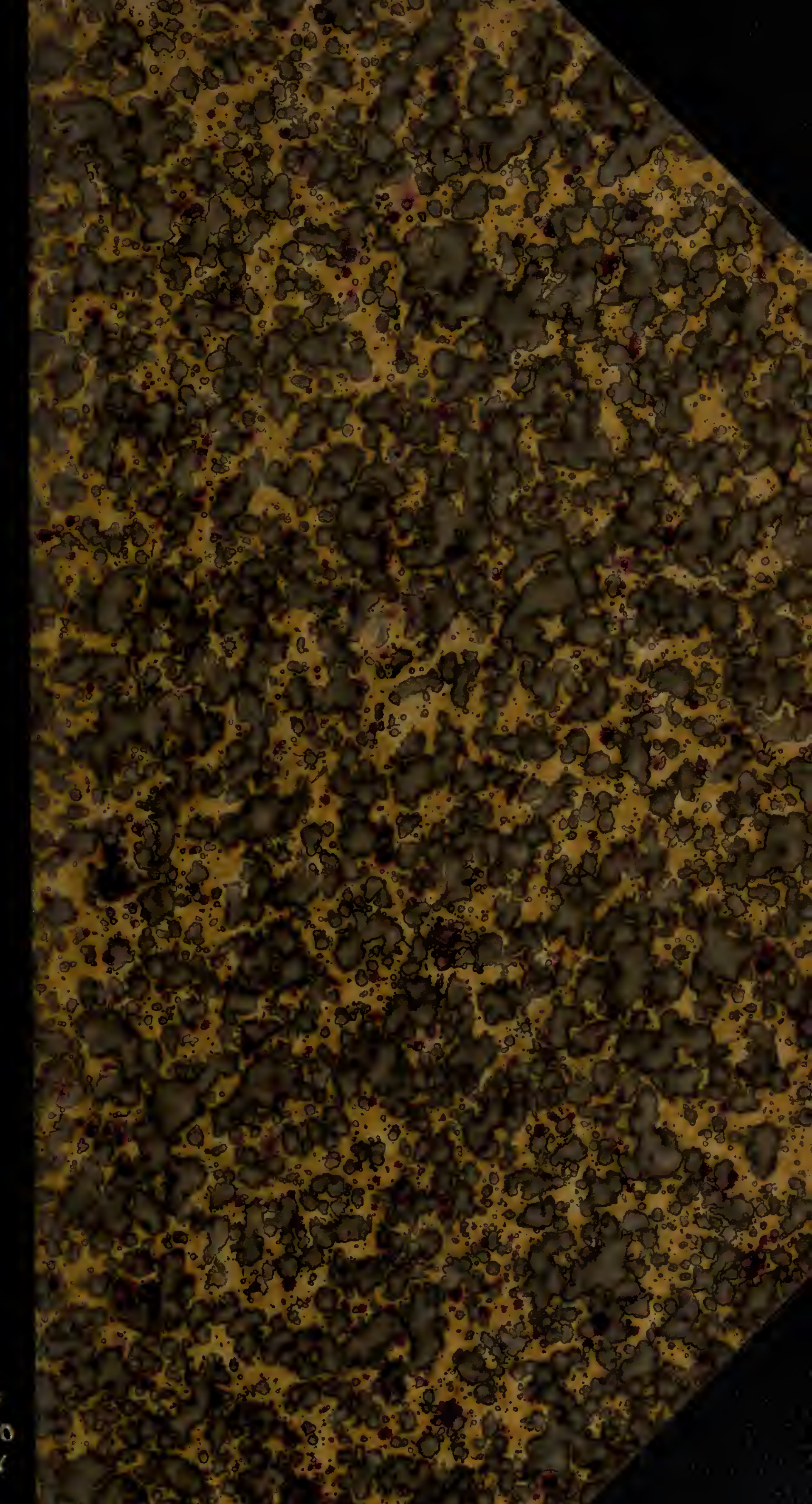


308

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR

A NOGENT-LE-ROTROU.

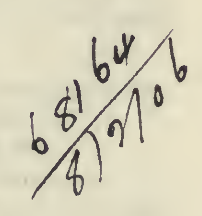
ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ANNÉE 1904





A PARIS
LIBRAIRIE RENOUARD
H. LAURENS, SUCCESSEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE
RUE DE TOURNON, N° 6

1904

T. XLI

DÉCRET

RECONNAISSANT

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté, Égalité, Fraternité.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Le Président de la République,
Sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Le Conseil d'État entendu,
Décrète :

ARTICLE PREMIER.

La *Société de l'Histoire de France,* établie à Paris, est reconnue comme ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Son règlement est approuvé tel qu'il est et demeure ci-annexé. Il ne pourra y être apporté de modification qu'en vertu d'une nouvelle autorisation donnée dans la même forme.

ART. II.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Fait à l'Élysée-National, le 31 juillet 1851.

Signé : L. N. BONAPARTE.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Signé : DE CROUSEILHES.

RÈGLEMENT

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ARRÊTÉ LE 23 JANVIER 1834 ET MODIFIÉ LE 10 MAI 1836.

TITRE PREMIER.

But de la Société.

ART. 1er. Une société littéraire est instituée sous le nom de SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

ART. 2. Elle se propose de publier :

1° Les documents originaux relatifs à l'histoire de France, pour les temps antérieurs aux États généraux de 1789;

2° Des traductions de ces mêmes documents, lorsque le Conseil le jugera utile;

3° Un compte rendu annuel de ses travaux et de sa situation;

4° Un annuaire.

ART. 3. Toutes les publications de la Société sont délivrées gratis à ses membres.

ART. 4. Elle entretient des relations avec les savants qui se livrent à des travaux analogues aux siens; elle nomme des associés correspondants parmi les étrangers.

TITRE II.

Organisation de la Société.

ART. 5. Le nombre des membres de la Société est illimité. On en fait partie après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation faite par un des sociétaires.

ART. 6. Chaque sociétaire paie une cotisation annuelle de TRENTE FRANCS.

ART. 7. Les sociétaires sont convoqués au moins une fois l'an, au mois de mai, pour entendre un rapport sur les travaux de la Société et sur l'emploi de ses fonds, ainsi que pour le renouvellement des membres du Conseil.

TITRE III.

Organisation du Conseil.

ART. 8. Le Conseil se compose de quarante membres, parmi lesquels sont choisis :

Un président,
Un président honoraire,
Deux vice-présidents,
Un secrétaire,
Un secrétaire adjoint,
Un archiviste,
Un trésorier.

Art. 9. Les membres du Conseil, à l'exception du président honoraire, sont renouvelés par quart, à tour de rôle, chaque année. Le sort désignera, les premières années, ceux qui devront sortir; les membres sortants peuvent être réélus. Le secrétaire continuera ses fonctions pendant quatre ans.

Art. 10. L'élection des membres du Conseil a lieu à la majorité absolue des suffrages des membres présents.

Art. 11. Le Conseil nomme, chaque année, un Comité des fonds, composé de quatre de ses membres.

Il nomme aussi des commissions spéciales.

Les nominations sont faites au scrutin. La présidence appartient à celui qui réunit le plus de suffrages.

Art. 12. L'assemblée générale nomme, chaque année, deux censeurs chargés de vérifier les comptes et de lui en faire un rapport.

Art. 13. Le Conseil est chargé de la direction des travaux qui entrent dans le plan de la Société, ainsi que de l'administration des fonds.

Les décisions du Conseil pour l'emploi des fonds ne pourront être prises qu'en présence de onze membres au moins, et à la majorité des suffrages.

Art. 14. Le Conseil désigne les ouvrages à publier, et choisit les personnes les plus capables d'en préparer et d'en suivre la publication.

Il nomme, pour chaque ouvrage à publier, un commissaire responsable chargé d'en surveiller l'exécution.

Le nom de l'éditeur sera placé en tête de chaque volume.

Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il n'est accompagné d'une déclaration du commissaire responsable portant que le travail lui a paru mériter d'être publié.

Art. 15. Le Conseil règle les rétributions à accorder à chaque éditeur.

Le commissaire responsable aura droit à cinq exemplaires de l'ouvrage à la publication duquel il aura concouru.

Art. 16. Tous les volumes porteront l'empreinte du sceau de la Société. Après la distribution gratuite faite aux membres de la Société (art. 3), les exemplaires restants seront mis dans le commerce, aux prix fixés par le Conseil.

Art. 17. Le Conseil se réunit en séance ordinaire au moins une fois par mois.

Tous les sociétaires sont admis à ses séances.

Art. 18. Nulle dépense ne peut avoir lieu qu'en vertu d'une délibération du Conseil.

Art. 19. Les délibérations du Conseil portant autorisation d'une dépense sont immédiatement transmises au Comité des fonds par un extrait signé du secrétaire de la Société.

Art. 20. Le Comité des fonds tient un registre dans lequel sont énoncées au fur et à mesure les dépenses ainsi autorisées, avec indication de l'époque à laquelle leur paiement est présumé devoir s'effectuer.

Le Comité des fonds tient un registre dans lequel sont inscrits tous ses arrêtés portant mandat de paiement.

Art. 21. Le Conseil se fera rendre compte, tous les trois mois au moins, de l'état des impressions, ainsi que des autres travaux de la Société.

Art. 22. Le Comité des fonds devra se faire remettre, dans le cours du mois qui précédera la séance où il doit faire son rapport, tous les renseignements qui lui seront nécessaires.

Art. 23. Les dépenses seront acquittées par le trésorier sur un mandat du président du Comité des fonds, accompagné des pièces de dépense dûment visées par lui ; ces mandats rappellent les délibérations du Conseil par lesquelles les dépenses ont été autorisées.

Le trésorier n'acquitte aucune dépense, si elle n'a été préalablement autorisée par le Conseil et ordonnancée par le Comité des fonds.

Art. 24. Le Comité des fonds et le trésorier s'assemblent une fois par mois.

Art. 25. Tous les six mois, en septembre et en mars, le Comité des fonds fait, d'office, connaître la situation réelle de la caisse, en indiquant les sommes qui s'y trouvent et celles dont elle est grevée.

Le même Comité présentera au Conseil, dans les premiers mois de l'année, l'inventaire des exemplaires des ouvrages imprimés existant dans le fonds de la Société.

Art. 26. A la fin de l'année, le trésorier présente son compte au Comité des fonds, qui, après l'avoir vérifié, le soumet à l'assemblée générale pour être arrêté et approuvé par elle.

La délibération de l'assemblée générale sert de décharge au trésorier.

La Société de l'Histoire de France a été fondée le 21 décembre 1833.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

AVRIL 1904.

MM. les Membres de la Société sont priés de vouloir bien faire connaître leurs changements d'adresse à M. Lecestre, trésorier de la Société, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, aux Archives nationales.

MM.

Aguillon (Gabriel), [1489], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Richepanse, n° 10.

Aix (*Bibliothèque Méjanes*, à), [687], représentée par M. Éd. Aude, conservateur; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Aix (*Bibliothèque de l'Université d'*), [2083]; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Albany (*New York State Library*, à), [2373] (États-Unis); correspondant, M. Stechert, libraire, rue de Rennes, n° 76.

Albon (marquis d'), [2216], au château d'Avauges, par Pontcharra-sur-Turdine (Rhône).

Alger (*Bibliothèque de l'Université d'*), [2081], représentée par M. Paoli, bibliothécaire; correspondant, M. Michel Ruff, libraire, à Alger, rue Bab-Azoun, n° 10.

Amsterdam (*Bibliothèque de l'Université d'*), [2351], représentée par M. Burger junior, bibliothécaire; correspondant, M. J. Müller, libraire, à Amsterdam, Singel, n° 286.

Angers (*Bibliothèque de la ville d'*), [2117], représentée par M. Joubin, bibliothécaire; correspondants, MM. Lachèse et Cie, libraires, à Angers (Maine-et-Loire).

Anisson-Duperron, [1845], ancien député, avenue Hoche, n° 13.

Antioche (comte d'), [2138], rue de l'Université, n° 110.

Antiquaires de Picardie (*Société des*), [2336], à Amiens, au Musée de Picardie; représentée par M. L. Ledieu, trésorier, à Amiens (Somme), rue Porion, n° 12.

Archives nationales (*Bibliothèque des*), [1147], représentée par M. Ét. Dejean, ✻, directeur des Archives; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Argenson (marquis d'), [2335], rue Barbet-de-Jouy, n° 17.

Artistique et littéraire (*Bibliothèque du Cercle*), [2381], rue Volney, n° 7; correspondant, M. Briquet, libraire, boulevard Haussmann, n° 40.

Athenæum Club, [2168], à Londres, Pall Mall; correspondants, MM. Dulau et Cie, libraires, à Londres, Soho Square, n° 37.

Aubilly (baron Georges d'), [1427], rue Caumartin, n° 60.

Aubry-Vitet (Eugène), [1485], archiviste-paléographe, rue Barbet-de-Jouy, n° 9.

Aucoc (Léon), [1030], G. O. ✻, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, ancien président de section au Conseil d'État, boulevard Haussmann, n° 180.

Audiffret-Pasquier (duc d'), [3], sénateur, membre de l'Académie française, rue Fresnel, n° 23.

Augerd, [1480], ancien magistrat, à Bourg (Ain).

Avignon (*Musée et Bibliothèque d'*), [645], représentés par M. Labande, conservateur; correspondant, M. Schlachter, libraire, rue des Grands-Augustins, n° 20.

Avocats (*Bibliothèque de l'ordre des*), à Paris, [720], représentée par M. Boucher, au Palais-de-Justice.

Babinet, [1827], C. ✻, président de chambre honoraire à la Cour de cassation, rue Laferrière, n° 4.

Baguenault de Puchesse (comte), [1735], docteur ès lettres, membre du Comité des travaux historiques, correspondant de l'Institut, rue Vignon, n° 18, et à Orléans (Loiret).

Bale (*Bibliothèque de l'Université de*), [2282], représentée par M. le Dr Ch. Bernoulli; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Balorre (comte de), [1950], au château de la Cour, par Saint-Pourçain (Allier).

Balsan (Charles), [1807], député, rue de la Baume, n° 8.

Bandini-Giustiniani (prince), [1235], à Rome, palais Bandini, corso Vittorio-Emmanuele; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Bapst (Edmond), [2255], O. ✱, premier secrétaire à l'ambassade de France à Constantinople, rue Alfred-de-Vigny, n° 12.

Barante (baron Prosper de), [2193], rue du Général-Foy, n° 22.

Barbey (Frédéric), [2401], archiviste-paléographe, rue du Luxembourg, n° 32.

Barbier (Aimé), [2106], boulevard Flandrin, n° 18.

Bardoux (Jacques), [2344], rue Jean-Goujon, n° 37.

Barral-Montferrat (marquis de), [2412], à Versailles (Seine-et-Oise), rue du Parc-de-Clagny, n° 7.

Barthélemy (Anatole de), [1384], ✱, membre de l'Institut, du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, rue d'Anjou, n° 9.

Bartholoni (Fernand), [1013], ✱, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue la Rochefoucauld, n° 12.

Baudon de Mony (Charles), [2153], archiviste-paléographe, rue de Grenelle, n° 113.

Baulny (de), [1332], ✱, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue Boissy-d'Anglas, n° 30.

Bayard (Eugène), [849], ✱, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, agent général de la Caisse d'épargne de Paris, rue du Louvre, n° 19.

Baye (baron de), [2174], membre de la Société nationale des Antiquaires de France, avenue de la Grande-Armée, n° 58.

Bayonne (*Bibliothèque de la ville de*), [1407], représentée par M. Léon Hiriart, ✱, bibliothécaire; correspondant, M. Didron, libraire, boulevard Raspail, n° 6.

Beaucaire (comte Horric de), [2187], O. ✱, ministre plénipotentiaire, sous-directeur au ministère des Affaires étrangères, avenue d'Eylau, n° 9.

Beauchesne (marquis Adelstan de), [2105], avenue Marceau, n° 8.

Beaune (Henri), [992], ✱, ancien procureur général, doyen aux Facultés catholiques de Lyon, à Lyon (Rhône), cours du Midi, n° 21.

Beauvais (*Bibliothèque de la ville de*), [2052], représentée par M. Habert, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Beauverger (baron de), [1941], boulevard Haussmann, n° 153.

Béclard (Léon), ✱, [2312], secrétaire d'ambassade, boulevard Malesherbes, n° 41.

Bégouën (comte Henri), [2064], au château des Espas, par Saint-Girons (Ariège).

Bellaguet (Mademoiselle), [2002], rue Bonaparte, n° 68.

Bénédictins (*Bibliothèque des RR. PP.*) du prieuré de Paris, [2318].

Berger (Élie), [1645], ✻, ancien membre de l'École française de Rome, docteur ès lettres, archiviste honoraire aux Archives nationales, professeur à l'École nationale des chartes, membre du Comité des travaux historiques, auxiliaire de l'Institut, quai d'Orléans, n° 14.

Berkeley (*Bibliothèque de l'Université de*), en Californie, [2415], représentée par M. J.-C. Rowell, bibliothécaire; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

Berlin (*Bibliothèque royale de*), [2340], représentée par M. A. Wilmanns, directeur général; correspondant, M. Asher, libraire, à Berlin, Unter den Linden, n° 13.

Berlin (*Bibliothèque du Reichstag*, à), [2341], représentée par M. le docteur Jean Müller, bibliothécaire en chef; correspondant, M. Asher, libraire, à Berlin, Unter den Linden, n° 13.

Berlin (*Bibliothèque de l'Université de*), [2283], représentée par M. le docteur W. Erman, bibliothécaire; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

Bernard (Lucien), [1320], à Guéret (Creuse), rue du Prat.

Berne (*Bibliothèque de la ville de*), [2353], représentée par M. Bloesch, directeur; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Bernon (baron J.-A. de), [1799], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue des Saints-Pères, n° 3.

Bertrand de Broussillon (comte), [2177], archiviste-paléographe, rue de Grenelle, n° 45, et au Mans (Sarthe), rue Tascher, n° 15.

Besançon (*Bibliothèque de la ville de*), [1371], représentée par M. le Bibliothécaire.

Besançon (*Bibliothèque de l'Université de*), [2055], représentée par M. Prieur, bibliothécaire.

Bianchi (Marius), [1171], rue Jean-Goujon, n° 6.

Bibliothèque nationale, représentée par M. l'Administrateur général; correspondants, MM. Émile Paul et Guillemin, libraires, rue des Bons-Enfants, n° 28.

Bibliothèques des châteaux de Compiègne, Fontainebleau, Pau et Versailles, [595 à 598].

Bidoire, [1499], ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue de Courcelles, n° 38.

Blacas (comte Bertrand de), [2109], avenue de l'Alma, n° 33, et au château d'Ussé, par Chinon (Indre-et-Loire).

Blétry, [1719], ancien auditeur au Conseil d'État, rue du Colisée, n° 41.

Blois (*Bibliothèque de la ville de*), [2288], représentée par M. Pierre Dufay, bibliothécaire; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Boislisle (Arthur de), [1651], ☼, membre de l'Institut, du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, administrateur du Domaine de Chantilly, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Bonnault d'Houet (baron de), [2389], à Compiègne (Oise), place du Château.

Bonnefon (Paul), [2305], bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal, rue Sully, n° 1.

Boppe (Auguste), [2123], ☼, secrétaire d'ambassade, à Nancy (Meurthe-et-Moselle), rue de Toul, n° 40.

Bordeaux (*Bibliothèque de l'Université de*), [2118], représentée par M. Bouvy, bibliothécaire; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Borrelli de Serres (colonel), [2140], O. ☼, ancien attaché militaire à l'ambassade de France à Berlin, rue Boccador, n° 20.

Boston (*Bibliothèque publique de la ville de*), [2235] (États-Unis), représentée par M. Herbert Putnam, bibliothécaire; correspondant, M. Terquem, libraire, rue Scribe, n° 19.

Bouillé (marquis de), [1404], rue de Courcelles, n° 54.

Boulay de la Meurthe (comte Alfred), [1656], rue de l'Université, n° 23.

Bourges (*Bibliothèque de la Cour d'appel de*), [1483], représentée par M. le conseiller-questeur de la Cour; correspondant, M. Léon Renaud, libraire, à Bourges (Cher), rue Moyenne, n° 12.

Bourges (*Bibliothèque de la ville de*), [2371], représentée par M. Micou, bibliothécaire; correspondant, M. Léon Renaud, libraire, à Bourges (Cher), rue Moyenne, n° 12.

Brachet de Floressac (marquis de), [2210], rue d'Anjou, n° 8.

Brazenoze College (*Bibliothèque du*), [2136], à Oxford (Angleterre); correspondant, M. David Nutt, libraire, à Londres, Long Acre, n° 57.

Broglie (duc de), [2393], député, square de Messine, n° 9.

Broglie (prince Amédée de), [2266], rue de Solferino, n° 10; correspondant, M. Brémond, rue de l'Université, n° 94.

Broglie (prince Emmanuel de), [2233], rue de Solferino, n° 10.

Brolemann (Georges), [1187], boulevard Malesherbes, n° 52.

Brotonne (P. de), [1796], ancien élève de l'École polytechnique, sous-chef à la Bibliothèque du ministère des Finances, rue Saint-Honoré, n° 370.

Bruel (Alexandre), [2146], ✻, membre du Comité des travaux historiques, chef de section aux Archives nationales, rue du Luxembourg, n° 30.

Brun-Durand [2395], à Crest (Drôme).

Bruxelles (*Bibliothèque royale de Belgique*, à), [2346], représentée par M. Éd. Fétis, conservateur en chef; correspondant, M. Gaulon, rue Madame, n° 39.

Buche (Henri), [2377], archiviste-paléographe, avenue de l'Alma, n° 24.

Bure (Charles-Philippe-Albert de), [668], à Moulins (Allier), rue du Lycée, n° 7.

Caen (*Bibliothèque de la ville de*), [1014], représentée par M. Lavalley, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Caen (*Bibliothèque de l'Université de*), [2078], représentée par M. le Bibliothécaire; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Cahors (*Bibliothèque de la ville de*), [2289], représentée par M. Cangardel, bibliothécaire; correspondant, M. Girma, libraire, à Cahors (Lot).

Cambridge (*Bibliothèque de l'Université de*), [2169], à Cambridge (Angleterre), représentée par M. J. Winsor, bibliothécaire en chef; correspondants, MM. Dulau et Cie, libraires, à Londres, Soho Square, n° 37.

Cartwright (William), [951], à Banbury (Angleterre), Aynhoe Park; correspondants, MM. Dulau et Cie, libraires, à Londres, Soho Square, n° 37.

Casenave (Maurice), [2274], ✻, secrétaire d'ambassade, rue de Bellechasse, n° 11; correspondant, M. Flûry-Hérard, banquier, rue Saint-Honoré, n° 372.

Cassel (*Ständische Landesbibliothek*, à), [2322], représentée par M. le docteur Heldmann; correspondant, M. Klincksieck, libraire, rue de Lille, n° 11.

Chabannes (comte Henri de), [2220], à Lyon (Rhône), place Bellecour, n° 30.

Chabrillan (comte Aynard de), [2388], rue Christophe-Colomb, n° 8.

Chabrillan (comte Paul de), [356], rue Jean-Goujon, n° 29.

Chambre des députés (*Bibliothèque de la*), [1660], représentée par

M. Chervet, bibliothécaire; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Champion (Honoré), [1741], libraire, quai Voltaire, n° 9.

Chapellier (Ch.), [2383], quai Debilly, n° 32.

Charlemagne (Edmond), [2040], à Châteauroux (Indre), place La Fayette.

Charpin-Feugerolles (comte de), [2265], rue de la Pompe, n° 32, et au château de Feugerolles, par le Chambon (Loire).

Chartres (*Bibliothèque de la ville de*), [1516], représentée par M. le Bibliothécaire.

Chartres (S. A. R. Mgr le duc de), [2333], ☩, président d'honneur de la Société des Bibliophiles français, rue Jean-Goujon, n° 27; correspondant, M. C. Pallu de Lessert, rue de Tournon, n° 17.

Charvériat (É.), [2215], membre de l'Académie de Lyon, à Lyon (Rhône), place Bellecour, n° 8.

Chasles (Raymond), [2416], élève de l'École des chartes, place Saint-Sulpice, n° 1.

Chateaudun (*Bibliothèque de la ville de*), [1855], représentée par M. Germond, bibliothécaire; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Chateau-Gontier (*Bibliothèque de la ville de*), [2180], représentée par M. Buchard, bibliothécaire.

Chateauroux (*Bibliothèque de la ville de*), [2224], représentée par M. Lelong, bibliothécaire; correspondant, M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, n° 12.

Chatel (Eugène), [2035], ☩, archiviste honoraire du département du Calvados, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue Vavin, n° 5.

Chavagnac (marquis de), [2286], au château de Chailland (Mayenne).

Chavane de Dalmassy, [2154], chef d'escadrons au 9e régiment de cuirassiers, rue de Lille, n° 9, et à Noyon (Oise).

Chazelles (Étienne de), [1863], ancien préfet, rue de Varenne, n° 58, et au château de la Canière, par Aigueperse (Puy-de-Dôme).

Chetham Library [2110], à Manchester (Angleterre); correspondant, M. David Nutt, libraire, à Londres, Long Acre, n° 57.

Chevalier (Léon), [1226], O. ☩, conseiller-maître à la Cour des comptes, rue de Rivoli, n° 216.

Chévrier (Adolphe), [2088], ☩, conseiller à la Cour de cassation, rue de Téhéran, n° 13.

Chévrier (Maurice), [1922], ancien magistrat, rue Jacob, n° 35.

Chicago (*Newberry Library*, à) (États-Unis), [2238], représentée par M. J. Vance Cheney, bibliothécaire; correspondant, M. Terquem, rue Scribe, n° 19.

Choppin (René), [2261], place de la Madeleine, n° 30.

Claveau, [1200], O. ✻, inspecteur général honoraire des établissements de bienfaisance, rue Bonaparte, n° 5.

Clermont-Ferrand (*Bibliothèque de l'Université de*), [1937], représentée par M. Ad Maire, avenue Charras, n° 20; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

Cochin (Henry), [2054], député, avenue Montaigne, n° 5; correspondant, M. Mulot, libraire, rue Saint-Jacques, n° 71.

Condé (*Bibliothèque du Musée*), [2332], représentée par M. Macon, conservateur adjoint, à Chantilly (Oise); correspondant, M. H. Champion, libraire, quai Voltaire, n° 9.

Conseil d'État (*Bibliothèque du*), [934], représentée par M. Garonne, bibliothécaire; correspondant, M. Pichon, libraire, rue Soufflot, n° 24.

Conté (Maurice), [2315], à Nice (Alpes-Maritimes), avenue de la Gare, n° 25.

Contenson (Ludovic de), [2399], ancien officier d'état-major, avenue Montaigne, n° 53.

Copenhague (*Bibliothèque royale de*), [2291], représentée par M. H.-O. Lange, directeur; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Cormenin (vicomte Roger de la Haye de), [1716], rue de l'Arcade, n° 25.

Cossé-Brissac (comte Pierre de), [2190], secrétaire d'ambassade, rue Dumont-d'Urville, n° 45.

Courcel (baron de), [2133], G. C. ✻, sénateur, ancien ambassadeur, membre de l'Institut, boulevard du Montparnasse, n° 10.

Courcel (Georges de), [2227], O. ✻, ancien officier de marine, boulevard Haussmann, n° 178.

Courcel (Valentin de), [1068], rue de Vaugirard, n° 20.

Courcival (marquis de), [2102], ✻, rue de Bellechasse, n° 46.

Courcy (marquis de), [2149], O. ✻, rue Saint-Dominique, n° 33.

Courteault (Henri), [2249], archiviste aux Archives nationales, rue de l'Université, n° 1.

Coville (A.), [2163], archiviste-paléographe, docteur ès lettres, professeur à la Faculté des lettres de Lyon, à Lyon (Rhône), quai de l'Est, n° 10.

Cresson (Paul), [2400], avocat à la Cour d'appel de Paris, boulevard Haussmann, n° 57.

Croze (baron Charles de), [793], rue du Cherche-Midi, n° 15.

Croze-Lemercier (comte de), [2334], à Orléans (Loiret), rue de la Bretonnerie, n° 4.

Daguin (Fernand), [1726], ✻, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Paris, secrétaire général de la Société de législation comparée, rue de l'Université, n° 29.

Dallemagne (baron), [2032], rue des Capucins, à Belley (Ain).

D'Allemagne (Henri), [2121], archiviste-paléographe, ancien attaché à la Bibliothèque de l'Arsenal, rue des Mathurins, n° 30.

Daras, [1314], O. ✻, ancien officier de marine, à Angoulême (Charente), rue d'Iéna, n° 23.

Dareste de la Chavanne (Rodolphe), [1098], O. ✻, membre de l'Institut, conseiller honoraire à la Cour de cassation, quai Malaquais, n° 9.

Darmstadt (*Bibliothèque grand-ducale de*), [2241], représentée par M. le docteur Gustave Nick, directeur; correspondant, M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, n° 12.

Daumet (Georges), [2237], ancien membre de l'École française de Rome, archiviste aux Archives nationales, rue du Luxembourg, n° 28.

Dauvergne (H.), [2050], architecte du département de l'Indre, à Châteauroux (Indre).

Davanne, [1901], conservateur adjoint à la bibliothèque Sainte-Geneviève, rue des Petits-Champs, n° 82.

David (Edmond), [983], ✻, ancien conseiller d'État, rue Montalivet, n° 11.

Dedouvres (l'abbé Louis), [2382], docteur ès lettres, professeur aux Facultés catholiques d'Angers, à Angers (Maine-et-Loire), rue Cubain, n° 12.

Dejean (Étienne), [2398], ✻, directeur des Archives, au Palais des Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

Delaborde (comte Henri-François), [1912], ✻, ancien membre de l'École française de Rome, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, sous-chef de section aux Archives nationales, auxiliaire de l'Institut, rue de Phalsbourg, n° 14.

Delachenal (Roland), [2197], archiviste-paléographe, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Babylone, n° 4.

Delalain (MM.) frères, [1859], imprimeurs-libraires, boulevard Saint-Germain, n° 115.

Delaroque (Henri), [1471], libraire, quai Voltaire, n° 21.

Delavaud (Louis), [2272], O. ✻, secrétaire d'ambassade, chef du cabinet du ministre des Affaires étrangères, rue La Boëtie, n° 85.

Delaville Le Roulx (Joseph), [1837], archiviste-paléographe, docteur ès

lettres, ancien membre de l'École française de Rome, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Monceau, n° 52, et au château de la Roche, par Monts (Indre-et-Loire).

Delisle (Léopold), [816], G. O. ✻, membre de l'Institut et de la Société nationale des Antiquaires de France, administrateur général de la Bibliothèque nationale, président de section au Comité des travaux historiques, conservateur du musée Condé, rue des Petits-Champs, n° 8.

Demay (Ernest), [1103], ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue de la Victoire, n° 76.

Dépinay (J.), [2200], ancien notaire, rue Miromesnil, n° 81.

Des Méloizes (marquis), [2225], associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Bourges (Cher).

Desprez (Henri), [1277], directeur de la compagnie d'assurances *le Comptoir maritime*, place de la Bourse, n° 6.

Des Réaulx (marquis), [2378], rue de Grenelle, n° 81, et au château d'Eurville (Haute-Marne).

Des Roys d'Eschandelys (Mme la marquise), [2417], boulevard La Tour-Maubourg, n° 11.

Dieppe (*Bibliothèque de la ville de*), [1054], représentée par M. Ambroise Milet, ✻, directeur; correspondant, M. Renaux, libraire, à Dieppe (Seine-Inférieure), Grande-Rue, n° 156.

Digard (Georges), [2097], archiviste-paléographe, ancien membre de l'École française de Rome, professeur à l'Institut catholique de Paris, à Versailles (Seine-et-Oise), rue d'Angiviller, n° 21.

Dijon (*Bibliothèque de la ville de*), [1279], représentée par M. Guignard, bibliothécaire; correspondant, M. Nourry, libraire, à Dijon (Côte-d'Or).

Dijon (*Bibliothèque de l'Université de*), [2080], représentée par M. Dubuisson, bibliothécaire; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

Dorez (Léon), [2306], archiviste-paléographe, ancien membre de l'École française de Rome, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, rue Littré, n° 10.

Douais (Mgr C.), [2380], évêque de Beauvais (Oise).

Doudeauville (S. de la Rochefoucauld, duc de), [2166], rue de Varenne, n° 47.

Dubois de l'Estang (Étienne), [1960], O. ✻, inspecteur général des finances, rue Saint-Florentin, n° 4.

Duchatel (comte Tanneguy), [1540], O. ✻, ancien ambassadeur, rue de Varenne, n° 69.

Dufaure (Amédée), [2419], ancien député, avenue des Champs-Élysées, n° 116 *bis*.

Dufeuille (Eugène), [1722], ancien chef du cabinet du ministre de l'Intérieur, avenue Percier, n° 8.

Du Lac (Jules Perrin), [1561], ancien magistrat, à Compiègne (Oise), rue des Minimes, n° 10.

Dulau et Cie, [2129], libraires, à Londres, Soho Square, n° 37; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Dumaine (Charles), [1777], rue d'Antin, n° 3.

Dumoulin (Maurice), [2372], aux Mureaux (Seine-et-Oise).

Du Parc (comte Charles), [1257], à Dijon (Côte-d'Or), rue Vannerie, n° 35.

Du Pont (comte), [1977], rue du Regard, n° 5.

Dupré (Alfred), [2229], avocat, boulevard Haussmann, n° 83.

Durrieu (comte Paul), [1873], ✱, archiviste-paléographe, ancien membre de l'École française de Rome, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, conservateur honoraire au musée du Louvre, avenue de Malakoff, n° 74.

Échérac (M. du Cluzeau d'), [2416], élève de l'École des chartes, rue de la Planche, n° 7.

École des Carmes (*Bibliothèque de l'*), [2207], représentée par M. l'abbé Guibert, supérieur du séminaire de l'Institut catholique, rue de Vaugirard, n° 74.

École des hautes études (*Bibliothèque de l'*), [2126], à la Sorbonne; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

École des hautes études de Saint-Aubin (l'), [2189], à Angers (Maine-et-Loire), représentée par Mgr H. Pasquier, docteur ès lettres, directeur.

École française de Rome (l'), [2298], représentée par Mgr Duchesne, C. ✱, membre de l'Institut, directeur, au palais Farnèse, à Rome; correspondant, M. Fontemoing, libraire, rue Le Goff, n° 4.

École nationale des chartes (l'), [1703], représentée par M. le Directeur de l'École, rue de la Sorbonne, n° 19; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

École normale supérieure (l'), [1617], représentée par M. le Directeur de l'École, rue d'Ulm, n° 45; correspondant, M. Fontemoing, libraire, rue Le Goff, n° 4.

Épernay (*Bibliothèque de la ville d'*), [1474], représentée par M. Brion, bibliothécaire.

Esneval (baron d'), [1942], rue Saint-Guillaume, n° 29, et au château de Beauvoir, par Motteville (Seine-Inférieure).

Études (*Bibliothèque des*), [2317], représentée par M. l'abbé Chérot, square du Croisic, n° 4.

Eure (*Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'*), [1770], représentée par M. Léon Petit, secrétaire perpétuel, à Évreux (Eure), rue du Meilet, n° 14.

Falcon de Longevialle (Louis), [2275], à Lyon (Rhône), rue Sala, n° 4.

Favre (Camille), [1984], archiviste-paléographe, à Genève (Suisse), rue de Monnetier, n° 12; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Félice (Paul de), [2191], pasteur de l'Église réformée, à Enghien (Seine-et-Oise), rue du Chemin-de-Fer, n° 8.

Fels (comte Frisch de), [2368], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 135.

Feret (l'abbé), [1874], curé de Saint-Maurice-Charenton (Seine).

Feugère des Forts (Philippe), [2221], archiviste-paléographe, rue Vaneau, n° 13.

Fezensac (duc de), [1549], rue de la Baume, n° 5.

Finances (*Bibliothèque du Ministère des*), [2202]; correspondant, M. Lemercier, libraire, passage Véro-Dodat.

Firino (Roger), [1785], ancien député, rue de Monceau, n° 41.

Flandre (*Bibliothèque de S. A. R. Mgr le comte de*), [2236], représentée par M. Schweisthal, bibliothécaire, à Ixelles-Bruxelles (Belgique), rue d'Édimbourg, n° 9; correspondant, M. Per Lamm, libraire, rue de Lille, n° 7.

Florian (Mme la comtesse Xavier de), [2075], rue Royale, n° 8.

Fontenilles (de la Roche, marquis de), [1436], rue du Bac, n° 44.

Fournier (Alban), [1750], docteur en médecine, à Rambervillers (Vosges).

Fraissinet (Albert-Georges), [2376], armateur, à Marseille (Bouches-du-Rhône), place de la Bourse, n° 6.

Fraissinet (Alfred), [1996], gérant de la Compagnie Marseillaise de navigation, à Marseille (Bouches-du-Rhône), place de la Bourse, n° 6.

Francfort-sur-le-Mein (*Bibliothèque de la ville de*), [2311], représentée par M. le docteur F.-C. Ebrard, bibliothécaire; correspondants, M. J. Baer, libraire, à Francfort-sur-le-Mein (Allemagne), et M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, n° 12.

Frémy (René), [2005], rue Casimir-Périer, n° 11 *bis*.

Fréville de Lorme (Marcel de), [1959], ✵, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue Cassette, n° 12.

Fribourg-en-Brisgau (*Bibliothèque de l'Université de*), [2352], repré-

sentée par M. J. Steup, bibliothécaire en chef; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

Fromageot (Henri), [2214], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue de Villersexel, n° 1.

Funck-Brentano (Frantz), [2234], archiviste-paléographe, sous-bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal, rue Sully, n° 1.

Galliffet (marquis de), [2074], G. C. ✻, général de division, rue Châteaubriand, n° 12.

Gélineau, [2103], ✻, docteur en médecine, au château de Sainte-Luce-la-Tour, par Blaye (Gironde).

Genève (*Bibliothèque publique de la ville de*), [1821], représentée par M. Hippolyte Aubert, directeur; correspondant, M. Delagrave, libraire, rue Soufflot, n° 15.

Germain (Henri), [2095], membre de l'Institut, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 89.

Germon (Louis de), [2007], au château de Labatut, par Maubourguet (Hautes-Pyrénées); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Gerold, [2325], libraire, à Vienne (Autriche), Stefanplatz, n° 8; correspondant, M. Gaulon, rue Madame, n° 39.

Gomel (Charles), [1025], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue de la Ville-l'Évêque, n° 1.

Gontaut-Biron (comte Théodore de), [2061], rue de Varenne, n° 45.

Göttingen (*Bibliothèque de l'Université de*), [2342], représentée par M. K. Dziatzko, directeur; correspondant, M. Asher, libraire, à Berlin, Unter den Linden, n° 13.

Goupil de Préfeln (Anatole), [923], ✻, chef de bureau honoraire au ministère des Finances, boulevard Haussmann, n° 77.

Grand (Roger), [2339], archiviste-paléographe, archiviste du département du Cantal, à Aurillac.

Grandeau, [1671], ✻, doyen honoraire de la Faculté des sciences de Nancy, à Nancy (Meurthe-et-Moselle); correspondant, M. Louis Grandeau, avenue La Bourdonnais, n° 4.

Grandidier (Ernest), [1094], ✻, avenue Marigny, n° 27.

Grenoble (*Bibliothèque de la ville de*), [948], représentée par M. Maignien, bibliothécaire; correspondant, M. C. Dumas, libraire, à Grenoble (Isère), place Victor-Hugo.

Grenoble (*Bibliothèque de l'Université de*), [1976], représentée par M. Callamand, conservateur; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Grouchy (vicomte de), [2239], O. ✻, ministre plénipotentiaire, avenue Montaigne, n° 29.

Guerre (*Bibliothèque du ministère de la*), [2361], représentée par M. Lemoine, bibliothécaire; correspondant, M. Firmin-Didot, libraire, rue Jacob, n° 56.

Guilhiermoz (Paul), [1994], archiviste-paléographe, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, quai Voltaire, n° 5.

Guillaume (Joseph), [2162], archiviste-paléographe, professeur aux Facultés catholiques de Lille, avenue de Breteuil, n° 54.

Halle-sur-la-Saale (*Bibliothèque de l'Université de*), [2293], représentée par M. le docteur Perlbach, bibliothécaire; correspondant, M. Schulz, libraire, rue Richelieu, n° 61.

Halphen (Eugène), [900], avenue Henri-Martin, n° 69.

Hambourg (*Bibliothèque de la ville de*), [873], représentée par M. Isler; correspondant, M. Lucas Grafe, libraire, à Hambourg (Allemagne).

Hanotaux (G.), [2285], O. ✻, archiviste-paléographe, membre de l'Académie française, ancien ministre, boulevard Saint-Germain, n° 258.

Hanquez (Rodolphe), [990], ancien procureur de la République, à Noyon (Oise).

Haute-Garonne (*Archives du département de la*), [2069], représentées par M. Pasquier, archiviste; correspondant, M. Privat, libraire, à Toulouse (Haute-Garonne), rue des Arts, n° 14.

Havre (*Bibliothèque de la ville du*), [1193], représentée par M. Millot, bibliothécaire; correspondant, M. Bourdignon, libraire, au Havre (Seine-Inférieure).

Helsingfors (*Bibliothèque de l'Université de*), [2349], représentée par M. W. Bolin, bibliothécaire; correspondant, M. Gaulon, rue Madame, n° 39.

Hérault (Alfred), [1479], O. ✻, président de chambre à la Cour des comptes, ancien sous-secrétaire d'État au ministère des Finances, rue Pierre-Charron, n° 1.

Héricourt (comte Ch. d'), [1888], ✻, consul général honoraire, à Versailles (Seine-et-Oise); correspondant, M. Dosseur, banquier, rue de Lille, n° 5.

Himly, [1007], G. O. ✻, membre de l'Institut, doyen honoraire de la Faculté des lettres de Paris, avenue de l'Observatoire, n° 23.

Hodjes, [2172], libraire, à Dublin (Irlande); correspondants, MM. Dulau et Cie, libraires, à Londres, Soho Square, n° 37.

Houdebine (l'abbé), [2320], professeur d'histoire au collège de Combrée (Maine-et-Loire).

Ingold (l'abbé), [1928], rue Blanche, n° 30, et à Colmar (Alsace-Lorraine), place des Montagnes-Noires.

Inner Temple library, [2170], à Londres; correspondants, MM. Dulau et Cie, libraires, à Londres, Soho Square, n° 37.

Institut de France (*Bibliothèque de l'*), [2394], quai Conti, n° 23, représentée par M. Rebelliau, ☼, bibliothécaire; correspondant, M. A. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Ithaca (*Cornell University's library*, à), [2379], état de New-York; correspondant, M. Stechert, libraire, rue de Rennes, n° 76.

Jameson (C.), [1167], boulevard Malesherbes, n° 115.

Jarry (Eugène), [2355], archiviste-paléographe, à Orléans (Loiret), place de l'Étape, n° 8.

Joret (Charles), [2360], ☼, membre de l'Institut, professeur honoraire à l'Université d'Aix, rue Madame, n° 59.

Jouin, [1846], notaire, à Neufchâtel-en-Bray (Seine-Inférieure).

Joüon des Longrais (François), [2397], archiviste-paléographe, à Rennes (Ille-et-Vilaine), rue du Griffon, n° 4.

Justen (T.), [2130], libraire, à Londres, Soho Square, n° 37; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Kergorlay (comte Jean de), [2213], rue Mesnil, n° 6.

Kermaingant (P. Laffleur de), [1753], ☼, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, avenue des Champs-Élysées, n° 102.

Kermoysan (vicomte de), [2410], à Vitré (Ille-et-Vilaine), hôtel Lantivy.

Kiel (*Bibliothèque de l'Université de*), [2391], représentée par M. le Dr E. Steffenhagen, directeur; correspondants, MM. Asher et Cie, libraires, à Berlin, Unter den Linden, n° 13.

Königsberg (*Bibliothèque royale et de l'Université*, à), [2343], représentée par M. Paul Schwenke, directeur; correspondant, M. Asher, libraire, à Berlin, Unter den Linden, n° 13.

Laborde (marquis Joseph de), [1360], archiviste-paléographe, membre du Comité des travaux historiques, quai d'Orsay, n° 25.

La Caille, [2018], ☼, ancien magistrat, boulevard Malesherbes, n° 50.

Lacaille (Henri), [2142], archiviste-paléographe, boulevard Malesherbes, n° 68.

La Chaise (Eugène-A.), [2073], rue Joubert, n° 39.

La Fontaine (Georges de), [2404], avenue de Messine, n° 26.

Laguerre (Léon), [790], avocat, docteur en droit, à Garches (Seine-et-Oise), rue des Croissants, n° 103.

La Haye (*Bibliothèque royale de*), [2313], représentée par M. le docteur W.-G.-C. Byvanck, bibliothécaire; correspondants, MM. Van Stockum, libraires, à la Haye (Hollande), Buitenhof, n° 36.

L'Aigle (Mme la marquise de), [2219], membre de la Société des Bibliophiles français, rue d'Astorg, n° 12.

Lair (Jules), [1283], ✻, archiviste-paléographe, membre de l'Institut, vice-président du Conseil d'administration de la compagnie des Entrepôts et Magasins généraux de Paris, boulevard de la Villette, n° 204.

La Morandière (Gabriel de), [2017], rue Bayard, n° 4.

Lanier, [1935], ✻, professeur d'histoire au lycée Janson de Sailly, rue Boissière, n° 59.

Lanjuinais (comte de), [1653], député, rue Cambon, n° 31.

Lapierre (l'abbé), [2331], curé-doyen, à Donnemarie-en-Montois (Seine-et-Marne).

La Roche-Aymon (Mme la comtesse Alard de), [2160], rue de Varenne, n° 72.

La Rochefoucauld (comte Aimery de), [1949], rue de l'Université, n° 93.

La Rochefoucauld (comte Xavier de), [2405], rue La Boëtie, n° 46.

La Trémoïlle (duc de), [1196], membre de l'Institut, avenue Gabriel, n° 4.

Lauer (Ph.), [2243], rue Arsène-Houssaye, n° 15.

Laurens (H.), [2124], libraire, rue de Tournon, n° 6.

Laval (*Bibliothèque de la ville de*), [1852], représentée par M. Gautier, bibliothécaire; correspondants, MM. Larchon et Ernouf, rue Soufflot, n° 24.

Lavisse (Ernest), [1582], C. ✻, membre de l'Académie française, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Paris, rue Médicis, n° 5.

Lavollée (Robert), [2407], archiviste-paléographe, attaché à la Bibliothèque de l'Arsenal, boulevard Haussmann, n° 162.

Le Blanc (Paul), [814], à Brioude (Haute-Loire).

Le Brun (Eugène), [2413], boulevard Saint-Germain, n° 227.

Lecestre (Léon), [2112], archiviste honoraire aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, et à Palaiseau (Seine-et-Oise).

Lechevalier (Émile), [1999], libraire, à la Librairie historique des provinces, rue de Savoie, n° 16.

Lecointre (comte Pierre), [1498], au château de Grillemont (Indre-et-Loire); correspondant, M. A. de Barthélemy, rue d'Anjou, n° 9.

Ledru (l'abbé Ambroise), [1918], aumônier des Petites Sœurs des pauvres, au Mans (Sarthe), rue des Maillets, n° 53.

Lefébure (Paul), [1263], avenue Montaigne, n° 43.

Lefebvre de Viefville (Louis), [1555], rue de Rivoli, n° 240.

Lefèvre-Pontalis (Germain), [2019], archiviste-paléographe, secrétaire d'ambassade, boulevard Malesherbes, n° 52.

Lefort (Alfred), [2390], notaire honoraire, à Reims (Marne), rue d'Anjou, n° 4.

Leipzig (*Bibliothèque de l'Université de*), [2295], représentée par M. le Dr von Gebhardt, directeur; correspondant, M. A. Schulz, libraire, rue Richelieu, n° 61.

Lelong (Eugène), [2085], archiviste-paléographe, avocat à la Cour d'appel d'Angers, membre du Comité des travaux historiques, chargé de cours à l'École nationale des chartes, rue Monge, n° 59, et à Angers (Maine-et-Loire), rue Desjardins, n° 9.

Lemaire (Arthur), [2066], rue de Rome, n° 35.

Lemaître (Henri), [2409], archiviste-paléographe, rue Le Verrier, n° 9.

Le Sourd (Auguste), [2367], archiviste-paléographe, boulevard Saint-Germain, n° 201.

Levasseur (Émile), [1364], C. ❊, membre de l'Institut, administrateur du Collège de France, professeur au Conservatoire des Arts et métiers, président de section au Comité des travaux historiques, rue Monsieur-le-Prince, n° 26.

Lévis (marquis de), [2179], rue de Lille, n° 121.

Lévy (Raphaël-Georges), [1808], boulevard de Courcelles, n° 80.

Liège (*Bibliothèque de l'Université de*), [2348], représentée par M. Delmer, bibliothécaire; correspondant, M. Baudry, libraire, rue des Saints-Pères, n° 15.

Ligugé (*Bibliothèque des RR. PP. Bénédictins de l'abbaye de*), [2280], à Ligugé (Vienne), représentée par dom Chamard, prieur.

Lille (*Bibliothèque des Facultés catholiques de*), [1854], représentée par M. l'abbé Leuridan, bibliothécaire, à Lille, boulevard Vauban, n° 60; correspondant, M. Eichler, libraire, rue Jacob, n° 21.

Lille (*Bibliothèque de l'Université de*), [2079], représentée par M. S. Solon, bibliothécaire; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

Limoges (*Bibliothèque de la ville de*), [1908], représentée par M. Leymarie, bibliothécaire; correspondant, Mme Ducourtieux, libraire, à Limoges, rue des Arènes, n° 7.

London Library, [2271], à Londres, Saint-James's square, représentée par M. Hagbery Wright, secrétaire; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Longnon (Auguste), [1347], ❊, membre de l'Institut, du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, sous-chef de section honoraire aux Archives nationales, professeur au Collège de France, directeur à l'École des hautes études, rue de Bourgogne, n° 50.

Lorière (Ed. de), [2323], ancien officier de cavalerie, au Moulin-Vieux, par Avoise (Sarthe).

Louis-Lucas (Paul), [1970], professeur à la Faculté de droit de Dijon, à Dijon (Côte-d'Or), boulevard Carnot, n° 5.

Louvain (*Bibliothèque de l'université catholique de*), [812], représentée par M. Michiels, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Louvrier de Lajolais (A.), [859], ✻, quai Bourbon, n° 19.

Luçay (comte de), [1308], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, correspondant de l'Institut, membre du Comité des travaux historiques, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Varenne, n° 90, et au château de Saint-Agnan, par Mouy (Oise).

Lugagne (Charles), [2250], ancien sous-préfet, à Lodève (Hérault).

Luppé (marquis de), [2309], membre de la Société des Bibliophiles français, rue Barbet-de-Jouy, n° 29.

Lyon (*Bibliothèque des Facultés catholiques de*), [1851], représentée par M. l'abbé A. Devaux, doyen, à Lyon (Rhône), rue du Plat, n° 25; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Lyon (*Bibliothèque de l'Université de*), [1998], quai Claude-Bernard, n° 18, représentée par M. Dreyfus, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Lyon (*Grande bibliothèque de la ville de*), [2211], représentée par M. F. Desvernay, administrateur; correspondant, M. Schlachter, libraire, rue des Grands-Augustins, n° 20.

Magimel (René), [2108], rue de Berlin, n° 40.

Magne (Napoléon), [2165], ancien député, avenue Montaigne, n° 31.

Mallet (baron), [2039], ✻, régent de la Banque de France, rue d'Anjou, n° 35.

Mandrot (B. de), [2218], archiviste-paléographe, avenue du Trocadéro, n° 42.

Mans (*Bibliothèque de la ville du*), [1696], représentée par M. F. Guérin, conservateur; correspondant, M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, n° 12.

Mantes (*Bibliothèque de la ville de*), [1295], représentée par M. le Maire.

Marchand (l'abbé Ch.), [2212], docteur ès lettres, professeur aux Facultés catholiques d'Angers, à Angers (Maine-et-Loire), rue de l'Esvière, n° 5.

Mareuse (Edgard), [1902], associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, boulevard Haussmann, n° 81.

Marguerie (René), [1664], O. ✱, conseiller d'État, cité Martignac, n° 6.

Marine (*Bibliothèque centrale du ministère de la*), [1102], rue Royale, n° 2; correspondant, M. Chapelot, libraire, passage Dauphine, n° 30.

Marmier (G.), [1312], ✱, général de brigade, commandant la place d'Épinal, à Épinal (Vosges).

Marseille (*Bibliothèque de la ville de*), [1684], représentée par M. Barré, bibliothécaire; correspondant, M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, n° 12.

Martinet (comte André), [2284], boulevard de La Tour-Maubourg, n° 22.

Masséna (Victorin), duc de Rivoli, prince d'Essling, [1131], ✱, ancien député, rue Jean-Goujon, n° 8.

Masson (Frédéric), [2411], membre de l'Académie française, rue de la Baume, n° 15.

Mazarine (*Bibliothèque*), [767], représentée par M. Franklin, ✱, administrateur, quai Conti, n° 21; correspondants, MM. Sandoz et Fischbacher, libraires, rue de Seine, n° 33.

Meaux (vicomte de), [1623], ancien ministre, rue du Bac, n° 101.

Mély (F. de), [2096], membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue La Trémoïlle, n° 26, et au Mesnil-Germain (Calvados).

Mérode-Westerloo (Mme la comtesse de), [2278], rue Saint-Dominique, n° 41; correspondant, M. Faÿ, rue de Grenelle, n° 96.

Messelet (Henri), [2195], avoué près le tribunal de la Seine, boulevard de Sébastopol, n° 62.

Meyer (Paul), [1446], O. ✱, membre de l'Institut, vice-président de section au Comité des travaux historiques, professeur au Collège de France, directeur de l'École nationale des chartes, avenue La Bourdonnais, n° 16.

Meynial (Édouard), [2375], professeur à la faculté de droit de Montpellier, à Montpellier (Hérault), rue des Trésoriers-de-la-Bourse.

Meynial (l'abbé), [2159], professeur honoraire de rhétorique au collège Stanislas, à Nice (Alpes-Maritimes), boulevard Gambetta, n° 19.

Micheli (Léopold), [2402], à Genève (Suisse), rue Eynard, n° 8; correspondant, M. F. Barbey, rue du Luxembourg, n° 32.

Midi de la France (*Société archéologique du*), [2158], à Toulouse (Haute-Garonne); correspondant, M. Privat, libraire, à Toulouse, rue des Arts, n° 14.

Mimerel, [2263], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, boulevard Saint-Germain, n° 205.

MINORET (René), [2099], au château de Moignanville, par Gironville (Seine-et-Oise).

MIREPOIX (duc DE), [2137], rue de Varenne, n° 55, et au château de Léran (Ariège).

MIROT (Léon), [2374], ancien membre de l'École française de Rome, archiviste aux Archives nationales, rue de Grenelle, n° 15.

MISSAK-EFFENDI, [2392], G. O. ✻, ministre de Turquie à la Haye; à Paris, avenue de l'Alma, n° 7.

MOLINIER (Auguste), [2098], ✻, professeur à l'École nationale des chartes, rue Spontini, n° 16.

MONACO (*Bibliothèque du palais de*), [2254], représentée par M. G. Saige, ✻, conseiller d'État de la Principauté.

MONOD (Henri), [2132], C. ✻, conseiller d'État, directeur de l'Assistance et de l'hygiène publiques au ministère de l'Intérieur, membre de l'Académie de médecine, rue Rémusat, n° 29.

MONSTIERS-MÉRINVILLE (marquis DES), [1989], au château du Fraisse, par Mézières-sur-Issoir (Haute-Vienne).

MONTALIVET (comte Georges DE), [1805], rue Roquépine, n° 14.

MONTEBELLO (marquis DE), [1731], G. C. ✻, ancien ambassadeur, rue Copernic, n° 44.

MONTPELLIER (*Bibliothèque de l'Université de*), [2045], représentée par M. Fécamp, bibliothécaire.

MORANVILLÉ (Henri), [1047], archiviste-paléographe, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, boulevard Pereire, n° 112.

MORIS (Henri), [2268], ✻, archiviste du département des Alpes-Maritimes, à Nice (Alpes-Maritimes), boulevard Dubouchage, n° 20.

MORNAY (comte de Mornay-Soult, marquis DE), [1267], O. ✻, ancien lieutenant-colonel de cavalerie, rue Montaigne, n° 13.

MOULINS (*Bibliothèque de la ville de*), [1365], représentée par M. E. Maquet, bibliothécaire; correspondant, M. Place, libraire, à Moulins (Allier).

MOULINS (*Bibliothèque de l'ordre des avocats de*), [1504], représentée par M. Boyron, trésorier du barreau de Moulins; correspondant, M. Grégoire, libraire, à Moulins (Allier), rue François-Péron, n° 2.

MUNICH (*Bibliothèque royale de*), [2292], représentée par M. le D^r^ von Laubmann, directeur; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

MÜNSTER-EN-WESTPHALIE (*Bibliothèque Paulinienne, à*), [2302], représentée par M. le docteur Molitor, directeur; correspondant, M. Asher, libraire, à Berlin, Unter den Linden, n° 13.

Nadaillac (marquis de), [864], ✲, correspondant de l'Institut, ancien préfet, rue Duphot, n° 18.

Nadaillac (comte J. de), [2418], boulevard Malesherbes, n° 76.

Nancy (*Bibliothèque de la ville de*), [850], représentée par M. Favier, conservateur.

Nancy (*Bibliothèque de l'Université de*), [2062], représentée par M. le docteur Netter; correspondant, M. Berger-Levrault, libraire, rue des Beaux-Arts, n° 5.

Navenne (Ferdinand de), [2287], O. ✲, ministre plénipotentiaire faisant fonctions de conseiller de l'ambassade de France près le Saint-Siège, rue de l'Université, n° 171; correspondant, M. Dosseur, banquier, rue de Lille, n° 5.

Nervo (baron Robert de), [1736], ✲, rue de Marignan, n° 17.

Nettancourt-Vaubecourt (marquis de), [2403], avenue Montaigne, n° 17.

Neuflize (Mme la baronne de), [1152], place Malesherbes, n° 15.

Newhaven (*Yale University*, à), [2319], (États-Unis, Connecticut), représentée par M. Addison Van Name, bibliothécaire; correspondant, M. G.-E. Stechert, libraire, rue de Rennes, n° 76.

Nicolay (marquis de), [1889], rue Saint-Dominique, n° 35.

Nicolay (comte Antoine de), [2176], rue de Lille, n° 80.

Noailles (marquis de), [1506], G. O. ✲, ancien ambassadeur, rue de Saïgon, n° 2.

Noël (Octave), [1562], ✲, professeur à l'École des Hautes études commerciales, rue Galilée, n° 37.

Nolleval (Alfred), [1857], rue du Mont-Thabor, n° 8.

Nutt (David), [2326], libraire, à Londres, Long Acre, n° 57.

Odessa (*Bibliothèque de l'Université impériale de la Nouvelle-Russie*, à), [2301], représentée par M. Louis Bruun, bibliothécaire; correspondant, M. Schlachter, libraire, rue des Grands-Augustins, n° 20.

Omont (Henri), [1992], ✲, archiviste-paléographe, membre de l'Institut, du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, conservateur du département des Manuscrits à la Bibliothèque nationale, rue Raynouard, n° 17.

Orléans (*Bibliothèque de la ville d'*), [2100], représentée par M. Cuissard, bibliothécaire; correspondant, M. Thomas, libraire, place de la Sorbonne.

Orléans (Monsieur le duc d'), [2270]; correspondant, M. le comte de Chevilly, rue d'Artois, n° 9.

Oxford (*Bibliothèque de Lady Margaret Hall*, à), [2386], représentée par Miss Edith A. Pearson, bibliothécaire; correspondant, M. Terquem, libraire, rue Scribe, n° 19.

Pange (marquis de), [2010], O. ✻, rue François Ier, n° 32; correspondant, M. Champion, libraire, quai Voltaire, n° 9.

Pange (comte Maurice de), [1906], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 29, et à la Maison-Verte, par Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise); correspondant, M. Leclerc, libraire, rue Saint-Honoré, n° 219.

Panisse (marquis de), [2209], avenue Marceau, n° 24.

Pannier (Jacques), [2260], pasteur de l'Église réformée, aumônier de l'hôpital, à Hanoï (Tonkin).

Paris (*Bibliothèque de la Faculté de droit de*), [1883], représentée par M. Paul Viollet, ✻, membre de l'Institut, bibliothécaire-archiviste, rue Cujas, n° 5; correspondant, M. L. Larose, libraire, rue Soufflot, n° 22.

Paris (*Bibliothèque de la ville de*), [135], représentée par M. Le Vayer, bibliothécaire, hôtel Le Peletier de Saint-Fargeau, rue Sévigné; correspondant, M. Champion, libraire, quai Voltaire, n° 9.

Paris (*Bibliothèque de l'Université de*), [766], représentée par M. Chantepie du Dézert, ✻, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Parme (*Bibliothèque de la ville de*), [2299], représentée par M. Modona, bibliothécaire; correspondant, M. Gaulon, libraire, rue Madame, n° 39.

Pascaud (Edgard), [1755], à Bourges (Cher), rue Porte-Jaune, n° 5.

Passy (Edgard), [1536], ✻, ancien secrétaire d'ambassade, avenue de Messine, n° 27.

Passy (Louis), [1708], député, ancien sous-secrétaire d'État, membre de l'Institut et de la Société nationale des Antiquaires de France, secrétaire perpétuel de la Société nationale d'agriculture, rue de Courcelles, n° 75.

Pau (*Bibliothèque de la ville de*), [1592], représentée par M. Soulice, bibliothécaire.

Pélissier (Léon-G.), [2000], ancien membre de l'École française de Rome, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier, à Montpellier (Hérault), villa Leyris.

Pérard, [2314], ✻, ancien président de la Chambre des notaires de Paris, boulevard Malesherbes, n° 18.

Perret, [1093], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue François Ier, n° 6.

PHILIPPON (Georges), [2107], archiviste-paléographe, au château de Mazargues (Bouches-du-Rhône).

PICARD (Alphonse), [1766], libraire, rue Bonaparte, n° 82.

PICOT (Georges), [1435], ☼, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, membre du Comité des travaux historiques, rue Pigalle, n° 54.

PICOU (Gustave), [2230], juge au tribunal de commerce de la Seine, à Saint-Denis (Seine), rue de Paris, n° 123.

PILLET-WILL (comte F.), [1983], ☼, régent de la Banque de France, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 31.

POITIERS (*Bibliothèque de l'Université de*), [2094], représentée par M. Girardin, bibliothécaire; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

POURTALÈS (comte Hubert DE), [2406], place Vendôme, n° 17.

POUY (comte DE), [2327], capitaine instructeur à l'École de Saint-Cyr, rue d'Anjou, n° 9.

PRADEL-VERNEZOBRE (C.), [1355], membre de la Société française d'archéologie, à Puylaurens (Tarn).

PRAROND (Ernest), [1608], ☼, président d'honneur de la Société d'émulation d'Abbeville, à Abbeville (Somme), rue du Lillier.

PRÉVOST (Gustave-A.), [1955], ancien magistrat, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Rouen (Seine-Inférieure), rue Chasselièvre, n° 52.

PRINET (Max), [2242], archiviste-paléographe, auxiliaire de l'Institut, à Versailles (Seine-et-Oise), rue Maurepas, n° 18.

RAGUENET DE SAINT-ALBIN (Octave), [1804], archiviste-paléographe, au château de Soulaire, par Orléans (Loiret).

RAMBUTEAU (comte DE), [2043], O. ☼, ancien conseiller d'État, rue Barbet-de-Jouy, n° 32.

RASILLY (marquis DE), [1161], au château de Beaumont, par Saint-Pierre-le-Moutier (Nièvre).

RATTIER (Léon), [1274], au château de Jeand'heurs, par Saudrupt (Meuse).

RAYNAUD (Gaston), [1900], archiviste-paléographe, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, avenue de Villiers, n° 130.

RAYNAUD (Marc), [2363], attaché à la bibliothèque de l'Arsenal, avenue des Champs-Élysées, n° 120.

REIMS (*Bibliothèque de la ville de*), [2135], représentée par M. H. Jadart, bibliothécaire; correspondant, M. Michaud, libraire, à Reims (Marne).

Reiset (comte de), [655], C. ❊, ancien ministre plénipotentiaire, au château du Breuil, par Marcilly-sur-Eure (Eure-et-Loir).

Rennes (*Bibliothèque de l'Université de*), [1346], représentée par M. Dubuisson; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

Rennes (*Bibliothèque de la ville de*), [1956], représentée par M. Le Hir, bibliothécaire; correspondant, M. Tribouillet, au ministère de l'Instruction publique.

Renouard (Léopold), [2269], O. ❊, ancien sous-gouverneur de la Banque de France, avenue Bugeaud, n° 48.

Richou (Gabriel), [1864], archiviste-paléographe, conservateur de la bibliothèque de la Cour de cassation, au Palais-de-Justice, quai de l'Horloge.

Robin (Armand), [1646], rue Murillo, n° 8, et à Cognac (Charente), rue du Parc.

Rollin, [1896], ancien préfet des études au collège Rollin, à Levallois-Perret (Seine), rue Martinval, n° 3.

Romana di Storia patria (*Società*), [2362], à Rome, bibliothèque Vallicellane; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Rothschild (baron Alphonse de), [1214], C. ❊, membre de l'Institut, rue Saint-Florentin, n° 2.

Rothschild (baron Edmond de), [1183], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 41.

Rothschild (baron Gustave de), [1213], C. ❊, rue Laffitte, n° 23.

Rothschild (baron Henri de), [2222], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 33.

Rothschild (Mme la baronne James de), [1962], avenue de Friedland, n° 42.

Rott (Édouard), [1946], ❊, avenue du Trocadéro, n° 50.

Rouen (*Bibliothèque de la Cour d'appel de*), [1884], représentée par M. le conseiller Dufour, questeur de la Cour, à Rouen (Seine-Inférieure).

Rouen (*Bibliothèque de la ville de*), [2012], représentée par M. Loriquet, bibliothécaire; correspondant, M. Lestringant, libraire, à Rouen (Seine-Inférieure).

Roussioné, [1033], ❊, rue Bayard, n° 8.

Roux (Agricol), [2044], notaire, membre de l'Académie de Vaucluse, à Cavaillon (Vaucluse).

Roy (Jules), [1831], ❊, professeur à l'École nationale des chartes, directeur adjoint à l'École des hautes études, rue Hautefeuille, n° 19.

Roy (Maurice), [2008], conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue de Bellechasse, n° 31.

Ruble (Mme la baronne de), [2337], rue Cambon, n° 43.

Sabatier (Maurice), [1812], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue de Grenelle, n° 42.

Sabatier d'Espeyran (Frédéric), [2420], rond-point des Champs-Élysées, n° 9.

Saint-Denis (*Bibliothèque de la ville de*), [2357], représentée par M. le Bibliothécaire; correspondant, M. Lechevalier, libraire, rue de Savoie, n° 16.

Sainte-Geneviève (*Bibliothèque*), à Paris, [2175], représentée par M. Ruelle, ✻, administrateur; correspondant, M. Pedone-Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Saintes (*Bibliothèque de la ville de*), [2408], représentée par M. le Bibliothécaire; correspondant, MM. Picard et fils, libraires, à Paris, rue Bonaparte, n° 82.

Saint-Jorre, [2370], libraire, rue Richelieu, n° 91.

Saint-Maur-sur-Loire (*Bibliothèque des RR. PP. Bénédictins de l'abbaye de*), [2303]; représentée par dom Albert Noël, bibliothécaire, à Baronville, par Beauraing (Belgique, province de Namur).

Saint-Nazaire (*Bibliothèque de la ville de*), [2185], représentée par M. É. Port, bibliothécaire; correspondant, M. Lechevalier, libraire, rue de Savoie, n° 16.

Sancy de Rolland (baron Leloup de), [1373], ✻, ancien auditeur au Conseil d'État, avenue de Messine, n° 6.

Sarcus (Mme la comtesse Félix de), [1137], à Bussy-Rabutin, par les Laumes (Côte-d'Or).

Schickler (baron Fernand de), [1236], place Vendôme, n° 17.

Schonen (baron E. de), [2385], à Versailles (Seine-et-Oise), rue Saint-Louis, n° 14.

Ségur (marquis de), [2350], avenue d'Iéna, n° 45.

Ségur (comte Louis de), [2247], rue La Boëtie, n° 44.

Seillière (baron Léon), [2366], avenue de l'Alma, n° 41.

Semichon, [1964], O. ✻, inspecteur général des finances, rue Cassette, n° 27.

Sénat (*Bibliothèque du*), [956], représentée par M. Favre, O. ✻, bibliothécaire; correspondant, M. Pedone-Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Servois (Gustave), [1136], O. ✻, archiviste-paléographe, directeur honoraire des Archives, membre du Comité des travaux historiques, boulevard Malesherbes, n° 101.

Seyssel (comte Marc de), [2148], rue d'Aguesseau, n° 13, et au château de Mussin, près Belley (Ain).

Signet Library, [2171], à Édimbourg (Écosse); correspondants, MM. Dulau et Cie, libraires, à Londres, Soho Square, n° 37.

Sœhnée (Frédéric), [2329], ancien membre de l'École française de Rome, archiviste aux Archives nationales, rue de Verneuil, n° 40.

Solesmes (*Bibliothèque des RR. PP. Bénédictins de l'abbaye de*), [1661], représentée par dom Cagin, bibliothécaire, à Appuldurcombe-House, Wroxall (île de Wight); correspondant, M. A. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Sommier (Alfred), [1737], ✱, rue de Ponthieu, n° 57.

Statham (le Révérend S.-P.-H.), [2387], ancien lieutenant-colonel au corps des chapelains de l'armée anglaise, à Bodmin (Angleterre, Cornwall); correspondant, M. D. Nutt, libraire, à Londres.

Stein (Henri), [2084], archiviste aux Archives nationales, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue Gay-Lussac, n° 38.

Strasbourg (*Bibliothèque de l'Université de*), [2300], représentée par M. Barack, directeur; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

Stuttgart (*Bibliothèque royale de*), [1610], représentée par M. Winterlin, bibliothécaire en chef; correspondant, M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, n° 12.

Swarte (Victor de), [2396], trésorier-payeur général, à Lille (Nord).

Talhouët-Roy (marquis de), [2023], avenue Bosquet, n° 2, et au château du Lude (Sarthe).

Tardif (E.-J.), [2114], archiviste-paléographe, avocat à la Cour d'appel de Paris, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue du Cherche-Midi, n° 28.

Terrat (B.), [2173], archiviste-paléographe, ancien agrégé des facultés de droit, professeur à l'Institut catholique de Paris, rue Saint-Romain, n° 18.

Terrebasse (Humbert de), [1948], ✱, au château de Terrebasse, par Roussillon (Isère).

Teulet (Raymond), [1933], archiviste du département des Landes, bibliothécaire de la ville de Mont-de-Marsan, archiviste honoraire aux Archives nationales, à Mont-de-Marsan (Landes).

Thiers (*Bibliothèque de la Fondation*), [2324], rond-point Bugeaud, n° 5.

Thureau-Dangin (P.), [2253], ✱, membre de l'Académie française, rue Garancière, n° 11.

Tierny (Paul), [2144], ancien archiviste du Gers, au château de Sautricourt, par Saint-Pol (Pas-de-Calais).

Tissot, [1775], à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), place Louis XV, n° 1.

Tocqueville (comte de), [2251], rue Chanaleilles, n° 4.

Toronto (*Bibliothèque de l'Université de*), [2257] (Canada), représentée par M. Hornby Langton, bibliothécaire; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Toulouse (*Bibliothèque de la ville de*), [2082], représentée par M. Massip, bibliothécaire; correspondant, M. Gimet-Pisseau, libraire, à Toulouse (Haute-Garonne), rue Gambetta, n° 66.

Toulouse (*Bibliothèque de l'Université de*), [2037], représentée par M. Crouzel, bibliothécaire; correspondant, M. Privat, libraire, à Toulouse (Haute-Garonne), rue des Arts, n° 14.

Tournouër (Henri), [2115], archiviste-paléographe, ancien attaché aux archives du ministère des Affaires étrangères, boulevard Raspail, n° 5.

Travers (Émile), [2152], archiviste-paléographe, ancien conseiller de préfecture, à Caen (Calvados), rue des Chanoines, n° 18 ; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Troyes (*Bibliothèque de la ville de*), [1754], représentée par M. Det, bibliothécaire; correspondant, M. Brévot-Leblanc, libraire, à Troyes (Aube).

Turin (*Bibliothèque nationale*, à), [2347], représentée par M. F. Carta, bibliothécaire en chef; correspondants, MM. Bocca frères, libraires, à Turin.

Union artistique (*Bibliothèque du Cercle de l'*), [2369], représentée par M. Paléologue, rue Boissy-d'Anglas, n° 5.

Upsal (*Bibliothèque de l'Université d'*), [2294], représentée par M. Claes Annerstedt, bibliothécaire en chef.

Urseau (l'abbé), [2354], chanoine de la cathédrale, à Angers (Maine-et-Loire), parvis Saint-Maurice.

Ussel (comte d'), [2145], O. ✻, inspecteur général des ponts et chaussées, rue Bayard, n° 4.

Utrecht (*Bibliothèque de l'Université d'*), [2328], représentée par M. Van Someren, bibliothécaire.

Vaesen, [1853], archiviste-paléographe, rue Git-le-Cœur, n° 6.

Vaissière (Pierre de), [2330], docteur ès lettres, archiviste aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

Vallentin (Ludovic-Édouard), [811], juge au tribunal civil de Montélimar (Drôme).

Valois (Noël), [2006], membre de l'Institut et de la Société nationale des Antiquaires de France, docteur ès lettres, archiviste honoraire aux Archives nationales, rue de l'Abbaye, n° 13.

Valuy, [1843], O. ✻, général commandant la 1re brigade de cavalerie d'Algérie, à Médéah (Algérie).

Vandal (comte Albert), [1691], ✻, membre de l'Académie française, rue Marbeuf, n° 2.

VANDEWALLE, [1663], avoué près le tribunal de la Seine, boulevard Malesherbes, n° 52.

VATICAN (*Bibliothèque Apostolique du Palais du*), [2297], à Rome, représentée par le R. P. Ehrle, préfet; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

VERSAILLES (*Bibliothèque de la ville de*), [2127], représentée par M. A. Taphanel, bibliothécaire; correspondant, M. Givron, libraire, rue de la Paroisse, n° 65.

VIARD (Jules), [2188], archiviste aux Archives nationales, à Saint-Mandé (Seine), rue Cart, n° 2.

VIENNET (Maurice), [2232], avocat, à Narbonne (Aude), rue de Belfort, n° 12.

VIGIÉ, [2359], doyen de la Faculté de droit, à Montpellier (Hérault), rue Achille-Bégé, n° 3.

VIGNAT, [1811], à Orléans (Loiret), cloître Saint-Aignan, n° 7.

VIOLLET (Paul), [1952], ✻, membre de l'Institut, professeur à l'École nationale des chartes, bibliothécaire-archiviste de la Faculté de droit de Paris, rue Cujas, n° 5.

VIRE (*Bibliothèque de la ville de*), [2296], représentée par M. Butet-Hamel, bibliothécaire.

VOGÜÉ (marquis DE), [1916], C. ✻, membre de l'Académie française, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et de la Société nationale des Antiquaires de France, ancien ambassadeur, président de la Société nationale des Agriculteurs de France, rue Fabert, n° 2.

WALCKENAER (baron), [985], ✻, ancien chef du cabinet du ministre de l'Intérieur, rue de Miroménil, n° 86.

WERLÉ (comte Alfred), [1619], à Reims (Marne), boulevard du Temple, n° 15.

ZURICH (*Bibliothèque de la ville de*), [1830], représentée par M. le Dr Hermann Escher, conservateur; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

BIBLIOTHÈQUES ASSOCIÉES.

Bibliothèque Méjanes, à Aix, [M. Aude, n° 687].
— de l'Université d'Aix, [M. Capdenat, n° 2083].
— de l'État de New-York, à Albany, [n° 2373].
— de l'Université d'Alger, [M. Paoli, n° 2081].
— de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens, [n° 2336].
— de l'Université d'Amsterdam, [M. Burger, junior, n° 2351].
— de la ville d'Angers, [M. Joubin, n° 2117].
— de l'École des hautes études de Saint-Aubin, à Angers, [Mgr Pasquier, n° 2189].
— de la ville d'Avignon, [M. Labande, n° 645].
— de l'Université de Bale, [M. le Dr Ch. Bernoulli, n° 2282].
— de la ville de Bayonne, [M. L. Hiriart, n° 1407].
— de la ville de Beauvais, [M. Habert, n° 2052].
— de l'Université de Berkeley, [M. J.-C. Rowell, n° 2415].
— du Reichstag, à Berlin, [M. le Dr J. Müller, n° 2341].
— royale de Berlin, [M. A. Wilmanns, n° 2340].
— de l'Université de Berlin, [M. le Dr W. Erman, n° 2283].
— de la ville de Berne, [M. Bloesch, n° 2353].
— de la ville de Besançon, [n° 1371].
— de l'Université de Besançon, [M. Prieur, n° 2055].
— de la ville de Blois, [M. Dufay, n° 2288].
— de l'Université de Bordeaux, [M. Bouvy, n° 2118].
— de la ville de Boston, [M. H. Putnam, n° 2235].
— de la Cour d'appel de Bourges, [n° 1483].
— de la ville de Bourges, [M. Micou, n° 2371].
— royale de Belgique, à Bruxelles, [M. Éd. Fétis, n° 2346].
— de la Société des Bollandistes, à Bruxelles, [n° 2356].
— de la ville de Caen, [M. Lavalley, n° 1015].
— de l'Université de Caen, [n° 2078].
— de la ville de Cahors, [M. Cangardel, n° 2289].
— de l'Université de Cambridge, [M. J. Winsor, n° 2169].
— de Cassel, [M. le Dr Heldmann, n° 2322].
— du Musée Condé, à Chantilly, [M. Macon, n° 2332].
— de la ville de Chartres, [MM. les Conservateurs, n° 1516].
— de la ville de Chateaudun, [M. Germond, n° 1855].
— de la ville de Chateau-Gontier, [M. Guillemain, n° 2180].
— de la ville de Chateauroux, [M. Lelong, n° 2224].
— Newberry, à Chicago, [M. J. Vance Cheney, n° 2238].
— de l'Université de Clermont-Ferrand, [M. A. Maire, n° 1937].

Bibliothèque du château de Compiègne, [n° 595].
— royale de Copenhague, [M. H.-O. Lange, n° 2291].
— grand-ducale de Darmstadt, [M. G. Nick, n° 2241].
— de la ville de Dieppe, [M. A. Milet, n° 1054].
— de la ville de Dijon, [M. Guignard, n° 1279].
— de l'Université de Dijon, [M. Dubuisson, n° 2080].
— Signet, à Édimbourg, [n° 2171].
— de la ville d'Épernay, [M. Brion, n° 1474].
— de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, à Évreux, [M. L. Petit, n° 1770].
— du château de Fontainebleau, [n° 596].
— de la ville de Francfort-sur-le-Mein, [M. le Dr Ebrard, n° 2311].
— de l'Université de Fribourg-en-Brisgau, [M. J. Steup, n° 2352].
— de la ville de Genève, [M. Aubert, n° 1821].
— de l'Université de Göttingen, [M. K. Dziatzko, n° 2342].
— de la ville de Grenoble, [M. Maignien, n° 948].
— de l'Université de Grenoble, [M. Callamand, n° 1976].
— de l'Université de Halle-sur-la-Saale, [M. le Dr Perlbach, n° 2293].
— de la ville de Hambourg, [M. Isler, n° 873].
— de la ville du Havre, [M. Millot, n° 1193].
— de l'Université de Helsingfors, [M. W. Bolin, n° 2349].
— de la Cornell University, à Ithaca, [n° 2379].
— de S. A. R. Mgr le comte de Flandre, à Ixelles-Bruxelles, [M. Schweithal, n° 2236].
— de l'Université de Kiel, [M. E. Steffenhagen, n° 2391].
— de l'Université de Königsberg, [M. P. Schwenke, n° 2343].
— royale de La Haye, [M. le Dr Byvanck, n° 2313].
— de la ville de Laval, [M. Gautier, n° 1852].
— de l'Université de Leipzig, [M. le Dr von Gebhardt, n° 2295].
— de l'Université de Liège, [M. Delmer, n° 2348].
— de l'abbaye de Ligugé, [dom Chamard, n° 2280].
— des Facultés catholiques de Lille, [M. l'abbé Leuridan, n° 1854].
— de l'Université de Lille, [M. S. Solon, n° 2079].
— de la ville de Limoges, [M. Leymarie, n° 1908].
— de l'Athenæum Club, à Londres, [n° 2168].
— d'Inner Temple, à Londres, [n° 2170].
— de Londres, à Londres, [M. H. Wright, n° 2271].
— de l'Université de Louvain, [M. Michiels, n° 812].
— de la ville de Lyon, [M. Desvernay, n° 2211].
— des Facultés catholiques de Lyon, [M. le Doyen, n° 1851].
— de l'Université de Lyon, [M. Dreyfus, n° 1998].
— Chetham, à Manchester, [n° 2110].

Bibliothèque de la ville du Mans, [M. Guérin, n° 1696].
— de la ville de Mantes, [M. le Maire, n° 1295].
— de la ville de Marseille, [M. Barré, n° 1684].
— du palais de Monaco, [M. Saige, n° 2254].
— de l'Université de Montpellier, [M. Fécamp, n° 2045].
— de la ville de Moulins, [n° 1365].
— de l'ordre des Avocats de Moulins, [M. Boyron, n° 1504].
— royale de Munich, [M. le Dr von Laubmann, n° 2292].
— Paulinienne, à Münster-en-Westphalie, [M. le Dr Molitor, n° 2302].
— de la ville de Nancy, [M. Favier, n° 850].
— de l'Université de Nancy, [M. le Dr Netter, n° 2062].
— de Yale-University, à Newhaven, [M. A. Van Name, n° 2319].
— de l'Université impériale de la Nouvelle-Russie, à Odessa, [M. L. Bruun, n° 2301].
— de la ville d'Orléans, [M. Cuissard, n° 2100].
— de Brazenoze College, à Oxford, [n° 2136].
— de Lady Margaret Hall, à Oxford, [Miss E. A. Pearson, n° 2386].
— de la ville de Paris, [M. Le Vayer, n° 135].
— des Archives nationales, à Paris, [M. le Directeur des Archives, n° 1147].
— de l'ordre des Avocats de Paris, [M. Boucher, n° 720].
— du Cercle artistique et littéraire, à Paris, [n° 2381].
— du Cercle de l'Union artistique, à Paris, [M. Paléologue, n° 2369].
— de la Chambre des députés, à Paris, [M. Chervet, n° 1660].
— du Conseil d'État, à Paris, [M. Gustave Vattier, n° 934].
— de l'École des Carmes, à Paris, [M. l'abbé Guibert, n° 2207].
— de l'École des hautes études, à Paris, [n° 2126].
— de l'École nationale des chartes, à Paris, [M. le Directeur, n° 1703].
— de l'École normale supérieure, à Paris, [M. le Directeur, n° 1617].
— de la Faculté de droit de Paris, [M. Viollet, n° 1883].
— de la Fondation Thiers, à Paris, [n° 2324].
— de l'Institut de France, à Paris, [M. Rebelliau, n° 2394].
— Mazarine, à Paris, [M. Franklin, n° 33].
— du Ministère des Finances, à Paris, [n° 2202].
— du Ministère de la Guerre, à Paris, [M. Lemoine, n° 2361].
— du Ministère de la Marine, à Paris, [n° 1102].
— Nationale, à Paris, [M. l'Administrateur général].
— des RR. PP. Bénédictins du prieuré de Paris, [n° 2318].

Bibliothèque des Études, revue dirigée par les RR. PP. Jésuites de Paris, [n° 2317].
— de Sainte-Geneviève, à Paris, [M. Ruelle, n° 2175].
— du Sénat, à Paris, [M. Favre, n° 956].
— de l'Université de Paris, [M. de Chantepie du Dézert, n° 767].
— royale de Parme, [M. Modona, n° 2299].
— du château de Pau, [n° 597].
— de la ville de Pau, [M. Soulice, n° 1592].
— de l'Université de Poitiers, [M. Girardin, n° 2094].
— de la ville de Reims, [M. H. Jadart, n° 2135].
— de la ville de Rennes, [M. Le Hir, n° 1956].
— de l'Université de Rennes, [M. Dubuisson, n° 1346].
— de l'École française de Rome, [M. le Directeur, n° 2298].
— de la Societa Romana di storia patria, à Rome, [n° 2362].
— du palais du Vatican, à Rome, [le R. P. Ehrle, n° 2297].
— de la ville de Rouen, [M. Loriquet, n° 2012].
— de la Cour d'appel de Rouen, [M. Pellecat, n° 1884].
— de la ville de Saint-Denis, [n° 2357].
— de l'abbaye de Saint-Maur-sur-Loire, [dom Albert Noël, n° 2303].
— de la ville de Saint-Nazaire, [M. É. Port, n° 2185].
— de la ville de Saintes, [n° 2408].
— de l'abbaye de Solesmes, [dom Cagin, n° 1661].
— de l'Université de Strasbourg, [M. Barack, n° 2300].
— royale de Stuttgart, [M. Wintterlin, n° 1610].
— de l'Université de Toronto, [M. H. H. Langton, n° 2257].
— de la ville de Toulouse, [M. Massip, n° 2082].
— des Archives de la Haute-Garonne, à Toulouse, [M. Pasquier, n° 2069].
— de la Société archéologique du Midi de la France, à Toulouse, [n° 2158].
— de l'Université de Toulouse, [M. Crouzel, n° 2037].
— de la ville de Troyes, [M. Det, n° 1754].
— nationale, à Turin, [M. F. Carta, n° 2347].
— de l'Université d'Upsal, [M. Claes Annerstedt, n° 2294].
— de l'Université d'Utrecht, [M. Van Someren, n° 2328].
— du château de Versailles, [n° 598].
— de la ville de Versailles, [M. A. Taphanel, n° 2127].
— de la ville de Vire, [M. Butet-Hamel, n° 2296].
— de la ville de Zurich, [M. le Dr H. Escher, n° 1830].

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

EN FRANCE.

Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen.
Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon.
Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Macon.
Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras.
Association philotechnique, à Paris.
Commission des Antiquités et des Arts du département de Seine-et-Oise, à Versailles.
Société académique de l'Aube, à Troyes.
Société académique de Brest.
Société académique de Nantes.
Société académique des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Saint-Quentin.
Société archéologique de Rambouillet.
Société archéologique d'Eure-et-Loir, à Chartres.
Société archéologique du Midi de la France, à Toulouse.
Société archéologique et historique de l'Orléanais, à Orléans.
Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers.
Société Belfortaine d'émulation.
Société bibliographique, à Paris.
Société d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Nord, à Douai.
Société de l'Histoire du Protestantisme français, à Paris.
Société d'émulation de la Haute-Saône, à Vesoul.
Société d'émulation de la Vendée, à la Roche-sur-Yon.
Société d'émulation de Roubaix.
Société d'émulation et des Beaux-Arts du Bourbonnais, à Moulins.
Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.
Société des Antiquaires de Normandie, à Caen.
Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.
Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.
Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, à Auxerre.
Société d'études des Hautes-Alpes, à Gap.
Société d'histoire et d'archéologie, à Chalon-sur-Saône.
Société historique de Compiègne.
Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure, à Évreux.
Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers.
Société nationale des Antiquaires de France, à Paris.

EN PAYS ÉTRANGERS.

Académie royale de Belgique, à Bruxelles.
Comité de publication des Analectes pour servir a l'histoire ecclésiastique de la Belgique, à Louvain.
Institut archéologique liégeois.
Institut Smithsonien, à Washington.
Musée national suisse, à Zurich.
Royal historical Society, à Londres.
Société d'Archéologie de Bruxelles.
Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège.
Société d'Histoire de la Suisse Romande, à Lausanne.
Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève.
Société historique du Massachusetts, à Boston.
Société historique et archéologique de Bale.
Société historique et archéologique de Tournai.
Société philosophique américaine, à Philadelphie.
University College, à Liverpool.

LISTE

DES

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

avec l'indication des années où cessent leurs fonctions.

1904.

MM. Aubry-Vitet.
Berger (É.).
Boislisle (A. de).
Courcel (de).
Courcy (de).
Lair (J.).
Lelong (E.).
Mandrot (de).
Nervo (de).
Vandal.

1905.

MM. . . . .
Delaborde (F.).
Delisle (L.).
Durrieu.
Guilhiermoz.
Hanotaux.
Lefèvre-Pontalis (G.).
Nadaillac (de).
Schickler (de).
Viollet.

1906.

MM. Baguenault de Puchesse.
Beaucaire (Horric de).
Himly.
Kermaingant (de).
La Trémoïlle (de).
Lecestre.
Luçay (de).
Omont.
Picot (G.).
Valois.

1907.

MM. Barante (de).
Barthélemy (A. de).
Delaville Le Roulx.
Grouchy (de).
Laborde (J. de).
Longnon.
Meyer (P.).
Raynaud (G.).
Servois.
Vogüé (de).

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ NOMMÉ EN 1903.

Président. . . . . . . MM.	de Kermaingant.
Vice-Présidents. . . .	H. Omont et Durrieu.
Secrétaire	A. de Boislisle.
Secrétaire adjoint . .	Noël Valois.
Trésorier-Archiviste. *Bibliothécaire*.	L. Lecestre.
Censeurs	Bruel et H. Moranvillé.

COMITÉ DE PUBLICATION.

MM.

De Barthélemy.
Delisle.
Himly.
Longnon.
Picot.
De Schickler.

COMITÉ DES FONDS.

MM.

Durrieu.
De Luçay.
Lair.
Servois.

JOURS DES SÉANCES

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1903.

5 Janvier.
2 Février.
1er Mars.
12 Avril.
3 Mai.
7 Juin.
5 Juillet.
8 Novembre.
6 Décembre.

Le Conseil d'administration de la Société se réunit à l'École des chartes (rue de la Sorbonne, n° 19), à quatre heures un quart, le premier mardi de chaque mois (août, septembre et octobre exceptés, et sauf le cas où le premier mardi est jour de fête). Tous les membres de la Société ont le droit d'assister aux séances.

La séance du **3 mai** sera celle de l'Assemblée générale de la Société. Elle se tiendra dans la salle du cours d'Archéologie, à la Bibliothèque nationale.

ORDRE DE PUBLICATION

DES OUVRAGES ÉDITÉS PAR LA SOCIÉTÉ

DEPUIS L'ANNÉE 1881.

(*Voir, pour l'ordre de publication des* 201 *volumes édités par la Société depuis sa fondation jusqu'en l'année* 1880, *les Annuaires-Bulletins de* 1863 *à* 1880.)

1881.

202. Les Établissements de saint Louis, t. I . . . . 31 déc. 1880.
203. Les Établissements de saint Louis, t. II. . . . . . . 1er juill. 1881.
204. Chronique de Le Fèvre de Saint-Remy, t. II. . . . 1er nov. 1881.
205. Chronique normande du XIVe siècle . . . . 31 janv. 1882.
206. Annuaire-Bulletin, t. XVIII. Année 1881.

1882.

207. Œuvres de Brantôme, t. XI . . . . 1er févr. 1882.
208. Mémoires de Nicolas Goulas, t. III. . . . . 30 avril 1882.
209. Relation d'Éz. Spanheim . . . . 30 oct. 1882.
210. Œuvres de Rigord et de G. le Breton, t. I. . . . 15 déc. 1882.
211. Annuaire-Bulletin, t. XIX. Année 1882.

1883.

212. Extr. des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. IV 15 mars 1883.
213. Mémoires d'Olivier de la Marche, t. I . . . . 3 juill. 1883.
214. Les Établissements de saint Louis, t. III . . . . . . 15 oct. 1883.
215. Lettres de Louis XI, t. I . . . . 7 nov. 1883.
216. Annuaire-Bulletin, t. XX. Année 1883.

1884.

217. Notices et documents (Cinquantième anniversaire). mai 1884.
218. Mémoires du maréchal de Villars, t. I . . . . 15 juin 1884.
219. Mémoires d'Olivier de la Marche, t. II . . . . 7 août 1884.
220. Mémoires d'Olivier de la Marche, t. III. . . . . . . 7 mars 1885.
221. Annuaire-Bulletin, t. XXI. Année 1884.

1885.

222. Journal de Nicolas de Baye, t. I . . . . 1er juin 1885.
223. Lettres de Louis XI, t. II. . . . . 1er août 1885.
224. Œuvres de Rigord et de G. le Breton, t. II. . . . 25 déc. 1885.
225. Extr. des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. V. 25 mars 1886.
226. Annuaire-Bulletin, t. XXII. Année 1885.

1886.

227. Les Établissements de saint Louis, t. IV. . . . . . 30 mars 1886.
228. La Règle du Temple . . . . 15 avril 1886.
229. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. I . . . . 15 nov. 1886.
230. Table générale de l'Annuaire-Bulletin, années 1863-1884.
231. Annuaire-Bulletin, t. XXIII. Année 1886.

1887.

232. Mémoires du maréchal de Villars, t. II. . . . . . . 15 nov. 1886.
233. Le Jouvencel, par Jean de Bueil, t. I. . . . . 28 déc. 1886.
234. Lettres de Louis XI, t. III. . . . . 25 juill. 1887.
235. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. II . . . . 15 oct. 1887.
236. Annuaire-Bulletin, t. XXIV. Année 1887.

1888.

237. Chroniques de J. Froissart, t. VIII, 1re partie . . . 20 janv. 1888.
238. Chroniques de J. Froissart, t. VIII, 2e partie. . . . 20 janv. 1888.
239. Journal de Nicolas de Baye, t. II . . . . 20 avril 1888.
240. Mémoires d'Olivier de la Marche, t. IV . . . . 1er déc. 1888.
241. Annuaire-Bulletin, t. XXV. Année 1888.

1889.

242. Le Jouvencel, par Jean de Bueil, t. II . . . . 6 avril 1889.
243. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. III. . . . 15 juin 1889.
244. Mémoires du maréchal de Villars, t. III . . . . . . 20 juin 1889.
245. Chroniques de Louis XII, par Jean d'Auton, t. I . 20 oct. 1889.
246. Annuaire-Bulletin, t. XXVI. Année 1889.

1890.

247. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. IV. . . . 30 mai 1890.
248. Lettres de Louis XI, t. IV . . . . 30 juill. 1890.
249. Chronique d'A. de Richemont . . . . 30 nov. 1890.
250. Chroniques de Louis XII, par Jean d'Auton, t. II. 20 févr. 1891.
251. Annuaire-Bulletin, t. XXVII. Année 1890.

1891.

252. Chronographia regum Francorum, t. I. . . . . 20 août 1891.
253. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. V. . . . 15 sept. 1891.

254. Mémoires du maréchal de Villars, t. IV . . . . . . 30 déc. 1891.
255. L'Histoire de Guillaume le Maréchal, t. I. . . . . 20 mars 1892.
256. Annuaire-Bulletin, t. XXVIII. Année 1891.

1892.

257. Mémoires de Du Plessis-Besançon . . . . 20 mai 1892.
258. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. VI . . . 25 août 1892.
259. Extr. des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. VI. 30 nov. 1892.
260. Mémoires du maréchal de Villars, t. V. . . . . . . 25 mars 1893.
261. Annuaire-Bulletin, t. XXIX. Année 1892.

1893.

262. Chronographia regum Francorum, t. II . . . . 15 avril 1893.
263. Histoire de Gaston IV, comte de Foix, t. I. . . . . 30 avril 1893.
264. Chroniques de Louis XII, par Jean d'Auton, t. III. 25 oct. 1893.
265. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. VII. . . 15 nov. 1893.
266. Annuaire-Bulletin, t. XXX. Année 1893.

1894.

267. Mémoires de Gourville, t. I . . . . 15 mars 1894.
268. L'Histoire de Guillaume le Maréchal, t. II . . . . 10 juill. 1894.
269. Chroniques de J. Froissart, t. IX. . . . . 1er août 1894.
270. Journal de Jean de Roye, t. I . . . . 25 nov. 1894.
271. Annuaire-Bulletin, t. XXXI. Année 1894.

1895.

272. Mémoires de Gourville, t. II. . . . . 24 déc. 1894.
273. Chroniques de Louis XII, par Jean d'Auton, t. IV. 10 avril 1895.
274. Lettres de Louis XI, t. V . . . . 20 juill. 1895.
275. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. VIII . . 25 oct. 1895.
276. Annuaire-Bulletin, t. XXXII. Année 1895.

1896.

277. Histoire de Gaston IV, comte de Foix, t. II . . . . 5 déc. 1895.
278. Chronique de Richard Lescot . . . . 25 mars 1896.
279. Journal de Jean de Roye, t. II . . . . 20 juin 1896.
280. Brantôme, sa vie et ses écrits . . . . 5 juillet 1896.
281. Annuaire-Bulletin, t. XXXIII. Année 1896.

1897.

282. Chroniques de J. Froissart, t. X . . . . 1er août 1896.
283. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. IX . . . 15 mars 1897.
284. Chronographia regum Francorum, t. III. . . . . . . 20 nov. 1897.
285. Journal de Jean Barrillon, t. I. . . . . 15 déc. 1897.
286. Annuaire-Bulletin, t. XXXIV. Année 1897.

1898.

287.	Lettres de Louis XI, t. VI	20 janv. 1898.
288.	Lettres de Charles VIII, t. I	20 mars 1898.
289.	Mémoires du chevalier de Quincy, t. I	20 nov. 1898.
290.	Chronique d'Antonio Morosini, t. I	30 nov. 1898.
291.	Annuaire-Bulletin, t. XXXV. Année 1898.	

1899.

292.	Chronique d'Antonio Morosini, t. II	20 mai 1899.
293.	Mémoires du chevalier de Quincy, t. II	5 juillet 1899.
294.	Chroniques de J. Froissart, t. XI	15 oct. 1899.
295.	Journal de Jean Barrillon, t. II	5 déc. 1899.
296.	Annuaire-Bulletin, t. XXXVI. Année 1899.	

1900.

297.	Lettres de Louis XI, t. VII	30 avril 1900.
298.	Lettres de Charles VIII, t. II	20 juill. 1900.
299.	Doc. pour servir a l'hist. de l'Inquisition, 1re part.	20 août 1900.
300.	Doc. pour servir a l'hist. de l'Inquisition, 2e part.	20 août 1900.
301.	Annuaire-Bulletin, t. XXXVII. Année 1900.	

1901.

302.	Mémoires du vicomte de Turenne	20 janv. 1901.
303.	Chronique d'Antonio Morosini, t. III	15 avril 1901.
304.	L'Histoire de Guillaume le Maréchal, t. III	23 oct. 1901.
305.	Mémoires du chevalier de Quincy, t. III	15 nov. 1901.
306.	Annuaire-Bulletin, t. XXXVIII. Année 1901.	

1902.

307.	Chronique de Perceval de Cagny	15 janv. 1902.
308.	Chronique d'Antonio Morosini, t. IV	15 janv. 1902.
309.	Journal de Jean Vallier, t. I	30 janv. 1902.
310.	Lettres de Charles VIII, t. III	30 août 1902.
311.	Annuaire-Bulletin, t. XXXIX. Année 1902.	

1903.

312.	Lettres de Louis XI, t. VIII	8 août 1902.
313.	Lettres de Charles VIII, t. IV	15 mai 1903.
314.	Mémoires de Saint-Hilaire, t. I	5 nov. 1903.
315.	Journal de Clément de Fauquembergue, t. I	10 nov. 1903.
316.	Annuaire-Bulletin, t. XL. Année 1903.	

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 5 JANVIER 1904,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE KERMAINGANT, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 2 février suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le Président souhaite la bienvenue à M. Hanotaux, nommé membre du Conseil dans la dernière Assemblée générale.

M. le Président proclame membre de la Société, après avoir soumis cette admission à l'approbation du Conseil :

2416. M. du Cluzeau d'Echérac, élève à l'École des chartes, rue de la Planche, nº 7; présenté par MM. Jules Lair et de Boislisle.

Publications adressées à la Société.

Publications périodiques. — *Bulletin de l'Association philotechnique*, novembre 1903. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* novembre-décembre 1903.

Sociétés savantes. — *Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie,* année 1903, 3e fascicule. — *Bulletin de la Société belfortaine d'émulation,* 1903. — *Bulletin bimestriel de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, Mémoires,* t. XIII, novembre 1903. — *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde,* t. III, 1er fascicule.

Correspondance.

MM. Omont et Aubry-Vitet s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

M. Eugène Le Brun, reçu dans la précédente séance, adresse ses remerciements au Conseil.

M. d'Echérac sollicite son admission au nombre des membres de la Société.

L'Administration de la *Revue des Questions historiques* envoie le prospectus de cette Revue, fondée par feu M. le marquis de Beaucourt, et actuellement dirigée par M. Paul Allard.

La Société nationale des Antiquaires de France annonce pour le lundi 11 avril 1904 la célébration du centenaire de sa fondation, sous le nom d'Académie celtique, en 1804.

Travaux de la Société.

Etat des impressions :

Annuaire-Bulletin. Année 1903. Feuilles 9 et 10 tirées.

Mémoires de Villars. T. VI. Feuille 9 tirée; feuilles 10 et 11 en pages.

Chronique de Jean le Bel. T. I. Feuilles 6 à 8 tirées; feuilles 9 à 12 en placards.

M. Jules Lair donne lecture du rapport adressé par lui au président du Comité de publication, dont le texte suit :

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser un premier Rapport sur la publication des *Mémoires du cardinal de Richelieu,* confiée à la Société de l'Histoire de France par l'Académie française et l'Institut.

I.

Après une étude approfondie, il a été décidé par le Comité que vous présidez :

1° Que la nouvelle édition serait établie d'après les manuscrits,

en tenant compte de toutes les variantes importantes et de toutes les indications utiles qui peuvent s'y trouver;

2° Que toute discussion des actes du cardinal ou de sa politique serait exclue des notes accompagnant le texte;

3° Qu'il serait fait une recherche aussi exacte que possible de tous les documents, pièces diplomatiques, mémoires commandés par le cardinal ou rédigés par des contemporains, journaux tels que le *Mercure françois* et celui de Siri, pamphlets, feuilles volantes, etc., ayant pu servir à la rédaction de ces *Mémoires* ou donnant un moyen de contrôle;

4° Que le texte serait accompagné de notes biographiques, succinctes quand il s'agirait de personnages historiques, plus développées quand elles concerneraient des hommes moins connus et quand on pourrait rédiger ces notes à l'aide de documents inédits;

5° Qu'en ce qui concerne l'orthographe, étant donné que tous les manuscrits des *Mémoires* ne sont que l'œuvre de secrétaires ou de copistes, écrivant chacun suivant son âge, son habitude ou sa fantaisie, on ne servirait aucun intérêt philologique en reproduisant des formes diverses; qu'au contraire il y aurait un inconvénient sérieux à établir un texte bigarré rendant la lecture des *Mémoires* difficile, et même rebutante; qu'en conséquence on adopterait l'orthographe usuelle, en ne tenant compte que de la notation *oi,* universellement pratiquée au XVIIe siècle, et généralement admise pour les éditions des classiques français. Toutefois, on tiendra note des changements de main, des variations d'écriture, surtout de celles qui, par leur continuité, pourront fournir des renseignements utiles sur la formation matérielle de l'ouvrage; une attention toute particulière devra être donnée à l'écriture des notes et des corrections qu'on relèvera sur les manuscrits.

Quant aux noms propres et aux noms de lieux, il a été reconnu qu'on ne pouvait, dès maintenant, arrêter une ligne de conduite définitive; que certains de ces noms avaient une orthographe d'un usage général en ce temps-là, qu'il fallait reproduire pour garder à l'ouvrage sa physionomie, et au sujet desquels on ne manquera pas de recourir à l'expérience et aux lumières du Comité de publication.

Enfin, il a été décidé, sur votre proposition, Monsieur le Président, qu'il serait établi un corps des écritures de Richelieu considérées comme autographes, pour permettre de distinguer, autant que possible, les pièces émanant du cardinal de celles dues aux secrétaires qu'il avait autorisés à imiter « sa main. »

II.

Ces premières règles établies, il a été reconnu que l'édition des *Mémoires,* tant de ceux qui ont déjà été édités que des parties restées manuscrites ou en préparation, formerait environ vingt volumes du format adopté par la Société de l'Histoire de France;

Que, pour bien conduire le travail sans arrêter les autres publications de la Société, il serait difficile, sinon impossible, de publier plus de trois volumes par deux ans, de six à sept par quatre ans, une fois le travail en train;

Que, pour obtenir ce résultat, il était nécessaire de recourir au concours de plusieurs personnes. On avait d'abord pensé à répartir la publication des *Mémoires* en quatre ou cinq parties, suivant le nombre des éditeurs. Cette combinaison avait l'avantage de permettre à chacun de concentrer ses recherches sur une partie déterminée. Mais il a été vite reconnu que cet avantage ne pouvait être concilié avec la nécessité d'une publication en dix années environ; que, si chaque partie était imprimée dans son ordre, on ne gagnerait rien à faire appel à plusieurs éditeurs, parce que le travail du second ne serait utilisé que dans trois ans environ, celui du troisième que dans cinq ou six ans, et ainsi de suite;

Que, d'autre part, on ne pouvait songer à publier successivement des volumes ne se suivant pas, par exemple le premier, le cinquième, le dixième et le quinzième.

On a donc décidé de confier aux éditeurs plusieurs groupes d'années des *Mémoires,* groupes ne se succédant pas. Par exemple, l'un aurait à préparer les tomes I, V, X, XV, etc.; le second, les tomes II, VI, XI, XVI, etc. Ainsi le travail pourra être accompli en temps pour permettre de donner aux lecteurs des volumes qui se suivraient avec un intérêt continu.

Il a été encore convenu que les éditeurs se réuniraient, au moins une fois par mois, pour se rendre compte de l'état d'avancement de leur travail et, plus particulièrement, des découvertes qu'ils auraient pu faire quant à l'origine des matériaux employés dans la composition des *Mémoires;*

Qu'il serait tenu un registre de ces renseignements et de ces indications, de manière à permettre à tous de profiter des découvertes de chacun;

Qu'il serait également pris note des noms de personnes et de lieux, de manière à éviter les répétitions inutiles et, au contraire, à donner à ces notes la forme la plus substantielle possible.

III.

Étant admis qu'on faisait appel au concours de plusieurs éditeurs, il était nécessaire de s'adresser, autant que possible, à des savants ayant une même méthode, par exemple à d'anciens élèves de l'École des chartes. Si l'on avait dû n'avoir égard qu'aux aptitudes, les choix auraient été vite faits; mais on devait encore demander à ces éditeurs certaines conditions quant au temps dont ils disposaient et quant à leur résidence.

Toutes ces conditions paraissent avoir été réunies.

Il convient de citer d'abord M. Horric de Beaucaire, ministre plénipotentiaire, qui a été, avec M. Hanotaux, membre de l'Académie française, ancien ministre des Affaires étrangères, l'initiateur de la publication des *Mémoires*. Sa connaissance approfondie des archives du ministère des Affaires étrangères en fait un collaborateur précieux. Vous savez que notre Société doit déjà à M. de Beaucaire l'édition des *Mémoires de Du Plessis-Besançon*. C'est donc unanimement que le Comité a décidé de confier à M. Horric de Beaucaire la première partie des *Mémoires du cardinal de Richelieu*, partie préparée par lui depuis longtemps, qu'il ne reste plus qu'à mettre d'accord avec l'ensemble des principes et des recherches qu'on doit appliquer, en général, à l'établissement du texte et des notes qui doivent l'accompagner.

Je nommerai ensuite M. Léon Lecestre, bien connu de tout le monde savant, et qui nous rendra les plus grands services, non seulement pour la partie scientifique, mais encore pour la partie technique de l'entreprise; MM. Lavollée, de Maricourt, Bruel, d'Echérac, tous appartenant à l'École des chartes, tous ayant déjà publié ou composé des travaux qu'il serait trop long d'énumérer ici.

Comme il est facile d'en juger par cet exposé, l'édition des *Mémoires du cardinal de Richelieu* constituera une œuvre à la fois individuelle et commune : individuelle, par les soins que chaque éditeur donnera aux volumes dont il sera chargé, et par la responsabilité qu'il prendra de ce chef; commune, parce que tous les éditeurs mettront en commun leurs recherches sur les sources et la composition des *Mémoires*.

En conséquence, je propose au Comité d'adopter la mesure suivante :

Chaque volume sera publié sous le nom de l'éditeur qui l'aura préparé, et qui en aura l'honneur et la responsabilité. En même

temps, en tête de chaque volume, on mentionnera les noms de tous les éditeurs contribuant à l'œuvre commune.

Il semble qu'après l'adoption par le Comité de ces règles et de ces principes, l'intervention d'un commissaire responsable devrait suffire à assurer la bonne marche d'une entreprise confiée à des éditeurs aussi compétents et aussi dévoués. Le Comité et le Conseil de la Société en ont jugé autrement et m'ont fait l'honneur de me confier une mission plus étendue, dans la pensée d'assurer à l'édition des *Mémoires* l'unité indispensable.

Cette mission, je l'ai acceptée surtout dans le vif désir de contribuer à la mise en marche, je n'ose dire à la bonne fin, d'une publication qui demandera non seulement beaucoup de labeurs, mais encore beaucoup de temps.

La confiance que me témoignent tous les collaborateurs que j'ai nommés plus haut me rendra la tâche facile. C'est une raison de plus pour moi de déclarer, dès maintenant, que tout le mérite devra leur être attribué, et que, dans cette œuvre, j'occuperai surtout le poste du

> ... sergent de bataille, allant en chaque endroit
> Faire avancer ses gens et hâter la victoire.

Ce Rapport ne serait pas complet, si je ne vous confirmais mon récit verbal de l'accueil fait à M. de Boislisle, à MM. Lecestre, Lavollée, de Maricourt, Bruel, d'Echérac et à moi, par M. Deluns-Montaud, directeur au ministère des Affaires étrangères, par M. Farges, chargé du service des archives, par M. Bertrand, bibliothécaire. M. Horric de Beaucaire avait bien voulu nous présenter à ces hauts fonctionnaires, qui nous ont assurés de leur appui bienveillant et nous ont promis la communication libérale des manuscrits des *Mémoires* confiés à leur garde, en nous accordant même un local particulier et les plus grandes facilités quant aux heures de travail. La Société de l'Histoire de France tiendra certainement à exprimer sa reconnaissance à M. le ministre des Affaires étrangères.

Plusieurs éditeurs sont déjà à l'œuvre et travaillent, tant au Ministère qu'à la Bibliothèque nationale, à reconnaître l'état des manuscrits des *Mémoires* conservés dans ces dépôts, pour établir avec plus de sûreté la répartition définitive du travail.

On peut donc considérer que l'entreprise a reçu son commencement d'exécution et qu'elle suivra son cours régulier, sans précipitation comme sans retard.

Cette lecture étant terminée, M. Hanotaux exprime une certaine crainte que la multiplication du nombre de collaborateurs n'ajoute aux difficultés du sujet, plutôt qu'elle n'en assurera l'exécution. La connaissance de tout l'ensemble des *Mémoires* sera la première condition préliminaire pour chacun d'eux, alors même que le travail aurait été réparti par fractions, et cette connaissance implique des recherches aussi longues et étendues que méticuleuses, puisqu'il sera essentiel de retrouver les sources et l'origine de bien des récits, de ceux mêmes qui sembleraient être une œuvre personnelle, par exemple, dans la première partie, celle qui sert en quelque façon d'introduction aux souvenirs du ministère de Richelieu. M. Hanotaux rappelle l'incident qui se passa à une soutenance de thèse en Sorbonne, où le professeur signala des portraits du maréchal d'Ancre ou de Waldstein comme un témoignage des qualités de grand écrivain se joignant à celles de grand politique que fut Richelieu; mais on découvrit plus tard que Richelieu avait fait là un simple emprunt aux rapports de l'ambassadeur Feuquière. Il en a été de même pour les Mémoires du maréchal d'Estrées. Tout ce travail préliminaire d'investigation et de critique ne devra pas échapper à tel ou tel des éditeurs qui se succèderont les uns aux autres sans y avoir pris une part également active et directe.

M. le baron de Courcel appuie les observations de M. Hanotaux.

M. Lair répond que, comme il est dit dans son rapport, la prudence ne permettait pas de songer à un seul et unique éditeur pour une œuvre, non seulement très compliquée, mais de fort longue haleine. Toutefois, en prenant quatre ou cinq collaborateurs, on s'est assuré qu'il serait possible de centraliser les résultats de leurs recherches individuelles et de les en faire bénéficier tous ensemble. Ce sera l'affaire du membre du Conseil chargé de la direction supérieure; il y pourvoira par l'établissement d'un « office central » où chacun apportera le produit de son travail particulier pendant la période de préparation et retrouvera ces éléments de cri-

tique et de publication lorsqu'il sera appelé à mettre un volume au jour.

M. Léopold Delisle, à l'appui de ces paroles de M. Lair, déclare, pour le Comité de publication, que cette organisation a été reconnue non seulement nécessaire, mais très pratique, et que chacun des éditeurs a bien compris cette répartition de la besogne, commune pour l'étude des *Mémoires* et la recherche des documents devant servir à leur critique, leur éclaircissement et leur commentaire, et individuelle pour la mise sur pied du texte critique.

M. Lair ajoute qu'il a bon espoir que, grâce à l'avancement qui résulte déjà des travaux antérieurs de M. le comte de Beaucaire, la première partie du texte des *Mémoires* pourra être mise sous presse assez rapidement, sans que la préparation de la suite, ni la réunion des matériaux cessent de continuer d'une manière fructueuse pour les volumes subséquents.

Quant à la répartition des volumes entre les éditeurs, elle devra se faire tantôt par unités, tantôt par séries, selon les circonstances et l'opportunité.

M. Hanotaux exprime ses souhaits les plus vifs pour que la Société mène ainsi à bonne fin une entreprise qui lui a toujours semblé être d'un grand intérêt, même d'une absolue nécessité, et que l'œuvre nouvelle puisse réussir aussi bien que celle dont jadis M. Avenel, avec ses seules ressources, aidé d'une rare longévité toute laborieuse, fit un véritable monument.

Le Comité des fonds propose d'élever, à partir du 1er janvier de la présente année, l'indemnité des éditeurs au chiffre de 750 fr. par volume, au lieu du chiffre primitif qui, de 500 fr. en 1834, 525 fr. en 1874, avait été porté à 625 fr. en 1876, plus, en certains cas, des frais de copie à fixer selon les circonstances. Le Comité estime que cette mesure s'impose par les changements qui se sont produits depuis soixante-dix ans, et qu'elle ne sera qu'une charge peu sensible pour les finances de la Société. — Cette proposition est adoptée à l'unanimité par le Conseil.

Sur la proposition du même Comité, le Conseil décide qu'il pourra être ajouté à ce chiffre de 750 fr. une indemnité de 250 fr. pour chaque volume des *Mémoires du cardinal de Richelieu*, cette publication, d'une nature tout à fait particulière, demandant, de la part des éditeurs, une longue période d'étude et de préparation, et devant d'ailleurs bénéficier de la générosité de l'Institut, sous les auspices duquel elle est entreprise.

M. Léopold Delisle exprime son regret que M. Omont ait été empêché d'assister à la séance et d'annoncer lui-même une nouvelle tout spécialement propre à intéresser la Société. Grâce aux démarches de M. Omont et à la grande générosité de Mme la baronne James de Rothschild, le département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale vient de s'enrichir de treize volumes contenant le texte original des *Œuvres de Brantôme*, à l'exception de deux ou trois morceaux, avec de copieuses additions autographes de l'auteur. Cette précieuse collection était jusqu'ici conservée par héritage dans la famille de Bourdeille et avait été connue par Mommerqué; mais Ludovic Lalanne, quand il éditait les *Œuvres* pour la Société, n'avait pu en obtenir communication, parce qu'une édition en était alors projetée par le marquis de Bourdeille; il en fut de même de Mérimée et de Louis Lacour, qui ne purent consulter ces manuscrits pour l'édition qu'ils donnèrent dans la *Bibliothèque elzévirienne*. Lalanne s'est servi des manuscrits de Béthune et des copies de Dupuy, ce qui fait que son édition conserve toute sa valeur; mais il y aurait eu avantage et intérêt à ce qu'il pût reproduire bien des variantes de grande importance ou curieuses. En effet, les manuscrits nouvellement acquis permettent de suivre jusqu'à trois ou quatre rédactions successives aboutissant au texte définitif, et témoignant de l'énorme et constant labeur de Brantôme. M. Omont, qui a déjà étudié ces manuscrits, doit donner leur description dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, avec un tableau de cette genèse si précieuse pour l'histoire littéraire.

M. Delisle ajoute que cette nouvelle doit d'autant plus

intéresser le Conseil, que la Bibliothèque nationale est redevable de l'acquisition des manuscrits à Mme la baronne James de Rothschild, dont le mari fut jadis membre du Conseil, et qui a tenu à le remplacer comme membre de la Société depuis 1882.

Le Conseil remercie M. Delisle pour cette communication et, s'associant à ses sentiments, le prie de transmettre à Mme de Rothschild l'expression de la gratitude de la Société.

La séance est levée à cinq heures trois quarts.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

1. — ROBILLARD DE BEAUREPAIRE (Ch. DE). Entrée de Charles VII à Rouen en 1485; reproduction fac-similé d'un imprimé du temps, avec introduction et annexes. Pet. in-4, XXVI-61 p. Rouen, impr. Gy.

2. — RODIÈRE (Roger). Supplément au Cartulaire des établissements religieux et civils du Boulonnais. Deux vol. in-8; I : le Terrier de Beaulieu (1286), 54 p.; II : la Coutume de Beuvrequen (1419), 26 p. Boulogne-sur-Mer, impr. Hamain.
(Extrait du Bulletin de la Société académique de Boulogne-sur-Mer.)

3. — RODIÈRE (Roger). Deux vieux registres de catholicité du pays d'Artois. In-8, 32 p. Lille, impr. Lefèvre-Ducrocq.
(Extrait du Bulletin de la Société d'études de la province de Cambrai.)

4. — ROMAN (J.). Autour d'Arnaud de Trians, vicomte de Tallard. In-8, 40 p., avec gravure. Grenoble, impr. Allier frères.

5. — ROUMEJOUX (A. DE), P. DE BOSREDON et F. VILLEPELET. Bibliographie générale du Périgord. T. V (années 1900-1901 et renseignements complémentaires). In-8 à 2 col., VII-86 p. Périgueux, impr. de la Dordogne.
(Publications de la Société historique et archéologique du Périgord.)

6. — ROUSSET (l'abbé C.-A.). Les prébendes des églises Saint-Jean, Saint-Étienne et Sainte-Croix en 1759. In-8, 23 p. Lyon, impr. Vitte.

(Extrait du Bulletin historique du diocèse de Lyon.)

7. — ROY (E.). Études sur le théâtre français au XIVe siècle. Le Jour du Jugement, mystère français sur le Grand Schisme, publié, pour la première fois, d'après le manuscrit 579 de la bibliothèque de Besançon, et les mystères Sainte-Geneviève. In-8, VIII-268 p. et gravure. Paris, Bouillon.

(Extrait des Mémoires de la Société d'émulation du Doubs.)

Texte d'un curieux mystère du XIVe siècle, soigneusement publié et savamment commenté. L'auteur, à vrai dire, reconnaît maintenant qu'il s'est trompé en croyant y découvrir des allusions à plusieurs épisodes du Grand Schisme d'Occident.

8. — SAGUEZ (E.). Étude sur le droit des gens mariés dans les coutumes d'Amiens. In-8, XXX-121 p. Amiens, impr. Yvert et Tellier.

9. — SAINT-CHARLES (F. DE). Un attaché militaire français à l'armée russe (1759-1760) : le marquis de Montalembert. In-8, 47 p. Paris, impr. Plon-Nourrit et Cie.

(Extrait de la Revue d'histoire diplomatique.)

10. — SAULNIER (F.). Les Sévigné oubliés; types et récits du XVIIe siècle : l'abbé de Sévigné. In-8, 27 p. Vannes, impr. Lafolye frères.

(Extrait de la Revue de Bretagne.)

11. — SOMMÉNIL (l'abbé F.). Origines de l'abbaye du Valasse. In-8, 85 p. Evreux, impr. Odieuvre.

12. — SERY (le chanoine A.). L'abbaye Saint-Martin de Nevers des chanoines réguliers de Saint-Augustin, avec une lettre de Mgr Lelong, évêque de Nevers, et une introduction de dom Fourier-Bonnard, auteur de « l'Abbaye de la Sainte-Trinité de Mauléon, de l'ordre de Saint-Augustin. » T. I. In-8, XVI-286 p., avec gravure. Nevers, impr. Vallière.

(Publication de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts.)

13. — SOUBIES (A.). Les directeurs de l'Académie de

France à la villa Médicis. In-18, VII-127 p., et eau-forte par Lalauze. Paris, Flammarion.

14. — STEIN (H.). Un inventaire des archives royales sous Louis XI, au château de Plessis-lez-Tours. In-8, 12 p. Besançon, impr. Jacquin.

(Extrait du Bibliographe moderne.)

15. — TARDIEU (A.). Histoire illustrée du bourg de Royat, en Auvergne (station thermale célèbre), ornée de portraits, monuments, vues, antiquités, curiosités, etc. In-8, 78 p. Clermont-Ferrand, impr. Raclot.

16. — THOLIN (G.). Catalogue du fonds de Bellecombe, légué et conservé aux archives départementales de Lot-et-Garonne, suivi d'un index de la collection de portraits. In-8 à 2 col., XXXVII-312 p. et portrait. Auch, impr. Cocharaux.

17. — THOMAS (l'abbé J.). Les Bossuet en Bourgogne. In-8, 236 p., avec un portrait de Bossuet en héliogravure Dujardin, d'après Edeling, et 29 blasons gravés. Dijon et Paris, Nourry.

18. — Tournaisiens (les) notables sous Louis XIV, ou les Trois cents notables de Tournai ou du Tournaisis de 1690 à 1710, par un archéologue-paléographe. In-8, 16 p. Béthune, David.

19. — TOURNEUX (Maurice). Journal intime de l'abbé Mulot, bibliothécaire et grand prieur de l'abbaye de Saint-Victor (1777-1782). In-8, 114 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

20. — TRÉVÉDY (J.). Quelques légendes relatives à la Tour d'Auvergne-Corret (deux lieux de naissance : la seigneurie de Correc et le château de Kerbauffret; l'École militaire de la Flèche; la noblesse des Corret; réfutation). In-8, 66 p. Saint-Brieuc, Prud'homme.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 2 FÉVRIER 1904,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE KERMAINGANT, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 1er mars suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le Président annonce la mort de M. Albert de Naurois, membre de la Société, possesseur du précieux manuscrit des *Mémoires de Philippe de Commynes* qui a été utilisé par M. de Mandrot pour la récente édition.

M. le Président proclame membre de la Société, en remplacement de M. le marquis des Roys, décédé :

2417. Mme la marquise DES ROYS D'ESCHANDELYS, boulevard de La Tour-Maubourg, n° 11; présentée par M. le baron de Schickler et M. de Kermaingant.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revue des Questions historiques,* 1er janvier 1904. — *Revue historique,* janvier-février 1904. — *Bulletin de l'Association philotechnique,* décembre 1903 et janvier 1904. — *The quarterly of the Texas state historical association,* juillet 1903.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin bimestriel de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, Mémoires,* t. XIII, 9e fascicule. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais,* 1er trimestre de 1903. — *Bulletin de la Société archéologique de Béziers,* t. XXXIII, 1re livraison. — *Indicateur d'antiquités suisses,* 1903-1904, nos 2 et 3. — *Bulletin de la Classe des lettres de l'Académie*

royale de Belgique, 1903, nos 9 et 10. — *Bulletin de la Commission royale d'histoire* de la même Académie, t. LXXII, 3e bulletin. — *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, année 1903, livraisons III et IV.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Essai sur le règne de l'empereur Aurélien, par Léon Homo (fasc. LXXXIXe de la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*). In-8. Paris, Fontemoing. — *Une châtellenie du pays de Langres : les anciens seigneurs et l'ancienne seigneurie de Pléopape* (*Piépape, Haute-Marne*), par le général de Piépape. In-8. Paris, Champion. — *Analectes pour servir à l'histoire de la Belgique*, 2e série, t. XIV, 1re livraison, et 2e section, 6e fascicule. 2 br. in-8. Louvain, rue Neuve, 26.

Correspondance.

MM. Jules Lair et Aubry-Vitet expriment leur regret de ne pouvoir assister à la séance.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin de 1903. 1re partie : feuille 11 en placards.

— — 2e partie : feuille 13 en placards.

Mémoires de Villars. T. VI. Feuilles 10 et 11 tirées; 12 à 14 en placards.

Chronique de Jean le Bel. T. I. Feuilles 9 à 12 tirées; on compose la suite.

M. le Président annonce que M. Bonnefont ne lui a pas fait connaître le résultat de son examen de la première partie des *Mémoires du maréchal d'Estrées*, en vue de modifier ses premières propositions.

M. Lecestre annonce que M. Vaesen doit déposer le manuscrit du tome IX des *Lettres de Louis XI*. — Le Conseil décide la mise sous presse immédiate.

M. Henri Lemaître ayant annoncé qu'il était prêt à dépo-

ser le manuscrit complet de la *Chronique de Gilles li Muisis*, dont l'adoption avait été votée par le Conseil le 3 mars 1903, le Conseil désigne M. Delaville Le Roulx pour examiner le manuscrit et suivre l'impression comme commissaire responsable, et il exprime l'espoir que M. d'Herbomez, archiviste-paléographe, particulièrement versé dans l'étude des chroniques tournaisiennes, voudra bien donner son concours obligeant à cette publication.

M. le comte de Beaucaire annonce qu'il est prêt à remettre aux mains de M. Lecestre le manuscrit du tome I des *Mémoires du cardinal de Richelieu,* préparé par lui en 1900.

L'agent-trésorier de la Société annonce qu'il a reçu les 10,000 fr. accordés par l'Institut, sur les produits de la fondation Debrousse, comme première contribution à la publication de ces *Mémoires*, et que la somme a été immédiatement employée en obligations, selon l'avis de M. le Président du Comité des fonds.

MM. le comte P. Durrieu et P. Meyer entretiennent le Conseil du sinistre qui vient de détruire une grande partie des plus précieux manuscrits de la Bibliothèque nationale de Turin. M. Durrieu rappelle que le livre d'*Heures du duc de Berry*, reproduit en partie pour la Société à l'occasion du cinquantième anniversaire de M. Léopold Delisle, était un des joyaux de cette Bibliothèque, et peut-être est-il un de ceux qui ont été anéantis par le feu ou par l'eau des pompes. Mais la Bibliothèque, si cruellement atteinte, renfermait bien d'autres volumes précieux pour la France, comme les *Heures de Savoie*, identifiées par M. Delisle avec un livre d'heures du roi Charles V, et dont les miniatures étaient à la fois fort remarquables comme exécution et très piquantes comme sujets ; un manuscrit du Grand bâtard de Bourgogne ; un autre de Guillaume Fichet, avec miniature de dédicace ; un manuscrit de Jeanne du Bec-Crespin, la grande sénéchale (de Brezé), etc. La plupart des manuscrits de cette collection venaient des anciens souverains de la Savoie, et ils présentaient, outre leur valeur intrinsèque, le mérite

rare d'avoir conservé leur reliure primitive de velours, cuir estampé ou ais de bois.

M. Delisle est heureux d'ajouter, comme renseignement consolant, que la Société des Bibliophiles françois avait récemment fait photographier, en vue d'une publication, par les soins de M. le comte Alexandre de Laborde, les enluminures tout particulièrement remarquables du volume du Grand bâtard, un tome II de *la Cité de Dieu*.

M. le comte Durrieu est chargé par le Conseil d'adresser les condoléances de la Société à M. le directeur Carta, qui avait bien voulu faciliter la reproduction des *Heures du duc de Berry*, et de l'assurer que la Société s'empresserait de s'inscrire parmi les Sociétés et établissements qui se sont offerts pour réparer les pertes faites en livres imprimés.

La séance est levée à cinq heures et demie.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

21. — UBALD D'ALENÇON (le R. P.). Extraits de manuscrits tourangeaux sur la B. de Maillé, le B. Hélie de Bourdeille, le P. Marc d'Aviano, Jean XXII et Saint-Ouen-le-Brisoult. In-8, 16 p. Vannes, impr. Lafolye frères.

22. — UZUREAU (l'abbé F.). La sénéchaussée de la Flèche et les élections du tiers (1789). In-8, 23 p. Mamers, Fleury et Dangin.

(Extrait de la Revue historique et archéologique du Maine.)

23. — VACANDARD (l'abbé E.). Saint Victrice, évêque de Rouen (IVe-Ve siècle). In-18 jésus, 191 p. Paris, Lecoffre.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 1er MARS 1904,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE KERMAINGANT, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 12 avril suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le Président annonce la mort de Mme la comtesse de Nadaillac, qui était membre de la Société depuis le 6 avril 1880, et que son fils M. le comte de Nadaillac demande à remplacer.

Il proclame membres de la Société, après avoir soumis ces admissions à l'approbation du Conseil :

2418. M. le comte DE NADAILLAC, boulevard Malesherbes, n° 76 ; présenté par M. le marquis de Nadaillac et M. de Kermaingant.

2419. M. Amédée DUFAURE, ancien député, avenue des Champs-Élysées, n° 116 *bis ;* présenté par M. de Kermaingant et M. de Boislisle.

2420. M. Frédéric SABATIER D'ESPEYRAN, Rond-Point des Champs-Élysées, n° 9 ; présenté par M. de Kermaingant et M. de Boislisle.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* janvier-février 1904.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Annales de l'Académie de Mâcon,* 3e série, t. VII. — *Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie,* année 1903, 4e fascicule. — *Mémoires de la Société d'agri-*

culture, sciences et arts d'Angers, année 1903. — *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes*, 1er trimestre 1904. — *Mitteilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zurich*, t. XXVI, 2e fascicule.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Le Père Joseph; études critiques sur ses œuvres spirituelles, par l'abbé Louis Dedouvres. In-8. Paris, Poussielgue. — *Le Père Joseph et le siège de la Rochelle*, par le même. In-8. Angers, J. Siraudeau. — *Les Archives de l'Assistance publique au conseil municipal*, par Aug. Molinier. Br. in-8. (Extrait de la *Correspondance historique et archéologique*.) — *Cormontreviliana; historiettes, légendes et traditions du village de Cormontreuil, près Reims*, par Henri Jadart. Br. in-8. Arcis-sur-Aube, impr. G. Bonnot. — *Hommage à Gaston Paris*, leçon d'ouverture prononcée au Collège de France, le 3 février 1904, par Joseph Bédier. Br. in-8. Paris, Champion.

Correspondance.

MM. Servois, Delaville Le Roulx et Durrieu expriment leur regret de ne pouvoir assister à la séance.

Mme la marquise des Roys remercie le Conseil de l'avoir admise au nombre des membres de la Société en remplacement de M. le marquis des Roys, décédé.

M. le secrétaire perpétuel de l'Académie française écrit qu'il a communiqué à l'Académie française le premier rapport de M. Lair sur la préparation des *Mémoires du cardinal de Richelieu.*

M. l'abbé Dedouvres fait hommage de ses deux publications : *le P. Joseph et le siège de la Rochelle*, et les *Œuvres spirituelles du P. Joseph*, éditées à la librairie Picard.

L'Académie des lettres, sciences et arts d'Arras annonce qu'elle a provoqué la réunion dans cette ville, du jeudi 7 au dimanche 10 juillet 1904, d'un Congrès des Sociétés savantes du nord de la France et de la Belgique.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin de 1903. Feuille 10 tirée; feuilles 11 en pages, 12 en placards, et 13 en composition.

Mémoires de Villars. T. VI. Feuilles 12 et 13 tirées; feuilles 14 et 15 en placards.

Chronique de Jean Le Bel. T. I. Feuille 12 tirée; feuilles 13 à 15 en pages.

Mémoriaux du Conseil de Louis XIV. T. I. Feuilles 1 à 5 en placards.

Lettres de Louis XI. T. IX. On commence la composition.

M. Lair, au nom du Comité des fonds, donne lecture du rapport annuel sur les comptes de l'exercice 1903 et du projet du budget pour l'exercice 1904. — Le Conseil, après avoir entendu cette communication et remercié le Comité des fonds, ordonne le renvoi du rapport à MM. les Censeurs.

Sur la proposition du même Comité, le Conseil désigne les dix volumes suivants pour être offerts en prix au Concours général des lycées et collèges du département de la Seine et de la ville de Versailles :

Le Jouvencel.	2 vol.
Chronique de Jean d'Auton.	4 vol.
Mémoires de Nicolas Goulas.	3 vol.
Relation de Spanheim.	1 vol.

Le Conseil donne pleins pouvoirs à son trésorier pour renouveler pour dix ans avec M. Daupeley, imprimeur, le traité relatif à l'impression des volumes de la Société, en y apportant les modifications décidées par le Comité des fonds.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

24. — Auvray (Lucien). Louise de Bassompierre et les origines du transfert à Paris des religieuses de Sainte-

Périne de Compiègne. In-8, 15 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris.)

25. — BATIFFOL (Louis). Au temps de Louis XIII. In-8, II-457 p., avec portrait. Paris, Calman-Lévy.

L'auteur a réuni dans ce volume six articles publiés dans des revues, et où il avait raconté, d'après les documents inédits ou les témoignages contemporains, certains épisodes historiques propres à caractériser la condition sociale de chaque classe, « princes, gentilshommes, prélats, moines, officiers, soldats, magistrats, artisans. » Ainsi, dans « Louis XIII enfant, » il fait connaître les parties du journal de Jean Héroard négligées par les éditeurs de 1868, et il en tire bien des additions importantes à ce que nous possédions sur le petit roi et sur son père. Le « Garde du corps du roi » est composé d'après les souvenirs inédits d'un certain Pierre de Bordeaux, sieur de la Sablonnière, sur les campagnes de 1622, 1628, 1634. Les matériaux de « la Réforme d'une abbaye de moines bénédictins » sont empruntés aux notes prises par dom Toustain et dom Tassin au monastère de Saint-Wandrille, etc.

26. — BOURGEOIS (René). Du mouvement communal dans le comté de Champagne aux XIIe et XIIIe siècles. In-8, III-181 p. Paris, H. Champion.

Les éléments de cette étude sont principalement empruntés aux manuscrits des Bénédictins et de Lévesque de la Ravaillière (Bibl. nat., collection de Champagne); c'est là qu'ont été prises les chartes dont l'analyse et le commentaire font la base de l'étude, et qui sont reproduites textuellement dans l'appendice. L'auteur estime que le mouvement communal, habilement accepté et dirigé par les comtes, contribua à « faire de la Champagne la province la plus riche et l'un des plus beaux fleurons de la couronne. »

27. — COCHIN (Henry). Le frère de Pétrarque et le livre du *Repos des religieux*. In-8, 255 p. Paris, Bouillon.

(Bibliothèque littéraire de la Renaissance.)

Aux approches du 600e anniversaire de la naissance de François Pétrarque, notre confrère M. Henry Cochin a eu l'heureuse idée de reconstituer pour le public français l'histoire de ce frère du poète beaucoup moins connu qu'il ne le mériterait, ne fût-ce que pour la grande influence qu'il eut « sur la conversion de François, sur la crise morale du milieu de sa vie, sur son exis-

tence tout entière. » Nous apprécierons d'autant mieux cette excellente idée, que Gherardo Petrarco, né vers 1307, après avoir passé sa jeunesse avec François dans le Comtat-Venaissin et avoir mené la même vie mondaine, singulièrement agitée, devint Provençal, quasi Français, par son entrée en 1342 à la Chartreuse de Montrieux, proche la Sainte-Baume, y écrivit entre 1347 et 1352 son traité mystique *De otio religiosorum,* y reçut plusieurs fois son frère, et y finit sa vie à une époque que l'on ne peut préciser.

Cette étude apporte de notables contributions à l'histoire du poète et, en même temps, nous aura valu de très bonnes pages sur la Chartreuse de Montrieux, avec cinq chartes latines empruntées aux archives du Var et mises en appendice.

28. — Deslandres (Paul). L'ordre des Trinitaires pour le rachat des captifs. Deux vol. in-8, xxvii-645 et 514 p., avec planches. Toulouse, Privat; Paris, Plon, Nourrit et Cie.

Une dernière branche de cet ordre, si célèbre et si florissant en son temps, a célébré à Rome, en 1898, le 7e centenaire de sa fondation. Peu de personnes, sans doute, savent qu'il subsiste, et encore moins, sans doute, se souviennent que l'expédition française de 1830 trouva à Alger un trinitaire qui assistait encore cent vingt-deux esclaves chrétiens. M. Deslandres a fait une œuvre pieuse, mais fort intéressante et instructive en même temps, en reconstituant d'après les textes, les chartes, les cartulaires, les imprimés rares, un historique complet de l'ordre, — pour la France seulement, où il comptait quatre-vingts maisons à la fin du xviiie siècle, — et il y a joint de très curieuses planches, puis tout un volume de pièces justificatives, des index, etc. Le tome I comporte une première partie : Discipline intérieure ; une deuxième : Histoire générale; une troisième : Rachat des captifs; une quatrième : Monographie des couvents de France.

Je dois ajouter que ce travail, avant de recevoir sa forme définitive, avait été fort remarqué à la soutenance de l'École des chartes de 1898.

29. — Douais (Mgr). La mission de M. de Forbin-Janson, évêque de Marseille, plus tard évêque de Beauvais, auprès du grand-duc et de la grande-duchesse de Toscane, mars-mai 1673; récit d'un témoin. In-8, vii-205 p. Paris, Picard et fils.

L'évêque de Marseille, puis de Beauvais, souvent employé par Louis XIV à des missions diplomatiques qui lui valurent tardivement le chapeau de cardinal, fut chargé en 1673 d'aller travailler

à la réconciliation du ménage grand-ducal dont M. Emm. Rodocanachi retraçait dernièrement les mésaventures. Mgr Douais, qui occupe aujourd'hui le siège épiscopal de Toussaint de Forbin-Janson, a eu la bonne fortune de pouvoir rapprocher la correspondance d'une des dames de la grande-duchesse et la relation du voyage de l'évêque écrite au jour le jour par un gentilhomme de sa suite. Il y a joint, en plus, quarante-trois lettres et dépêches venant du dépôt des Affaires étrangères ou des papiers de Colbert, et cet ensemble, mis en œuvre par l'éditeur dans la première partie du volume, forme un tableau très intéressant d'une négociation et d'un voyage qui d'ailleurs n'eurent pas du tout l'effet espéré.

30. — Durrieu (comte Paul). Les très riches Heures du duc de Berry conservées à Chantilly, au musée Condé, et le bréviaire Grimani. In-8, 8 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

31. — Feret (abbé P.). La Faculté de théologie de Paris et ses docteurs les plus célèbres. Époque moderne. Tome III : xviie siècle, phases historiques. In-8, vi-520 p. Paris, Alph. Picard et fils.

M. l'abbé Feret continue vaillamment l'œuvre entreprise par lui en 1894. Son nouveau volume est divisé ainsi : I. Affaires académiques, — les collèges et la Faculté, conflits intérieurs et extérieurs, la lutte de l'Université contre les jésuites; II. Grandes causes, — le pastorat, le jansénisme, le gallicanisme et la déclaration de 1682, le cartésianisme, le laxisme; III. Questions doctrinales, — les livres et décisions diverses.

On voit quelle est l'abondance des matières et quel intérêt présentent les diverses parties du sujet. L'auteur s'efforce de mettre au point chaque question et d'en bien préciser l'état d'après les meilleures sources, sources de première main dans la plupart des cas.

32. — Funck-Brentano (Frantz). Les brigands. In-4, iv-330 p., avec planches et illustrations en couleur. Paris, Hachette et Cie.

A son aspect extérieur, ce n'est point ici un livre d'érudition; mais le nom de l'auteur et la compétence spéciale qu'il a gagnée à fréquenter les archives de la Bastille garantissent, sans qu'il soit besoin d'y insister, que chaque chapitre, depuis les Grandes Compagnies ou les Écorcheurs du moyen âge jusqu'aux Flibus-

tiers ou aux « héros » Cartouche et Mandrin, apporte de notables contributions à l'histoire documentaire.

33. — Hamy (E.-T.). François Panetié, premier chef d'escadre des armées navales (1626-1696). In-8, vii-171 p., avec cartes marines. Boulogne-sur-Mer.

C'est au nom, et aussi à l'honneur de Boulogne-sur-Mer, leur commune patrie, que le docteur Hamy a voulu reconstituer une biographie de Panetié qui faisait défaut jusqu'ici dans l'histoire de la marine. Successivement capitaine de corsaire, capitaine de vaisseau, enfin chef d'escadre en 1689, Panetié prit une part importante, souvent glorieuse, à beaucoup d'opérations navales, et il s'y distingua comme « manœuvrier. » M. Hamy a eu la bonne fortune de réunir sur ce compatriote, longtemps méconnu, une grande quantité de documents intéressants.

34. — Ingold (A.-M.-P.) et Bonnardet (E.). Mémoires domestiques pour servir à l'histoire de l'Oratoire; les Pères de l'Oratoire recommandables par la piété ou par les lettres qui ont vécu sous le P. Senault, quatrième supérieur général; publiés d'après les manuscrits du P. Louis Batterel. In-8, vii-533 p. Paris, Alph. Picard et fils.

(Documents pour servir à l'histoire religieuse des xviie et xviiie siècles.)

Ce troisième volume comprend, outre la vie du P. Senault, des notices sur certains oratoriens de premier ordre, tels que Mascaron, le savant P. du Hamel et le mathématicien Prestet, l'illustre théologien Thomassin. On y trouve de précieuses et curieuses contributions pour l'histoire politique, religieuse ou diplomatique, aussi bien que pour celle de l'éloquence sacrée ou de l'enseignement.

35. — Joret (Ch.). Un helléniste voyageur normand : J.-B. Le Chevalier, membre du lycée de Caen, d'après sa correspondance avec Böttiger. In-8, 73 p. Caen, Delesques; Paris, A. Picard et fils.

(Extrait des Mémoires de l'Académie de Caen.)

36. — Lallemand (Léon). Histoire de la charité. T. II : les neuf premiers siècles de l'ère chrétienne. In-8, 195 p. Paris, Alph. Picard et fils.

37. — Lefèvre-Pontalis (Eugène). L'église abbatiale

de Chaalis (Oise). In-8, 43 p., avec planches. Caen, Henri Delesques.

(Extrait du Bulletin monumental.)

L'histoire de cette célèbre maison a été écrite plusieurs fois. Il ne reste plus de la seconde église, commencée vers 1200, que des ruines pittoresques; mais on en a une très bonne description de 1763, qui, avec les substructions subsistantes, permet à un archéologue expérimenté de faire la restitution générale de l'édifice, de même que les dessins de la collection Gaignières font connaître les nombreuses tombes d'évêques ou de personnages de tout rang qui ornaient l'intérieur.

38. — Mazon (A.). Notes et documents historiques sur les huguenots du Vivarais; dernières guerres civiles du xvie siècle jusqu'à la mort d'Henri III (1577-1589), par le docteur Francus. In-8, 308 p. Privas, impr. centrale de l'Ardèche.

Ce nouveau volume de l'histoire d'une triste période abonde en documents inédits qui n'intéressent pas seulement la province en particulier, mais aussi l'histoire générale.

39. — Mazon (A.). Voyage au pays des Boutières, par le docteur Francus; la région de Vernoux. In-8, 227 p. Annonay, impr. Hervé.

On appelle du nom de Boutières, — étymologie incertaine, — la partie centrale de l'ancien Vivarais, aujourd'hui département de l'Ardèche, arrosée par l'Érieux, et qui s'étend du Rhône au sommet de la chaîne cévenole. Dans une quarantaine de volumes consacrés à la description historique de cette province, M. Mazon avait déjà parlé des cantons de Privas, Valamas, la Voulte, Sainte-Agrève, etc. Cette fois il nous présente, toujours avec la même verve, la même abondance de documents ou de légendes, l'histoire de la région de Vernoux, de la baronnie de Chalancon, etc.

40. — Mirot (Léon). La famille de Bèze et l'exploitation minière en Nivernais au xvie siècle.

(Extrait du Bulletin de la Société nivernaise.)

Le Jean de Bèze dont il s'agit comme premier exploitant des mines d'argent de Chetry, et son fils Pierre, anobli en 1551, étaient l'aïeul et le père du réformateur Théodore de Bèze. M. Mirot donne de curieux renseignements sur cette famille.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 12 AVRIL 1904,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE KERMAINGANT, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 7 juin suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 1er mars; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le Président annonce que la Société a fait une grande perte dans la personne de M. le marquis de Chantérac, qui était membre de la Société depuis le 12 février 1856 et siégeait au Conseil depuis 1873. Devant rendre à ce regretté collègue, dans la prochaine Assemblée générale du 3 mai, l'hommage qui lui est justement dû, il se borne à rappeler que M. de Chantérac publia pour la Société, de 1870 à 1877, les quatre volumes des *Journal et Mémoires du maréchal de Bassompierre*, d'après le manuscrit original de la Bibliothèque nationale, et que cette édition d'un des plus curieux monuments historiques de la première partie du XVIIe siècle est devenue classique. Depuis lors, M. de Chantérac, qui se trouvait possesseur par alliance des archives de la maison de Bassompierre, en a libéralement disposé au profit des Archives nationales, pour que l'histoire en pût tirer parti. Pendant longtemps, il avait pris régulièrement part aux travaux du Conseil; quoique ses collègues fussent privés de sa présence depuis quelques années, ils étaient heureux de penser qu'il leur appartenait toujours, et ils regrettent que le décès de M. de Chantérac, étant survenu à Cires-les-Mello le 21 février, ne leur ait pas permis

d'assister aux obsèques. Mgr Douais, évêque de Beauvais, a bien voulu, en sa qualité de membre de la Société de l'Histoire de France, se faire l'interprète de leurs sentiments dans cette cérémonie présidée par lui.

Publications adressées à la Société.

Publications périodiques. — *Revue des Questions historiques*, 1er avril 1904. — *Revue historique*, mars-avril 1904. — *Bulletin de l'Association philotechnique*, février 1904.

Sociétés savantes. — *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, année 1901. — *Mémoires de la Société archéologique de l'arrondissement d'Avesnes*, t. VI. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 3e trimestre de 1903. — *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, 1903. — *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, année 1903. — *Bulletin bimestriel de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, 7e fascicule, mars 1904. — *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, année 1904, livraisons I et II. — *Bulletin de la Classe des lettres et de la Classe des beaux-arts de l'Académie royale de Belgique*, 1903, nos 11 et 12. — *Annuaire* de la même Académie pour 1904. — *Transactions of the Royal historical Society of London*, nouv. série, t. XVII.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny, par Alex. Bruel, t. VI. In-4. Paris, Impr. nationale. — *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*. Départements, t. XXXVIII et XXXIX (*Reims*, t. I et II). Deux vol. in-8. Paris, Plon. — *Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France*, par R. de Lasteyrie, t. IV, 3e livraison. — *Recueil des inscriptions chrétiennes du mont Athos*, par MM. G. Millet, J. Pargoire et L. Petit. In-8. Paris, Fontemoing. — *Catalogue des vases peints du Musée national d'Athènes*, par Maxime Collignon et Louis Couve. Table de concordance. In-8. Paris, Fontemoing. — *Le Bourg et l'ancienne abbaye de Chaumont-Porcien (Ardennes)*, par Henri Jadart. Br. in-8. Reims, L. Michaud.

Correspondance.

M. le marquis de Nadaillac, M. le comte Durrieu, M. le marquis de Laborde, M. Omont expriment leur regret de ne pouvoir assister à la séance.

M. le marquis François de Chantérac fait part de la mort de son père, qui conserva jusqu'à son dernier jour un profond attachement pour la Société.

M. Amédée Dufour et M. Frédéric Sabatier d'Espeyran, admis dans la précédente séance, adressent au Conseil l'expression de leur gratitude.

M. le ministre de l'Instruction publique adresse l'invitation d'usage pour assister à la séance de clôture du Congrès des Sociétés savantes.

Une indisposition, qui est sans gravité d'ailleurs, prive notre collègue M. le comte Durrieu d'assister à la séance. Le Conseil regrettera certainement de ne pouvoir lui offrir ses félicitations cordiales à l'occasion de la grande solennité qui a lieu aujourd'hui même pour l'ouverture de l'Exposition des peintres primitifs. Chacun sait quelle part importante M. Durrieu a prise depuis bien des années à la reconstitution historique de cette école française si longtemps méconnue et ignorée, et, pour ceux mêmes qui n'auraient pas suivi comme nous ses heureux travaux, ses innombrables découvertes, ils verront son nom cité presque à chaque page du catalogue de l'Exposition et sauront ainsi ce que lui doit l'histoire de l'Art français.

L'indisposition qui l'a frappé ces jours-ci lui a enlevé également l'honneur de présider hier l'Assemblée solennelle où la Société des Antiquaires de France célébrait son centième anniversaire. D'ailleurs, notre Conseil était représenté dans cette solennité, non seulement par M. Jules Lair, notre délégué, mais par M. Omont, remplaçant M. Durrieu à la présidence, et par M. Valois, dont la notice sur le premier siècle d'existence de la Société a été vivement applaudie.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin de 1903. Quatrième et dernier fascicule en distribution.

Annuaire-Bulletin de 1904. Feuilles 1 à 3 en pages.

Mémoires de Villars. Tome VI. Feuilles 14 et 15 tirées; feuilles 16 à 18 en placards.

Chronique de Jean le Bel. T. I. Feuilles 13 à 15 tirées. On compose la suite.

Mémoriaux du Conseil de Louis XIV. T. I. Feuilles 1 à 5 en pages.

Lettres de Louis XI. T. IX. Feuilles 1 à 5 en placards.

Le secrétaire annonce que l'Institut, sur la proposition de l'Académie française, a voté, dans sa séance plénière du 23 mars, une allocation complémentaire de 5,000 fr. comme contribution à l'entreprise de la nouvelle édition des *Mémoires du cardinal de Richelieu*.

Il annonce également que M. le marquis de Vogüé, membre du Conseil, voudra bien donner lecture, à l'Assemblée générale du 3 mai, de la notice préliminaire qui doit être jointe au tome VI et dernier de son édition des *Mémoires du maréchal de Villars*.

Ont été attribués, suivant l'usage, à M. Halphen, archiviste-paléographe de la promotion de janvier 1904, les ouvrages suivants :

Établissements de saint Louis.	4 vol.
Gestes des évêques de Cambray.	1 vol.
Œuvres de Rigord.	2 vol.
Rouleaux des morts.	1 vol.
Chroniques de Saint-Martial de Limoges.	1 vol.
Chronique de Richard Lescot.	1 vol.

M. Bruel, au nom des Censeurs, donne communication du rapport qui doit être présenté par eux à l'approbation de l'Assemblée générale. — Le Conseil remercie MM. les Censeurs d'avoir bien voulu leur faire cette communication.

Le secrétaire communique une lettre par laquelle le directeur de la revue *l'Art flamand et hollandais*, publiée en néerlandais à Amsterdam et en français à Anvers, sollicite la concession d'un exemplaire des *Heures de Turin* pour consacrer un article important à cette publication. —

Il sera répondu qu'aucun exemplaire n'est plus à la disposition du Conseil.

La séance est levée à cinq heures et demie.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

41. — CAUCHIE (l'abbé A.). Le Gallicanisme en Sorbonne, d'après la correspondance de Bargellini, nonce de France (1668-1671). In-8, 52 p. Louvain, Peeters.

42. — EUBEL (le R. P. Conrad). Bullarium Franciscanum. T. VI. In-fol., LXIV-687 p. Rome, Loescher.

43. — MONTAIGU (Auguste DE). Démêlés du comte de Montaigu, ambassadeur à Venise, et de son secrétaire Jean-Jacques Rousseau (1743-1749). In-8, XVI-96 p. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

Cette thèse est l'examen contradictoire des pages ironiques et méchantes que les *Confessions* consacrent au séjour de Rousseau chez l'ambassadeur (1743-1744), examen fait d'après les documents authentiques qui subsistent soit dans les dépôts diplomatiques, soit dans les archives privées, ou d'après les études déjà publiées sur le même sujet, notamment par Prosper Faugère en 1888, par Théodore de Saussure en 1885.

44. — OMONT (H.). Notice sur les anciens catalogues des manuscrits latins de la Bibliothèque nationale. In-8, LI p. et fac-similés. Paris, E. Leroux.

45. — OMONT (H.). Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de sir Thomas Phillips récemment acquis pour la Bibliothèque nationale. In-8, 69 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

46. — OMONT (H.). Notice sur les manuscrits originaux et autographes des œuvres de Brantôme offerts par

Mme la baronne James de Rothschild à la Bibliothèque nationale. In-8, 54 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

Il a déjà été expliqué pour quelles raisons les meilleures éditions de Brantôme, y compris celle que Ludovic Lalanne a donnée à la Société, ne contiennent pas un texte définitif des œuvres du fécond écrivain. Grâce à la récente libéralité de Mme la baronne James de Rothschild et grâce à l'étude très complète et très fructueuse à laquelle vient de se livrer notre confrère, il devient possible d'établir ce texte sur les manuscrits originaux et autographes de Brantôme et de distinguer, pour les *Vies des grands capitaines*, pour les *Rodomontades espagnoles*, pour le premier livre des *Dames*, jusqu'à trois et quatre rédactions successives. « L'ensemble, à peu près complet, des manuscrits de ces différentes rédactions, qui se trouvent maintenant réunis à la Bibliothèque nationale, permettra de suivre, pour ainsi dire pas à pas, la genèse des écrits de Brantôme, d'étudier plus complètement qu'on n'a pu le faire encore sa pensée et son style, et un futur éditeur y trouvera tous les éléments nécessaires à l'établissement d'un texte définitif des œuvres du grand écrivain, avec une certitude et une précision qu'on peut bien rarement atteindre pour nos vieux auteurs. »

47. — PÉRINELLE (G.). Louis XI bienfaiteur des églises de Rome. In-8, Rome, imprimerie de la Paix.

(Extrait des Mélanges de l'École française.)

48. — PILASTRE (E.). Achille III de Harlay, premier président du parlement de Paris sous le règne de Louis XIV. In-12, IV-190 p., avec planche en phototypie. Paris, Calman-Lévy.

M. Pilastre a réuni dans ce charmant volume une partie des souvenirs ou des légendes que les contemporains nous ont transmis sur ce très original magistrat, très savant aussi et spirituel. C'est dire que le volume est non seulement instructif, mais agréable à lire.

49. — RAYNAUD (Gaston). Œuvres complètes d'Eustache Deschamps, publiées d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale. T. XI : Introduction. In-8, 379 p. Paris, Firmin-Didot.

(Société des Anciens textes français.)

Commencée en 1878 par le feu marquis de Queux de Saint-Hilaire, continuée à partir de 1891 par M. Raynaud, voici que

cette édition intégrale de l'œuvre du plus fécond poète du XIVe siècle arrive à sa fin. Nous devons en féliciter notre confrère, et aussi le remercier d'avoir condensé dans ce dernier volume la substance historique et philologique du sujet, puisqu'il comprend : 1° une vie du poète; 2° un tableau comparatif des manuscrits; 3° une étude sur leurs formes ; 4° une autre étude sur leurs sujets; 5° le catalogue raisonné des œuvres perdues et de celles dont l'attribution n'est pas authentiquement prouvée.

50. — RICHTERICH (Jean). Papst Nicolaus I. In-8, 200 p. Berne, Stæmpfli.

51. — SÉGUR (Pierre DE). Le maréchal de Luxembourg et le prince d'Orange (1668-1678). Le Tapissier de Notre-Dame, les dernières années du maréchal de Luxembourg (1678-1695). Deux vol. in-8, 601 et 568 p., avec portraits et cartes. Paris, Calman-Lévy.

L'accueil fait au premier volume de cette trilogie n'a pu que devenir plus chaleureux à mesure que l'auteur avançait dans son sujet et que celui-ci gagnait en ampleur et en intérêt. On peut dire que le succès a été porté au comble pour le dernier volume, malgré son titre un peu déconcertant pour les non-initiés, et l'Académie française a tenu à lui décerner cette année la plus haute de ses récompenses, que l'on peut considérer comme une promesse de bon augure pour l'avenir.

Les trois volumes seront précieux à consulter pour l'historien, car ils abondent en documents de premier ordre et en révélations; le simple lecteur y suit, en se délectant, les étapes d'une des existences les plus pleines de contrastes que nous offre le règne de Louis XIV. C'est ainsi que le dernier volume débute par l'affaire des Poisons, où le vainqueur de Guillaume d'Orange se compromit si ridiculement, pour finir sur Fleurus, Leuze, Steinkerque, Nerwinde, apothéose triomphale en quatre actes.

52. — SWARTE (Victor DE). Descartes directeur spirituel; correspondance avec la princesse palatine et la reine Christine de Suède; préface de M. Émile Boutroux. In-8, III-292 p., avec portraits. Paris, F. Alcan.

A la suite du désastre qui enleva à l'électeur palatin Frédéric V sa couronne éphémère, la reine de Bohême et sa famille étaient venues chercher un asile en Hollande et y avaient attiré une vraie cour de savants et de philosophes, lorsque Descartes, établi dans la campagne voisine, y pénétra en 1642, et, tout de suite, il fut accueilli à la fois comme ami et comme maître par l'avant-der-

nière des princesses, Élisabeth (1628-1680), celle qui finit par être abbesse d'un monastère luthérien, tandis que sa sœur cadette, Louise-Hollandine, convertie au catholicisme, administrait notre célèbre abbaye de Maubuisson près Pontoise. La princesse inspira au philosophe la plus respectueuse des admirations, et, de 1643 à 1649, ils entretinrent une correspondance ininterrompue, qui avait été comprise dans la dernière édition de 1897-1903 et remplit une moitié du livre nouveau. La seconde moitié est consacrée aux relations épistolaires de Descartes avec la reine Christine de Suède, de 1646 à 1650.

53. — Vanel (l'abbé J.-B.). Un nouvelliste lyonnais à la fin du règne de Louis XIV. In-8, 32 p. Lyon, impr. Vitte.

(Extrait de l'Université catholique.)

54. — Vidal (l'abbé J.-M.). Moines alchimistes à l'abbaye de Boulbonne (1339). In-8, 8 p. Foix, Gadrat aîné.

(Extrait du Bulletin périodique de la Société ariégeoise des sciences, lettres et arts.)

55. — Vigne (M.). La banque à Lyon, du xve au xviiie siècle. In-8, 248 p. Lyon, Rey et Cie.

56. — Vingtrinier (E.). Le Lyon de nos pères. In-4, viii-336 p., avec illustrations de 20 eaux-fortes et 300 dessins à la plume et au crayon par J. Drevet. Lyon, Bernoux, Cumin et Masson.

57. — Vitalis (Alexandre). Correspondance politique de Dominique Du Gabre, évêque, trésorier des armées à Ferrare (1552-1554), ambassadeur de France à Venise (1554-1557). In-8, xxvii-336 p. Paris, Alcan.

58. — Wibel (Hans). Beitraege zur Kritik der Annales regni Francorum und der Annales qui dicuntur Einhardi. In-8, vii-294 p. Strasbourg, Schlesier et Schweikhardt.

PROCÈS-VERBAL

DE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 3 MAI 1904,

A quatre heures, dans la salle du Cours d'archéologie, à la Bibliothèque nationale,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE KERMAINGANT, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 7 juin suivant.)

L'Assemblée entend la lecture :

1° Du discours de M. le Président (voir p. 82);

2° Du rapport de M. de Boislisle, secrétaire, sur les travaux et les publications de la Société pendant l'exercice 1903-1904 (voir p. 115);

3° Du rapport des Censeurs, MM. Bruel et Moranvillé, sur les comptes des recettes et des dépenses de la Société pendant l'exercice 1903 (voir p. 126).

Les conclusions de ce rapport, approuvant la gestion et les comptes de M. Léon Lecestre, trésorier de la Société, sont mises aux voix par M. le Président et adoptées par l'Assemblée.

L'Assemblée générale, confirmant la délibération du Conseil d'administration du 5 juin 1900, donne pouvoir à M. Léon Lecestre, trésorier de la Société, pour, sur sa seule signature, déposer les fonds de la Société à la Caisse d'épargne de Paris, retirer tout ou partie des sommes inscrites sur le livret de la Société, toucher les intérêts, donner reçus, quittances et décharges, demander tout achat de rente et remise de titres, et généralement faire tout ce qui sera nécessaire dans l'intérêt de la Société.

Élections.

Sont réélus membres du Conseil, pour siéger jusqu'en 1908 :

MM. Aubry-Vitet, Boislisle (de),
Berger, Courcel (de),

MM. Courcy (de), Lair, Lelong, Mandrot (de), Nervo (de), Vandal.

Est élu en remplacement de M. le marquis de Chantérac, dont les fonctions devaient expirer en 1905 : M. Étienne Dejean.

Sont réélus censeurs : MM. Bruel et Moranvillé.

M. le marquis de Vogüé donne lecture de la Notice biographique du maréchal de Villars qui doit paraître avec le tome VI et dernier des *Mémoires*.

La séance est levée à six heures.

Discours de M. de Kermaingant, président de la Société pendant l'exercice 1903-1904.

Messieurs,

Je me rappelle que, la veille du jour où j'ai dû présider pour la première fois le Conseil de notre Société, je m'étais demandé, non sans une certaine angoisse, en quels termes je pourrais bien remercier mes collègues du très grand honneur qu'ils m'avaient fait, et que l'idée assez naturelle me vint de parcourir un certain nombre des discours de mes prédécesseurs, pour éviter les redites fâcheuses. Malheureusement, je ne tardai pas à constater que, depuis longtemps, leur modestie avait épuisé toutes les formules propres à exprimer la reconnaissance, et je ne trouvai rien de mieux que de faire aux membres du Conseil l'aveu de mon indignité et de leur exprimer sans apprêt ma profonde gratitude pour leur extrême bienveillance. Aujourd'hui encore, Messieurs, je ne puis que reproduire, en toute humilité, sous forme de confession publique, l'aveu de jadis et saisir avec empressement l'occasion de renouveler du fond du cœur mes remerciements à tous mes collègues.

Un premier et pénible devoir incombe à votre président, vous le savez, Messieurs, celui de vous rappeler les noms de

nos morts, et je m'y conforme tristement, car nos pertes, pour n'être pas nombreuses cette année, n'en sont pas moins sensibles.

M. le marquis des Roys d'Eschandelys était membre de notre Société depuis 1861 et en a fait partie jusqu'à sa mort, survenue le 28 novembre 1903. En 1856, il entrait au Conseil d'État et prenait part aux travaux de ce corps éminent jusqu'en 1867. Au lendemain de nos désastres, sa distinction personnelle et sa situation importante dans la Seine-Inférieure le désignèrent au choix des électeurs, et il représenta son département à l'Assemblée nationale. Non réélu à la législature suivante, le marquis des Roys se consacra désormais à son goût très vif pour les livres et les recherches historiques. Il avait réuni une bibliothèque importante, dans laquelle les mémoires tenaient la plus large place, et avait hérité de son grand-père, le général Hoche, une collection importante de documents, de lettres, de cartes et de plans qui constituent de riches archives, classées avec un soin scrupuleux et magnifiquement reliées.

Marie-Joseph-Audoin de la Cropte, marquis de Chantérac, s'est éteint doucement, le 21 février 1904, au château de Cires-lès-Mello, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La maison de la Cropte appartient à l'ancienne chevalerie du Périgord; elle a toujours marqué par ses services et ses alliances, et son nom figure dans la salle des Croisades, à Versailles. Elle a fourni des chevaliers de Malte, des maréchaux de camp et des lieutenants généraux des armées du roi. La mère de Fénelon, Louise de la Cropte de Saint-Abre, était une fille de cette maison, et Uranie de la Cropte épousa en 1654 Louis-Thomas de Savoie, comte de Soissons, frère aîné du prince Eugène.

La famille de la Cropte ne tarda pas à se fractionner en plusieurs branches : celles de Lanquais, Bourzac et Saint-Abre sont éteintes; celle de Chantérac, qui s'est constituée au xve siècle, subsiste seule aujourd'hui.

La jeunesse de notre confrère s'est passée en Périgord, où il était né le 18 décembre 1812, et où il fut élevé par sa grand'mère. La marquise douairière de Chantérac, femme

d'une culture d'esprit remarquable, douée de hautes vertus qu'avait encore affinées l'épreuve de la Révolution, s'attacha à inspirer à son petit-fils l'amour de son pays et le goût de l'étude, à lui donner des mœurs simples et à graver dans son cœur cette conviction qu'un homme, quelles que soient sa naissance et sa fortune, ne vaut que par lui-même. Après avoir fait de solides études au collège de Périgueux, M. de Chantérac vint rejoindre sa mère à Paris, où l'avait appelée depuis longtemps son service de dame d'honneur de la duchesse d'Orléans douairière, et il entra en 1829 à l'école des pages du roi. L'école ayant été licenciée l'année suivante, M. de Chantérac fit son droit, fut admis comme auditeur au Conseil d'État, exerça un moment les fonctions de sous-préfet de Segré, et revint à Paris avec le titre de maître des requêtes. Entre-temps, sa mère avait été attachée à la personne de la reine Marie-Amélie. Le jeune Chantérac se trouva ainsi introduit dans le monde de la cour et appelé à vivre dans l'intimité des princes d'Orléans, dont il était le contemporain.

Le 4 février 1851, il épousa Julie de Bassompierre, fille du dernier marquis de Bassompierre. La révolution de 1848 avait brisé sa carrière; ce mariage donna à sa vie une orientation nouvelle. Le désir d'instruire ses enfants du passé de sa famille et de la maison de Bassompierre, dont le nom avait disparu à la mort de son beau-père, lui inspira la pensée de reconstituer pour eux l'histoire de ces deux maisons. Il se mit donc à fréquenter assidûment la Bibliothèque nationale et la bibliothèque Mazarine et à rassembler tous les documents qui concernaient Fénelon, Mme de Sévigné, à laquelle se rattachait sa femme, et Bassompierre. De là est venue la publication, pour la Société de l'Histoire de France, d'une édition définitive des *Mémoires du maréchal de Bassompierre*, dont le premier volume parut en 1870 et le quatrième en 1877.

En 1877-78, le marquis de Chantérac était notre président, et, si, depuis cette époque, il n'a publié aucun ouvrage, il n'a cependant pas cessé un jour de travailler, et laisse de nombreux manuscrits, entre autres une traduction des

Méditations de saint Anselme, des notes sur l'administration et les services publics en France, une traduction de l'allemand de la Jeunesse de Catherine de Médicis, etc.

Par suite d'un accord intervenu entre tous les descendants directs de Bassompierre : Pins, Hunolstein-Beauffort, Chantérac et La Guibourgère, M. de Chantérac a fait don, en 1890, aux Archives nationales, des titres de la maison de Bassompierre, restés indivis depuis la mort de la marquise de Chantérac, et dont l'ensemble a une véritable valeur historique.

Depuis de longues années déjà, le marquis de Chantérac vivait à la campagne, sans avoir connu l'ambition d'être un homme politique, ou même de se faire la réputation d'un écrivain, et, en dehors des occupations intellectuelles, qui étaient sa récréation favorite, une part notable de sa vie s'est écoulée paisible, bienfaisante, intime et familiale, sans autre éclat que celui de ses brillantes facultés et de ses vertus, qu'auront seuls connues ceux qui ont eu l'honneur de l'approcher.

Nous avons encore à vous signaler la perte de M. A. de Naurois, admis, comme membre de la Société, le 27 avril 1880, et de Mme la comtesse Bertrand de Nadaillac, reçue le 6 avril de la même année.

Je m'excuse, Messieurs, de l'insuffisance de ces notices et, plus encore, du laconisme de ces simples mentions, car la mémoire de tous nos confrères nous est chère, et à tous nos morts, aussi bien les plus anciens que les plus récents, nous gardons un souvenir reconnaissant et ému. Tous, en général, n'ont-ils pas été nos associés dans le culte de notre histoire nationale, dans la passion que nous avons pour la conservation et la publication de ses sources? Et beaucoup d'entre eux n'ont-ils pas aimé à pratiquer comme nous, dans nos grands dépôts de manuscrits, ces investigations souvent si laborieuses avant que M. Léopold Delisle ait créé le type et provoqué la publication officielle de nos inventaires sommaires, mais si fécondes en découvertes personnelles, si attrayantes par leurs révélations inattendues? En feuilletant un peu au hasard ces volumes disparates par la

provenance et le contenu, qui n'a vu passer sous ses yeux quantité de documents étrangers à l'objet de la recherche entreprise, auxquels on n'a prêté d'abord nulle attention, dont quelques-uns, cependant, se sont classés par un travail inconscient de l'esprit, jusqu'au jour où la lecture imprévue d'une pièce caractéristique fixe la pensée en la précisant et détermine un sujet historique à traiter? C'est ce qui m'est arrivé pour celui que je vais avoir l'honneur d'esquisser devant vous, Messieurs.

En quête de lettres et d'instructions qui me parlaient de Henri IV et de sa diplomatie, de ses rapports avec les nations ou souverains amis, j'ai rencontré Louis XIV soupçonné, contrecarré, bravé même par les alliés les plus dévoués de son grand-père, par les Hollandais. Il m'a semblé que le jugement sévère porté par la plupart des historiens modernes sur l'attitude du Grand Roi à l'égard de la Hollande et sur la déclaration de guerre de 1672 était injuste ou exagéré, et qu'ils avaient apprécié l'une et l'autre sans se soucier de les rattacher à l'ensemble de notre histoire, comme si tous les faits historiques, grands ou petits, n'étaient pas la résultante plus ou moins directe des événements antérieurs, et ne devaient pas à leur tour retentir dans l'avenir.

Je me garderai aujourd'hui d'appliquer dans sa rigueur une méthode qui nous entraînerait bien au delà du cadre d'une simple lecture; mais je ne puis me dispenser de remarquer que ce sont les troubles religieux des Pays-Bas qui ont définitivement déterminé le terrain sur lequel se videra désormais la longue querelle de nos rois et des princes de la maison d'Autriche, et je suis tout naturellement amené à remonter à l'époque où les Flamands, jadis si hostiles à la domination française, maintenant poussés par la nécessité, vont nous inviter à intervenir dans les affaires de leur pays.

Un des premiers actes de Philippe II, après l'abdication de Charles-Quint, a été de remettre en vigueur dans les Provinces le redoutable édit de 1550 sur l'Inquisition, et, vers la fin de 1565, sur l'injonction impérieuse du Roi, on a publié à nouveau les décrets ordonnant l'extirpation des

sectes et hérésies qui ont fait des progrès si rapides pendant les dernières années du règne de son père. Un long cri de colère répond dans le pays à cette nouvelle provocation, et les exécutions commencent, en même temps que la révolte éclate de toutes parts.

Notons encore que, si la Réforme a surtout pénétré dans les Pays-Bas par la France, si l'action française et calviniste y a de beaucoup primé l'influence allemande et luthérienne, les provinces wallonnes, qui s'étaient tout d'abord éprises des doctrines nouvelles, semblent, comme un terrain facilement perméable, avoir laissé filtrer l'hérésie jusqu'aux pays de race germanique, où elle s'est implantée définitivement, tandis qu'elles-mêmes revenaient à l'antique religion des ancêtres et se maintenaient dans la fidélité dynastique. Aussi, alors que les Flandres étaient unanimes à demander l'abolition de l'Inquisition et le renvoi des troupes espagnoles, les provinces méridionales n'ont, pour ainsi dire, pas varié dans leur loyalisme, tandis que les provinces septentrionales n'ont pas tardé à s'en affranchir : si bien que le traité d'union d'Utrecht (23 janvier), auquel répondront bientôt les articles de la paix d'Arras (17 mai 1579), consacrera la rupture définitive entre le nord et le midi des Pays-Bas.

Cependant la lutte a commencé, durant ces préliminaires, et elle va se poursuivre ardente et implacable entre la toute-puissante maison d'Autriche et les rebelles ; mais elle paraît, dès l'abord, si disproportionnée, et les Gueux en ont si bien conscience, qu'ils vont désormais se tourner vers la France. Ainsi s'expliquent les premières démarches de Louis de Nassau auprès de Charles IX, la proclamation de François de Valois comme duc de Brabant et comte de Flandre, et l'offre à Henri III de la souveraineté des Pays-Bas.

Avec Henri IV, l'entente cordiale se fait contre l'ennemi commun, et le Roi introduit les sieurs États-Généraux dans le droit public européen, comme médiateur et caution de la trêve de Douze ans. A l'expiration de celle-ci, Philippe IV reprend les hostilités, et la France intervient de la façon la plus active par sa diplomatie. En 1624, elle fait un pas de plus

et signe annuellement avec les Provinces des traités de subsides qui iront sans cesse grandissants; mais elle refuse encore de prendre ouvertement part à la lutte, et ne se laisse même pas séduire par une proposition de démembrement des Pays-Bas que lui apportera en 1632, de la part des États, notre ambassadeur, M. de Baugy. Les difficultés intérieures d'une part, de l'autre l' « Advis » donné au Roi par Richelieu qu'il faut constituer les provinces wallonnes affranchies en une république catholique, formant barrière entre la France et les Provinces-Unies, semblent avoir lié sa politique à une formule qu'il s'est délibérément imposée à lui-même. Enfin, le 8 février 1635, le cardinal cède aux sollicitations des plénipotentiaires hollandais venus à Paris, Adrian Pauw et Jean de Knuyt. Il signe, en vue de faire de la Belgique un État libre ou de procéder à son partage, un traité d'alliance offensive et défensive, dont la conséquence logique est une déclaration de guerre de la France à l'Espagne.

Il est assez particulier que, presque au moment même où la France tirait l'épée, le désir de la paix se faisait jour de tous côtés et que l'idée d'un congrès prenait corps à ce point qu'à la fin d'avril 1636 M. de Charnacé en entretenait officiellement les États-Généraux.

Ces préliminaires d'une paix encore bien douteuse, et surtout bien éloignée, allaient mettre en lumière les profondes divergences de vues et d'intérêts qui commençaient à se manifester entre les deux alliés. Tandis que la France continue à assister généreusement les Provinces de son argent et de ses troupes, la Hollande réussit à imposer aux autres provinces une réduction de forces militaires. Non seulement on se montre las dans cette province, la plus commerçante et la plus riche de toutes, de la part énorme des charges publiques que la guerre lui impose, mais l'esprit républicain qui y domine voit dans sa fin l'heure désirée de réduire le pouvoir, jusque-là prépondérant, du prince d'Orange, qui est maintenant trop affaibli par l'âge pour défendre avec énergie ses prérogatives. Enfin, depuis deux ou trois ans, un revirement profond s'est fait dans l'opinion à l'égard de la France : ce

n'est plus l'Espagne, mais elle, qu'on craint, et ce sentiment n'a pas attendu, pour se faire jour, les succès éclatants de nos armes au début du règne de Louis XIV.

Admirablement renseigné sur les passions qui agitent les États-Généraux et aussi les États particuliers des Provinces, Mazarin a essayé de se prémunir contre l'abandon possible de ses alliés par deux nouvelles conventions, que l'habileté du comte d'Avaux et de M. Servien réussit à faire signer aux États, et dont la seconde (1er mars 1644) était un véritable traité de garantie des accords éventuels de la France et des Provinces avec l'Espagne. Mais le propos que M. de la Thuillerie avait prêté à M. le prince d'Orange ne devait que trop tôt se vérifier : « Ne pressez pas trop nos Hollandais d'envoyer leurs plénipotentiaires au congrès, parce qu'une fois qu'ils seront partis, vous ne pourrez plus les empêcher de conclure. » En effet, si les Hollandais se firent attendre près de deux ans à Münster, quand ils y furent et que les difficultés sur la vérification des pouvoirs eurent été aplanies, ils précipitèrent leur entente avec toute la hâte et tout le mystère possibles. A la fin de décembre 1646, la très grande majorité des articles de leur traité est arrêtée dans son texte définitif, et les supplications ou les menaces de nos plénipotentiaires ne retardent que de quelques jours la signature qu'y apposent les ministres néerlandais. L'instrument définitif ne devait être complet, et les ratifications ne furent échangées que l'année suivante.

Ainsi, au mépris de l'engagement solennel de 1644, la République néerlandaise se séparait de la France, qui n'avait cessé de l'assister de ses subsides pendant vingt-cinq ans et dont les armées combattaient à côté des siennes depuis 1635; et, bien que M. Brasset demeurât comme résident accrédité à La Haye, le départ de notre ambassadeur, M. de la Thuillerie, apprenait à l'Europe que l'amitié déjà si ancienne des deux pays était gravement compromise.

C'était précisément l'heure où éclataient les premiers désordres de la Fronde, qui allaient plonger le royaume dans l'anarchie, briser l'effort de nos armes et paralyser notre diplomatie. L'Espagne put croire un moment qu'elle

aurait raison de la France : la patiente habileté de Mazarin triompha de tant de difficultés. La campagne de 1658 mit glorieusement fin à une période de revers ; l'union avec le Protecteur d'Angleterre, l'alliance du Rhin ruinèrent les espérances des Espagnols, et la paix des Pyrénées consacra définitivement la suprématie de la France.

Sorti d'embarras, un ministre moins prudent que Mazarin n'eût pas manqué de faire sentir aux Hollandais les effets d'un mécontentement dont on trouve l'expression répétée dans sa correspondance : le cardinal s'en garda bien ; même, il travaillait au projet d'un nouveau traité d'alliance avec les Provinces contre l'Espagne, quand la mort enleva brusquement Guillaume II d'Orange.

Au début du gouvernement personnel de Louis XIV, les traditions en faveur de l'alliance hollandaise étaient encore si vivaces, que le jeune Roi sembla en faire un moment la base de sa politique. De son côté, la République avait tant souffert de se trouver isolée dans la lutte qu'elle avait eu à soutenir contre l'Angleterre, elle se sentait encore si menacée dans ses intérêts maritimes, qu'elle fit alors toutes les avances et qu'un traité d'alliance défensive et offensive fut conclu, le 27 avril 1662. Néanmoins, les temps étaient changés, et la présence aux affaires de quelques partisans des vieilles amitiés françaises empêchait seule encore les rancunes accumulées contre les Hollandais de se donner carrière. Mais à Loménie de Brienne succédait Hugues de Lionne, la survivance de Michel Le Tellier ne tarderait pas à passer à Louvois, et Colbert, tenu en échec par les Hollandais dans l'exécution de ses projets commerciaux et coloniaux, allait faire cause commune avec ses collègues.

Et puis, il faut bien le dire, la question des Pays-Bas était posée, et l'avait été par nos alliés eux-mêmes, qui nous avaient offert les possessions espagnoles pour obtenir notre appui. Sans doute, aujourd'hui, comme l'écrivait François Ogier, « ces nouveaux souverains ne voulaient point de voisins si puissants que nous, et étaient bien aises qu'il y eût une barrière entre leur État et le nôtre » ; mais comment admettre qu'un jeune souverain, amoureux de gloire,

conscient de la force de ses armées et du génie de ses généraux, se sentant soutenu par le sentiment public, ne désirât pas profiter des circonstances et achever l'œuvre ébauchée? Quant au droit (et le Roi en était soucieux), l'avait-il pour lui?

Personne ne pouvait contester que l'infante Marie-Thérèse n'eût été l'héritière de fait de toute la monarchie espagnole, en vertu de la loi de succession castillane, au moment de la mort de l'infant Philippe-Prosper (1er novembre 1661), et la renonciation de la Reine était nulle, puisqu'elle était corrélative au payement d'une dot de 500,000 écus d'or, qui n'avait pas été effectué; mais était-il bien à propos de parler d'une pareille revendication, alors que, peu de jours après la mort de don Philippe, était né l'infant Carlos-José, qui devait être le roi Charles II? D'autre part, sans parler à cette heure de toute la monarchie espagnole, et bien que l'on contestât qu'une coutume locale et privée suffît à définir une question de droit public, on pouvait dire qu'à la mort de la reine d'Espagne Élisabeth, toutes les seigneuries des Pays-Bas avaient été dévolues à son fils don Balthazar, et, au décès de ce prince, à l'infante Marie-Thérèse, seule enfant subsistant du premier lit. Or, la dévolution s'était exercée avant le mariage de l'infante, qui n'avait pas entendu abandonner des droits déjà acquis, et qui n'avait pu d'ailleurs renoncer valablement à aucun droit, puisqu'elle était mineure.

Néanmoins, quelques bonnes raisons qu'on eût données dans le *Traité des droits de la Reine*, ou qu'on fût en mesure de produire encore, quelque passion qu'eût le Roi d'atteindre rapidement au but, il ne voulait pas qu'on pût lui imputer d'avoir sacrifié à son ambition le bon accord avec les Provinces. Il négocia donc, et négocia longtemps avec le grand pensionnaire de Hollande; mais, tandis que Louis XIV entendait que la mort de Philippe IV marquât l'heure de ses revendications, Jean de Witt, attaché à l'idée du cantonnement, c'est-à-dire à la constitution des Pays-Bas espagnols en république indépendante, aurait voulu reculer jusqu'à la mort de l'infant l'ouverture d'une succes-

sion dans laquelle la part des Provinces se bornerait aux places limitrophes de leurs frontières.

Sur ces entrefaites éclatait une nouvelle guerre entre l'Angleterre et la Hollande. C'était un coup de fortune pour la politique royale, à la condition de ne mécontenter aucun des deux adversaires, ni l'Angleterre, qui offrait au Roi carte blanche aux Pays-Bas, ni la Hollande, qui ne se résignait pas à les lui abandonner, mais à laquelle il avait engagé sa parole royale, et qu'il ne pouvait laisser écraser sous peine de les voir tomber dans l'entière dépendance des Anglais. On en usa donc sans loyauté vis-à-vis de notre allié : on lui envoya tardivement un corps de troupes insuffisant et indiscipliné; notre flotte, dont les Hollandais ne cessaient de réclamer l'appui, ne parut pas, et, tandis que les plénipotentiaires des puissances étaient assemblés en congrès à Bréda, Louis XIV, qui n'avait cessé de se préparer depuis la mort de Philippe IV, notifiait (8 mai 1667) à la reine régente d'Espagne son dessein d'occuper les provinces qu'il réclamait au nom de l'infante Marie-Thérèse. Bientôt après son armée franchissait la frontière et s'emparait de plusieurs places importantes, dont Lille.

Lorsque le comte d'Estrades avait communiqué aux États-Généraux (16 mai) la résolution de son maître d'entrer en possession de ce qu'il appelait l'héritage de la Reine, il avait pu s'apercevoir « qu'il n'y avait rien que les députés des États n'entreprissent pour éviter que les Pays-Bas ne fussent au Roi ». Aussi, à peine la paix était-elle conclue à Bréda entre les Anglais et les Hollandais, que le cabinet de la Haye reprenait les négociations avec celui de Versailles et en obtenait d'importantes concessions, en même temps qu'il s'employait énergiquement à faire accepter à Madrid les offres du roi de France. Louis XIV ne se montrait intraitable que sur l'engagement, qu'on aurait voulu lui imposer, de borner son ambition à ses conquêtes actuelles et de renoncer à poursuivre l'annexion des Pays-Bas, soit par voie de conquête, si l'Espagne repoussait la paix, soit dans l'avenir en faisant valoir, à la mort de Charles II, ses droits à la succession de la monarchie espagnole.

Les Provinces cherchèrent dès lors en Angleterre, où l'opinion publique se montrait très hostile aux projets de Louis XIV, l'appui dont avait besoin leur politique de résistance, et, en quelques jours, Jean de Witt et le chevalier Temple signaient un traité (23 janvier 1668), auquel le ministre de Suède, comte Dohna, ne tardait pas à adhérer, et que l'histoire a enregistré sous le nom de Triple-Alliance. Bientôt notre ambassadeur à Londres, le marquis de Ruvigny, révélait à Louis XIV cette stipulation secrète de la Triple-Alliance qui voulait que, dans le cas où le Roi ne s'en tiendrait pas aux conditions de paix qu'il avait offertes lui-même à l'Espagne, les alliés l'attaquassent simultanément par terre et par mer, et poursuivissent la guerre jusqu'à ce que la France fût ramenée dans les limites du traité des Pyrénées. Louis ne pouvait douter d'où partait le coup; Jean de Witt n'avait-il pas imprudemment écrit au comte d'Estrades, le 12 novembre 1667 : « Le roi de France reconnaîtra bientôt qu'il ne pourra pas achever facilement la conquête des Pays-Bas, parce qu'une ligue de divers États lui sera opposée. » Aussi son indignation fut vive, et elle était entretenue par Condé et Turenne, qui s'offraient à lui conquérir les Pays-Bas en une campagne avec l'armée qui venait d'occuper en quelques jours la Franche-Comté. « La conduite des États ferait perdre toute patience au plus modéré homme du monde, » disait Lionne.

Cette fois encore, Louis XIV eut la sagesse de résister aux excitations de son entourage. Il jugeait prudent, ainsi qu'il l'a écrit dans ses *Mémoires*, de dissiper dès sa naissance une ligue qui demeurerait toujours, s'il s'opiniâtrait à la guerre, comme une barrière opposée à ses plus légitimes prétentions. Entre-temps, le marquis de Castel-Rodrigo acceptait, au nom de l'Espagne, que le Roi gardât les villes des Pays-Bas dont il s'était emparé, et on signait à Saint-Germain (15 avril 1668) les préliminaires de la paix d'Aix-la-Chapelle. Toutefois, on peut dire qu'à dater du jour où le Roi connut les stipulations secrètes de la Triple-Alliance, la décision de faire la guerre aux Provinces-Unies et de venger ce qu'il considérait comme un affront fait à son hon-

neur fut arrêtée dans son esprit. J'ajoute que les États, au lieu de s'en tenir aux importants succès diplomatiques qu'ils venaient de remporter, allaient tout faire pour s'attirer la colère de Louis XIV : c'est ainsi qu'ils arrivèrent à faire signer à la Haye (31 janvier 1670) l'acte du Triple-Concert, qui réglait la participation à la guerre de chacun des trois alliés dans le cas où la paix d'Aix-la-Chapelle serait rompue, et qu'ils demandaient à la Suisse, à l'Empereur et au Corps germanique leur adhésion à la ligue.

Fort heureusement, la diplomatie française n'était ni moins active, ni surtout moins habile que celle de M. de Witt. Elle s'adressa d'abord à Charles II, exploita ses ressentiments contre les Hollandais, ses besoins d'argent, et réussit à conclure (1er juin 1670) un traité contre les Provinces ; puis ce fut le tour de l'Empereur (novembre 1671), qui promit sa neutralité, de la plupart des électeurs et princes de l'Empire et de la Suède (14 avril 1672).

M. de Witt, voyant se fermer de plus en plus étroitement le cercle de fer dans lequel notre diplomatie a enserré les Provinces, fixé sur le sort qui les menace par l'exemple de l'invasion des États du duc de Lorraine, a d'abord tenté de négocier un rapprochement avec la France par l'entremise du marquis de Pomponne; puis il a envoyé un diplomate habile, Pierre de Groot, avec mission d'obtenir un adoucissement aux mesures vexatoires et agressives que M. Colbert a prises contre le commerce des Provinces-Unies : tous ses efforts échouent contre le parti pris du Roi.

Le 23 mars 1672, M. de Groot a son audience de congé à Versailles, et le 6 avril paraît la déclaration solennelle de guerre aux Provinces-Unies.

Mais, si l'on veut se faire une idée un peu exacte de l'état d'esprit du Roi et de ses ministres à l'égard de la Hollande, il ne suffit pas de revoir l'ensemble de la politique générale de la France et des Provinces à cette époque, il faut encore s'attacher aux relations commerciales, aux affaires des catholiques, aux questions d'étiquette et de presse, qui n'ont cessé d'influer sur les rapports journaliers des deux pays.

Je vais donc, sans entrer dans le détail, qui comporterait

un énorme développement, indiquer comment les questions commerciales amenèrent entre les deux États les discussions les plus passionnées et les plus irritantes.

Autrefois, on avait vu les Hollandais tenter de se récupérer de la perte des douanes qu'ils ne pouvaient plus percevoir à Ostende, assiégé par Spinola, en organisant autour de Calais un véritable blocus, qui leur permît de prélever des taxes sur tous les navires entrant dans le port; et, j'ai eu l'occasion de l'indiquer ailleurs, ils s'étaient employés à faire échouer la tentative du Roi de constituer une compagnie des Indes orientales.

Plus tard, à l'inverse de l'Angleterre, qui revendique l'empire des mers, les Provinces en proclameront la liberté, et la France ne pourra pas s'inscrire en faux contre les théories du *Mare liberum* de Grotius, que les ambassadeurs de Henri IV ont défendues à Londres, pendant tout son règne. Aussi bien n'était-ce pas de l'usage de cette liberté, mais des abus commis tous les jours par les Hollandais, que nous avions à nous plaindre. Voulant maintenir à tout prix leur trafic pendant la guerre, même avec les Espagnols, les Néerlandais, non seulement prétendaient que leur pavillon couvrait la marchandise ennemie, mais encore transportaient souvent, au compte de l'Espagne, de la contrebande de guerre, et jusqu'à des troupes espagnoles. Ils repoussaient donc la prétention de nos vaisseaux de guerre d'exercer la visite et ne cessaient de récriminer contre les prises que faisaient nos corsaires de leurs navires en fraude. Sans doute nos marins ne laissaient pas que de piller ou de capturer injustement certains bateaux hollandais; mais, outre que Mazarin donnait le plus souvent satisfaction à leurs réclamations, ils avaient assez mauvaise grâce à trop insister, alors qu' « avant la rupture entre la France et l'Espagne, ils ne souffraient pas que les marchands français allassent porter des blés, du vin et autres denrées à Dunkerque et villes maritimes de Flandre ». On peut ajouter encore ce trait assez particulier, que plusieurs membres des États témoignaient en secret à notre représentant leur satisfaction que l'on visitât tous les vaisseaux hollandais, « pour

mortifier ceux d'Amsterdam, qui voulaient comme faire un État dans l'État. »

Le placard du 1er mars 1646, édicté par les États-Généraux, et défendant aux armateurs et marins des Provinces de rendre aucun service à l'Espagne, vint dénouer une situation trop tendue, et Mazarin y répondit en signant le traité de Paris du 18 avril : pour une période de quatre années, le Roi consentait à ce que la visite exercée par ses navires se bornât à l'examen de la patente du bord, et à ce que le transport de la contrebande de guerre et des « hommes pour le service des ennemis » fût seul prohibé.

Sur ces entrefaites, les Provinces faisaient la paix avec l'Espagne, et, dès les premiers jours, M. Brasset signale « la grande licence que les Hollandais se donnent à frêter des vaisseaux pour l'Espagne, huit étant prêts à sortir, et plusieurs particuliers se préparant d'en équiper encore d'autres. » De même, dans la Méditerranée, les marins hollandais continuent à se montrer observateurs peu scrupuleux du placard de 1646.

Un premier acte d'hostilité contre les Provinces se manifeste dans l'interdiction (24 octobre 1648) opposée à l'importation en France des tissus de laine et de soie fabriqués en Angleterre et en Néerlande.

En 1650, un ami de la France, Guillaume Boreel, est envoyé comme ambassadeur à Paris, avec mission de rétablir l'harmonie entre les deux pays et d'arriver à un règlement des questions maritimes et commerciales, particulièrement au renouvellement du traité maritime de 1646. Les Provinces-Unies n'offrent d'ailleurs, de leur côté, aucune compensation aux faveurs qu'elles réclament, et les efforts de M. Boreel à Paris, comme par la suite ceux de Pierre Chanut à la Haye, demeureront stériles. Mazarin, pour sa part, connaît mieux que personne « les visées qu'ont ces gens ici sur les intérêts de leurs voisins, et comme ils réfèrent tout à leur commerce et ne perdent aucune occasion de l'avancer et de ruiner celui des autres. » Il a néanmoins louvoyé pour un temps ; mais, quand il a obtenu l'alliance de Cromwell, il frappe sans relâche les Provinces à l'endroit sen-

sible, d'abord en soumettant leurs navires qui chargent ou déchargent des marchandises dans le royaume à un droit de fret de soixante sous ou d'un écu par tonneau (arrêt du Conseil du 30 octobre 1656), puis en déclarant de bonne prise tous les bâtiments qui transportent une cargaison espagnole. Les Hollandais usant de représailles, il en arrivera à décréter de confiscation, dans les ports du royaume, tous les vaisseaux et marchandises appartenant aux sujets de la République, qui lui répondra par des mesures plus graves encore.

Une crise aussi intense ne pouvait durer longtemps, et le nouvel ambassadeur (1657), Auguste de Thou, va accommoder pour un temps les choses. Malheureusement nos corsaires, qui ont pris l'habitude de battre la mer, continueront à faire des prises plus ou moins justifiées, et, de leur côté, les Hollandais, fiers de leur puissance maritime, se croiront tout permis : témoin ces vaisseaux dont Mazarin se plaint à de Thou, « qui ont tiré à balles plusieurs volées de canon contre ceux qui voulaient lever en l'un de nos ports le droit du nouvel impôt sur les étrangers. »

Les difficultés vont renaître, et plus grandes que jamais, avec Colbert. Au début, dans le tarif de septembre 1664, il s'est contenté d'augmenter modérément les droits d'entrée sur la plupart des objets de fabrication étrangère et de les étendre à ceux qui en étaient exempts jusque-là ; puis il a fait un nouveau pas dans le tarif de 1667, en édictant quelques prohibitions et en doublant les droits sur nombre de produits manufacturés de provenance principalement anglaise ou hollandaise.

Si émues qu'elles aient été du tarif de 1667, les Provinces ont longtemps patienté : d'ailleurs, Guillaume Boreel, leur ambassadeur à Paris, où il avait peu de crédit, est mort, et ce n'est guère que vers la fin de 1670, quand leur nouvel agent, Pierre de Groot, est installé, qu'elles commencent à poursuivre énergiquement la réparation du dommage qu'elles ont subi. Elles tentent alors, en agissant auprès de M. de Lionne et de l'auteur de l'édit lui-même, par voie de représentation diplomatique, ou par la remise de mémoires, d'arracher à l'opi-

niâtreté de M. Colbert l'abandon d'un système de protection commerciale qui tend à leur fermer le marché français. Enfin, à bout de patience, les États promulguent, en janvier 1671, un placard qui prohibe certains de nos produits et en taxe fortement quelques autres. La réponse ne se fait pas attendre, et un arrêt du Conseil édicte de nouveaux impôts et des prohibitions qui paraissent en contradiction formelle avec les stipulations du traité d'amitié, confédération, commerce et navigation du 27 avril 1662. Pendant toute l'année 1671, les registres des États-Généraux nous montrent une série de résolutions de représailles contre le commerce français.

On voit, par les brèves explications que nous venons de donner, quelle part, en quelque sorte de premier plan, avait prise la lutte commerciale, parmi les difficultés de toutes sortes au milieu desquelles allait sombrer l'amitié déjà ancienne de la France et des Pays-Bas.

S'il est des questions à propos desquelles les nations se montrent chatouilleuses dans leurs rapports entre elles, ce sont assurément les questions d'ordre intérieur, car toute intervention dans les affaires intérieures d'un État constitue une atteinte grave à sa souveraineté. D'autre part, à l'époque dont nous parlons, le droit public était encore mal fixé et le roi de France se considérait comme le protecteur né des catholiques dans les États protestants, de même que les souverains anglais avaient une tendance à s'arroger un privilège analogue en faveur des protestants auprès des nations catholiques. C'était d'ailleurs une disposition assez naturelle de nos ministres, de croire que l'avis de la France dût peser d'un grand poids dans les décisions des Provinces-Unies, et ils ne se firent pas faute d'user de ce qu'ils considéraient comme un droit, en donnant quelquefois malencontreusement des conseils ou en adressant des remontrances aux États en matière religieuse.

Déjà, sous Henri IV, le 9 avril 1609, à Anvers, c'est-à-dire le jour même où était signée la trêve de Douze ans, avait paru une déclaration des ambassadeurs de France, se portant garants de la promesse faite par les États des Pro-

vinces-Unies, qu'il ne serait rien innové en l'exercice de la religion catholique ès villages du ressort des villes desdites Provinces situées en Brabant. Après la prise de Bois-le-Duc, on vit Richelieu demander pour les habitants le libre exercice du culte catholique (décembre 1629), et, sur ses instructions, le baron de Charnacé en fit une clause du traité de 1634 (15 avril) avec les Provinces, qu'on reproduisit dans le traité d'alliance offensive et défensive du 8 février 1635.

Au lendemain de la conclusion des accords de 1644, et pour répondre aux vœux des catholiques hollandais, le comte d'Avaux, reçu le 3 mars en audience solennelle par les États, leur demanda de vouloir bien modérer les placards édictés contre les catholiques. L'assemblée se montra très irritée de cette immixtion d'un ambassadeur étranger dans ses attributions, et, en témoignage de son mécontentement, lui fit communiquer la résolution qu'elle prit, le jour même, de poursuivre rigoureusement les intrigues papistes. Cette réplique était d'autant plus mortifiante qu'elle remontait jusqu'au monarque au nom duquel M. d'Avaux avait parlé.

Nous nous bornerons à citer cet exemple caractéristique, qui montre que, si les Provinces avaient accepté une sorte de tutelle de Henri IV, elles n'hésitaient pas à signifier au Grand Roi qu'il eût à ne plus s'immiscer dans leurs affaires.

En réalité, bien des vexations qu'on faisait aux catholiques étaient moins le fait délibéré du gouvernement néerlandais, que le résultat des plaintes contre « l'insolence des catholiques » des synodes réformés, excités par les avis reçus de France qu'on y persécutait leurs frères en religion. Les catholiques, M. de Thou le reconnaît dans une de ses lettres, étaient beaucoup plus libres qu'ils ne voulaient bien le dire, sauf qu'ils n'avaient pas d'églises publiques, et beaucoup des difficultés qu'avait à résoudre l'ambassadeur de France venaient de la mauvaise volonté du vicaire apostolique, véritable intendant des affaires ecclésiastiques dans les Provinces, nommé par l'influence de l'Espagne, et par conséquent toujours prêt à contrecarrer l'action de notre

ambassadeur. Enfin il n'est que juste de dire que, quand celui-ci s'adressait directement à M. le grand pensionnaire, il était rare qu'il n'obtînt pas les satisfactions compatibles avec l'ordre de choses établi en Hollande.

A propos de l'attitude arrogante adoptée à partir d'une certaine époque par les États, quand se sont produites des représentations des ministres du Roi au sujet des catholiques, il n'est pas sans intérêt de rappeler le fait suivant.

Quand la Reine mère va demander l'hospitalité aux ennemis de son fils et entre ensuite dans les Provinces, les États ne se bornent pas à lui faire des réceptions royales, qui seraient déjà exagérées, ils se croient autorisés, « au nom de tous les gens de bien, » à louer en termes outrés les vertus de la Reine et à conseiller à Richelieu, qui trouvera l'invitation « assez impertinente, » de faire cesser les divisions existant entre Leurs Majestés.

Un point très spécial, et auquel il semblerait qu'il n'y eût pas à s'arrêter, devait fréquemment donner naissance à des récriminations du gouvernement des Provinces, mettre nos ambassadeurs dans l'embarras par l'insistance maladroite et passionnée des représentants des États chargés d'en discuter avec eux, provoquer des échanges de notes aigres entre les cabinets de Paris et de la Haye, qui finissaient par créer une atmosphère d'animosité dans ce que nous appellerions aujourd'hui les bureaux : je veux parler des questions d'étiquette en ce qui touche le traitement auquel prétendaient les États pour leurs ambassadeurs et pour eux-mêmes.

En 1643, le débat allait entrer dans une phase aiguë. Le congrès de Westphalie s'ouvrait, les représentants accrédités de toutes les puissances qui comptaient en Europe devaient se rencontrer, se visiter et siéger ensemble, ils auraient à énumérer et qualifier leurs souverains respectifs dans des actes solennels. Rapports des ambassadeurs entre eux, documents diplomatiques du congrès, tout ce qui se dirait, s'écrirait, se ferait, pouvait créer des précédents ; le droit public en sortirait, en quelque sorte, constitué de toutes pièces. Les grandes puissances même, comme la France, ne laissaient pas que de se préoccuper de la façon dont seraient

accueillies par les ministres des autres États leurs prétentions les mieux fondées; les Pays-Bas devaient, tout naturellement, saisir cette occasion de déterminer la place à laquelle ils croyaient avoir droit dans la hiérarchie européenne et de définir le statut personnel de leurs ambassadeurs. Mais les Provinces n'avaient pas attendu jusque-là pour mettre en avant leurs revendications.

Nous savons, par la correspondance de M. de Beaumont, que, dès 1605, les États ont tenté d'accréditer leur agent en Angleterre, Noël Caron, seigneur de Schoonewalle, comme ambassadeur auprès de Jacques Ier, et que l'ambassadeur d'Espagne a protesté auprès du conseil contre cette prétention, qu'il juge offensante pour son maître. En France, les ministres hollandais n'ont, jusque-là, rien demandé de pareil : traités familièrement par le Roi, qu'ils accompagnent à la guerre, ou auprès duquel ils résident en cour, ils n'ont pas voulu compromettre une situation privilégiée par une demande intempestive, et François d'Aerssen, l'habile diplomate, le risquerait moins que personne. Tout au moins pendant la première moitié du règne de Henri IV, il n'y a guère à la cour de France que l'ambassadeur d'Angleterre, celui de Venise et l'agent des États ; les princes allemands n'ont que des missions temporaires, et, quand, après la paix de Vervins, l'Espagne enverra un ambassadeur, le Hollandais s'arrangera le plus souvent pour ne pas avoir à le rencontrer. Il en est résulté que les gouvernants des Pays-Bas en sont tout naturellement arrivés à se persuader que leur État était classé immédiatement après l'antique république de Venise, que leurs ambassadeurs devaient recevoir le même traitement que ceux de la Seigneurie et les suivre « en les prenant comme par la robe » : c'est l'expression même qu'on trouve dans un mémoire des États du 21 décembre 1643.

En effet, peu de temps après leur arrivée à La Haye, où ils étaient venus, avant de se rendre à Münster, rajeunir l'alliance hollandaise et hâter le départ de leurs collègues, le comte d'Avaux et M. Servien avaient reçu un mémoire des États suppliant le Roi que leurs ambassadeurs fussent « reconnus, reçus et traités » par les Français comme

l'étaient ceux de la Sérénissime République. Le mémoire constatait bien qu'il y avait eu « quelque éclipse du cérémonial concernant le rang, les visites et contre-visites et places d'honneur dans les palais et les résidences royales, ainsi que les titres d'honneur ; » aussi demandait-il qu'il plût au Roi de maintenir et confirmer les privilèges que Henri IV, d'immortelle mémoire, avait assurés à leur État depuis 1609. Les ministres de France tentèrent tout d'abord d'esquiver la discussion sur cette matière délicate, puis ils parlèrent, comme d'eux-mêmes, d'assimiler les États au duc de Savoie ou aux princes de l'Empire ; mais leurs interlocuteurs ne l'entendaient pas ainsi : ils insistaient avec énergie pour que la cour leur donnât une solution, invoquaient des précédents habilement présentés, et menaçaient de n'entendre à aucune espèce d'accord avant d'aller à Münster, où ils ne traiteraient avec nous, si toutefois ils se décidaient à y paraître, que par l'intermédiaire d'un secrétaire.

Ce dernier expédient était inacceptable. Outre qu'il eût témoigné, aux yeux des ennemis, du peu d'entente des deux alliés, il aurait pu servir d'exemple aux envoyés de plusieurs princes qui ne voulaient pas céder le pas aux Néerlandais, et rendre les négociations par trop laborieuses. D'Avaux, Servien et La Thuillerie unissaient donc leurs efforts pour détacher cette question de l'ensemble du traité et les disposer « comme à force de venir à la conclusion de l'un, sans être assurés de ce qu'ils obtiendraient sur l'autre. » Ils représentaient à ces messieurs des États que la Reine régente « ne voudrait pour rien du monde, pendant sa régence, apporter du changement en cette affaire, ni permettre que le Roi, pendant son bas âge, diminuât, en la personne de ses ambassadeurs, de la dignité que le feu Roi, son père, avait été si soigneux de conserver. » Ils s'obstinaient à prendre Venise pour patron, sous le prétexte qu'elle était une république comme eux, et oubliaient qu'il n'y avait pas de comparaison possible avec un État qui comptait douze cents ans d'existence et des royaumes sous sa domination. Sauraient-ils prétendre un autre rang que celui du duc de Gueldre, dont ils représentaient les droits,

et, du vivant du feu Roi, avaient-ils jamais demandé autre chose que l'égalité avec l'archiduc de Flandre?

Dans les premiers jours de mars 1644, nos ambassadeurs pouvaient écrire à la cour que les traités étaient signés; mais au prix de quels efforts! Et les questions d'étiquette avaient encore failli les faire échouer au port. MM. les États étaient nommés dans le préambule du traité et dans un certain nombre d'articles; or, les États réclamaient le titre de « seigneurs, » et nos ministres se refusaient à le leur donner. Cependant, dans le traité de 1635, le mot « seigneurs » figurait, et dans le préambule de celui de 1610, c'est-à-dire dans une déclaration où le Roi parlait, on lisait même (par suite de quel lapsus?) « hauts et puissants seigneurs. » Par un compromis consenti pour empêcher une rupture, les ministres de France s'étaient enfin résignés à laisser passer le mot « seigneurs » en deux endroits du traité, dont le préambule. Et la place où s'apposaient les signatures, au bas des traités, n'avait pas donné lieu à moins de difficultés.

Du premier jour où elles s'étaient manifestées, la pénétration de Mazarin ne l'avait pas trompé sur l'importance des prétentions des États, et il ne voulait pas leur accorder à la légère des privilèges qui, refusés par d'autres puissances, eussent placé la France vis-à-vis d'elles dans un état réel d'infériorité.

Par son ordre, le chancelier avait convoqué à diverses reprises les anciens ambassadeurs et leur avait demandé de lui remettre des mémoires sur cette question. C'est ainsi qu'aux archives des Affaires étrangères et dans les différents fonds de la Bibliothèque nationale on en retrouve de Brulart, prieur de Léon, d'Aligre, du Houssay, ambassadeurs à Venise; de Pompone de Bellièvre, Le Veneur de Tillières, ambassadeurs en Angleterre, et aussi de Pierre Dupuy, garde de la bibliothèque du Roi. Tous se montraient défavorables aux réclamations hollandaises. Sans doute il y avait bien quelques précédents fâcheux ; mais, outre que ces recherches permettaient de constater que les Vénitiens eux-mêmes n'avaient obtenu que récemment certains avantages sur lesquels se basaient les Hollandais, tous les ambassadeurs

étaient d'accord que la première visite avait été, toujours et partout, refusée aux ministres des Pays-Bas.

Les choses en étaient là, quand, dans les derniers mois de 1644, Guillaume van Liere, seigneur d'Oosterwijck, partait pour la France, porteur d'une instruction du 12 octobre, détaillant d'une façon minutieuse les raisons et exemples qu'il aurait à faire valoir, et lui prescrivant d'insister très vivement, pour que ses collègues à Munster obtinssent satisfaction. Oosterwijck ne tarda pas à s'acquitter de sa mission, et, le 12 janvier 1645, il remettait au comte de Brienne un mémoire demandant « une réponse nette et finale » aux points traités par lui jusque-là, notamment, qu'il fût ordonné aux plénipotentiaires de Sa Majesté à Münster « de donner à ceux des seigneurs États y venant la première visite, la main droite et le titre d'excellence. »

Le même jour, le comte d'Estrades était expédié à la Haye. Mazarin consentait à accorder aux plénipotentiaires hollandais la main et le titre d'Excellence, et qu'en tous autres lieux ils fussent traités désormais comme ceux de Venise, pourvu qu'à Münster ils nous rendissent la première visite. M. d'Estrades devait s'adresser au prince d'Orange, faire valoir que c'était à sa seule considération que la Reine régente, conseillée par M. le cardinal, s'était relâchée à d'aussi larges concessions, et le prier de disposer MM. les États à s'en contenter. Le 23 janvier, M. d'Estrades voyait le prince, et, en quelques jours, Frédéric-Henri obtenait l'adhésion des députés de toutes les provinces, à la seule exception de ceux de Hollande, qui se réservaient encore, quand la nouvelle, transmise de Münster, que l'Empereur aurait donné l'ordre à ses plénipotentiaires de traiter les députés du duc de Bavière comme ceux d'Espagne, était venue tout remettre en question.

Ici se place un incident que l'esprit trop prompt de M. Servien et son désir d'agir en dehors de son collègue peuvent seuls expliquer, mais qui devait décider du sort des prétentions hollandaises. M. Servien (c'est lui qui parle) croyait devoir tenir seul la plume, vu l'importance de l'affaire, pendant l'absence du comte d'Avaux, en déplacement à Osna-

brück. Il écrivait donc, le 10 février, de Münster, à M. d'Estrades, qu'une lettre de M. de Brienne, du 28 janvier, lui apprenait la dernière décision de la cour de céder à toutes les réclamations néerlandaises en matière d'étiquette. M. d'Estrades avait lui-même entre les mains un avis de Brienne, qui ne lui avait pas semblé suffisamment explicite, mais qu'éclairait d'un trait de lumière la communication de M. Servien. Or, il n'avait pas oublié les recommandations de Mazarin, de se tenir en relations constantes avec nos plénipotentiaires de Münster et de se conformer à leurs avis « sur la résolution des rangs. » En outre, il n'ignorait pas que les Espagnols exploitaient habilement le refus de la cour. En ce moment même, des émissaires secrets du marquis de Castel-Rodrigo, dont il connaissait la présence à la Haye, cherchaient à persuader aux États que, s'ils n'envoyaient pas leurs députés à Münster (et nous savons qu'ils n'y étaient que trop disposés), ils s'entendraient facilement avec les Espagnols, en traitant secrètement et à part avec eux. Profondément convaincu qu'il fallait éviter cette éventualité à tout prix, et en possession de la lettre de Servien, dès le 15 février M. d'Estrades s'empressait de communiquer la bonne nouvelle au prince d'Orange et, sur son conseil, le 17 février, annonçait solennellement aux États que Sa Majesté « accordait pleinement, sans aucune réserve, ce qu'ils avaient demandé touchant les rangs et honneurs de MM. leurs ambassadeurs. » Or, voici que, le 18 au matin, un laquais de M. Servien lui rendait une nouvelle missive de son maître, datée du 13, lui recommandant de s'en tenir à ses premières déclarations. Pour M. d'Estrades, le coup était rude, et il se voyait déjà désavoué par son gouvernement, d'autant plus qu'il ne pouvait douter un instant que « M. Servien, ayant M. de Lionne auprès de Mgr le cardinal, ne le chargeât entièrement de cette affaire. » Dans cette circonstance critique, il se confia au prince d'Orange, dont l'influence, déjà si attaquée, allait subir le contre-coup de cet échec. Il fut donc convenu entre eux qu'on ne parlerait pas, pour le moment, de la seconde lettre de M. Servien, et que Frédéric-Henri demanderait personnellement au cardi-

nal, « comme la plus haute obligation qu'il lui aurait jamais, » de lui accorder la faveur tout entière, tandis que d'Estrades écrirait en même temps à Brienne, Chavigny et Mazarin pour justifier sa conduite.

Le prince d'Orange devait avoir satisfaction avant même de recevoir une réponse à sa lettre. Dès le 27 février, Frédéric-Henri savait, par un courrier de M. d'Oosterwijck, que la cour avait capitulé, et d'Estrades tenait la même information de MM. d'Avaux et Servien réunis. Le cardinal avait sans doute jugé que les intérêts en jeu à Münster valaient bien un sacrifice sur l'étiquette. D'Estrades se hâtait de donner confirmation aux États de la gracieuse résolution de Sa Majesté, et ces Messieurs s'empressaient à leur tour de préparer une nouvelle lettre de remerciements pour la Reine et le Conseil. Cette fois, les États prenaient l'engagement formel de déléguer leurs députés à Münster et se mettaient à travailler à leur instruction; mais on sait qu'ils y réfléchirent longtemps, puisque ces plénipotentiaires ne firent leur entrée dans cette ville que le 11 janvier 1646.

Telles sont les phases principales de cette affaire, véritablement curieuse à suivre dans le détail, au cours de laquelle les froissements et les heurts qui ne se pardonnent pas sont de tous les moments, et dont la solution ne donnera même pas satisfaction complète aux États; car, à mesure qu'ils obtiennent des avantages, ils ont des exigences nouvelles. Sans doute, en arrivant à Münster, leurs députés ont trouvé à leur rencontre les carrosses de nos trois plénipotentiaires, et on leur a donné de l'Excellence; ils vont recevoir la première visite de MM. d'Avaux et Servien et auront la main; mais que sont pour les États tous ces honneurs acquis désormais à leurs représentants, si l'ambassadeur de France, s'adressant à leur glorieuse assemblée, se borne à dire « messieurs » ou « vos seigneuries; » si, dans les instruments diplomatiques, on leur marchande même ce qualificatif de « seigneurs. » Au grand conseil de Venise, le ministre du Roi Très Chrétien dit : « Sérénissime prince, illustrissimes et excellentissimes seigneurs; » à la diète des cantons de Bâle

ou de Soleure : « Magnifiques seigneurs. » Leurs Hautes Puissances les seigneurs États-Généraux (un décret de 1639 a ainsi libellé la formule dont on devra se servir) ambitionnent d'être traités de « hauts et puissants seigneurs, » et ils vont se mettre immédiatement en campagne, pour nous arracher cette nouvelle concession.

Je me garderai, Messieurs, de vous faire parcourir avec moi cette seconde étape diplomatique, et je passe à un ordre de faits moins importants.

On s'est plu à tirer argument, contre les dangers du pouvoir absolu, de la sensibilité d'épiderme qu'a montrée Louis XIV à propos des attaques des gazettes de Hollande. Le Roi n'aurait pas pardonné les cruelles blessures qu'auraient faites à son amour-propre les critiques dirigées contre sa politique et sa personne par ces gazettes, et il n'aurait attendu qu'une occasion de s'en venger en déclarant la guerre aux Provinces. Des événements récents, et sans doute encore présents à toutes les mémoires, permettent de remettre les choses au point, et je rappellerai seulement la colère pleine de menaces qu'a laissée éclater au grand jour un peuple puissant, en monarchie il est vrai, mais chez lequel le gouvernement de la nation par elle-même semble avoir atteint son complet développement, et qui nous a témoigné que les piqûres d'épingle lui étaient au moins aussi insupportables qu'au monarque le plus altier.

Quoi qu'il en soit et pour ne parler que des gazettes, à l'époque de Louis XIV l'usage d'imprimer sur des feuilles volantes et de vendre à bas prix la relation de tous les événements généraux remarquables, des faits locaux, ou même des renseignements ayant un caractère commercial, avait pris un rapide développement, que favorisaient aux Pays-Bas la liberté dont jouissaient les citoyens et la part qu'ils prenaient à la gestion des affaires, leur goût de lire les nouvelles et d'en discuter dans les cafés, les coches et tous les lieux publics, enfin leur génie mercantile. Remarquons encore que la connaissance générale de notre langue dans ce pays faisait que la plupart des gazettes étaient rédigées en français et que bientôt l'accroissement de leur nombre et la

concurrence devaient engager auteurs et imprimeurs à chercher dans les informations à scandale un nouvel élément de succès.

Il ne faudrait pas croire que Louis XIV ait été le premier à faire entendre des plaintes « sur la licence d'imprimer toutes sortes d'infamies contre la France », et les gazetiers ne s'attaquaient pas seulement au Roi ou à sa politique. Par exemple, nous y voyons la Reine et M. le cardinal maltraités dans « une pièce la plus abominable qui se puisse fabriquer. » Le résident, M. Brasset, n'a garde d'oublier de réclamer; mais le droit de bourgeoisie met les délinquants à l'abri des châtiments corporels, et on doit se contenter de l'amende et d'une suspension de l'imprimeur.

Plus tard, en 1660, M. de Thou, chargé par le Roi de se plaindre de la vente faite publiquement de « libelles scandaleux et diffamatoires » contre les maisons et les personnes les plus qualifiées du royaume, tente d'apporter au mal un remède efficace, en proposant aux États de procéder par voie de règlement. Il serait défendu, sous peine d'être châtié corporellement et pécuniairement, à tous les imprimeurs des Provinces, d'imprimer « à l'avenir, en aucune langue, nul écrit qui concerne l'État et les affaires de France, sans avoir auparavant communiqué les minutes à l'ambassadeur de Sa Majesté, qui déciderait si l'autorisation d'imprimer devrait être accordée. » La France prendrait le même engagement vis-à-vis des Provinces. Une pareille demande ne devait trouver qu'un froid accueil auprès des États, qui répondirent à la note de notre ambassadeur en lui opposant les dispositions du placard du 4 janvier 1651 réglant la matière.

Les plaintes des ambassadeurs de Louis XIV vont donc se succéder à intervalles plus ou moins rapprochés, et il ne s'agira pas seulement de gazettes imprimées et vendues en Néerlande, mais de gazettes manuscrites, œuvres d'un gazetier établi en Hollande, qui se débiteront jusqu'en Italie, où elles « donneront de mauvaises impressions de l'état des affaires et des desseins » de Sa Majesté. Le Roi, furieux de ces critiques, ne dédaignera pas de tenir lui-même la plume

pour formuler ses plaintes à M. d'Estrades, et Lionne, bien entendu, renchérira sur les sentiments de son maître; mais que faire dans un pays où de pareils méfaits ne sont pas crimes d'État, et où on ne peut en poursuivre la réparation que devant le magistrat municipal saisi par les États? Et à quelles difficultés ne se heurte-t-on pas pour ces gazettes manuscrites, dont on aura souvent toutes les peines du monde à recouvrer quelque exemplaire, et dont le magistrat demandera, comme pièce à conviction, la production devant le prévenu, qui n'aura pas manqué de nier le fait?

M. d'Estrades se désole sincèrement d'un tel état de choses, et le Roi, qui s'en indigne, ne laisse pas que d'avoir parfois de légitimes motifs de colère. Ainsi, lors de la seconde lutte des Provinces et de l'Angleterre, il protestera, dans une lettre pleine de noblesse adressée à d'Estrades, le 24 décembre 1660, contre l'intention qu'on lui prête, et qu'on a malicieusement répandue, de vouloir « faire un accommodement séparé avec le roi d'Angleterre, à l'exclusion de ses alliés. »

Quand M. de Witt sera grand pensionnaire, il s'efforcera, dans la mesure du possible, de satisfaire aux réclamations du Roi, et M. de Lionne ira jusqu'à correspondre directement avec lui, en l'absence de M. de Pomponne. Mais de Witt ne peut, comme tout le monde, que déférer les délinquants au magistrat et aux échevins d'Amsterdam. Tantôt, en effet, il se trouvera que le gazetier n'a fait que « copier ce qui lui a été envoyé de Paris, et qu'il a cru innocemment pouvoir faire imprimer ce qu'un sujet du Roi Très Chrétien débite publiquement à Paris, » ou qu'il aura reproduit un article de la gazette de Harlem; tantôt on objectera « que ce n'est pas par malice ni à dessein d'offenser Sa Majesté, » car « ni l'imprimeur ni les autres qui composent ces gazettes n'entendent pas le fin de la langue française. » Un mois de suspension pour l'imprimeur sera le maximum de ce que M. de Pomponne pourra obtenir, dans un cas grave, par l'intermédiaire de M. de Witt.

Et ce n'est pas seulement pour ses propres affaires que Louis XIV fait entendre des plaintes fréquentes à La Haye; voici qu'un gazetier d'Amsterdam a parlé insolemment

du Saint-Siège et de la cour de Rome, et tel cardinal, ami de la France, a été nommé dans cette diatribe. Au récit que lui en fait le nonce, le fils aîné de l'Église s'enflamme et donne l'ordre à Pomponne d'adresser les représentations les plus vives au gouvernement néerlandais. Malheureusement, les meilleures causes perdent à être trop souvent plaidées : la bonne volonté de M. de Witt s'émousse, les réclamations fréquentes fatiguent les magistrats, et l'irritation du Roi s'accroît de n'obtenir que des satisfactions dérisoires, et qu'il considère, par suite, comme discourtoises. Ainsi, dans cette affaire concernant la cour de Rome, il a pu croire, grâce à l'affirmation du secrétaire de l'ambassade des Pays-Bas, que les États eux-mêmes avaient tenu à honneur de faire cesser ce scandale, quand il apprend par Pomponne « qu'un ordre particulier de la ville d'Amsterdam a simplement interdit le gazetier pour quelques jours, » et la colère perce dans la lettre froide et digne que Louis adresse à son ministre en lui relatant le fait du secrétaire hollandais.

Je pourrais multiplier ces exemples ; mais il me semble qu'ils ne contribueraient pas à caractériser davantage l'état de sourde hostilité que devaient entretenir dans l'âme hautaine du Roi les fréquentes incartades des gazettes, et je vous demande la permission, Messieurs, de vous entretenir d'un dernier incident de la même catégorie, qui évoque en moi le souvenir de cette phrase des *Mémoires d'Agrippa d'Aubigné :* « Qui aura été nourri près des princes saura combien légères causes et petits instruments les poussent à pesantes résolutions et grands effets. » Peut-être, si d'Aubigné avait mieux observé les « causes légères, » eût-il remarqué qu'elles sont souvent la goutte d'eau qui fait déborder la coupe ; mais, sans décider si la médaille de Josué arrêtant le soleil rentre dans la catégorie des « petits instruments » dont parle l'auteur de l'*Histoire universelle,* il me suffit de constater que tous les historiens ont retenu le fait, pour en parler à mon tour. Je remarque encore que la plupart d'entre eux ont mis en doute l'existence de la fameuse médaille, et je citerai un court passage emprunté à une *Histoire générale* récente : « L'on parlait à la cour de France d'une médaille

que personne n'avait jamais vue, pour la bonne raison qu'elle n'exista jamais, où aurait été représenté Josué arrêtant le soleil ; d'une inscription fastueuse où les Hollandais se vantaient d'avoir réconcilié les rois, fait régner la paix sur la terre par la force des armes et pacifié l'Europe. » J'en demande pardon aux auteurs de l'*Histoire* en question ; mais il me souvient, comme à vous tous, Messieurs, de la belle épître au Roi sur le passage du Rhin et de la vigoureuse apostrophe qu'adresse le fleuve aux Hollandais :

Grands arbitres, dit-il, des querelles des rois...

Boileau a donc connu « l'inscription fastueuse » de la médaille que les États firent frapper, en 1668, à l'occasion de la paix d'Aix-la-Chapelle, médaille que possèdent tous les grands cabinets de l'Europe, et qu'il ne faut pas confondre avec la médaille dite de Josué. Quant à celle-ci, sans prendre la peine d'aller la voir à la Haye, on n'a, pour en trouver le dessin, qu'à ouvrir l'*Histoire métallique des XVII provinces unies des Pays-Bas*, dont Gérard van Loon n'est que le mécène, et dont le peintre van Mieris est le véritable auteur. Comme vous pourrez le voir, Messieurs, par la reproduction photographique ou sur le moulage de l'exemplaire du Cabinet royal des médailles de La Haye, que j'ai l'honneur de vous soumettre, la médaille porte, d'un côté, un soleil levant éclairant cette partie du monde qui comprend les Pays-Bas, la France, l'Espagne et la Grande-Bretagne, et autour cette inscription : « Ecquis cursum inflectet » ; de l'autre, Josué, à la tête des Hébreux, arrêtant le soleil pour avoir le temps d'achever la défaite du roi Adonisedech, près de Gabaon ; sur le tour et dans l'exergue, on lit : « Stetit sol in medio cœli. Libro Josuæ C. X. »

Le savant conservateur du Cabinet de la Haye, M. de Dompierre de Chaufepié, estime que cette pièce d'argent n'a pas été frappée, mais travaillée à la main ; elle pourrait donc représenter un spécimen unique ; néanmoins, on en a beaucoup parlé à l'époque, à ce point que la rumeur publique avait été jusqu'à qualifier Conrad van Beuningen de faux

Josué et que l'habile diplomate crut devoir se défendre, auprès de M. de Pomponne, d'être l'auteur de la médaille.

« M. van Beuningen, qui n'étoit revenu que la veille d'Amsterdam, » écrit notre ambassadeur à M. de Lionne, le 2 mai 1669, « me vint trouver hier matin. Il avoit en sa main un petit papier, qui étoit l'extrait d'une lettre particulière qui avoit été écrite ici de Paris, et qui lui imposoit une pensée qu'il disoit non seulement n'avoir jamais eue, mais dont il seroit au désespoir que l'on l'eût pu juger tant soit peu capable : c'étoit touchant une médaille où l'on dit qu'il est peint en Josué qui arrête le soleil. Il ajouta, avec toute la chaleur que vous lui connoissez, que, bien loin d'avoir eu une imagination si extravagante, et dont l'interprétation pourroit lui imputer quelque manquement à un respect qu'il conservera toujours..., il m'assuroit qu'il n'y avoit personne, ni en France ni en ce pays, qui pût dire l'avoir ouï parler qu'avec la dernière estime de toute la conduite de la France dans la dernière paix...; que, s'il avoit été assez malheureux que l'on l'eût soupçonné d'avoir donné quelque fondement au bruit ridicule qui s'étoit répandu de cette peinture..., il me prioit, Monsieur, de vous en écrire et de vous en témoigner la peine qu'il m'en venoit faire paroître aussitôt qu'il l'avoit appris..... »

A quelques jours de là, Lionne pouvait répondre que Sa Majesté était fort satisfaite de la démarche de M. van Beuningen et « qu'elle l'avait trouvé et éprouvé si habile homme, qu'elle ne jugerait jamais qu'il eût été capable de commettre une si grande et si téméraire extravagance..... »

Ainsi, et pour nous résumer, Richelieu ne s'est décidé à engager la France dans une lutte ouverte contre la maison d'Autriche dont il sait qu'elle ne tardera pas à assumer la charge principale, que sur les sollicitations pressantes et réitérées des États, et l'idée du partage des provinces espagnoles des Pays-Bas a été mise en avant par le cabinet de la Haye : les documents diplomatiques l'établissent, et les historiens néerlandais les plus qualifiés, tel M. Wreede, le reconnaissent. Comme contre-partie, en dépit des promesses les plus solennelles, et sans tenir compte de ce qu'ils nous

doivent leur indépendance, « MM. les États (c'est Mazarin qui écrit) ont fait à Münster tout le mal qu'ils nous pouvoient faire, dont la France n'a point péri, » et, en 1668, ils deviennent l'âme de la coalition constamment prête à se reformer par la suite et destinée à nous barrer la route du côté des Flandres.

Dans les questions commerciales, on peut dire que les deux parties ne consulteront en général que leurs intérêts, mais que, dès le règne de Henri IV, les premiers torts sont imputables aux Hollandais et seront longtemps de leur côté.

Après avoir accepté pour un temps les avis de nos ambassadeurs en faveur des Catholiques, les États n'ont pas tardé à les rejeter, si modérés soient-ils, comme attentatoires à la dignité et à l'indépendance de leur État, ce qui était leur droit; mais ils l'ont outrepassé en y répondant parfois par des mesures inutilement blessantes pour le Roi ou ses ambassadeurs.

Non contents de chercher à assurer à leur État une situation européenne en rapport avec sa puissance, MM. les États exagéreront sans cesse leurs exigences, jusqu'à menacer d'abandonner à Münster, s'il refuse d'y souscrire, l'allié qui les a conduits en quelque sorte par la main au rang où ils sont parvenus. Et, quand ils viendront enfin au congrès, l'enivrement que causera à ces souverains de fraîche date tout cet encens si nouveau pour eux sera tel, qu'ils accueilleront « assez rustiquement les gentilshommes que Son Altesse et leurs excellences enverront au-devant d'eux, et recevront le compliment sans mettre pied à terre, » ou même, dans les visites échangées, oublieront les plus simples convenances vis-à-vis du duc de Longueville. Ce manque d'égards remontera même jusqu'à la personne royale, nous l'avons vu pour la presse, et les innombrables libelles et pamphlets de l'époque, réunis dans de volumineuses collections, telles que la Duncaniana, sont là pour l'attester.

Ce serait, d'ailleurs, une erreur de croire que le Roi ou des ministres à sa dévotion aient été les premiers à envisager froidement l'éventualité d'une guerre avec la Hollande. Alors que Louis XIV est encore étranger aux affaires,

Mazarin, débarrassé des soucis de la guerre avec l'Espagne, écrira un jour (24 mars 1660) à M. de Thou : « Je voudrois bien, quand vous aurez quelque chose à traiter avec MM. les États, que vous eussiez toujours présent dans l'esprit, qu'ils ne sauroient jamais prendre autre résolution qui puisse faire aucun mal ou préjudice à cette couronne, et qu'au contraire ils ne sauroient le tenter, sans courir risque bientôt de s'attirer de méchantes affaires sur les bras ».

Quant à Louis XIV, bien que très désireux de tirer de son union avec Marie-Thérèse les avantages que s'était assurés jadis la maison d'Autriche par un mariage, il n'a renoncé à s'entendre avec les Hollandais et ne s'est résolu à préparer leur perte, qu'après avoir acquis la certitude que ses alliés seraient toujours un obstacle irréductible à ses projets sur les Pays-Bas espagnols. Or, en poursuivant l'idée de la conquête des provinces wallonnes, le Roi ne faisait que reprendre la politique chère aux grands Capétiens, et trop longtemps interrompue par la guerre de Cent ans, les campagnes d'Italie et les guerres de religion. Pour en retrouver la tradition, il lui suffisait, à lui, le roi du cérémonial, de se reporter au symbolisme majestueux de son sacre, où il revoyait, au milieu des pairs lais qui l'avaient assisté, le comte de Flandre portant l'épée du Roi. Même, pendant une assez longue période, ces comtes de Flandre n'étaient autres que les ducs de Bourgogne, princes de la maison royale, dont l'influence avait contribué à maintenir dans ces provinces ethnographiquement françaises notre langue et notre culture, et la pénétration de ces influences entre les deux pays avait été à ce point réelle et réciproque, que c'est à peine si, en matière d'art, nous commençons aujourd'hui à en faire le départ. Si le Roi n'eût compris mieux que personne l'importance de la conquête qu'il méditait, ses conseillers n'auraient eu qu'à lui rappeler les deux incursions d'Alexandre Farnèse jusqu'aux portes de Paris et de Rouen, la prise d'Amiens par les Espagnols venus des Pays-Bas, et l'invasion, plus récente encore, des troupes réunies du cardinal-infant, de Thomas de Savoie, Piccolomini et Jean de Weert, qui avait fait trembler Paris. Mais, comme l'a écrit un des

présidents les plus éminents de notre Société, « depuis qu'il y a eu un royaume de France, tous ceux qui ont porté dignement la couronne ont regardé d'un œil inquiet cette frontière septentrionale dénuée de toute défense naturelle, laissant à découvert, avec le chemin de la capitale, le cœur même de la patrie, et leur souci a toujours été de la reculer et de la défendre ».

Louis XIV a échoué dans son entreprise, et les traités de Nimègue sont venus amoindrir les premiers résultats de sa politique consacrés à Aix-la-Chapelle. Cependant, qu'en remontant par la pensée à la période de notre histoire qui va de 1672 à 1815, on jette un coup d'œil sur la carte de ce coin étroit des Flandres, on y pourra lire, pressés les uns contre les autres, les noms des nombreuses batailles dans lesquelles le sort de l'Europe, et tout particulièrement le nôtre, a constamment été en jeu. Or, nul ne saurait le contester, si le Roi avait réussi à accomplir l'œuvre devant laquelle Henri IV hésita pendant dix ans, il eût épargné à la France bien du sang inutilement versé. Et, ne l'oublions pas, cette brèche serait encore grande ouverte à l'heure actuelle, si un monarque français, reconnaissant que l'heure de l'annexion était passée, n'avait au moins su imposer à l'Europe la création du royaume neutre de Belgique, dont M. le duc de Broglie a pu justement dire qu'elle était *le dernier bienfait de la Monarchie.*

Rapport de M. de Boislisle, secrétaire, sur l'état des travaux de la Société.

Messieurs,

Cette année, nous sommes en retard sur la distribution de l'exercice courant; mais je n'en ai pas moins à vous entretenir d'un bon nombre de publications.

Trois volumes restaient à livrer lorsque vous vous êtes réunis le 5 mai dernier : c'étaient le tome IV des *Lettres missives de Charles VIII,* un premier tome du *Journal*

du greffier Clément de Fauquembergue, un premier tome, aussi, des *Mémoires de Saint-Hilaire*.

Vous vous rappelez que l'impression du volume des *Lettres de Charles VIII* ne se trouvait pas entièrement terminée lors de la fin prématurée de notre éditeur, M. Paul Pélicier, et que le commissaire responsable, notre excellent collègue M. de Mandrot, voulut bien en assurer l'achèvement. Il comprend les deux années 1494 et 1495, presque exclusivement remplies par le « Voyage de Naples, » et une grande partie, deux tiers environ, des lettres, qui sont au nombre de 219, se rapportent directement ou indirectement à cette mémorable expédition. Beaucoup étaient déjà connues; cependant les archives de la province et de l'étranger ont encore fourni un contingent notable.

Après s'être mis à notre disposition pour terminer le tome IV, M. de Mandrot a consenti à nous donner une nouvelle preuve de son dévouement en acceptant de mener la publication à bonne fin dans un dernier volume, qui paraîtra sans doute en 1905, pas plus tôt cependant, car M. Pélicier, qui se trouvait retenu loin de Paris et de nos grands dépôts, n'avait peut-être pas complété ses recherches pour les deux années et demie, 1496, 1497 et 1498, qui restent encore : il faudra donc que l'éditeur nouveau prenne le temps, soit de mettre en état les matériaux qui lui ont été livrés, soit de s'assurer que des recherches nouvelles ne donneraient pas encore une meilleure moisson, soit enfin de réunir les éléments de l'Errata, des Additions et corrections et de l'Index. Malgré sa résolution de n'épargner aucune démarche, M. de Mandrot n'ose pas promettre que la correspondance arrivera à être sensiblement plus fournie pour cette fin du règne que pour les premières années. Selon lui, et vous savez, Messieurs, que les archives lui sont très familières, Charles VIII n' « aimait point écrire et ne fut jamais grand clerc. » Cela explique que le terrain, exploité avant M. Pélicier par Théodore Godefroy, par Mlle Dupont, par M. de la Pilorgerie, par notre confrère et collaborateur le comte François Delaborde, n'ait fourni qu'une récolte relative-

ment peu considérable. La publication n'en sera pas moins précieuse comme *corpus* de ce règne du fils de Louis XI.

Le premier volume du *Journal de Clément de Fauquembergue*, que publie M. Tuetey avec le concours de M. Henri Lacaille, vous a été remis à la fin de 1903. J'en avais parlé d'avance à l'Assemblée générale[1], et l'Avertissement provisoire, placé devant le titre en attendant l'Introduction, vous a donné les indications les plus indispensables. Je me bornerai donc à deux remarques : celle-ci d'abord, — qui s'applique aussi bien à notre Nicolas de Baye, le prédécesseur de Fauquembergue, — que ces greffiers étaient des magistrats du service des Enquêtes, instruits, tenant bon rang au Palais et dans la ville, par conséquent très informés et très capables de jouer le rôle d'historiographes; et encore cette seconde remarque, que le petit nombre d'années, de 1417 à 1420, qu'embrasse notre premier volume, fut rempli par des événements dramatiques d'une haute gravité : l'entrée des Bourguignons à Paris, le massacre des Armagnacs, l'invasion anglaise en Normandie, la négociation du traité de Pouilly, l'assassinat de Jean-sans-Peur à Montereau. Sur tous ces points, le texte de Fauquembergue, d'où sortent parfois de vraies révélations, est très intéressant à rapprocher des autres chroniqueurs tels que le Bourgeois de Paris, le Religieux de Saint-Denis, Juvénal des Ursins. Son mérite surtout est de donner des nouvelles recueillies sur le moment même, consignées sans retard et sans retouches sur le registre du greffier. Ce sont là les avantages incontestables des Journaux comparés aux Mémoires.

M. Tuetey a enrichi son texte de très abondants commentaires, et il espère nous livrer bientôt la copie d'un second volume.

Enfin vous avez reçu, comme complément de 1903, le tome Ier de l'édition des *Mémoires de Saint-Hilaire,*

1. *Annuaire-Bulletin* de 1903, p. 119-120.

confiée à M. Léon Lecestre[1]. Il s'étend de 1661 à 1678, et comprend par conséquent, comme morceaux principaux, l'histoire militaire de la guerre de Hollande et des dernières campagnes de Turenne contre Montecuculli ; mais il débute par quatre-vingts pages d'une revue rapide des événements qui s'étaient passés depuis la mort du cardinal Mazarin.

Le mérite de Saint-Hilaire n'est pas seulement de raconter des opérations militaires où il a été témoin oculaire, et même partie active, mais de les rapporter simplement et avec une telle exactitude que le commentateur y trouve bien peu de détails à rectifier.

A mesure que progresse le travail, M. Lecestre se félicite de plus en plus d'avoir à sa disposition le manuscrit du XVIIIe siècle, appartenant à notre confrère M. le marquis de Nicolay : très nombreux, et non moins importants sont les passages qui, négligés dans l'édition de 1766, reparaissent aujourd'hui fidèlement restitués. De plus, M. Lecestre a tenu à grouper à la fin de ce premier volume, en sept appendices, d'excellents documents sur l'expédition de Candie en 1669, où disparut le duc de Beaufort, sur la mort de Turenne, à côté duquel le père de Saint-Hilaire fut frappé, sur la retraite de l'armée française en deçà du Rhin, enfin sur l'occupation de Messine en 1678.

L'éditeur prépare actuellement un tome II, qui nous mènera jusqu'à la paix de Ryswyk.

Pour 1904, vous aurez, Messieurs, le tome VI et dernier des *Mémoires du maréchal de Villars*. M. le marquis de Vogüé va vous donner tout à l'heure la primeur d'une notice biographique qui se placera en tête de l'édition ; mais l'impression du tome VI est assez avancée pour que je puisse présenter un aperçu de ce qu'il contient. L'éditeur a tiré tout un butin nouveau, soit des archives et papiers qui lui viennent du legs du dernier Villars, soit de la partie du même fonds, restée, ou plutôt rentrée dans le chartrier du château de Vaux, soit de divers dépôts publics et privés.

1. *Annuaire-Bulletin* de 1903, p. 120.

En dehors des Additions et corrections proprement dites, il a composé sept titres où chapitres, très étendus les uns et les autres, sur Villars gouverneur de Provence, la campagne de 1736 en Italie, les origines de la famille de Villars, les textes des brevets du maréchal, les pièces de vers intéressant son histoire ou celle de ses relations avec Voltaire.

Dans ces appendices, comme dans les Additions aux tomes I à V, M. de Vogüé a trouvé moyen d'intercaler, entre les différentes parties narratives destinées à relier les pièces ou à les mettre en valeur, près de 200 lettres de Villars ou de ses correspondants.

On ne pouvait donc couronner plus dignement la publication dont M. de Vogüé voulut bien se charger le 2 mars 1880, et je pense, Messieurs, que vous saisirez cette occasion de manifester votre gratitude à l'éminent éditeur.

Pour l'exercice actuel encore, M. Vaesen imprime un tome IX et avant-dernier des *Lettres de Louis XI*, qui comprendra l'année 1481 et neuf mois de 1482 : période presque exclusivement occupée par les négociations du partage de la succession bourguignonne, mais où ne manque point l'intérêt dramatique, car c'est aussi le temps où les prodromes d'une mort prochaine remplissaient d'effarement et d'épouvante l'esprit du roi.

Est également très avancée l'impression du premier volume des *Chroniques de Jean le Bel*, dont M. Jules Viard, des Archives nationales, avait offert de se charger en 1898[1].

Cette date étant déjà assez ancienne, il ne sera pas inutile de vous rappeler, Messieurs, l'origine et la valeur du texte qui va passer entre vos mains.

On avait su vaguement, jusque vers 1860, que « vénérable homme et discret seigneur Mgr Jehan Le Bel, chanoine de Saint-Lambert de Liège, » avait « jadis fait et rassemblé » certaines « vraies chroniques » sur les guerres

1. *Annuaire-Bulletin* de 1898, p. 139-140, et de 1899, p. 101.

d'Angleterre, auxquelles il avait personnellement pris part, et que notre Froissart, de son propre aveu, s'en aida considérablement pour écrire son premier livre. Un historien belge, M. Polain, eut même l'idée assez singulière de réimprimer en caractère gothique quelques passages de ce Jean Le Bel venus jusqu'à nous dans la chronique de Jean d'Outremeuse, et son volume venait de paraître, quand notre confrère, M. Paul Meyer, alors au début de ses travaux, eut la bonne fortune de découvrir dans la bibliothèque de la ville de Châlons-sur-Marne le seul manuscrit de la chronique même qui soit arrivé jusqu'à nous. M. Polain s'empressa alors, à l'instigation du maître Paulin Paris, de faire une impression intégrale pour l'Académie royale de Belgique, impression peut-être exacte, mais dépourvue de tout appareil de critique. C'était en 1863 : depuis lors, la défectuosité de l'édition belge a beaucoup nui à Jean Le Bel, encore que sa chronique méritât d'être plus connue, plus utilisée, et d'occuper un des premiers rangs dans l'historiographie du XIVe siècle.

Autrement, on sait fort peu de choses de ce chanoine écrivain et guerrier, si ce n'est qu'il sortait d'une famille patricienne de Liégeois, qu'il possédait un canonicat du chapitre cathédral de Saint-Lambert, mais avait plus de goût pour les armes que pour les fonctions religieuses, au point qu'il suivit jusqu'en Écosse l'expédition du roi Édouard III; que, comme son compatriote Froissart, et comme bien d'autres chroniqueurs de ce temps-là, il commit des poésies, chansons ou virelais; que le *Miroir des nobles de la Hesbaye* contient un très chaud éloge de son caractère chevaleresque, de sa fortune, de son train luxueux, de sa générosité; enfin, qu'il mourut plus qu'octogénaire, en 1370.

En tant qu'écrivain, ses compatriotes modernes, M. Kervyn de Lettenhove, M. Polain, M. Pirenne, et les lecteurs de l'édition belge s'accordent pour reconnaître qu'il convient de le mettre tout à fait sur le même rang que Froissart, avec moins de pittoresque peut-être, mais plus de gravité; que son « Histoire vraie et notable des nouvelles guerres de l'an 1326 à l'an 1361 en France, en Angleterre, en Bre-

tagne et ailleurs, » est effectivement le texte dont Froissart s'inspira pour « fonder et ordonner » ses premiers récits, — et cela, certes, n'est pas un petit mérite; que la rédaction en dut être commencée vers 1359 à l'aide des souvenirs personnels de l'auteur ou des rapports de témoins oculaires dont il avait bien soin de vérifier l'authenticité, et qu'elle fut poursuivie jusqu'en l'année 1361. De plus, fait très intéressant pour nous, Jean le Bel l'a écrite, non pas en dialecte wallon, comme les autres chroniqueurs de cette école, mais en bel et bon français.

C'est pour toutes ces raisons qu'il a paru d'abord à M. Viard, puis au Conseil, qu'il fallait de toute nécessité entreprendre une nouvelle édition, édition critique, bien annotée, bien commentée, digne de venir prendre place dans notre collection, en tête des *Chroniques de Jean Froissart,* et de faire ressortir ce que celui-ci a emprunté, négligé ou suppléé.

L'édition de M. Viard comprendra deux volumes, et le premier vous sera prochainement distribué. Nous ne manquerons pas d'en reparler dans l'Assemblée prochaine.

L'impression du premier volume des *Mémoriaux du Conseil secret de Louis XIV*[1] n'est point aussi avancée que celle des trois autres ouvrages; cependant vous comprendrez, je l'espère, que je saisisse l'occasion d'expliquer la nature, le caractère et l'économie générale d'une publication qui doit différer très sensiblement de nos éditions ordinaires de chroniques ou de mémoires.

A proprement parler, ces *Mémoriaux* ne sont que les procès-verbaux des séances qui se tinrent chaque jour à partir du 9 mars 1661, sous la présidence immédiate du Grand Roi, assisté seulement de trois ministres, et où le gouvernement personnel commença à agir pendant les six mois compris entre la mort du cardinal Mazarin et la chute de Foucquet. Le texte même, pour chaque séance, ne fait qu'énumérer d'une manière plus ou moins succincte, par-

1. *Annuaire-Bulletin* de 1903, p. 59.

fois jusqu'à ne laisser entrevoir presque rien de l'importance des questions, quelles furent les décisions du jeune souverain et quels ordres il donnait aux exécuteurs de ses volontés. Ce sont là, pris sur le vif, les vrais débuts d'un règne auquel le temps et le recul de l'histoire n'ont rien fait perdre de son éclat et de sa splendeur. Tout était à reconstituer après les secousses terribles de la guerre civile et de la guerre étrangère, prolongées l'une et l'autre pendant tant d'années douloureuses. Les ressorts de l'autorité royale étaient usés ou rompus; pour rétablir l'ordre et la prospérité, il fallait lutter de toutes parts, au dedans contre les ferments d'agitation toujours subsistants, au dehors contre des puissances jalouses et toutes prêtes à se coaliser de nouveau. Il s'agissait d'imposer une pacification générale, de chercher, à l'extérieur, des alliances contre l'ancienne monarchie austro-espagnole ou contre la puissance, si redoutable alors, des États-Généraux de Hollande; de tout restaurer à l'intérieur, lois, finances, commerce, industrie, marine, armée, magistrature, et, en outre, de couper court aux querelles religieuses mêlées d'éléments politiques. Et, pour suffire à tant de tâches diverses et compliquées, un roi de vingt-trois ans, sorti brusquement d'une étroite tutelle, ne voulut plus pour auxiliaires que trois hommes d'inégale valeur, quatre si l'on compte celui qui se tenait dans la coulisse, mais s'appelait, il est vrai, Jean-Baptiste Colbert. Louis XIV n'était pas seulement jeune; on le croyait amolli par le joug d'un premier ministre, par les plaisirs qui s'offraient à lui, par l'enivrement de la paix et de jouissances inespérées, incapable donc de supporter et de goûter le travail acharné de deux ou trois conseils par jour, incapable surtout de prendre par lui-même les décisions qu'il avait subies jusqu'alors, de devenir un roi absolu, et un grand roi, d'imposer à toute l'Europe les volontés et la supériorité de la France. Et cependant, du jour au lendemain, rien qu'à apprendre ses premières déterminations, fermement affirmées, la cour, le peuple, les étrangers reconnurent que la face des choses changeait. *Annus novus a regimine novo*, lit-on à la première page d'un de

nos *Mémoriaux*. « La face du théâtre change, » répètent plusieurs mémoires contemporains. Comment donc s'opéra cette surprenante transformation, sous quelle forme elle se traduisit, quelle série de mesures plus ou moins décisives le jeune roi ordonna alors et fit exécuter sur les sujets et dans les questions les plus diverses de caractère et d'importance, administration, politique, diplomatie, police, etc.? C'est jusqu'ici ce que nous faisaient connaître, mais en gros seulement, en surface, si je puis dire ainsi, certaines pages des mémoires du temps, surtout de ceux que Louis XIV lui-même fit écrire pour sa justification et sa glorification, soit par Pellisson et Perrigny, soit par Colbert; mais c'est ce que pourront mieux révéler les procès-verbaux du Conseil secret, à cette condition toutefois qu'un commentaire perpétuel, non seulement mette sous vos yeux la suite donnée aux décisions du pouvoir personnel, mais en dévoile les raisons d'être, la portée, le sens, l'expression même. Voilà pourquoi, — je tiens à le dire afin qu'il n'y ait pas de surprise, — le texte concis, sec, aride de chaque procès-verbal sera suivi d'éclaircissements justificatifs et de documents dont les dimensions vous étonneront peut-être, et dont la disposition n'est pas davantage dans nos habitudes, car il n'y a pas, je crois, d'analogues dans les quatre-vingt-dix-huit publications exécutées depuis 1834 sous les auspices de la Société.

Voilà pourquoi aussi l'éditeur des *Mémoriaux* et son commissaire responsable se sentent très anxieux de voir si vous approuverez une combinaison exceptionnelle, et surtout si, présumant trop de la portée de leur proposition et des ressources dont ils disposent, ils n'ont pas entraîné un Conseil trop bienveillant pour eux à une entreprise décevante. Il vous appartiendra, ainsi qu'aux amis de l'histoire documentaire, de prononcer en dernier ressort.

Je n'ai pas fini, Messieurs; il me reste encore à parler des autres œuvres en préparation, et notamment de celle qui vous doit tenir le plus au cœur.

En préparation, sans qu'on puisse assigner aucune date, nous avons :

La table de l'*Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné;*

Le tome V et dernier des *Lettres de Charles VIII;*

Le tome II des *Mémoires de Saint-Hilaire;*

Le tome II du *Journal de Fauquembergue;*

Le tome II du *Journal de Jean Vallier;*

Le tome XII des *Chroniques de J. Froissart*, ou la *Chronique des Cordeliers*, puisque l'une et l'autre publication sont maintenant aux mains du même éditeur, M. Germain Lefèvre-Pontalis;

Le *Souvigny*, promis par M. de Contenson; le *Turenne*, promis par M. Marichal, et le *Florenges*, par M. Lemoine;

Puis encore, la *Chronique de Gilles li Muisis*, déjà annoncée l'année dernière, et dont M. Henri Lemaître vient de déposer une bonne partie pour l'impression;

Enfin, la grande édition des *Mémoires du cardinal de Richelieu*, dont nous avons été chargés par l'Académie française et par l'Institut.

De cette entreprise, dont j'avais pu dire déjà quelques mots l'année dernière, je ne me risquerai pas à vous donner des détails qui seraient encore prématurés. D'ailleurs, vous avez été tenus au courant, de mois en mois, par les procès-verbaux des séances du Conseil[1], et, dans le nouvel *Annuaire-Bulletin* qui sera distribué à la fin de la présente semaine, nous avons inséré un rapport de notre collègue M. Jules Lair, chargé de la direction supérieure. Vous y verrez que nous passons de la période de « recueillement » à la période de préparation, pour aborder l'exécution bientôt, dans très peu de mois; que les collaborateurs groupés autour de M. Lair se sont partagé le travail, mais de telle manière que la communauté profite des études et des recherches de chacun; que M. le comte Horric de Beaucaire, secondé par M. François Bruel, travaille activement à mettre au point le texte et les notes d'un premier volume selon les règles et dans le cadre adoptés par le Conseil sur la proposition du Comité de publication; que même une partie assez

1. *Annuaire-Bulletin* de 1903, p. 69-72, 85-88, 123-125, 134-136, 141-143.

considérable de ce volume pourrait être envoyée sous peu à l'imprimeur. En ce cas, il y a lieu d'espérer que le tome I[er] inaugurerait l'exercice 1905 et serait un beau sujet d'information et d'entretien pour la prochaine Assemblée générale.

Comme propositions acceptées en principe par le Conseil, je n'ai à vous en signaler qu'une seule; mais elle est intéressante à double titre pour la Société.

Un des membres de la Société, M. le marquis de Talhouët-Roy, possède par héritage le manuscrit original, entièrement autographe, des *Mémoires du maréchal de Turenne*, manuscrit ayant déjà servi à faire l'édition de 1735, mais dont la communication n'avait pu être obtenue, dans le siècle dernier, pour les nouvelles impressions du texte.

M. de Talhouët a bien voulu mettre ce manuscrit si précieux à la disposition de M. Marichal, des Archives nationales; M. Marichal a fait connaître au Conseil dans quelles conditions on pourrait en tirer parti pour une édition critique, qui ne formerait qu'un volume, et le Conseil a adopté cette proposition en principe, mais sans fixer de date pour l'exécution[1].

Telle est, Messieurs, et je crois n'avoir rien oublié d'intéressant, telle est notre situation au moment où notre Société devient septuagénaire. Je ne pense pas qu'on puisse l'accuser d'avoir rien perdu de son activité en vieillissant; le rapport de MM. les Censeurs va vous prouver que l'état de nos finances n'est guère moins satisfaisant, encore que le recrutement ne laisse pas d'être insuffisant à notre gré.

1. Séance du 7 juillet 1903, p. 139-141.

Rapport de MM. les Censeurs sur les comptes des recettes et des dépenses de la Société pendant l'exercice 1903.

Messieurs,

De l'examen attentif que nous avons fait des comptes et des pièces comptables qui nous ont été soumis par M. le trésorier et par le Comité des fonds, il ressort que la situation de votre Société au 31 décembre 1903 s'établissait comme suit :

Recettes.

L'encaisse au 1er janvier 1903 était de	10,782 fr.	01 c.
Les sommes encaissées pendant l'exercice ont été de	20,375	70
Au total	31,157 fr.	71 c.
Les prévisions atteignaient le chiffre de	28,842	01
Différence en plus	2,315 fr.	70 c.
Si l'on déduit de ce chiffre deux rachats de cotisation	600	»»
on trouve que les prévisions n'ont été dépassées que de	1,715 fr.	70 c.

Les principaux chapitres d'excédent sont :

Cotisations.	150 fr.	»» c.
Vente de volumes.	7	50
Intérêts divers.	27	24
Remboursement de 3 obligations Est .	1,746	36

Le nombre des cotisations en retard est de 32.

Le nombre des membres de la Société est stationnaire au chiffre de 507. 17 nouveaux membres remplacent exactement 16 membres décédés ou démissionnaires et un membre rayé.

Dépenses.

Les dépenses de l'exercice 1903 ont été, au total, de 18,344 fr. 40 c., dont voici le détail :

Impression de cinq volumes. . . .	10,227 fr.	30 c.
Honoraires d'éditeurs	2,275	»»
Frais de librairie	945	80
Frais de magasinage à l'Entrepôt . .	145	95
Remises et frais de recouvrement . .	302	05
Frais de distribution des volumes . .	498	75
Indemnités aux secrétaire, trésorier et rédacteur de l'*Annuaire-Bulletin* . .	925	»»
Frais de gestion	700	»»
Impressions diverses	178	»»
Dépenses diverses	313	05
Achat de trois obligations Est . . .	1,366	»»
Reproduction du tome II de *Froissart*	477	50
Total	18,344 fr.	40 c.
Les prévisions étaient de	18,750 fr.	»» c.
Il y aurait une dépense moindre de .	405 fr.	60 c.
Si l'on y ajoute l'excédent de recettes mentionné ci-dessus	2,315	70
Le total des différences en plus sur les prévisions est de	2,721 fr.	30 c.

Il y a eu économie sur les chapitres suivants :

Impression de volumes	1,272 fr.	70 c.
Frais de librairie	254	20
Frais de magasinage, de recouvrement et distribution	153	25
Impressions diverses	32	»»
Dépenses diverses.	36	95
Réimpression du *Froissart*. . . .	22	50
	1,771 fr.	60 c.

Report.	1,771 fr.	60 c.
Il y a d'autre part augmentation de recettes de	839	34
Enfin trois obligations du chemin de fer de l'Est ayant été remboursées pour 1,476 fr. 36 c., il y a eu lieu d'en racheter trois autres qui n'ont coûté que 1,366 fr., d'où un bénéfice de	110	36
Total égal.	2,721 fr.	30 c.

En résumé, la situation financière de la Société s'établit de la manière suivante pour l'année 1903 :

Recettes réalisées.	31,157 fr.	71 c.
Dépenses effectuées	18,344	40
Restait en caisse au 31 décembre . .	12,813 fr.	31 c.
Soit au Crédit foncier	6,301 fr.	34 c.
à la Caisse d'épargne	5,362	95
entre les mains du trésorier . .	1,149	02
Total égal.	12,813 fr.	31 c.

Le nombre des volumes restant en magasin au 31 décembre 1903 était de 14,892, en diminution de 6 volumes sur l'année précédente.

Les écritures qui établissent les chiffres ci-dessus nous ayant paru exactes, nous avons l'honneur de vous proposer d'approuver les comptes du trésorier pour l'année 1903.

Les Censeurs :

A. Bruel. L.-H. Moranvillé.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 7 JUIN 1904,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE KERMAINGANT ET DE M. HENRI OMONT, PRÉSIDENTS.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 5 juillet suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 12 avril et de celui de l'Assemblée générale du 3 mai; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le Président annonce que la Société a subi deux pertes regrettables dans les personnes de M. Fernand Bartholoni, ancien maître des requêtes, qui était inscrit depuis le 5 juillet 1859, et de M. Auguste Molinier, professeur à l'École des chartes, décédé après une courte maladie, le 20 mai, à l'âge de cinquante-trois ans. M. Molinier avait publié pour la Société, en 1882, avec la collaboration de son frère cadet M. Émile Molinier, la première édition d'une chronique normande embrassant les années 1294 à 1372. Son concours actif à la nouvelle édition de l'*Histoire du Languedoc* et au bulletin bibliographique de la *Revue historique* lui avaient valu en 1893 le grand honneur de succéder à Siméon Luce dans le cours des Sources de l'histoire de France à l'École des chartes, et, cet enseignement, il avait entrepris de le développer dans un *Manuel critique*, dont le quatrième volume ou fascicule a paru récemment. M. Molinier était un érudit et un laborieux travailleur sur lequel l'histoire eût pu compter longtemps encore.

Le Conseil s'associe aux regrets exprimés par M. le Président.

M. le Président annonce que S. A. R. Mgr le comte d'Eu a demandé à être inscrit comme membre à vie sur la liste des membres de la Société.

2421. S. A. R. Mgr le comte d'Eu, boulevard de Boulogne, n° 7, à Boulogne-sur-Seine; présenté par MM. de Kermaingant et de Boislisle.

Publications adressées à la Société.

Publications périodiques. — *Revue historique,* mai-juin 1904. — *Bulletin de l'Association philotechnique,* mars et avril 1904. — *L'Art flamand et hollandais,* 15 janvier 1904. — *Onze Kunst,* mai 1903.

Sociétés savantes. — *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes,* 2e trimestre de 1904. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* 4e trimestre de 1903. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais,* t. XIII, n° 178. — *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France,* 1903.

Publications de l'Académie royale de Belgique : Bulletin de la Classe des lettres et de la Classe des beaux-arts, 1904, nos 1 et 2. — *Bulletin de la Commission royale d'histoire,* t. LXXII. — *Biographie nationale,* t. XVII, 2e fasc. — *Actes et documents anciens intéressant la Belgique,* nouvelle série, par Ch. Duvivier. — *Actes ou procès-verbaux des séances tenues par le Conseil de l'Université de Louvain,* publiés par le chanoine Reusens, t. I. — *Matricule de l'Université de Louvain,* par le même, t. I.

Twentieth annual report of the Bureau of American ethnology. — *Annual report of the American historical Association,* 1902. — *Proceedings of the American philosophical Society,* mai-décembre 1903.

Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, t. II, 8e livr. — *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde,* t. III, 2e fascicule.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Documents relatifs aux comtés de Champagne et de Brie (1172-1361), publiés par Aug. Longnon, t. II. In-4. Paris, Impr. nationale. — *Notice sur les manuscrits originaux et autographes des œuvres de Brantôme offerts par Mme la baronne James de Rothschild à la Bibliothèque nationale,* par Henri Omont. Br. in-8. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur. — *Mme des Ursins et la succession d'Espagne,* par l'abbé Ch. Marchand. Br. in-8. Angers, Siraudeau. — *Histoire du canton de Sennecey-le-Grand,* par M. Léop.

Niepce. In-8. Chalon-sur-Saône, impr. Bertrand. — *The Trans-Isthmian canal, a study in American diplomatic history* (1825-1904), par Ch.-H. Huberich. Br. in-8. Austin, Texas.

Correspondance.

M. le baron de Schickler, M. le marquis de Nadaillac et M. le marquis de Laborde expriment leur regret de ne pouvoir assister à la séance.

M. Étienne Dejean, directeur des Archives, élu membre du Conseil par l'Assemblée générale, exprime également son regret de ne pouvoir venir prendre séance.

Élections.

Le Conseil procède au renouvellement de son bureau et de ses comités.

Sont élus :

Président : M. Henri OMONT.
1er *vice-président :* M. le comte DURRIEU.
2e *vice-président :* M. le baron DE COURCEL.
Secrétaire, pour quatre ans : M. DE BOISLISLE.
Secrétaire adjoint : M. Noël VALOIS.
Trésorier-archiviste-bibliothécaire : M. Léon LECESTRE.

Comité de publication.

Sont réélus :

MM. DELISLE.
DE BARTHÉLEMY.
HIMLY.
LONGNON.
PICOT.
DE SCHICKLER.

Comité des fonds.

Sont réélus :

MM. Lair.
Durrieu.
De Luçay.
Servois.

M. de Kermaingant, quittant le fauteuil de la présidence pour le céder à un successeur qui a rendu tant de services à tous les amis de l'histoire, remercie ses collègues de l'avoir appelé à présider leurs travaux pendant l'exercice écoulé, mais ajoute qu'il ne voudrait pas prendre congé d'eux sans souhaiter, pour un jour quelconque, la réalisation de cette grande entreprise d'une *Biographie nationale*, dont M. Léopold Delisle avait magistralement démontré la nécessité et exposé le plan dans son discours de présidence[1]. M. Delisle n'a pas dissimulé les difficultés d'organisation, de préparation et d'exécution; mais ne serait-il pas possible que, sans se préoccuper ni de ces difficultés ni de l'éloignement des temps, chacun amassât, à la façon de Ducange, sinon dans un tonneau, au moins dans une cassette, les éléments d'un contingent qui servirait quelque jour à l'œuvre commune?

M. Omont prend possession de la présidence et, en remerciant ses collègues qui l'y ont appelé, exprime d'abord leur gratitude à M. de Kermaingant pour le zèle, le dévouement et l'aménité dont il a fait preuve pendant une année. Il donne l'assurance que son vif désir est de marcher sur les traces de cet excellent prédécesseur.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin. Année 1904. Feuilles 1 et 4 tirées et distribuées; feuilles 5 et 6 en placards.

1. Année 1902, p. 97-100.

Mémoires de Villars. T. VI. Feuilles 16 à 18 tirées; Notice bibliographique en pages. On attend la copie de la Table.

Chronique de Jean le Bel. T. I. Feuilles 16 à 19 tirées. On compose la suite.

Mémoriaux du Conseil de Louis XIV. T. I. Feuilles 1 à 5 tirées. On compose la suite.

Lettres de Louis XI. T. IX. Feuilles 1 à 4 tirées; feuille 5 en pages.

Chronique de Gilles le Muisit. Feuilles 1 à 4 en placards.

Le secrétaire fait observer que cet état des impressions n'est pas très satisfaisant, et qu'il serait désirable que les impressions pussent être activées soit par les éditeurs soit par l'imprimerie.

Il annonce que la somme de 5,000 fr. accordée par l'Institut comme contribution à l'édition des *Mémoires du cardinal de Richelieu* a été touchée par le trésorier et employée conformément aux indications du Comité des fonds.

A cette occasion, M. Lair demande à être autorisé à faire imprimer et tirer à quelques exemplaires un spécimen sur lequel les membres du Comité de publication et ceux du Conseil puissent faire les observations que de droit avant que l'imprimerie ne passe à l'impression définitive, qui pourrait commencer prochainement.

M. le comte Durrieu remercie le Conseil de l'intérêt qu'il a bien voulu manifester dans la dernière séance sur une communication du secrétaire, et ajoute qu'il est heureux d'annoncer qu'une découverte toute récente vient de faire reconnaître dans un tableau du musée Condé, à Chantilly, une Vierge de Miséricorde qui, d'après les textes publiés par M. l'abbé Requin, d'Avignon, fut exécutée pour le fils de Jean Cadart, célèbre médecin du roi Charles VII, par le peintre Enguerrand Charonton, auteur du tableau de Villeneuve-lès-Avignon si remarqué à l'exposition des Primitifs français.

La séance est levée à cinq heures un quart.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

59. — Albert (l'abbé N.-V.-L.). Le bienheureux Ponce de Faucigny, soit la vie du bienheureux et l'histoire de son culte. Petit in-16, 136 p. et grav. Annecy, Abry.

60. — Batcave (L.). Les décimes ecclésiastiques en Béarn (1615-1690); I. Les décimes en Béarn jusqu'à l'application du département de 1643; II. Les départements de 1641 et de 1649. In-8, 101 p. Pau, veuve Ribaut.

(Extrait du Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau.)

61. — Beaulieu (E.-P.). Les gabelles sous Louis XIV; préface par Ch. Godard, professeur d'histoire au lycée du Puy. In-8, ix-233 p. Paris et Nancy, Berger-Levrault.

62. — Bellanger (L.). Recherches sur saint Orens, évêque d'Auch. In-8, 22 p., avec grav. Auch, impr. Cocharaux.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique du Gers.)

63. — Bertin (l'abbé J.). Saint-Saire à l'époque franque et au moyen âge. In-8, 54 p. Caen, Delesques.

(Extrait de l'Annuaire de l'Association normande.)

64. — Béral (le chanoine). Saint Thomas d'Aquin (histoire, philosophie, théologie). In-8, xxvii-373 p. Montpellier, Valat; Paris, Croville-Morant.

65. — Bertin (le Dr J.). Les Beaujeu de Franche-Comté dans le duché de Bourgogne, l'Auxerrois, le Tonnerrois, la Champagne, etc. In-8, 237 p. et pl. Dijon, impr. Darantière.

(Extrait des Mémoires de la Société bourguignonne de géographie et d'histoire.)

66. — Bled (l'abbé O.). Regestes des évêques de Thérouanne (500-1553). T. I, 2e fascicule (1159-1251). In-4, xlviii p. et p. 145 à 280. Saint-Omer, impr. d'Homont.

(Société des Antiquaires de la Morinie.)

67. — Boislisle (A. de). Le grand hiver et la disette de 1709. In-8, 128 p. Paris, 5, rue Saint-Simon.

(Extrait de la Revue des Questions historiques.)

68. — Bossebœuf (L.). Le château de Véretz, son histoire et ses souvenirs. Gr. in-8, xvi-576 p., avec 25 grav. Tours, Impr. tourangelle.

69. — Bourelly (général). Fabert, le premier soldat maréchal de France. In-8, 141 p., avec dessins de Charles Morel. Paris, Combet et Cie.

70. — Bourgeois (A.). Une période de la vie communale d'Épernay (1540-1752), d'après des documents inédits. In-8, 109 p. Paris, libr. de la Province, 125, rue du Cherche-Midi.

71. — Bourret (le cardinal). Documents sur les origines chrétiennes du Rouergue : saint Martial. Gr. in-4 à 2 col., iv-478 p. Rodez, impr. Carrère.

72. — Brouillon (L.). L'abbaye de Châtrices (diocèse ancien de Châlons-sur-Marne). In-8, 112 p. Reims, impr. de l'Académie.

(Extrait des Travaux de l'Académie de Reims.)

73. — Broussillon (comte Bertrand de). Robert de Vitré, chanoine de Saint-Julien du Mans et chantre de Notre-Dame de Paris (1197-1208). In-8, 16 p., avec fig. Laval, impr. Goupil.

74. — Candé. Notes et remarques concernant le marché et les foires du Lude avant la Révolution. In-8, 11 p. Mamers, Fleury et Dangin.

(Extrait de la Revue historique et archéologique du Maine.)

75. — Catalogue des manuscrits de la collection Dugast-Matifeux. T. II. Première partie (documents antérieurs à la Révolution), par René Blanchard, archiviste de la ville de Nantes; deuxième partie (documents divers), par Joseph Rousse et Marcel Giraud-Mangin, conservateurs de la bibliothèque publique de la ville de Nantes. In-8, xvi-154 p. Nantes, impr. Salières.

76. — CHARMOILLAUX (P.). Un procès de paroissiens contre leur curé au XVIe siècle. In-8, 14 p. Besançon, impr. Jacquin.

77. — CHARNACÉ (G. DE). Un ambassadeur de Louis XIII : Charnacé. In-8, 48 p. Paris, la Nouvelle Revue, 26, rue Racine.

78. — CHAVANT (le Dr F.). La peste à Grenoble (1410-1643). In-8, 83 p., avec grav. et pl. Lyon, Paris, Storck et Cie.

79. — Chronique de l'abbaye de Saint-Sauveur à Ham (XVIIIe siècle). In-8, 46 p. Saint-Omer, impr. d'Homont.

(Extrait du Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie.)

80. — CORDERO DE PAMPARATO (S.). La dernière campagne d'Amédée VI, comte de Savoie (1382-1383), d'après les comptes des trésoriers généraux conservés aux archives de Turin. In-8, 96 p. Annecy, Abry.

(Extrait de la Revue savoisienne.)

81. — CORNET (D.). Le siège de Montargis par les Anglais (1427). In-8, 76 p. Fontainebleau, Roger.

(Extrait des Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais.)

82. — COUDERC (C.). Inventaire d'une collection de chartes offerte à la Bibliothèque nationale par M. Grave, correspondant du ministère de l'Instruction publique. In-8, 24 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin historique et philologique.)

83. — COURSON (Aurélien DE). Descente des Anglais à Saint-Cast en 1758. In-18 jésus, v-124 p. et croquis. Vannes, impr. Lafolye.

84. — COVILLE (A.). La prétendue charte mérovingienne de Saint-Pierre de Lyon. In-8, 16 p. Paris, Bouillon.

(Extrait du Moyen Age.)

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 5 JUILLET 1904,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. HENRI OMONT, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 8 novembre suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le Président annonce que le Conseil et la Société ont fait une perte très regrettable dans la personne de M. Anatole de Barthélemy, décédé le 27 juin, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. M. de Barthélemy était entré dans la Société en 1865 et dans le Conseil en 1868. Là, comme au Comité des travaux historiques, comme à la Société des Antiquaires de France, comme à l'Institut enfin, il ne perdait jamais une occasion de témoigner de son dévouement à l'histoire, de son autorité et de sa compétence dans les branches de cette science qui l'intéressaient plus particulièrement, le haut moyen âge, la numismatique, les annales de la Champagne et de la Bretagne, et, en même temps, il savait gagner l'affection et le respect de tous ses collègues par des qualités rares de cœur et d'esprit, dont le souvenir leur restera toujours cher.

M. le Président ajoute qu'il se réserve de parler en détail et comme il convient, devant l'Assemblée générale de 1905, de la carrière et des travaux de M. de Barthélemy.

Le Conseil s'associe unanimement aux sentiments qui viennent de lui être exprimés.

Publications adressées à la Société.

Publications périodiques. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* mai-juin 1904. — *Bulletin de l'Association philotechnique,* mai 1904.

Sociétés savantes. — *Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France,* nouvelle série, nos 31 et 32. — *Annales de la Société académique de Nantes,* 1903. — *Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais,* t. XI. — *Bulletin bimestriel de la Société archéologique d'Eure-et-Loir; Mémoires,* t. XIII, 10e fascicule. — *Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie,* année 1904, 1er fascicule. — *Indicateur d'antiquités suisses,* 1903-1904, no 4. — *Proceedings of the American philosophical Society,* janvier-mars 1904.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

De la formation de l'unité française, leçon professée au Collège de France, le 4 décembre 1889, par Auguste Longnon, 2e édition. — *Le portail de l'église de Mimizan étudié dans ses rapports avec l'histoire du costume et du mobilier au moyen âge,* par Georges Beaurain. Br. in-8. Paris, Champion. — *L'Italie méridionale et l'empire byzantin depuis l'avènement de Basile Ier jusqu'à la prise de Bari par les Normands* (867-1071), par Jules Gay. (Fascicule XC de la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.*) In-8. Paris, Fontemoing. — *Cartulaire de l'hôpital de l'abbaye du Val-Notre-Dame au diocèse de Paris* (xiiie siècle), publié par H. Omont. Br. in-8. Paris, 1904. (Extrait des *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France,* t. XXX.)

Correspondance.

M. le marquis de Nadaillac, M. Dejean et M. de Kermaingant expriment leur regret de ne pouvoir assister à la séance.

S. A. R. Mgr. le comte d'Eu, admis dans la séance précédente comme membre de la Société, adresse ses remerciements au Conseil.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin de 1904. Feuilles 1 à 4 tirées; feuilles 5 à 8 en placards.

Mémoires de Villars. T. VI. On compose la table.

Chronique de Jean le Bel. T. I. Feuilles 20 à 22 et dernière en placards.

Mémoriaux du Conseil de Louis XIV. T. I. Feuilles 6 à 10 en placards.

Lettres de Louis XI. T. IX. Feuille 5 tirée. On compose la suite.

Chronique de Gilles le Muisit. T. I. Feuilles 1 à 3 en pages, 4 à 8 en placards.

M. Delisle, président du Comité de publication, et M. Jules Lair exposent l'état du travail préparatoire entrepris pour l'édition des *Mémoires du cardinal de Richelieu*, particulièrement en ce qui concerne la recherche des sources, les indications de référence, les notices de personnages, les notes de commentaire, les variantes des différents textes et la disposition typographique. Ils présentent à l'appui un spécimen imprimé par les soins de M. Daupeley.

M. Lair, comme président du Comité des fonds, fait approuver par le Conseil l'article qui avait été réservé dans le nouveau traité passé avec l'imprimerie Daupeley.

Sur la proposition du Comité, le Conseil donne pouvoir à M. Léon Lecestre, son trésorier, de toucher à la Caisse centrale du Trésor public la somme de mille quatre cent soixante-dix francs pour fourniture d'exemplaires des publications de la Société au ministère de l'Instruction publique, et toutes autres sommes qui pourraient à l'avenir être allouées à la Société pour subvention, souscription et fourniture de volumes, et d'en donner quittance et valable décharge.

La séance est levée à cinq heures et quart.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

85. — Delaborde (comte H.-F.). Le plus ancien inventaire des registres du Trésor des chartes et les registres de chancellerie. In-8, 24 p. Besançon, impr. veuve Jacquin.

(Extrait du Bibliographe moderne.)

86. — Delachenal (R.). Date de la naissance de Charles V. In-8, 5 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

87. — Delisle (L.). Deux lettres de Nicolas Le Fèvre au Père Sirmond (1596-1599). In-8, 28 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

88. — Delisle (L.). Les Heures de Jacqueline de Bavière. In-4, 9 p. et grav. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

89. — Desaivre (L.). Deux voyageurs en Poitou au xviie siècle : Dubuisson-Aubenay et Léon Godefroy. In-8, 31 p. Poitiers, impr. Blais et Roy.

(Extrait du Bulletin des Antiquaires de l'Ouest.)

90. — Des Forts (Philippe). Le château de Rambures (Somme). In-8, 29 p. et grav. Caen, Delesques.

(Extrait du Bulletin monumental.)

91. — Des Godins de Souhesmes (R.). Étude sur la criminalité en Lorraine, d'après les lettres de rémission (1473-1737). In-8, xxiv-250 p. et portrait de l'auteur. Nancy et Paris, Berger-Levrault et Cie.

(Extrait des Annales de l'Est.)

92. — Dessaint (E.). Notice historique sur Coulommiers. In-16, 47 p. et plan. Coulommiers, Dessaint.

93. — Dhanys (M.). Mésalliance : le marquis de Gri-

gnan et Marguerite de Saint-Amant (3 mars 1694-janvier 1696). In-18 jésus, 300 p. Paris, Ollendorff.

94. — Dimier (L.). Les beaux-arts et la maison d'Este; le cardinal de Ferrare en France. In-8, 31 p. Fontainebleau, impr. Bourges.

(Extrait des Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais.)

95. — Dubrulle (l'abbé H.). Lettres des rois de France conservées dans le fonds de la cathédrale de Cambrai, aux archives départementales du Nord. In-8, 63 p. Lille, impr. Lefebvre-Ducrocq.

96. — Dufour (A.). Inventaire sommaire des archives de la ville de Corbeil antérieures à l'année 1790, précédé d'un aperçu historique. In-8, 38 p. Paris, Picard et fils.

97. — Dunand (l'abbé P.-H.). Étude historique sur les voix et visions de Jeanne d'Arc, avec appendices, notes et pièces justificatives. Deux vol. in-16. T. I, xvi-312p.; t. II, 355 p. Paris, Poussielgue.

98. — Dunoyer (N.). Monographie de Juvigny. In-8, 236 p. Annecy, impr. Niérat.

99. — Farcy (L. de) et P. Pinier. Le palais épiscopal d'Angers, histoire et description. In-8, 350 p. et 26 pl. Angers, Germain et Grassin.

(Extrait de la Revue de l'Anjou.)

100. — Finot (Jules). Liste des diplômes des rois carolingiens et des premiers rois capétiens conservés aux archives du Nord. Gr. in-8, 28 p. Lille, impr. Danel.

(Extrait du Bulletin de la Commission historique du département du Nord.)

101. — Fleury-Vindry. Les ambassadeurs français permanents au xvi[e] siècle. In-4, 55 p. avec tableaux. Paris, Champion.

102. — Fort (le) de Saint-Vincent du Lauzet en 1425; Brianson et Dromon (1[er] juin 1298); ordonnances provençales de Saint-Michel-lez-Forcalquier (1507-1508); créa-

tion du Conseil municipal de Sisteron (1341, 1344, 1345, 1348); « Liturgie aixoise, » de l'abbé E. Marbot. In-8, 16 p. Digne, impr. Chaspoul et veuve Barbaroux.

103. — Fromond (l'abbé). Une nièce de Jean Boyvin : sœur Dorothée Boyvin, ursuline de Dôle (1593-1638); notice biographique, publiée avec une introduction et des notes. In-8, 32 p. Besançon, impr. Jacquin.

104. — Gerbaix de Sonnaz (A. de). Amé V de Savoie et les Savoyards à l'expédition de l'empereur Henri VII de Luxembourg à Rome (1308-1313). In-8, 208 p. Thonon-les-Bains, impr. Dubouloz.

(Extrait des Études historiques.)

105. — Giard (R.) et H. Lemaître. Les origines de l'imprimerie à Valenciennes : Jehan de Liège. In-8, 19 p. Paris, Leclerc.

(Extrait du Bulletin du bibliophile.)

106. — Gosset (Dr Pol). Armorial de l'élection de Reims, dressé par Charles d'Hozier, juge d'armes, en vertu de l'édit de 1696, et publié pour la première fois d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale. In-8, x-94 p., avec grav. Reims, Michaud.

107. — Halphen (L.). Prévôts et voyers du xie siècle; région angevine. In-8, 29 p. Paris, Bouillon.

(Extrait du Moyen Age.)

108. — Hamy (A.). Cession du Boulonnais à Louis XI (1477); bulles accordées à plusieurs comtes de Boulogne. In-8, 60 p. Paris, Leclerc.

(Extrait des Mémoires de la Société académique de Boulogne.)

109. — Harrisse (H.). La vie monastique de l'abbé Prévost (1720-1763). In-8, 56 p. Paris, Leclerc.

(Extrait du Bulletin du Bibliophile.)

110. — Hue (le docteur F.). Histoire de l'hospice général de Rouen (1602-1840). In-8, 331 p., avec portraits et plans. Rouen, Lestringant.

111. — Inventaire sommaire des archives départemen-

tales antérieures à 1790, rédigé par Ch. de Robillard de Beaurepaire. Archives civiles. Série C (nos 2215-2969); série D (nos 547-564). T. II. In-4 à 2 col., 305 p. Rouen, impr. Lecerf fils.

112. — Inventaire sommaire des archives municipales de la ville de Libourne (Gironde) antérieures à 1790, rédigé par MM. J.-A. Brutails, G. Ducaunnès-Duval et U. Bigot. Gr. in-4 à 2 col., 194 p. Bordeaux, impr. Gounouilhou.

113. — Jovy (E.). Études et recherches sur Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Meaux. In-8, 439 p. Vitry-le-François, Tavernier.

114. — Lainé (J.). Les protestants à Alençon en 1699. In-8, 24 p. Alençon, impr. veuve Guy et Cie.

115. — Langlois (Ch.-V.). La société française au XIIIe siècle, d'après dix romans d'aventure. In-16, XXIII-335 p. Paris, Hachette et Cie.

116. — Lelièvre (M.). Anne du Bourg, conseiller au Parlement de Paris et martyr (1520-1559), étude historique, suivie de la confession de foi d'Anne du Bourg et de l' « Oraison au Sénat de Paris, » reproduite pour la première fois d'après l'exemplaire conservé à la Bibliothèque nationale. In-8, VIII-159 p. et grav. Toulouse, Société des livres religieux, 7, rue Romiguières.

117. — Lemaitre (A.). Briouze à travers les âges; étude spéciale sur la condition des cultivateurs et paysans briouzains sous le régime féodal. In-8, 428 p., avec dessins d'Albert Dornois et de René Rousseau-Decelle. Paris, Pedone.

118. — Lesort. Lettres inédites de Louis XII, François Ier, Charles IX et Catherine de Médicis. In-8, 8 p. Paris, Impr. nat.

(Extrait du Bulletin historique et philologique.)

119. — Le Verdier (P.). Correspondance politique et administrative de Miromesnil, premier président du parle-

ment de Normandie, publiée d'après les originaux inédits. T. V et dernier : 1761-1771. In-8, xxxv-319 p. Rouen, Lestringant; Paris, Picard et fils.

120. — Levillain (L.). La vie de saint Louis, par Guillaume de Saint-Pathus. In-8, 15 p. Paris, Bouillon.

(Extrait du Moyen Age.)

121. — Levillain (L.). Le sacre de Charles le Chauve à Orléans. In-8, 26 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

122. — Levillain (L.). Une nouvelle édition des lettres de Loup de Ferrières. In-8, 27 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

123. — Lhomel (comte G. de). Le bailliage royal de Montreuil-sur-Mer; ses principaux officiers (1360-1790). In-8, 191 p. et 3 pl. Abbeville, impr. Lafosse et Cie.

124. — Lion (H.). Un magistrat homme de lettres au xviiie siècle : le président Hénault (1685-1770), sa vie, ses œuvres, d'après des documents inédits. In-8, iv-451 p. et portr. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

125. — Loisne (comte de). Portraits inédits de Philippe le Bon et d'Isabelle de Portugal, de Charles le Téméraire et de Marguerite d'York. In-8, 11 p. et 4 pl. Paris, Impr. nat.

(Extrait du Bulletin archéologique.)

126. — Lot (F.). Une année du règne de Charles le Chauve (année 866). In-8, 46 p. Paris, Bouillon.

(Extrait du Moyen Age.)

127. — Mauveaux (J.). Rixes entre habitants de Montbéliard et d'Héricourt à la fin du xviiie siècle. In-8, 11 p. Montbéliard, Impr. montbéliardaise.

(Extrait des Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard.)

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 8 NOVEMBRE 1904,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. HENRI OMONT, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 6 décembre suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 5 juillet précédent ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le Président annonce que la Société a fait des pertes très regrettables depuis la séance de juillet :

M. Georges de Courcel, ancien officier de marine, frère de M. le baron de Courcel et de M. Valentin de Courcel, qui font également partie de la Société, est mort le 25 août, à l'âge de soixante-trois ans.

M. Léon Laguerre, docteur en droit, qui faisait partie de la Société depuis le 6 janvier 1851, est mort à Garches, le 2 novembre, âgé de quatre-vingt-deux ans.

M. Marius Bianchi, ancien agent de change à la Bourse de Paris, faisait partie de la Société depuis le 5 mars 1861.

M. Henri Lacaille, archiviste-paléographe, mort le 19 septembre, à l'âge de quarante-deux ans, avait été le collaborateur de M. Tuetey pour la préparation du *Journal de Clément de Fauquembergue,* qui est actuellement en cours d'impression.

Enfin, Mme la comtesse Xavier de Florian et son père, M. le marquis de Nadaillac, sont morts, la première, le 17 août, à Valognes, âgée de cinquante et un ans, et le

second le 1er octobre, dans sa quatre-vingt-septième année.

M. le Président rappelle que, durant quinze années, le marquis de Nadaillac avait pris part assidûment aux travaux du Conseil et qu'il l'avait présidé en 1895. Malgré ses quatre-vingt-six ans, M. de Nadaillac ne cessait pas de se consacrer aux études préhistoriques et ethnographiques, qui lui avaient valu, avec un juste renom, le titre de correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Sa mort laissera un vide très regrettable dans le monde savant, et aussi dans le Conseil, où ses qualités d'esprit et son affabilité étaient particulièrement appréciées, et elle est d'autant plus pénible que celle de sa fille, Mme la comtesse de Florian, qu'il avait fait inscrire au nombre des membres de la Société en 1885, venait de se produire six semaines auparavant.

Le Conseil s'associe unanimement aux regrets exprimés par M. le Président.

M. le Président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces admissions à l'approbation du Conseil :

2422. La *Bibliothèque du Congrès*, à Washington (États-Unis d'Amérique); présentée par MM. Valois et Lecestre.

2423. M. Georges Laguerre, avocat, ancien député, rue Pierre-Guérin, n° 30; présenté par M. le comte André Martinet et M. de Boislisle.

2424. M. G. d'Etchegoyen, au Service du Canal de Suez, à Ismaïlia (Égypte); présenté par M. le vicomte de Grouchy et M. de Boislisle.

2425. M. C. Couderc, conservateur adjoint au département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue de Harlay, n° 20; présenté par MM. Lair et Omont.

2426. M. Fernand Jousselin, avenue Jules-Janin, n° 22; présenté par M. Léopold Delisle et M. Omont.

Publications adressées à la Société.

Publications périodiques. — *Revue des Questions historiques,*

1er juillet et 1er octobre 1904. — *Revue historique,* juillet-août et septembre-octobre 1904. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* juillet-août et septembre-octobre 1904. — *Bulletin de l'Association philotechnique,* juin à octobre 1904.

Sociétés savantes. — *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes,* 3e trimestre 1904. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* 1er trimestre de 1904. — *Mémoires de la Société académique de l'Aube,* année 1903. — *Centenaire de la Société nationale des Antiquaires de France; compte rendu de la journée du 11 avril 1904.* — *Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie,* année 1904, 2e fascicule. — *Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée,* 1903. — *Bulletin bimestriel de la Société archéologique d'Eure-et-Loir : Mémoires,* t. XIII, 11e fascicule; *Procès-verbaux,* t. XI, 8e et 9e fascicules. — *Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure,* année 1903. — *Annuaire de la Société philotechnique,* année 1903. — *Indicateur d'antiquités suisses,* nouv. série, t. VI, n° 1. — *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles,* année 1904, livr. 3 et 4. — *Annuaire* de la même Société, 1904. — *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois,* t. XXXIII, 1er et 2e fascicules. — *Bulletin de la Classe des lettres de l'Académie royale de Belgique,* 1904, nos 4, 5 et 6. — *Bulletin de la Commission royale d'histoire,* t. LXXIII, 1er et 2e bulletins. — Publications de la même Commission : *Recueil d'instructions générales aux nonces de Flandre* (1595-1635), publié par A. Cauchie et R. Maere; *la Chronique de Gislebert de Mons,* publiée par L. Vanderkindere. — *Proceedings of the American philosophical Society,* avril 1904.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiée par les Sociétés savantes de la France (1901-1902), par R. de Lasteyrie, avec la collaboration d'A. Vidier. In-4. Paris. Impr. nationale. — *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France* (*Besançon,* t. II). In-8. Paris, Plon. — *Les médailleurs français du XVe siècle au milieu du XVIIe,* par F. Mazerolle, t. III (*Album*). In-4. Paris, Impr. nationale. — *Discours prononcés à la séance générale du Congrès des Sociétés savantes,* le 9 avril 1904, par MM. Esmein et Bayet. Br. in-8. Paris, Impr. nationale. — *Cens et rentes dus au comte de Poitiers à Niort au XIIIe siècle,* par Henri Clouzot. In-8. Paris, Champion. — *Le 2e Centenaire de la mort de Bourdaloue et la paroisse Saint-Paul-Saint-Louis.* Br. in-8. Paris, Lahure. — *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique,* 2e série, t. XIV. — *Douzième rapport annuel sur le Musée national suisse à Zurich.* In-8. Zurich, impr. Juchli et Beck. — *Otia Merseiana,* t. IV.

In-8. Liverpool, University press. — *Figures peintes ou incisées sur les parois des grottes préhistoriques,* par le marquis de Nadaillac. Br. in-8. Louvain, impr. Polleunis et Ceuterick. — *Manuscrit des œuvres de saint Denis l'Aréopagite,* par H. Omont. Br. in-8. Paris, E. Leroux.

Correspondance.

MM. Servois, le comte de Beaucaire, le comte Durrieu, Bruel et de Kermaingant expriment leur regret de ne pouvoir assister à la séance.

M. Georges Laguerre annonce la mort de son père, qui, dit-il, « toujours passionné pour les belles-lettres, annotait encore, la veille de sa mort, le deuxième volume des *Mémoires du marquis d'Argenson,* après avoir terminé l'annotation du premier. » M. G. Laguerre demande à prendre la place de son père dans la Société.

M. Couderc exprime son désir d'être reçu au nombre des membres de la Société.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin de 1904. Feuilles 5 à 8 tirées.

Mémoires de Villars. Tome VI. Au brochage.

Mémoriaux du Conseil de Louis XIV. T. I. Feuilles 6 à 9 tirées; feuilles 10 à 14 en pages.

Lettres de Louis XI. T. IX. Feuilles 6 à 9 tirées; feuille 10 en pages; feuilles 11 à 15 en placards.

Chronique de Gilles le Muisit. Feuilles 1 à 6 tirées; feuilles 7 à 12 en placards.

Le Conseil décide que le volume déjà prêt des *Chroniques de Jean le Bel* et le tome VI et dernier des *Mémoires de Villars* seront mis en distribution pour l'exercice 1904.

M. Jules Lair donne lecture du rapport qui suit sur l'état des recherches entreprises pour la préparation de l'édition des *Mémoires du cardinal de Richelieu :*

Monsieur le Président,

Depuis la dernière séance du Conseil de la Société, les futurs éditeurs des *Mémoires du cardinal de Richelieu* ne sont pas restés inactifs. Loin de là ; plusieurs d'entre eux, au cours de leurs travaux préparatoires, sont arrivés à des résultats qui méritent de vous être signalés.

M. Buchon, à la suite de l'édition des *Mémoires,* a écrit la réflexion suivante : « La recherche la plus inutile serait celle qui aurait pour but de découvrir qui a tenu la plume pour l'assemblage de ces feuilles et de ces documents communiqués. Tout lecteur qui aura eu l'heureuse patience de les parcourir attentivement, sans être rebuté par les longueurs, les digressions, la monotonie des dépêches, la prolixité des relations, l'importance donnée à des affaires devenues pour nous sans intérêt, y aura trouvé, nous n'en doutons pas, la preuve que cette œuvre du cabinet de Richelieu porte partout l'empreinte de sa pensée toujours présente, et réfléchit constamment sa parole[1]. »

Autant la seconde partie de cette pensée est et restera juste, autant la première est inadmissible. Assurément, la volonté comme la forte main du cardinal se retrouveront toujours à toutes les pages de cette œuvre, unique en son genre ; mais présenter d'avance, comme dénuée d'intérêt, la connaissance de l'homme ou des hommes employés par Richelieu à l'exécution de cette œuvre malheureusement inachevée, c'était méconnaître les devoirs les plus élémentaires de l'éditeur. Non seulement cette recherche est en soi une curiosité très légitime, mais cette curiosité, couronnée de succès, doit être féconde en résultats utiles.

C'est certainement dans cet esprit que vous accueillerez la découverte due à mon confrère et collaborateur M. Robert Lavollée.

Ce jeune et heureux savant a été mis en éveil par quelques mots des *Memorie recondite* de Vittorio Siri, où il est parlé d'une histoire de Louis XIII, l'*Istoria del Vescovo di San Malo*[2]. « On ne connaît point, dit notre confrère, de mémoires manuscrits ou imprimés dus à un évêque de Saint-Malo. » Néanmoins, était-il

1. Un mot sur la dernière partie des *Mémoires de Richelieu* : *Nouvelle Collection des mémoires pour servir à l'histoire de France*, par MM. Michaud et Poujoulat, 2e série, t. IX, p. 329.

2. *Memorie recondite*, t. VII, p. 586, 710, 762, etc. (se trouve dans l'article de M. Hanotaux, page 417, note 2).

possible qu'un publiciste si au courant des hommes et des documents de son temps que Siri eût donné cette référence sans quelque fondement? M. Lavollée ne l'a pas cru, et il a immédiatement suivi cette piste pleine de promesses.

Il a d'abord constaté qu'un seul des évêques de Saint-Malo, contemporain du cardinal, pouvait avoir droit à cette attribution : Harlay de Sancy, ancien ambassadeur à Constantinople. Puis, à l'aide de recherches à la Bibliothèque nationale, aux archives des Affaires étrangères, il s'est muni d'un bon corps d'écritures émanant incontestablement de la plume de Harlay. Ainsi armé, il a abordé l'examen du ms. A des *Mémoires du cardinal* conservé aux Affaires étrangères.

Le résultat ne s'est pas fait attendre. Le critique a reconnu l'écriture de Harlay dans celle des annotations et des corrections nombreuses faites, dans ce ms. A, à la rédaction primitive des *Mémoires*. Ces annotations émanent d'un homme autorisé à les faire, agissant sous l'œil de Richelieu, soumettant son travail au cardinal.

Aussi M. Lavollée n'a pas hésité à reconnaître en lui le secrétaire chargé de la rédaction des *Mémoires* et l'évêque de Saint-Malo cité par Vittorio Siri.

A l'appui de son opinion, exposée dans le numéro d'octobre dernier de la *Revue des Études historiques*, notre collaborateur a publié huit planches de reproductions d'écritures, quatre prises dans le ms. A, quatre dans les lettres de Harlay.

Je commence par déclarer que j'adopte entièrement les conclusions de M. Lavollée, et je donnerai des raisons particulières de mon opinion. Toutefois, mon confrère me permettra de dire que, si cette comparaison d'écriture devait être jugée avec la passion qu'on apporte parfois à l'examen de ces sortes de preuves, on ne manquerait pas de critiques à lui opposer. Il reconnaît lui-même, avec une grande sincérité, que la main de Harlay était des plus variables et qu'il serait bon de produire des lettres contemporaines de l'époque supposée des annotations, c'est-à-dire de 1629 à 1643 environ. En attendant, je persiste, en ce qui me concerne, à admettre que ces annotations émanent bien de Harlay.

M. Lavollée s'est ensuite appliqué à retrouver dans la vie de Harlay la confirmation de ses recherches. Sa peine est loin d'être perdue, puisqu'il nous a donné une biographie de ce personnage des plus intéressantes alors qu'on ne possédait que des détails rudimentaires. Toutefois, il est parvenu à établir que

l'évêque de Saint-Malo, non tenu à la résidence, a eu tous les moyens de se livrer à ce travail. C'est un grand point.

Comme je l'ai déjà dit, j'ai, pour abonder dans le sens des conclusions de M. Lavollée, une raison toute particulière.

Pendant que ce dernier arrivait à sa belle découverte par une série de déductions des plus ingénieuses, je mettais la main sans grand'peine sur un document qui se présentait comme l'œuvre d'Achille de Harlay.

Ayant eu, au mois d'avril dernier, à travailler à la bibliothèque de Rouen, j'emportai le numéro (3247) de ce manuscrit, dont le titre avait attiré mon attention : « 3247 (5762). Extraits fort amples tirez de l'histoire du règne de Louis XIII, composez sur les Mémoires, et par le commandement du cardinal de Richelieu, par messire Achilles de Harlay, sur ce qui s'est passé en France depuis l'an 1631 jusqu'à 1636. XVIIe siècle. » Cette notice reproduit celle qui se trouve en tête du manuscrit, avec cette différence qu'une main contemporaine a substitué, probablement par respect, aux mots « du cardinal » ceux « de M. le cardinal. »

Le manuscrit a appartenu à la collection Leber, et voici une note de l'ancien propriétaire, collée sur la feuille de titre : « Ce manuscrit est, dans tout son contenu, l'ouvrage d'Achille de Harlay, rédigé d'après les matériaux fournis par le cardinal de Richelieu et sous l'inspiration de ce ministre. Il n'a rien de commun ni avec l'*Histoire de la Mère et du Fils,* produit de la même influence qui finit en 1619, ni avec la compilation d'Aubry, ni avec le *Journal de Richelieu,* attribué au même Achille de Harlay, qui ne comprend que les événements, et principalement les intrigues de cour de 1630 et dont la seconde partie n'est qu'un recueil de lettres et de relations diverses. On pourrait le considérer comme une suite de cet ouvrage. Il commence là où le *Journal* finit et il est sorti de la même plume. »

Quoi qu'il en soit, ce manuscrit est, à n'en pas douter, d'une main du temps; il est cité dans la *Bibliothèque historique de France,* art. 21894, comme faisant partie de la collection de P. Dupuy, n° 767, et nous n'en connaissons pas d'imprimé séparé sous le titre qu'on lit ici : « 8 mars 1820. »

Leber nous raconte beaucoup de choses dont on se serait passé et reste muet sur ce qu'il serait intéressant de connaître, les conditions dans lesquelles le manuscrit est tombé entre ses mains.

Voici maintenant une note contemporaine :

« Mémoires escrits par messire Achilles de Harlay, évêque de Saint-Malo, par ordre de M. le cardinal de Richelieu. »

Cette fois, l'attribution est formelle.

J'aurais immédiatement fait part de cette bonne rencontre à mes collaborateurs. Malheureusement, j'en fus empêché par le peu de temps dont je disposais et par certaines imperfections du manuscrit.

M. Hanotaux, ce qui ne surprendra personne, a été à deux doigts de la découverte dont je vous entretiens. Dans ses investigations qui ne négligeaient rien, il a connu un manuscrit de la Bibliothèque nationale, f. fr. 15624, portant ce titre : *Journal des Mémoires de M. de Saint-Malo, ès années 1631-32 (et) 33*. Il n'y a vu, et avec raison, qu'une simple copie des *Mémoires de Richelieu*, et, tout à sa critique d'une prétendue suite des *Mémoires* attribuée au P. Joseph, il a passé outre.

J'ai failli agir comme notre éminent confrère.

En effet, le copiste du manuscrit de Rouen a supprimé les considérations générales qui se trouvent en tête du récit de chaque année. Il a également négligé certaines parties. J'ai donc cru d'abord à un ouvrage distinct des *Mémoires* et j'ai quitté mon premier examen sans opinion bien arrêtée. Il était évident, cependant, que ce manuscrit méritait une étude plus approfondie, et tel a été le sentiment de M. H. Moranvillé, qui se trouvait à côté de moi et que j'aurais bien voulu, soit dit en passant, compter parmi nos collaborateurs à l'œuvre que nous avons entreprise.

Étant retourné à Rouen, je me suis mis en mesure de vous donner des renseignements plus complets :

1° Ce manuscrit contient une série d'extraits, comme le titre le dit, fort amples, composés sur les *Mémoires* et par ordre du cardinal de Richelieu ;

2° Ces extraits ont été copiés sur un manuscrit où l'on avait fait des corrections ;

3° Le copiste est un contemporain qui, visiblement, ne partageait pas toutes les idées du cardinal.

Ce sont des extraits. L'analyste, comme je l'ai annoncé, supprime le plus souvent les considérations générales placées en tête ou à la fin de chaque livre. Il a souvent abrégé les parties relatives aux affaires étrangères et aux guerres. Il agit en homme curieux des événements intérieurs.

Ces extraits commencent avec le livre XXII des *Mémoires*, année 1631. Au passage « m'envoya en partant Chaudebonne vers

le Roi avec une lettre de créance pour lui faire ses excuses » (t. VIII, p. 313. Édition Buchon), l'auteur renvoie aux pages 6, 7 et 8 du document qu'il avait sous les yeux.

Les renvois se continuent jusqu'aux pages du ms. 889-892 (livre XXVII, année 1636 des *Mémoires*). Comme on le devine, ces extraits, fort amples, ont été tirés d'un manuscrit plus ample encore et qui avait plus de 900 pages.

Je ne veux pas multiplier ici des citations qui deviendraient fastidieuses; j'en donne la liste à mes collaborateurs, qui retrouveront rapidement le manuscrit dont il s'agit ou son semblable.

Voici, cependant, une indication qui pourra tout particulièrement leur servir.

Au fol. 8, on lit la note suivante : « Dans la copie que j'ai eue entre mes mains, ce quy estoit rayé cy-dessus l'estoit aussy, et en un lieu estoit escrit : tous louèrent son advis extraordinairement. »

Or, dans l'édition Buchon (VIII, 319), on lit en note : « Il y avait d'abord ici dans le manuscrit : « Aucun de ceux du Conseil ne vou-« lut dire son avis sur le choix de celui des cinq remèdes qu'il avoit « mis en avant, dont il seroit plus à propos au Roi de se servir, « laissant à Sa Majesté à faire l'élection d'une chose si impor-« tante. » Cette phrase a été biffée, et de la main de Richelieu ont été mises en marge les lignes qui suivent jusqu'à *Mais Sa Majesté.* »

Comme Buchon n'a connu que les manuscrits des Affaires étrangères, la vérification sera facile.

J'ai dit que l'analyste professait des opinions assez différentes de celles du cardinal. En voici deux exemples :

Au livre XXII, page 315, il est question de l'avis donné par Richelieu sur l'éloignement de la reine mère. L'analyste ajoute :

« Cet advis est fort long et artificieux pour augmenter les jalousies qu'il avoit déjà jetté dans l'esprit du Roy de la conduitte de la Royne sa mère, de la Royne sa femme et de Monsieur et pour empêcher leur réunion avec Sa Majesté qu'il feignoit pourtant de désirer avec passion » (fol. 7 v° du manuscrit de Rouen). — Page 514 du manuscrit copié, année 1634, livre XXV : « Le Roy déchargea son peuple d'un quartier des tailles; » l'analyste ajoute : « Qui fut pourtant imaginaire » (fol. 38 du manuscrit).

Voilà une réflexion qui est bien dans le goût de Mézeray.

Ainsi que Leber l'indique dans sa note, ces *Mémoires* sont cités dans la *Bibliothèque française* du P. Lelong, mais avec une faute d'impression assez importante : au lieu de Louis XIII, on a imprimé Louis XII.

Le titre donné dans cet ouvrage ne porte pas la correction que nous avons indiquée de M. le cardinal au lieu du cardinal. On peut donc supposer que la collection Dupuy a renfermé un manuscrit semblable à celui que possède la bibliothèque de Rouen; mais ce dernier, contrairement, n'est pas celui qui se trouvait dans la collection Dupuy[1].

Comme on l'a vu, ces extraits commencent à l'année 1631 pour finir à l'année 1636. Les parties antérieures et postérieures des *Mémoires* ont-elles été l'objet du même travail? nous inclinons à croire le contraire.

Le titre qui précède l'analyse du livre XXIII n'a de raison d'être que s'il est placé en tête des extraits.

De même, il semble que le copiste n'a pas eu en vue la continuation de son travail. Ce dernier se termine au fol. 103 r°, et, immédiatement au verso, commence une autre suite de copies de pièces diverses, ce qui indique bien que l'analyste ne songeait pas à continuer cette partie de son travail.

Ces pièces sont, d'ailleurs, extrêmement dignes d'attention. Elles forment une suite de correspondance dont on peut assez facilement deviner l'origine par ce qu'on lit au fol. 121 : « Extrait des lettres retirées de la cassette du cardinal La Valette après sa mort et qui lui avoient esté escrittes par le cardinal de Richelieu. »

On y trouve, en effet, des lettres du cardinal datées de Ruel, 2 juillet 1638, et de Royaumont, 19 juillet 1638, 13 et 14 novembre même année, adressées au cardinal de La Valette.

La lettre du 2 juillet se trouve à la page 56 du tome VI des *Lettres et instructions,* du recueil d'Avenel. Le savant éditeur l'a publiée d'après l'original manuscrit des Affaires étrangères (Turin, t. XXVI), d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale, fonds Saint-Germain Harlay, 347, fol. 475, enfin d'après une pièce de Dupuy, tome 767, cahier K^2, extrait. Détail très intéressant, ce manuscrit Dupuy présente la mention que nous avons copiée sur le manuscrit de Rouen : « Extrait des lettres, etc. » Il y a là un rapprochement qui s'impose.

La lettre du 19 juillet est également publiée par Avenel, page 65; l'éditeur renvoie encore aux fonds Saint-Germain, Harlay et Dupuy.

La lettre du 14 novembre est éditée, page 229, sous la date du 4 du même mois, qui est la véritable; mais l'éditeur nous apprend

1. Et qui s'y trouve encore, comme on le dira plus tard.

qu'une note marginale du manuscrit de Harlay porte 14 novembre, et l'extrait du manuscrit Dupuy adopte cette date.

Ce recueil comprend également une lettre du cardinal à Mme la duchesse de Savoie, qu'Avenel date du 1er décembre 1638 et que notre manuscrit date du 10 du même mois, comme l'a fait, d'ailleurs, Vittorio Siri (*Memorie recondite,* 613).

Tous ces documents, on le voit, ont été en possession de Harlay et de Dupuy; c'est une grande présomption en faveur de la thèse soutenue par M. Lavollée sur le nom du rédacteur des *Mémoires,* surtout quand on constate qu'une partie de ces lettres a été introduite dans les *Mémoires.*

Je relève enfin une note curieuse écrite en marge de la copie d'une lettre de d'Hemery au maréchal d'Estrées (Turin, 22 octobre 1638), où il est question du jugement et de l'exécution de Montiglio, commandant de Casal. D'Hemery se plaint de certaines indiscrétions portant sur les noms des juges. La note déclare que cette plainte est imaginaire, car il n'y a pas eu d'ordonnance publiée...; « il a été dit en plein conseil, assemblé par ordre de M. le cardinal et par luy-mesme, que le Roy ne trouveroit pas bon que l'on eut correspondance avec ceulx qui estoient nommez dans le conseil du dit Montiglio, comme sont le président Gabrielli, le marquis de Le Val et d'autres. » Évidemment, le copiste était un homme au courant des affaires les plus secrètes.

Je terminerai ces indications en signalant que l'un des documents : *Instructions données à M. de Chavigny allant en Piémont, le 21 avril 1639,* se trouve imprimé à la suite du tome III de l'*Histoire du ministère du cardinal duc de Richelieu,* par l'évêque d'Avranches Vialart, p. 80. Cet ouvrage, du style le plus pédant, ne peut être cependant négligé, et l'auteur a eu certainement communication des *Mémoires* et des papiers du cardinal.

Selon toute probabilité, le manuscrit de Rouen, ou plutôt celui dont il procède, doit présenter la plus grande affinité avec le ms. B des *Mémoires* conservé au ministère des Affaires étrangères.

Je me suis plu à réserver à M. Lavollée le soin et le plaisir de faire cette comparaison. Peut-être nous retrouvera-t-il les feuilles, qu'il croit perdues, du travail de l'évêque de Saint-Malo. J'ajouterai que le ms. 15624 du fonds français de la Bibliothèque nationale, attribué à l'évêque de Saint-Malo, permet de supposer que ce travail comprenait les années 1627-1628 et 1629, qui formaient le tome I d'un recueil dont nous ne possédons que le tome II.

M. Hanotaux a déduit d'un passage de Vittorio Siri qu'un

tome III a suivi le tome IV, et j'accéderais volontiers à son hypothèse, si ce manuscrit et celui de Rouen venaient d'un auteur commun. Mais ce n'est pas le cas.

Pour revenir au manuscrit de Rouen, sommes-nous en présence d'un manuscrit copié par un scribe ou par un curieux désireux de garder un souvenir de l'œuvre capitale dont une partie tombait entre ses mains?

Certaines fautes feraient croire à l'œuvre subalterne d'un copiste, et cependant l'écriture lourde et compliquée n'indique pas un professionnel.

Il est indispensable de se livrer à un examen plus attentif et surtout plus prolongé pour résoudre ces questions. Aussi, je prierai M. le président du Comité de publication de vouloir bien appuyer la demande que je compte adresser à M. le ministre de l'Instruction publique pour obtenir le prêt du manuscrit dont j'ai eu l'honneur d'entretenir le Conseil. Son transport à Paris est indispensable pour en faciliter l'étude intrinsèque et extrinsèque, et surtout pour procéder à des comparaisons, œuvre pour laquelle M. Lavollée me paraît tout désigné et qui lui permettra de continuer et de mener à bonne fin ses investigations.

En résumé, nous savons maintenant que la mention par Vittorio Siri d'une histoire de l'évêque de Saint-Malo n'est point complètement imaginaire.

Nous connaissons deux manuscrits de cette histoire, l'un à Rouen, l'autre à Paris.

Cette histoire n'est, en fait, qu'un des états de la rédaction des *Mémoires du cardinal de Richelieu.*

Grâce à eux, on pourra faire d'utiles comparaisons avec les mss. A et B; on obtiendra des renseignements sur la manière dont la connaissance et le texte des *Mémoires* se sont répandus dans le public.

Enfin, la vérification d'écriture à laquelle M. Robert Lavollée s'est si habilement employé permettra de déterminer la part de l'évêque de Saint-Malo dans la rédaction des *Mémoires.*

Quoi qu'il en puisse résulter, je crois pouvoir déjà affirmer que ces connaissances, plus certaines, plus complètes quant à la part des collaborateurs du cardinal, laisseront subsister la personnalité de l'auteur et que, plus que jamais, les éditeurs devront s'appliquer à rechercher les sources des *Mémoires,* les modifications, les mélanges, les altérations dont ils ont été certainement l'objet.

Avenel, dans l'introduction à son admirable publication des *Lettres,* a dit qu'une rature équivaut souvent à un aveu. C'est

dans cet esprit qu'il faut tout voir, affirmation, négation, prétérition, si l'on veut comprendre et faire comprendre le texte des *Mémoires* dont l'Académie française nous a fait l'honneur de nous confier l'édition.

M. L. Delisle ne saurait se borner à donner des conseils, même les plus précieux. Il y joint toujours une collaboration aussi généreuse qu'effective. C'est ainsi qu'il a bien voulu me communiquer des extraits de deux manuscrits de la bibliothèque du musée Condé, dans lesquels il m'a été facile de reconnaître le texte connu sous le nom de *Journal du cardinal de Richelieu, qu'il a composé pendant le grand orage*, etc.; ce document a été publié en 1649 et reproduit dans la collection Danjou et Cimber.

Ce document a été mis dans la main des rédacteurs des *Mémoires*, et Leber l'a attribué à Achille de Harlay-Sancy. Mais les manuscrits de Chantilly présentent un intérêt tout particulier. L'un d'eux a appartenu au Grand Condé et a été saisi chez lui à l'époque de la Fronde. En comparant les deux copies, on constate entre elles certaines différences, des indices de remaniements. Là où Richelieu a dit *je*, on a substitué *il*, en transposant le récit au style indirect. Je sais bien qu'Avenel a cité des dictées du cardinal où les deux formes se rencontrent, mais jamais pour le même passage.

Au mois de mai dernier, j'ai vu au British Museum un manuscrit que mon ami M. Lecestre m'avait signalé et qui est coté dans le *fonds additionnel* comme fragment des *Mémoires du cardinal de Richelieu.*

Ce titre n'a pas tenu toutes les promesses qu'il nous avait données; c'est encore une copie du *Journal du grand orage*, mais dont le texte permet souvent de corriger celui des éditions que j'ai citées plus haut. Il est incomplet et s'arrête avant la fin du texte imprimé. Il sera bon cependant de le collationner avec les deux manuscrits de Chantilly signalés par notre maître M. Léopold Delisle.

Ajoutons, pour terminer nos indications à ce sujet, que le manuscrit a appartenu à M. de Gérando.

Je dois signaler aussi le zèle et l'intelligence déployés par notre jeune confrère M. Fr. Bruel. Il a découvert dans le fonds Dupuy de la Bibliothèque nationale une série de pièces paraissant avoir servi à la rédaction des *Mémoires*. En attendant un plus ample informé, je dois déjà indiquer un document émanant de Sully et qui a été incontestablement utilisé par l'auteur de cette partie des *Mémoires* connue sous le nom d'*Histoire de la Mère et du Fils.*

Voilà des débuts qui permettent de tout espérer.

Peut-être pensera-t-on qu'il aurait mieux valu ajourner cette communication au moment où nous pourrons tirer de ces investigations et de ces recherches des données plus certaines et des résultats positifs.

Je l'aurais fait volontiers si je n'avais cette conviction que nous allons entrer dans une période où la découverte du jour guidera vers celle du lendemain, et que nous aurons assez souvent, grâce à nos prédécesseurs, grâce à nos collaborateurs, à revenir devant vous.

Le Conseil remercie M. Lair de cette très intéressante communication, qui donne tout espoir pour un avenir prochain, et il félicite M. Robert Lavollée, présent à la séance, pour les heureux résultats de ses recherches.

M. le baron de Courcel insiste d'autant plus sur la nécessité, non seulement de découvrir les origines et les rédacteurs des *Mémoires*, mais aussi de relever avec soin toutes les modifications et variantes qui peuvent servir à l'histoire du texte et au commentaire. Il estime que les efforts faits dans ce sens et les investigations patiemment poursuivies aboutiront très certainement à une œuvre dont l'ensemble sera digne et de la Société, qui s'en est chargée, et de l'Institut, qui en a pris l'initiative.

Le trésorier expose qu'une demande d'un nombre assez considérable d'exemplaires du tome V des *Lettres de Louis XI* pour l'Université de Cambridge, en Angleterre, lui fait craindre que ce volume, déjà réduit en librairie, ne s'épuise presque complètement au détriment des autres volumes. Après une discussion, à laquelle prennent part MM. de Courcel, Himly, de Laborde et Valois, le Conseil invite le trésorier à examiner quelles mesures seraient à prendre, au mieux des intérêts de la Société, pour éviter le danger signalé par lui.

La séance est levée à cinq heures et demie.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

128. — Longin (E.). Procès-verbal de ce que le sieur Fergon a faict pour la prinse de possession des terres de Beaujolloys et Dombes et de ce qu'il a géré dans les autres terres des duc et duchesse de Montpensier ès provinces du Bourbonnois, Auvergne, Berry et Poictou. In-8, 163 p. Lyon, Brun.

129. — Méaly (P.-F.-M.). Origines des idées politiques libérales en France : les publicistes de la Réforme sous François II et Charles IX. In-8, 270 p. Paris, Fischbacher.

130. — Meixmoron de Dombasle (C. de). Claude le Lorrain. In-8, 37 p. Nancy, impr. Berger-Levrault et Cie.

(Extrait des Mémoires de l'Académie de Stanislas.)

131. — Merlet (R.). Du lieu où mourut Henri Ier, roi de France, le 4 août 1060. In-8, 7 p. Paris, Bouillon.

(Extrait du Moyen Age.)

132. — Métais (l'abbé). Une rectification du traité d'Hamptoncourt (1562-1568). In-8, 11 p. Paris, Impr. nat.

(Extrait du Bulletin historique et philologique.)

133. — Meunynck (A. de). La confrérie de Sainte-Barbe à Lille (1483-1792) ; abrégé historique. In-18 jésus, 23 p. Lille, Leleu.

134. — Moranvillé (H.). Aide imposée par le roi d'Angleterre à Paris en 1423. In-8, 15 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

135. — Morère (l'abbé G.-B.). Le diocèse de Toulouse sous l'ancien régime. In-8, 20 p. Arras et Paris, Sueur-Charruey.

(Extrait de la Science catholique.)

136. — Nève (J.). Antoine de la Salle; sa vie et ses ouvrages, d'après des documents inédits ; suivi du *Réconfort de Mme Du Fresne*, d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque royale de Belgique, du *Paradis de la reine Sibylle*, etc., par Antoine de la Salle, et de fragments et documents inédits tirés des bibliothèques et des archives de France et de Belgique. In-18 jésus, 291 p. Paris, Champion.

137. — Pagel (R.). Bibliographie noyonnaise, suivie de la bibliographie de la rosière de Salency, publiées sous les auspices du Comité archéologique et historique de Noyon. In-8, vii-318 p. Auch, impr. Cocharaux.

138. — Parisot (R.). Les origines du royaume franc de Lorraine. In-8, 20 p. Nancy, impr. Berger-Levrault et Cie.

(Extrait des Annales de l'Est.)

139. — Parrot (C.). Fancan et Richelieu ; le problème protestant sous Louis XIII. In-8, 86 p. Montbéliard, Impr. montbéliardaise.

140. — Pélissier (Léon-G.). Lettres de l'abbé Nicaise au cardinal Noris (1686-1701). In-8, 40 p. Besançon, impr. Jacquin.

141. — Perey (Lucien). Charles de Lorraine et la cour de Bruxelles sous le règne de Marie-Thérèse. In-8, vi-360 p. Paris, Calmann-Lévy.

142. — Picot (Émile). Recueil général des sotties. T. I. In-8, xxxi-282 p., avec grav. Paris, Firmin-Didot et Cie.

(Société des Anciens textes français.)

143. — Porée (C.). Note pour établir l'exactitude d'un continuateur de Monstrelet. In-8, 8 p. Paris. Impr. nat.

(Extrait du Bulletin historique et philologique.)

144. — Poupardin (R.). La date de la « Visio Karoli tertii. » In-8, 5 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 6 DÉCEMBRE 1904,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. HENRI OMONT, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 10 janvier 1905.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revue historique*, nov.-déc. 1904.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Annales de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes*, t. XVIII. — *Bulletin de la Société archéologique du midi de la France*, nouvelle série, nº 33. — *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes*, 4e trimestre de 1904. — *Basler Zeitschrift*, t. IV, 1er fascicule. — *Bulletin de la classe des lettres de l'Académie royale de Belgique*, 1904, nos 7-8. — *Bulletin de l'Association philotechnique*, novembre 1904.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Généalogie de la famille de Rasilly. In-4. Laval, A. Goupil. — *Recherches sur la monnaie de Moreium*, par Max Prinet. Br. in-8. Paris, Rollin et Feuardent. — *Diplômes carolingiens, bulle du pape Benoît VIII sur papyrus et autres documents concernant les abbayes d'Amer et de Camprodon en Catalogne* (843-1017), publiés par H. Omont. Br. in-8. Paris, 1904.

Correspondance.

M. le baron de Schickler, M. Delaville Le Roulx, M. le comte Paul Durrieu, M. Aubry-Vitet expriment leur regret de ne pouvoir assister à la séance.

M. Jousselin et M. d'Etchegoyen, admis dans la précédente séance, adressent leurs remerciements au Conseil.

M. le marquis de Rasilly fait hommage du livre indiqué ci-dessus.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin. Feuille 8 tirée; feuille 9 en placards.

Lettres de Louis XI. T. IX. Feuilles 11-15 en pages; feuilles 16-19 en placards.

Mémoriaux du Conseil de Louis XIV. T. I. Feuilles 10 à 14 tirées; on compose la suite.

Chronique de Gilles le Muisit. Feuilles 7-10 en pages; feuilles 11-13 en placards.

M. de Contenson, présent à la séance, annonce qu'il est prêt à commencer sans retard l'impression du tome I des *Mémoires de Souvigny.* M. Lair, commissaire responsable désigné pour suivre cette publication, se déclare disposé, de son côté, à prendre avec l'éditeur toutes les mesures nécessaires pour que le premier volume fasse partie de l'exercice 1905.

Le secrétaire insiste sur la nécessité d'assurer les deux exercices de 1904 et 1905 par de nouvelles mises sous presse.

M. Lair annonce que, grâce à M. le Président, il a eu connaissance d'un manuscrit des *Mémoires du cardinal de Richelieu* acheté des héritiers de sir Thomas Phillipps, de Middlehill, par la Bibliothèque nationale, et qui fournira un appoint considérable pour l'histoire de l'œuvre du cardinal et pour la démonstration dont il a été rendu compte dans la séance du mois de novembre.

M. le Président donne lecture de trois lettres du savant Guérard à feu M. Jules Desnoyers, premier secrétaire de la Société. Ces lettres, récemment entrées à la Bibliothèque nationale, présentent un haut intérêt pour l'histoire des pre-

miers travaux de la Société; elles seront imprimées dans la seconde partie de l'*Annuaire-Bulletin*.

Le Conseil remercie M. le Président pour cette communication.

La séance est levée à cinq heures et demie.

PRIX DÉCERNÉS PAR L'INSTITUT AUX OUVRAGES HISTORIQUES.

L'Académie française, dans sa séance publique annuelle du 24 novembre 1904, a décerné les prix suivants :

PRIX GOBERT. — Le premier prix a été décerné à M. le marquis Pierre de Ségur, pour ses travaux sur *le Maréchal de Luxembourg*.

Le second prix à M. E. Thouvenel, pour son livre intitulé : *Pages du second Empire*.

PRIX THÉROUANNE. — Six prix, de 500 fr. chacun, ont été décernés à M. Raoul Allier, auteur d'un livre intitulé : *la Cabale des dévots;* à M. E. Cruyplants, pour son étude sur *la Belgique sous la domination française* (1792-1814); à M. Louis Batiffol, pour son volume intitulé : *Au temps de Louis XIII;* à M. Marius Sepet, pour ses études sur *les Préliminaires de la Révolution*, *la Chute de l'ancienne France*, et *Six mois d'histoire révolutionnaire* (juillet 1790-janvier 1791); à M. A. Périer, pour son livre intitulé : *Un chancelier au XVe siècle : Nicolas Rolin* (1380-1461); et à M. Calmon-Maison, pour sa biographie du *Maréchal de Château-Renault* (1637-1716).

PRIX THIERS. — Décerné à M. l'abbé Sicard, pour son ouvrage intitulé : *l'Ancien clergé de France*.

PRIX BORDIN. — Un prix de 1,000 fr. à M. Paul Gautier, pour son ouvrage consacré à *Madame de Staël et Napoléon;* un prix de 500 fr. à M. Victor de Swarte, pour son étude sur *Descartes directeur spirituel*.

Prix Marcelin Guérin. — Un prix de 1,000 fr. à M. l'abbé Dunand, pour ses études sur l'*Histoire de Jeanne d'Arc.*

L'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance publique annuelle du 18 novembre 1904, a décerné les prix suivants :

Prix Gobert. — Le premier prix à M. Ferdinand Lot, pour ses *Études sur le règne de Hugues Capet.*

Le second prix à M. Alfred Richard, pour son *Histoire des comtes de Poitou.*

Antiquités de la France. — La première médaille à M. le comte Bertrand de Broussillon, pour ses cinq volumes consacrés à *la Maison de Laval*, pour son *Cartulaire de Saint-Aubin d'Angers,* et pour huit autres ouvrages.

La seconde, à M. Ernest Rupin, pour son étude sur *Roc-Amadour.*

La troisième à M. Fr. Abbadie, pour son édition du *Livre noir* et des *Établissements de Dax.*

La quatrième à MM. Paul Quesvers et Henri Stein, pour les tomes III et IV des *Inscriptions de l'ancien diocèse de Sens.*

La première mention à M. F. Vindry, pour ses ouvrages intitulés : *Dictionnaire de l'état-major français au XVI*e *siècle, Gendarmerie,* et *les Ambassadeurs français au XVI*e *siècle;* la deuxième, à M. R. de Laigue, pour son étude sur *la Noblesse bretonne aux XV*e *et XVI*e *siècles;* la troisième, à MM. Michel Clerc et l'abbé Arnaud d'Agnel, pour leur ouvrage intitulé : *Découvertes archéologiques de Marseille;* la quatrième, à M. Gardère, pour son *Histoire de la seigneurie de Condom;* la cinquième, à M. l'abbé Chaillan, pour ses mémoires intitulés : *Nouveaux documents sur le Studium de Trets, la*

Maison des Repenties à Avignon, l'Orphanotrophium de Grégoire XI; la sixième, à M. Dusert, pour son *Essai historique sur la Mure et son mandement.*

Prix Louis Fould. — Partagé entre M. Georges Durand, pour le tome II de sa *Monographie de la cathédrale d'Amiens*, et M. Émile Bertaux, pour son ouvrage intitulé : *l'Art dans l'Italie méridionale, de la fin de l'empire romain à la conquête de Charles d'Anjou.*

Prix Delalande-Guérineau. — Un prix de 600 fr. à M. Joseph Calmette, pour son livre intitulé : *Louis XI, Jean II et la révolution catalane;* un prix de 400 fr. à M. Louis Thuasne, auteur du livre intitulé : *Roberti Gaguini epistolæ et orationes.*

Prix de la Grange. — Décerné à M. Ernest Langlois, pour son *Recueil d'arts de seconde rhétorique*, publié dans la collection des *Documents inédits.*

Prix Loubat. — Partagé entre M. le baron Marc du Villiers du Terrage, pour son étude sur *les Dernières années de la Louisiane française,* et M. Georges Musset, pour la partie américaine de son édition d'*Alphonse le Saintongeois.*

Prix Gabriel-Auguste Prost. — Un prix de 300 fr. à M. Roger Clément, auteur d'une étude sur *la Condition des juifs de Metz sous l'ancien régime.*

L'Académie des sciences morales et politiques, dans sa séance publique annuelle du 10 décembre 1904, a décerné les prix suivants :

Prix du baron de Courcel. — Décerné à M. Arthur Kleinclausz, pour son ouvrage intitulé : *l'Empire carolingien, ses origines et ses transformations.*

Prix Paul-Michel Perret. — Décerné à M. Guigne-

bert, pour son ouvrage intitulé : *Tertullien; étude sur ses sentiments à l'égard de l'Empire et de la société civile.* — Une mention honorable à M. Georges Yver, pour son étude sur *le Commerce et les marchands dans l'Italie méridionale au XIIIe et au XIVe siècle.*

Prix du Budget. — Décerné à M. Haumant, pour son mémoire manuscrit sur la question mise au concours : *Influence de la France sur le développement intellectuel de la Russie.*

Prix Drouyn de Lhuys. — Deux récompenses, de 1,000 fr. chacune, à M. Paul Masson, pour son *Histoire des établissements et du commerce français dans l'Afrique barbaresque* (1560-1793), et à M. Ed. Driault, pour son ouvrage intitulé : *la Politique orientale de Napoléon; Sébastiani et Gardane* (1806-1808).

Prix Corbay. — Décerné à M. l'abbé Piolet, auteur d'un ouvrage sur *les Missions catholiques françaises au XIXe siècle.*

II.

BIBLIOGRAPHIE.

145. — Alméras (H. d'). Joseph-Balsamo Cagliostro; la franc-maçonnerie et l'occultisme au xviiie siècle, d'après des documents inédits. In-16, 390 p. et portr. Poitiers et Paris, Société française d'imprimerie et de librairie.

146. — Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis. XXXIII : Cartulaire de Saint-Jean-d'Angély. T. II. In-8, cclii-472 p. Saintes, Fragnaud; Paris, Picard.

147. — Balincourt (comte E. de). Deux livres de raison du xve siècle; les Merles de Beauchamps. In-8, 82 p., avec portr., fac-similé d'autographe et tableau généalogique. Nîmes, impr. Chastanier.

148. — Bellori (Giovanni-Pietro). Vie de Nicolas Poussin d'Andeli, Français, peintre; traduite par Georges Rémond. In-8, 60 p., avec grav. Paris, bibliothèque de l'Occident, 17, rue Éblé.

149. — Boudet (M.). Nouveaux documents sur Thomas de la Marche, seigneur de Nonette et d'Auzon, bâtard de France. In-8, 20 p. et fac-similé. Paris, Bouillon.

(Extrait du Moyen Age.)

150. — Boudon (G.). Le règlement de l'Hôtel-Dieu de Paris en 1580. In-8, 6 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

151. — Boulenger (J.). Étude critique sur les lettres écrites d'Italie par François Rabelais. In-8, 27 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue des Études rabelaisiennes.)

152. — Bourdin (docteur). Le maréchal-duc de Randan, lieutenant général au gouvernement de Franche-Comté (1741-1773). In-8, 40 p., avec portr. et grav. hors texte. Besançon, impr. Dodivers.

(Extrait des Mémoires de la Société d'émulation du Doubs.)

153. — Bourgeois (A.). Essais d'histoire biographique et littéraire sur les Champenois marquants de l'époque de Louis XIV. In-8, 74 p. Saint-Amand (Cher), impr. Pivoteau et fils.

154. — Bourlon (l'abbé I.). M. Vialart et le cardinal de Retz. In-8, 45 p. Châlons-sur-Marne, impr. Martin frères.

155. — Boutineau (F.-E.). Mœurs médicales en Touraine au xviie siècle : un chirurgien royal juré. In-8, 18 p. Poitiers, impr. Blais et Roy.

(Extrait du Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine.)

156. — Boyé (P.). Les salines et le sel en Lorraine au xviiie siècle. In-8 à 2 col., 64 p. Nancy, Crépin-Leblond.

157. — Braunschvig (M.). L'abbé Du Bos, rénovateur

de la critique au XVIIIe siècle. In-8, 87 p. Toulouse, Mlles Brun.

158. — BROCHE (L.). Inventaire du mobilier du palais épiscopal de Laon au décès de l'évêque Geoffroy Le Meingre (1370-1371). In-8, 7 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin archéologique.)

159. — BROGLIE (duc DE) et VERNIER (Jules). Correspondance inédite de Victor-François, duc de Broglie, maréchal de France, avec le prince Xavier de Saxe, comte de Lusace, lieutenant général, pour servir à l'histoire de la guerre de Sept ans (campagnes de 1759 à 1761). T. I : Janvier 1759-juin 1760. In-8, LXXXI-468 p. et portr. Paris, Michel.

160. — CALMON-MAISON. Le maréchal de Château-Renault (1637-1716). In-8, IV-380 p. et portr. Paris, Calmann-Lévy.

161. — CANTINIAU (G.). Du mode de nomination des évêques de France de l'époque mérovingienne à nos jours. In-8, XI-237 p. Rouen, impr. Leprêtre.

162. — Catalogue des manuscrits concernant Joseph-François, marquis Dupleix, gouverneur général des établissements français dans l'Inde. In-8, 215 p. Laon, impr. du Journal de l'Aisne.

163. — CHAILLAN (l'abbé). Recherches et documents inédits sur l'orphanotrophium du pape Grégoire XI à Avignon. In-8, XXXII-96 p. Aix, Dragon; Avignon, Aubanel.

164. — CHAMBERLAND (Albert). Le conflit de 1597 entre Henri IV et le parlement de Paris. In-8, 63 p. Paris, Honoré Champion.

(Extrait des Travaux de l'Académie de Reims.)

Notes critiques et documents inédits. Remontrances du parlement (23 ou 26 avril). Lettres et paroles de Henri IV. Projets de harangue royale par Bellièvre. Notes du président de Harlay, etc.

165. — CHAMBERLAND (Albert). Un plan de restauration financière en 1596, attribué à P. Forget de Fresne, secré-

taire d'État et membre du Conseil des finances. In-8, 19 p. Paris, Honoré Champion.

166. — CHANTEAUD (G.). Nouvel aperçu sur les causes de la mort de Gabrielle d'Estrées. In-16, 15 p. Vendôme, impr. Empaytaz.

167. — CHASSAIGNE (A.). Des lettres de cachet sous l'ancien régime. In-8, VII-338 p. Paris, Arthur Rousseau.

168. — CHAUVIGNÉ (A.). Les itinéraires d'un régiment suisse en Touraine et dans l'ouest en 1568-1569. In-8, 11 p., avec carte. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin de géographie historique et descriptive.)

169. — CHÉROT (Henri). Le deuxième centenaire de la mort de Bourdaloue et la paroisse Saint-Paul-Saint-Louis. In-8, 50 p. Paris, Lahure.

Coup d'œil sur ces faits dominants de l'histoire des prédications de Bourdaloue : l'Avent de 1669, le Carême de 1670, le Carême de 1683, l'éloge funèbre de Monsieur le Prince Henri II en 1683, l'oraison funèbre du Grand Condé en 1687, les Dominicales de 1689, l'Avent de 1692.

170. — COCHIN (Augustin). Les églises calvinistes du Midi ; le cardinal Mazarin et Cromwell. In-8, 48 p. Paris, aux bureaux de la Revue.

(Extrait de la Revue des Questions historiques.)

On a beaucoup parlé du loyalisme du parti réformé pendant le ministère de Mazarin et du libéralisme de ce cardinal à l'endroit des protestants. Ayant étudié cette période de l'histoire du protestantisme français comme sujet de thèse à l'École des chartes, M. Cochin démontre, par la prise d'armes des églises du Midi en 1653, et par leur députation en cour de 1654, ce qu'il y a de spécieux dans ces appréciations.

171. — COCHIN (Augustin) et CHARPENTIER (Ch.). La campagne électorale de 1789 en Bourgogne. In-8, 53 p. Paris, Honoré Champion.

172. — COLIN (J.). Les campagnes du maréchal de Saxe. 2e partie : la Campagne de 1744. In-8, VI-608 p. et plans. Paris, Chapelot et Cie.

173. — Contenson (L. de). La famille Gangnières, de Jargeau, au XVIIe siècle. In-8, 8 p. Orléans, impr. P. Pigelet.

Notes généalogiques et biographiques sur les quatre frères en l'honneur desquels le « Souvenir français » a fait placer une plaque commémorative, cette année même, dans leur ville natale. L'aîné des quatre était Jean Gangnières, comte de Souvigny, dont M. de Contenson va publier les Mémoires pour notre Société.

174. — Couyba (Dr L.). Études sur la Fronde en Agenais et ses origines; le duc d'Épernon et le parlement de Bordeaux (1648-1650). 2e édition, revue et considérablement augmentée. 1re partie. In-8, 396 p. Villeneuve-sur-Lot, impr. Leygues.

175. — Coynart (Charles de). Les malheurs d'une grande dame sous Louis XV. In-8, IV-301 p. Paris, Hachette.

M. de Coynart avait déjà raconté, dans un livre sur Marie-Anne de La Ville, les singulières pratiques de sorcellerie qui furent en vogue au XVIIIe siècle comme à la fin du XVIIe. Cette fois, son héroïne est une grande dame, la comtesse de Montboissier, fort bien apparentée d'elle-même, puisque, par sa mère, elle touchait d'aussi près que possible aux Rohan-Guémené. Les tristesses de sa vie conjugale l'entraînèrent à pratiquer la sorcellerie, puis à s'abandonner à l'homme qui l'avait initiée : si bien que son mari obtint d'abord qu'on l'enfermât dans un couvent, puis l'accusa d'adultère et de sorcellerie. Après un long et retentissant procès, où les plus célèbres avocats plaidèrent de part et d'autre, elle fut condamnée, et elle mourut dix-huit mois plus tard, en octobre 1757.

176. — Dampierre (marquis Jacques de). Essai sur les sources de l'histoire des Antilles françaises. In-8, XL-239 p. Paris, Picard et fils.

(Mémoires et documents publiés par la Société de l'École des chartes.)

Même étant réduite aux îles de la mer des Antilles que les Français occupèrent d'une manière durable, et même étant bornée, comme temps, à la période des origines de la colonisation, c'est-à-dire limitée à l'année 1664, époque où les premiers seigneurs propriétaires commencèrent à être absorbés par la compagnie des Indes occidentales, cette bibliographie, essentiellement rationnelle et critique, deviendra certainement un livre classique et d'usage courant en deçà comme au delà de l'Atlantique. Par suite, ce sera

un grand honneur pour notre École des chartes que l'*Essai* y ait été présenté en 1901, par M. de Dampierre, pour l'obtention du diplôme d'archiviste-paléographe, et que la conception comme l'exécution du travail reposent entièrement sur les principes enseignés dans cette maison.

Un premier chapitre est consacré aux Sources descriptives, un deuxième aux Sources narratives, un troisième aux Sources diplomatiques, documents publiés ou dépôts et fonds d'archives.

Pour prendre une idée du caractère des notices que l'auteur donne sur chaque ouvrage ou chaque groupe de documents, nous nous bornerons à renvoyer le lecteur soit à celle du P. du Tertre et de son *Histoire de la Guadeloupe* (p. 100-125), soit au P. Charlevoix (p. 157-167), soit à l'avocat Moreau de Saint-Méry et à ses *Lois et constitutions des colonies françoises de l'Amérique sous le Vent* (p. 191-196 et 220-221).

177. — Daux (C.). Le cens pontifical dans l'Église de France. In-8, 71 p. Paris, 5, rue Saint-Simon.

(Extrait de la Revue des Questions historiques.)

178. — Dedouvres (l'abbé L.). Le Père Joseph et le siège de la Rochelle; étude d'après des documents inédits. In-8, VIII-156 p. Angers, Siraudeau.

179. — Denise (L.). Bibliographie historique et iconographique du Jardin des Plantes; Jardin royal des plantes médicinales et Muséum d'histoire naturelle. In-8, 272 p. et 8 grav. Paris, Daragon.

180. — Dion (A. de). Cartulaire de l'abbaye de Porrois, au diocèse de Paris, plus connue sous son nom mystique « Port-Royal. » Vol. I (1204-1280). In-8, XVI-339 p. et 1 planche. Paris, Picard et fils.

181. — Du Bled (V.). La société française du XVIe siècle au XXe siècle. 4e série : XVIIe siècle (la Société et les sciences occultes; les Couvents de femmes avant 1789; les Libertins et Saint-Évremond; la Grande Mademoiselle; l'Amour platonique au XVIIe siècle). In-16, XXIII-311 p. Paris, Perrin et Cie.

182. — Du Pontavice (vicomte P.). Maison Du Pontavice (Bretagne, Normandie et Maine). Son histoire, sa

généalogie et ses alliances. In-8, 249 p., avec une gravure. Rennes, impr. Prost.

183. — Durand (G.). Monographie de l'église Notre-Dame, cathédrale d'Amiens. T. II : Mobilier et accessoires. In-4, VIII-664 p. et atlas de 62 planches. Paris, Picard et fils.

(Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie.)

184. — Enlart (C.). Manuel d'archéologie française, depuis les temps mérovingiens jusqu'à la Renaissance. 1re partie. Architecture, II : Architecture civile et militaire. In-8, XV-857 p., avec grav. dans le texte et hors texte.

185. — Fabre (Paul). Le « Liber censuum » de l'Église romaine, publié avec une préface et un commentaire. 4e fascicule. In-4 à 2 col., p. 425 à 600. Paris, Fontemoing.

(Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.)

186. — Flach (J.). Les origines de l'ancienne France (xe et xie siècles). T. III : la renaissance de l'État; la Royauté et le Principat. In-8, VIII-580 p. Paris, Larose.

187. — Fontaine (A.). Conférences inédites de l'Académie royale de peinture et de sculpture, d'après les manuscrits des archives de l'École des beaux-arts (la querelle du dessin et de la couleur; discours de Le Brun, de Philippe et de Jean-Baptiste de Champaigne; l'année 1672). Petit in-8, LXIII-233 p. Paris, Fontemoing.

188. — Fournier (J.). L'introduction et la culture de la canne à sucre en France au XVIe siècle. In-8, 24 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin de géographie historique et descriptive.)

189. — Frotier de la Messelière. Boisguilbert et la liberté du commerce des grains. In-8, 120 p. Paris, Larose.

190. — Garreta (R.). La seconde partie de l'histoire de l'église réformée de Dieppe (1660-1685), publiée pour la

première fois, avec une introduction et des notes. T. II. In-8 carré, IX-173 p. Rouen, impr. Gy.

191. — GAUTHIER (J.). Du degré de confiance que méritent les généalogies historiques. In-8, 15 p. et fac-similé. Besançon, impr. Dodivers.

(Extrait des Mémoires de la Société d'émulation du Doubs.)

192. — GAUTHIER (J.). Le Saint-Suaire de Besançon et ses pèlerins. In-8, 22 p. et 2 planches. Besançon, impr. Dodivers.

(Extrait des Mémoires de la Société d'émulation du Doubs.)

193. — GAZIER (A.). Mémoires de Godefroi Hermant, docteur de Sorbonne, chanoine de Beauvais, ancien recteur de l'Université, sur l'histoire ecclésiastique du XVIIe siècle (1630-1663), publiés pour la première fois sur le manuscrit autographe et sur les anciennes copies authentiques, avec une introduction et des notes. T. I (1630-1682). In-8, XV-717 p. Paris, Plon.

Espérée depuis deux cents ans par le public lettré qui s'intéresse à l'histoire des dissensions religieuses du XVIIe siècle et du XVIIIe, cette publication ne pouvait être entreprise par un éditeur plus compétent, plus respectueux des documents, mieux informé sur les faits et les personnages, plus discret enfin et plus réservé dans son office de commentateur. Désormais, nous posséderons le récit exact et nous pourrons nous y reporter avec plus de sécurité que n'en donnaient des citations prises par occasion à tel ou tel des manuscrits connus. M. Gazier en a seulement retranché les transcriptions de textes étrangers que le chanoine insérait littéralement dans son œuvre personnelle pour en assurer la conservation. Réduit ainsi, le texte même des *Mémoires* fera encore la matière de plusieurs volumes, qui, peut-être, ne tenteront pas le gros du public, mais rendront d'éminents services aux étudiants et aux travailleurs laïques ou ecclésiastiques.

194. — GOMIEN (G.). La politique douanière de Colbert. In-8, XI-250 p. Paris, Arthur Rousseau.

195. — HAMON (A.). Un grand rhétoriqueur poitevin : Jean Bouchet (1476-1557?). In-8, XXI-431 p. Paris, Oudin.

196. — HAMY (E.-T.). Nos premiers chirurgiens d'armée,

note pour servir à l'histoire des origines de la chirurgie militaire en France. In-8, 4 p. Poitiers, impr. Blais et Roy.

197. — Hamy (E.-T.). Documents relatifs à un projet d'expéditions lointaines présenté à la cour de France en 1570. In-8, 12 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin de géographie historique et descriptive.)

198. — Hamy (E.-T.). Projet d'entrevue de Catherine de Médicis et de Philippe II d'Espagne devant Boulogne (1567). In-8, 20 p. Boulogne-sur-Mer, impr. Hamain.

(Extrait du Bulletin de la Société académique de Boulogne-sur-Mer.)

199. — Hanotaux (G.). Histoire du cardinal de Richelieu. T. II, 2e partie : Richelieu rebelle; la Crise européenne de 1621; Richelieu cardinal et premier ministre (1617-1624). In-8, p. 203 à 558 et planches. Paris, Firmin-Didot.

200. — Herbet (F.). Extraits d'actes et notes concernant des artistes de Fontainebleau. 2e série. In-8, 32 p., avec 33 fac-similés et 1 dessin. Fontainebleau, impr. Bourges.

201. — Hérelle (G.). Documents inédits sur le protestantisme à Vitry-le-François (Épense, Heiltz-le-Maurupt, Nettancourt et Vassy), depuis la fin des guerres de religion jusqu'à la Révolution française. T. I (1596-1688). In-8, 342 p. Paris, Picard.

202. — Hilaire de Barenton (le R. P.). Un thaumaturge au xviie siècle : le P. Marc d'Aviano. In-8, 31 p. Vannes, impr. Lafolye.

(Extrait des Annales franciscaines.)

203. — Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790 : Haute-Garonne; archives civiles (série B, nos 1 à 92 N). T. I, rédigé par M. Charles Roques, archiviste adjoint. Gr. in-4 à 2 col., viii-565 p. Toulouse, Privat.

204. — Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790, rédigé par M. Antoine Jacotin,

archiviste : Haute-Loire, archives ecclésiastiques. Série G : Clergé séculier. In-4 à 2 col., III-293 p. Le Puy, impr. Marchessou.

205. — Inventaire sommaire de la collection de notes et documents sur l'histoire des Ardennes réunis par le marquis Olivier de Gourjault et déposés à la bibliothèque de Sedan. In-8, 71 p. Sedan, impr. Laroche.

(Extrait de la Revue d'Ardenne et d'Argonne.)

206. — KŒCHLIN (R.). La sculpture du XIVe et du XVe siècle dans la région de Troyes. In-8, 36 p. et planches. Caen, Delesques.

(Extrait du Compte rendu du 69e Congrès archéologique de France.)

207. — LABROUE (E.). L'école de Périgueux au Ve siècle. Poètes et rhéteurs, lecture faite au congrès historique international de Rome, le 3 avril 1903. In-8, 24 p. Paris, Paclot.

208. — LANGLOIS (Ernest). Table des noms propres de toute nature compris dans les chansons de geste imprimées. In-8, XX-674 p. Paris, Bouillon.

209. — LA RONCIÈRE (Ch. DE). La question de Terre-Neuve ; les droits indiscutables de la France, d'après des documents inédits. In-8, 36 p. Paris, impr. de Soye et fils.

(Extrait du Correspondant.)

Exposé raisonné et critique des documents de toute provenance qui prouvent que jamais l'Angleterre ne fut souveraine dans l'île entière et que le traité d'Utrecht n'a été, pour le French-shore, qu'une consécration de l'état de choses préexistant, c'est-à-dire du monopole des pêcheurs français sur ce littoral de plusieurs centaines de kilomètres.

210. — LA RONCIÈRE (Ch. DE). Le premier routier-pilote de Terre-Neuve (1579). In-8, 12 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

Le livret des *Voyages aventureux du capitaine Martin de Hoyarsabal,* qui eut de nombreuses éditions et traductions de 1559 à 1677, « affirme la prise de possession du French-shore par les Malouins d'un côté et par les Basques de l'autre. »

211. — LA TRÉMOÏLLE (duc DE). Mon grand-père à la

cour de Louis XV et à celle de Louis XVI ; nouvelles à la main. In-4, I-217 p. Paris, Honoré Champion.

Sans interrompre sa belle publication des *Lettres de Mme des Ursins*, dont nous aurons à rendre compte lorsqu'elle sera terminée, M. de La Trémoïlle vient de consacrer ce nouveau volume de sa collection à une série de documents d'un tout autre ordre, venant du château de Serrant : les lettres que le comte Philippe-François Walsh adressa à son père et à sa famille, soit de Paris, soit d'autres points de l'Europe, entre 1767 et 1795, lettres qui, dans l'état où l'éditeur les présente, constituent une sorte de gazette à la main, où défilent tour à tour les nouvelles de la cour, de la ville, de la guerre, de la diplomatie, etc. Comme tous les documents de ce genre, mais plus encore que d'autres par suite de la situation de l'auteur des lettres, ceux-ci seront une source d'informations précieuses pour l'histoire. L'éditeur y a joint d'abondantes et curieuses notes, mais point un de ces index auxquels il nous avait habitués jusqu'ici.

212. — LAURENT (dom Y.-M.). Notice biographique sur dom de la Taste, bénédictin, évêque de Bethléem-lès-Clamecy. In-8, 37 p. Paris, Oudin.

(Extrait du Bulletin de Saint-Martin et de Saint-Benoît.)

213. — LAVISSE (E.). Histoire de France, depuis les origines jusqu'à la Révolution, publiée avec la collaboration de MM. Bayet, Bloch, Carré, Coville, Kleinclausz, Langlois, Lemonnier, Luchaire, Mariéjol, Petit-Dutaillis, Pfister, Rebelliau, Sagnac, Vidal de la Blache. T. V, 2e partie : la Lutte contre la maison d'Autriche ; la France sous Henri II (1519-1559), par Henry Lemonnier, professeur à l'Université de Paris. In-8 carré, p. 1 à 96 et cartes dans le texte. Paris, Hachette et Cie.

214. — LE BLANT (E.). Les quatre mariages de Jacqueline, duchesse en Bavière, comtesse de Hainaut, de Hollande et de Zélande, et dame de Frise, duchesse de Touraine, dauphine de France, duchesse de Brabant, duchesse de Glocester (1401-1436). In-8, XVII-291 p. et portr. Paris, Plon-Nourrit et Cie.

215. — LECOMTE (le colonel C.). Les ingénieurs militaires en France pendant le règne de Louis XIV ; origine du corps

du génie. In-8, 146 p. et carte. Nancy et Paris, Berger-Levrault et Cie.

(Extrait de la Revue du génie militaire.)

216. — Lefèvre-Pontalis (E.). L'architecture gothique dans la Champagne méridionale au XIIIe et au XIVe siècle. In-8, 81 p., avec dessins de MM. A. Ventre, A. Brouard, C. Detousches, J. Tillet, architectes, et 26 photogr. de l'auteur. Paris, Picard et fils; Schmid.

(Extrait du Compte rendu du 69e Congrès archéologique de France.)

217. — Lefranc (A.). La Pléiade au Collège de France en 1567. Petit in-8, 23 p. Paris, Leroux.

218. — Lefranc (A.). Problèmes rabelaisiens : un prétendu Ve livre de Rabelais. In-8, 49 p., avec fac-similé. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue des Études rabelaisiennes.)

219. — Legrelle (Arsène). La Normandie sous la monarchie absolue; avec une préface par Ch. de Beaurepaire (Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, Louis XVI). In-8, XIII-396 p. Rouen, Lestringant.

Après avoir débuté par des productions purement littéraires, feu M. Arsène Legrelle s'était donné tout entier aux études historiques, et ses deux ouvrages principaux, *Louis XIV et Strasbourg* (1878, 4e édition en 1884), *la Diplomatie française et la Succession d'Espagne* (1888-92; 2e édition en cinq volumes, 1895-1900), lui avaient valu la réputation la mieux méritée, lorsqu'une mort prématurée interrompit le labeur dont nous attendions encore les meilleurs fruits. Mais son œuvre de prédilection, mûrement méditée, et préparée en partie, était une histoire générale de la Normandie depuis les Romains jusqu'en 1790, et, de cette grande entreprise inachevée, ses amis ont su tirer, à l'honneur de celui qui n'est plus, une série de quatorze « Causeries ». Le lecteur y peut suivre, de règne en règne, la part que la Normandie prit aux événements politiques de chacun des règnes qui remplirent le XVIIe et le XVIIIe siècle. L'érudition du fond s'y dissimule sous une forme plutôt familière, à tel point que les notes de référence ont été rejetées à la fin du volume, en appendice ; mais, pour qui connaît l'auteur, sa grande habitude des textes, sa parfaite conscience, ses efforts incessants pour pénétrer les faits et leur raison d'être ou leurs résultats, le volume sera utile autant qu'intéressant à consulter.

220. — Letainturier-Fradin (G.). La Maupin (1670-1707) : sa vie, ses duels, ses aventures. Préface de M. Félicien Champsaur. In-16, xvii-298 p. et 8 grav. Paris, Flammarion.

221. — Lhomel (comte G. de). Séjours de souverains et de princes à Montreuil-sur-Mer. In-8, 21 p. Montreuil-sur-Mer, impr. Delambre.

222. — Linière (R. de). M. de Millon et Marlborough aux sièges de Liège et de Huy (1702-1703). In-8, 79 p. et grav. Mamers, Fleury et Dangin.

223. — Loisne (comte A. de). La maladrerie du val de Montreuil (histoire et cartulaire). In-8, 137 p. Abbeville, impr. Lafosse et Cie.

224. — Longnon (Aug.). Pouillés de la province de Lyon. In-4, liii-324 p. Paris, C. Klincksieck.

(Recueil des Historiens de la France.)

225. — Longnon (Aug.). Pouillés de la province de Sens. In-4, lxxxv-797 p. Paris, C. Klincksieck.

(Recueil des Historiens de la France.)

226. — Longnon (Aug.). Pouillés de la province de Tours. In-4, ci-607 p. Paris, C. Klincksieck.

(Recueil des Historiens de la France.)

227. — Luquet (G.-H.). Aristote et l'Université de Paris pendant le xiiie siècle. In-8, v-41 p. Paris, Leroux.

(Bibliothèque de l'École des hautes études.)

228. — Mabille (F.-H.). Les Feuillantines de Paris (1622-1792); journal d'une religieuse de ce monastère, publié d'après le manuscrit original. In-8, 44 p. Paris, Champion.

229. — Marsan (l'abbé F.). Relation d'un voyage fait en 1751 à Madagascar par Louis Fort, de Carthagène. In-8, 7 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin de géographie historique et descriptive.)

230. — Masson (Dr A.). La sorcellerie et la science des poisons au xviie siècle. In-16, 346 p. Paris, Hachette et Cie.

231. — MAUGRAS (G.). L'idylle d'un gouverneur : la comtesse de Genlis et le duc de Chartres. In-8, 71 p. Paris, Plon-Nourrit et Cie.

232. — MAZON (Henri). Notes et documents historiques sur les huguenots du Vivarais. Tome IV. In-8, 451 p., Privas, Imprimerie de l'Ardèche.

Ce volume, qui va de 1589 à 1598, termine l'histoire des guerres civiles du XVIe siècle, avec une table générale; mais l'auteur promet d'aborder les guerres du XVIIe siècle en rééditant les *Commentaires* de P. Marcha, avec éclaircissements et développements.

233. — MENJOT D'ELBENNE (vicomte). Archives historiques du Maine. T. IV (1er fasc.) : Cartulaire du chapitre royal de Saint-Pierre-de-la-Cour, au Mans. In-8, 291 p., avec grav. Mamers, impr. Fleury et Dangin.

(Société des Archives historiques du Maine.)

234. — MENJOT D'ELBENNE (vicomte). Note sur la famille de Jean d'Yerriau, évêque du Mans (1439-1448). In-8, 3 p., avec 1 grav. Laval, impr. Goupil.

235. — MENJOT D'ELBENNE (vicomte). Note sur les premiers vicomtes du Mans : le vicomte Geoffroy. In-8, 5 p. Laval, impr. Goupil.

236. — MÉTAIS (l'abbé C.). De l'authenticité des chartes de fondations et bulles de l'abbaye de la Trinité de Vendôme. In-8, 37 p. Vannes, impr. Lafolye frères.

237. — MEYER (Paul). De l'expansion de la langue française en Italie pendant le moyen âge. In-8, 46 p. Rome, impr. Salvincci.

(Extrait des *Atti del Congresso internazionale di scienze storiche*, 1903.)

238. — MONOD (Bernard). De la méthode historique chez Guibert de Nogent. In-8, 22 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

239. — MORANVILLÉ (H.). Inventaire de l'orfèvrerie et des joyaux de Louis Ier, duc d'Anjou. 1er fasc. In-8, 144 p. Paris, Leroux.

240. — Niepce (L.). Histoire du canton de Sennecey-le-Grand (Saône-et-Loire) et de ses dix-huit communes (topographie; géologie; organisation religieuse et administrative). T. III. In-8, viii-156 p. Chalon-sur-Saône, impr. Bertrand.

241. — Olivier (J.-J.). Les comédiens français dans les cours d'Allemagne au xviii[e] siècle. 3[e] série : les cours du prince Henry de Prusse, du margrave Frédéric de Bayreuth et du margrave Charles-Alexandre d'Ansbach. In-4, 171 p. et 14 eaux-fortes, gravées par E. Pennequin, d'après les documents de l'époque. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie.

242. — Omont (Henri). Diplômes carolingiens, bulle du pape Benoît VIII sur papyrus, et autres documents concernant les abbayes d'Amer et de Camprodon, en Catalogne (843-1017). In-8, 26 p., avec fac-similé. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

Ces documents, entrés récemment au Cabinet des manuscrits, comprennent quatre diplômes de Charles le Chauve, de Charles le Simple et de Louis d'Outremer, déjà connus, mais dont l'étude paléographique offre un grand intérêt.

243. — Omont (Henri). Cartulaire de l'hôpital de l'abbaye du Val-Notre-Dame, au diocèse de Paris. In-8, 50 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

Ce petit cartulaire, n° 826 des Nouvelles acquisitions latines de la Bibliothèque nationale, comprend quarante-trois chartes, qui vont de l'an 1214 à l'an 1265. Il complète heureusement le cartulaire de l'abbaye elle-même, que possèdent les Archives nationales.

244. — Pascalein (E.). Histoire de Tarentaise jusqu'en 1792. In-8, 334-iv p. Moutiers, impr. Gavin.

245. — Pélissier (Léon-G.). Un voyage du Pont-Saint-Esprit à Paris en 1658. In-8, 62 p. Paris, Alph. Picard.

(Collection de textes inédits tirés des manuscrits de l'Inguimbertine.)

Le nom du voyageur n'est point connu ; mais bien des détails et des incidents présentent de l'intérêt. Il faut se défier des noms de lieux ou de personnes, qui sont très souvent défigurés et méconnaissables dans le manuscrit.

246. — PÉRIER (A.). Un chancelier au XVe siècle : Nicolas Rolin (1380-1461). In-8, 400 p. et portr. en héliogravure. Paris, Plon-Nourrit et Cie.

247. — PIÉPAPE (le général DE). Une châtellenie du pays de Langres : les anciens seigneurs et l'ancienne seigneurie de Pieopape (Piépape, Haute-Marne), étude publiée sous les auspices de la Société historique et archéologique de Langres. In-8, 211 p. et planches. Paris, Champion.

248. — PIERRE (J.). Quelques notes sur les foires de Champagne et de Brie, transférées successivement à Lyon, Bourges et Troyes. In-8, 37 p. Paris, Champion.

(Extrait du Compte rendu du Congrès archéologique de France.)

249. — POCQUET (B.). Un prédicateur poursuivi en 1770. In-8, 23 p. Vannes, impr. Lafolye frères.

(Extrait de la Revue de Bretagne.)

250. — POËTE (Marcel). Les Primitifs parisiens; étude sur la peinture et la miniature à Paris du XIVe siècle à la Renaissance. In-8, 74 p., avec héliogravures. Paris, Honoré Champion.

M. Poëte, professant à la Bibliothèque de la Ville un cours d'introduction à l'histoire de Paris, a profité du grand et légitime succès de l'exposition des Primitifs pour démontrer quelle part les documents historiques de tout ordre ont eue dans cette résurrection de notre première école de peinture, et comment ils devront encore servir à compléter un bilan qui, pour avoir été très tardif, n'en fera pas moins de gloire à l'art français.

251. — POULAINE (l'abbé F.). Le vieux château de Voutenay (Yonne). Petit in-8, IX-36 p. La Chapelle-Montligeon (Orne), libr. de Notre-Dame.

252. — POUPARDIN (R.). Étude sur les deux diplômes de Charlemagne pour l'abbaye de Saint-Claude. In-8, 32 p. Paris, Bouillon.

(Extrait du Moyen Age.)

253. — POUPARDIN (R.). La lettre de Louis II à Basile le Macédonien. In-8, 18 p. Paris, Bouillon.

(Extrait du Moyen Age.)

254. — PRENTOUT (H.). Une réforme parlementaire à l'Université de Caen (1521). In-8, 16 p. Caen, Delesques.

(Extrait du Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie.)

255. — PROST (Bernard). Inventaires mobiliers et extraits des comptes des ducs de Bourgogne de la maison de Valois (1363-1477). T. I : Philippe le Hardi ; 2e fasc. (1371-1376). In-8, p. 257 à 480. Paris, Leroux.

256. — RAIMBAULT. Les dessous d'un traité d'alliance en 1350. In-8, 12 p. Paris, Impr. nat.

(Extrait du Bulletin historique et philologique.)

257. — RAIMBAULT (M.). Les médailles et les jetons des états de Provence, d'après des documents inédits des archives des Bouches-du-Rhône. Gr. in-8, 48 p. et planche. Chalon-sur-Saône, Bertrand.

(Extrait de la Gazette numismatique française.)

258. — REY (Auguste). Le château de la Chevrette et Madame d'Épinay. In-8, 283 p., avec portrait. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

La femme d'esprit que fut Mme d'Épinay a encore des fidèles. Comment s'accommoderont-ils de cette étude, pleine de faits, de documents irréfutables, et dont voici la conclusion principale : « Il n'y eut rien de profond sous ses dehors parés, et, vaine comme l'opinion qu'elle flattait, démoralisée comme elle, son âme ne fut jamais pénétrée de tendresse ni de sincérité. Elle n'eut que du talent, auquel on peut ajouter, pour être juste, le charme et un courage patient et invincible à la douleur. On incline à l'indulgence, parce qu'elle a beaucoup souffert. Quelle autre femme elle eût été, épouse de Grimm ! »

Mme d'Épinay est l'héroïne principale de ce livre ; mais les comparses sont nombreux autour d'elle, dans le cadre de cette vallée de Montmorency qui est le fief en titre de son nouvel historien.

259. — RICHARD (A.). Histoire des comtes de Poitou (778-1204). T. I : 778-1126. Gr. in-8, x-507 p. T. II, 601 p. Paris, Picard et fils.

260. — Rohault de Fleury (H.). Les couvents de Saint-Dominique au moyen âge. 2 vol. in-4, avec grav. et carte. T. I, 103 p.; t. II, 164 p. Paris, Lethielleux.

261. — Roserot (A.). Dictionnaire topographique du département de la Haute-Marne, comprenant les noms de lieux anciens et modernes. In-4 à 2 col., lix-225 p. Paris, Impr. nat.

262. — Ruelle (C.-E.). Essai d'une bibliographie de la montagne Sainte-Geneviève et de ses abords (Ve et XIIIe arrondissements). In-8 à 2 col., 39 p. Tours, impr. Arrault et Cie.

263. — Saint-Yves (G.). Les instructions données à Lally-Tollendal par le gouvernement de Louis XV, d'après les registres du Comité secret pour les affaires de l'Inde. In-8, 20 p. Paris, Impr. nationale.

264. — Saulnier (F.). Un prélat au xviie siècle : François de Villemontée, évêque de Saint-Malo (1660-1670); sa femme et ses enfants, d'après des documents inédits. In-8, 34 p. Rennes, impr. Prost.

(Extrait des Mémoires de la Société archéologique de l'Ille-et-Vilaine.)

265. — Sauvet (P.). L'affaire du président Maynier d'Oppède : un procès célèbre au xvie siècle; discours prononcé à la séance solennelle de clôture de la Société de jurisprudence d'Aix. In-8, 50 p. Aix, impr. Bourély.

266. — Sellier (C.). L'hôtel d'Aumont. In-4, 103 p. et photogr. Paris, à l'hôtel d'Aumont, 7, rue de Jouy.

267. — Sepet (Marius). Au temps de la Pucelle; récits et tableaux. In-8, vii-8 p. Paris, Ch. Douniol.

Enchâssés dans une narration des temps qui s'écoulèrent entre l'enfance de Charles VII et la délivrance du royaume par Jeanne d'Arc, ces récits et tableaux sont empruntés, pour la plupart, aux chroniques et documents de l'époque, ou aux deux grands ouvrages de Vallet de Viriville et du marquis de Beaucourt.

268. — Targe (M.). Professeurs et régents de collège

dans l'ancienne Université de Paris (XVIIe et XVIIIe siècles). In-8, VIII-318 p. Paris, Hachette et Cie.

269. — THOMAS (A.). L'élection de Guéret au XVIIIe siècle. In-8, XII-260 p. Paris, Pedone.

270. — THUASNE (Louis). Roberti Gaguini epistole et orationes; texte publié sur les éditions originales de 1498, précédé d'une notice biographique et suivi de pièces diverses, en partie inédites. 2 vol. in-16; t. I, 411 p.; t. II, 598 p. Paris, Bouillon.

271. — Troisièmes mélanges d'histoire du moyen âge, publiés sous la direction de M. le professeur Luchaire (I. A. Luchaire, les Registres d'Innocent III et les Regesta de Potthast; II. Beyssier, Guillaume de Puylaurens et sa chronique; III. L. Halphen, la Pénitence de Louis le Pieux à Saint-Médard de Soissons; IV. J. Cordey, Guillaume de Massouris, abbé de Saint-Denis (1245-1254). In-8, 271 p. Paris, F. Alcan.

(Bibliothèque de la Faculté des lettres de l'Université de Paris.)

272. — TURMEL (l'abbé J.). Histoire de la théologie positive, depuis l'origine jusqu'au concile de Trente. In-8, XXVIII-511 p. Paris, Beauchesne et Cie.

(Bibliothèque de théologie historique.)

273. — UBALD D'ALENÇON (le P.). Jean Halbout de la Becquetière (1593-1626); étude de mœurs religieuses au XVIIe siècle, avec un appendice sur la famille normande de la Boderie. In-18 jésus, XI-181 p. et portr. Paris, Picard.

274. — UZUREAU (l'abbé F.). Les élections du tiers état dans la sénéchaussée de Château-Gontier (1789). In-8, 17 p. Laval, Vve Goupil.

(Extrait de la province du Maine.)

275. — VAGANAY (H.). La mort de Rabelais et Ronsard. In-8, 10 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue des Études rabelaisiennes.)

276. — VAILLANT (P.). Barjols et le culte de saint Mar-

cel. Petit in-8, xii-137 p. et grav. Toulon, Impr. catholique.

277. — Vanel (G.). Journal de Simon Le Marchand, bourgeois de Caen (1610-1693), publié d'après le manuscrit de la bibliothèque de Caen, avec une introduction et des notes. In-8, liv-192 p., avec 1 plan. Caen, Jouan.

278. — Vial (H.) et Capon (G.). Journal d'un bourgeois de Popincourt (Lefebvre de Beauvray), avocat au Parlement (1784-1787). In-8, 107 p., avec grav. Paris, Gougy.

(Extrait de la Correspondance historique et archéologique.)

279. — Vidal (J.-M.). Lettres communes des papes d'Avignon, analysées, d'après les registres du Vatican, par les chapelains de Saint-Louis-des-Français, à Rome. N° 2 *bis :* Benoît XII (1334-1342). Lettres communes, analysées, d'après les registres dits d'Avignon et du Vatican. 2 fasc. in-4. 1er fasc. (feuilles 1 à 28), p. 1 à 222; 2e fasc. (feuilles 29 à 63), p. 223 à 498. Paris, Fontemoing.

280. — Villermont (comte Charles de). Les Rupelmonde à Versailles (1685-1784). Petit in-8, iv-335 p. Paris, Perrin et Cie.

Voulant prouver la fausseté d'une historiette de Saint-Simon sur les origines de cette maison, l'auteur établit ce qu'étaient les Lens de Recourt de Licques, devenus comtes de Rupelmonde en 1671, passés en France par suite de l'avènement de Philippe V au trône d'Espagne, et qui donnèrent ainsi à la cour de Louis XV deux officiers de valeur, une femme d'esprit, une sainte carmélite. Il suit les uns et les autres pendant un siècle, jusqu'à la Révolution, et son récit, appuyé sur de bons textes, est bien conduit et intéressant. Famille, titre et château ont maintenant disparu.

281. — Whibley (C.). Rabelais en Angleterre; traduit par Marcel Schwob. In-8, 14 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue des Études rabelaisiennes.)

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA PREMIÈRE PARTIE

DE L'ANNUAIRE-BULLETIN

DE L'ANNÉE 1904.

II. — *Bibliographie.*

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

SECONDE PARTIE.

DOCUMENTS ET NOTICES HISTORIQUES.

INVENTAIRE

D'UNE PARTIE DES

TITRES DE FAMILLE ET DOCUMENTS HISTORIQUES

DE LA

MAISON DE LA TOUR D'AUVERGNE

II. *Titres des vicomtes de Turenne.*

Le présent inventaire forme la suite et le complément de celui qui a paru ici même en 1899[1]. Nous avons expliqué alors que les titres de la maison de Bouillon, qui se trouvaient dans le plus grand désordre, avaient été classés aux Archives nationales et les titres généalogiques répartis en deux groupes, celui de la maison de la Tour d'Auvergne et celui de la maison de Turenne. C'est ce second groupe dont nous donnons aujourd'hui l'inventaire. On sait que la vicomté de Turenne est entrée

1. *Annuaire-Bulletin,* année 1899, p. 196-255.

dans la maison de la Tour d'Auvergne par le mariage d'Agne IV de la Tour, dit Annet, fils de Bertrand de la Tour II, seigneur d'Olliergues, et de Marguerite de Beaufort, avec sa cousine germaine, Anne de Beaufort, fille aînée de Pierre de Beaufort, vicomte de Turenne, et de Blanche de Gimel, mariage contracté le 21 octobre 1445. (Voy. ci-après le n° 98.) Il semble donc qu'il ne devrait pas se trouver dans ce fonds de titres antérieurs au xve siècle, mais cependant les 97 premiers numéros, qui furent vraisemblablement versés dans les archives de la maison de la Tour, à l'occasion ou en raison du mariage dont nous venons de parler, concernent les vicomtes de Turenne des familles de Comminges et de Beaufort depuis Raymond VI, en 1265, jusqu'à Pierre de Beaufort. Les actes que nous avons inventoriés, répartis en 11 cartons, sont au nombre de 535 et vont de 1236 à 1624, savoir : 6 actes du xiiie siècle, 58 du xive, 255 du xve, 214 du xvie et 2 du xviie. Si on laisse de côté ces deux derniers, l'inventaire se termine avec les actes relatifs à la minorité de Henry de la Tour Ier, vicomte de Turenne, qui devint duc de Bouillon en 1591 par son mariage avec Charlotte de la Marck, duchesse de Bouillon. A partir de cette date, c'est dans les papiers particuliers de la maison de Bouillon (R² 50 et suiv.) qu'il faudra chercher les actes relatifs aux vicomtes de Turenne jusqu'à l'année 1738, où Charles Godefroy de la Tour vendit au roi Louis XV, par acte du 8 mai, la vicomté de Turenne. Nous croyons inutile d'insister sur l'importance de ces 535 documents, qui renferment toute l'histoire généalogique des vicomtes de Turenne et celle de leurs alliances et qui peuvent servir, surtout pour les xve et xvie siècles, à contrôler et à rectifier les travaux de Baluze, de Justel, du P. Anselme, etc. Les contrats de mariage, les testaments y abondent; les arrangements de familles, les procédures et les comptes y figurent en grand nombre et forment une source précieuse de renseignements. Pour l'intelligence de ces documents, nous croyons utile de joindre ici, d'après l'*Art de vérifier les dates*, la liste des vicomtes de Turenne du xiiie au xviie siècle, c'est-à-dire pour la période à laquelle s'applique notre inventaire.

A. Bruel.

VICOMTES DE TURENNE

DU XIII[e] AU XVII[e] SIÈCLE.

Raymond VI	1245 † 1285.
Raymond VII	1285 † 1304.
Marguerite et Bernard VII, comte de Comminges . . .	1304 † 1335.
Jean	1335 † 1339.
Cécile	1339 † 1350.
Guillaume Roger III de Beaufort	1350 † 22 mars 1395.
Raymond-Louis	1395 † avant mars 1413[1].
Éléonore de Beaufort	1413 † 18 août 1420.
Amanieu de Beaufort. . . .	1420 † vers le 1[er] octobre.
Pierre de Beaufort.	1420 † juillet 1444.
Anne de Beaufort	1444.
Agne IV de la Tour, son mari.	1445 † 28 janvier 1490.
François I[er] de la Tour . . .	1490 † mars 1494.
Antoine de la Tour	1494 † 14 février 1528.
François II de la Tour . . .	1528 † 12 juillet 1532.
François III de la Tour . . .	1532 † août 1557.
Henry I[er] de la Tour, depuis duc de Bouillon	1557 † 25 mars 1623.

1. L'*Art de vérifier les dates* porte par erreur : juin 1417. Cf. l'*Annuaire-Bulletin* de 1889, p. 251.

PAPIERS BOUILLON.

INVENTAIRE DES TITRES DE FAMILLE ET DOCUMENTS HISTORIQUES.

Archives nationales. R^2, carton 39.

CHAPITRE II. — TURENNE.

Titres généalogiques et historiques.

1. — 1236, 15 mai. — Testament de Hugues, bourgeois d'Aurillac. (En roman auvergnat.)

2. — Ensemble un mandement de l'évêque de Cahors à Gerbert David, bachelier en droit, pour faire dire par le couvent des Frères Mineurs de Cahors 2,000 messes pour le repos de l'âme de Pierre Marti, en exécution de son testament. 21 janvier 1387 (1388)[1].

3-4. — 1256, août. — Lettres de Louis IX par lesquelles il confirme l'accord fait entre Raymond, vicomte de Turenne, et Bernard, vicomte de Comborn, Marguerite, sa femme, et Dauphine de Roquefeuil, filles de Boson, vicomte de Turenne.

Ensemble un vidimus des mêmes lettres par G., abbé d'Obazine, ordre de Citeaux, diocèse de Limoges, en mars 1265 (1266).

5. — 1263, 26 juillet. — Lettre des sénéchaux de Cahors et de ... touchant l'assignation à faire par Raymond, vicomte de Turenne, à Marguerite, vicomtesse de Comborn, et à son mari,

1. Ces deux pièces se sont trouvées accidentellement dans les archives des vicomtes de Turenne, auxquelles elles sont étrangères. La première, qui nous offre un spécimen intéressant d'une charte en langue romane auvergnate, a été publiée par nous, avec traduction, dans le *Moniteur du Cantal* du 27 juin 1866, et plus récemment par M. R. Grand, dans la *Revue de la Haute-Auvergne*, 1900, p. 378-386, et dans le travail du même intitulé : *les Plus anciens textes romans de la Haute-Auvergne*, Paris, 1901, p. 42.

ainsi qu'à Dauphine de Roquefeuil, suivant un accord antérieur, de 150 livres de rente à Estivals et dans les lieux voisins.

6. — XIII[e] siècle. — Fragment de reconnaissances des fiefs de Lanquais, etc. (En provençal.)

7. — 1304, 18 août. — Donation faite par Raymond VII, vicomte de Turenne, à Raymond de Verneuil des cens et rentes de Croixe, Blanzaguet, etc., suivie de lettres de Bertrand de Leyzat en investissant ledit Raymond, 31 mars 1304, et d'un accord de 1309. (Copie sur papier.)

8. — 1310, 22 juillet. (Vidimus du 13 novembre 1326.) — Vente par Marguerite, vicomtesse de Turenne, fille de Raymond, vicomte de Turenne, et femme de Bernard VII de Comminges, vicomte de Turenne, à Maffred de Salagnac de certains fiefs et droits dans les bourgs et paroisses de « Enigas », Eybènes et Milhac-le-Sec, au diocèse de Cahors.

9. — 1315, 1[er] septembre. — Vente par Bernard VII, comte de Comminges et vicomte de Turenne, à Arnaud de Saint-Astier, abbé de Tulle, de 50 livres de rente qu'il avait à Floirac, pour l'entretien d'un cierge à Notre-Dame-de-Rocamadour, en exécution du testament du pape Clément V.

10. — 1332 (1333), 17 janvier. — Transaction entre Armand, vicomte de Polignac, et Marquise, sa fille, sur le procès existant entre lesdites parties pour raison de la propriété des châteaux de Bouzols, de Servissac, de Cordat, etc., par laquelle il a été convenu entre les parties que lesdits châteaux appartiendraient à ladite Marquise et qu'Armand aurait 30 livres de rente sur le château de Carrière.

11. — 1334, 31 octobre. — Hommage fait à Bernard VII, comte de Comminges et vicomte de Turenne, par Gautier, fils de Raymond de Rossilhac, de ce qu'il tenait dans la vicomté.

12. — Vers 1334. — Donation par Raymond VII, vicomte de Turenne, à Geraud de Rossilhac, damoiseau, de 10 sous de rente au village de la Treyne, paroisse de Meyraguet.

13. — 1335, 26 mars. — Testament de Bernard VII, comte de Comminges, vicomte de Turenne. (Copie collationnée sur papier, de 1696.)

14. — 1342, 11 novembre. (Vidimus du 27 décembre.) — Assignation par Mathe de l'Isle, grand'mère et tutrice de Cécile d'Ur-

gel (fille de Guillaume III de Beaufort, vicomte de Turenne, et d'Aliénor de Comminges, fille de Mathe de l'Isle), à Guillaume et Hugues de Cosnac, frères, de 30 livres tournois de cens et rentes sur des terres de la vicomté, avec la procuration de ladite Mathe et l'assignation des cens. (Copie du XVIIe siècle.)

15. — 1344, 13 décembre. — Contrat de mariage d'Aymar de Poitiers, fils de Louis de Poitiers, comte de Valentinois et de Diois, avec Alix ou Hélis de Beaufort, fille de Guillaume Roger, vicomte de Beaufort, et veuve en premières noces de Guillaume de la Tour.

16. — 1345, 8 mai. — Mandement d'Étienne La Chapolia, chevalier, lieutenant en la vicomté de Turenne de la comtesse de Comminges, vicomtesse de Turenne, à N. Maître et Jehannet de ..., jurés de la cour de ladite dame, pour faire payer à Géraud Rouchon (*Giraldo Rochoni*), marchand de Brive, certaines sommes placées sous la main du roi et indiquées dans l'acte.

17. — 1345, 21 juin. — Hommage de Bertrand de Rossilhac, chevalier, à Bertrand, évêque de Tulle et seigneur de Rocamadour, du péage de Pinsac et de la « Bornhe » de Rochefort (*Bornhia de Ruppeforti*). (Vidimus du notaire Pierre de Nagela, en date du 10 mai 1456.)

18. — 1346, 27 avril. — Lettres de Philippe de Valois portant mandement au sénéchal de Beaucaire de laisser jouir Guillaume Roger, comte de Beaufort, de l'effet d'autres lettres accordées par le roi au même Roger qui portaient érection d'une des baronnies d'Anduse ou d'Alais en comté, en faveur dudit de Beaufort et à son choix.

19. — 1347, 3 novembre. — Vente par Aymar de Poitiers, fils d'Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et de Diois, à Hugues Roger, cardinal de Saint-Laurent *in Damaso*, des terres de Bouzols et Servissac et de la borie de Cordat, au diocèse du Puy, moyennant 24,000 livres tournois. (Vidimus du 17 décembre 1350.)

20. — 1349, 23 mai. — Vente par Pierre, duc de Bourbonnais, comte de la Marche, etc., à Guillaume Roger, « vicomte de Beaufort et de la Mote, » de la terre et châtellenie d'Herment, suivie de l'hommage du château de Murat-le-Quaire fait par Agne Ier de la Tour, à Guillaume Roger, en vertu des lettres précédentes, 8 juin 1349.

21. — 1349, 8 juin. — Hommage fait par Agne Ier de la Tour au

seigneur de Beaufort du château de Murat-le-Quaire, à cause de son château d'Herment; avec la copie de la vente, du 23 mai 1349 (voy. nº 20), et un accord passé entre Guillaume Roger et Agne de la Tour, le 3 août 1349; le tout inséré dans une transaction entre Nicolas de Beaufort et de Limeuil, seigneur d'Herment, et Agne ou Agnet de la Tour, en date du 10 avril 1372.

22. — 1349, 23 novembre. — Procuration pour passer le contrat de mariage de Mre Guillaume de Beaufort, fils de Mre Guillaume Roger, comte de Beaufort, avec Aliénor (ou Éléonor) de Comminges, fille de Bernard VII, comte de Comminges et vicomte de Turenne.

23. — 1349, 15 décembre. — Contrat de mariage d'Éléonor de Comminges avec Guillaume Roger, comte de Beaufort. (Cette pièce, sur parchemin, est déchirée et séparée en cinq morceaux.)

24. — 1351, 3 février. — Bulle du pape Clément VI portant dispense pour le mariage de Jeanne de Turenne, fille de Guillaume Roger III, comte de Beaufort, vicomte de Turenne, avec Louis de Forez, fils de Guy, comte de Forez.

25. — 1351, 13 février. — Lettres de rémission du vicomte de Turenne en faveur de Raymond de Saint-Michel, d'Èble d'Albertia, de Rigaud de Tallays, d'Étienne de Montruc, de Hugues Guiraud, seigneur de Saint-Amand, et d'Èble Malafeyda, chevaliers. (Copie collationnée de 1695.)

26. — 1351, 4 mai. — Donation par Hugues, cardinal de Saint-Laurent, à Guillaume Roger III de Beaufort, vicomte de Turenne, son neveu, de la châtellenie de Bouzols et de Servissac et de la métairie de Cordat, au diocèse du Puy.

27. — 1351 (1352), 23 février. — Vente faite par Bernard, comte de Ventadour et de Montpensier, à Guillaume Roger III de Beaufort, vicomte de Turenne, des châteaux de Charlus et de Champagnat, au diocèse de Clermont.

28. — 1352, 28 septembre. — Mandement de Raynaud Orsini, cardinal de Saint-Adrien, comme procureur de Raynaud et Jourdain Orsini, pour mettre en possession Guillaume Roger III de Beaufort, vicomte de Turenne, du château et de la ville de Bagnols, diocèse d'Uzès, de la ville de Saint-Nazaire, de Saint-Gervais, etc., dans les sénéchaussées de Beaucaire et de Nîmes.

29. — 1352-1367. — Un cahier renfermant les pièces sui-

vantes : aveu par Guillaume de Chalencon, chanoine du Puy, à Roger III de Beaufort, vicomte de Turenne, du château fort de Chambarlhac et de ce qu'il avait à Fayn dépendant dudit château. 1352.

Autre par Louis d'Anduze pour Chambarlhac. 1367.

Autre par Jean de Chambaudo, seigneur de la Tourrette, au seigneur de la Voute (Louis d'Anduze). 1363.

Aveu de Guillaume de Crussol, seigneur de Crussol, etc.

Offre de faire hommage pour Chambarlhac par Louis d'Anduze. 1354.

Reconnaissances ou hommages au seigneur de la Voute et de Chaniac par Pierre Baile (*Bajuli*). 1364. (Copies.)

30. — 1355, 7 août. — Contrat de mariage de Renaud de Pons et d'Aliénor, fille de Guillaume Roger III, comte de Beaufort et vicomte de Turenne. (Vidimus du 13 novembre 1374.)

31. — 1355. — Mémoire des sommes prêtées par le pape Clément VI et par Guillaume Roger III, comte de Beaufort, vicomte de la Mote, aux rois de France et à plusieurs princes du sang de 1345 à 1355.

32. — 1358 (1359), 5 avril. — Lettres de Charles, régent de France, autorisant le mariage de Renaud de Pons et d'Alione (Éléonor), fille du vicomte de Turenne.

33. — 1360, 26 mars. — Acte d'émancipation par Guillaume Roger III, comte de Beaufort, de son fils Roger de Beaufort, âgé de dix-huit ans. A la suite sont les pouvoirs donnés par le juge de la cour d'Avignon pour le remplacer en son absence et en vertu desquels ses lieutenants ont dressé l'acte d'émancipation.

34. — 1360, 26 mars. — Émancipation de Roger de Beaufort, âgé de dix-huit ans, par Guillaume Roger III, comte de Beaufort, son père. A Villeneuve-lès-Avignon. (Double du précédent.)

R², carton 40.

35. — 1357-1367. — Lettres de la duchesse de Bretagne à ses officiers du Limousin pour confirmer au seigneur de Beaufort la donation qui lui avait été faite par le duc de Bretagne du château de Salon. 1357.

Vente faite par Guillaume Roger de Beaufort, comte d'Alais et vicomte de la Mote, aux héritiers du cardinal Hugues de Saint-Laurent *in Damaso* (Hugues Roger, évêque de Tulle) des terres et

seigneuries de Saint-Germain, Salon et Crosille, pour y fonder un chapitre. 1367. (Un cahier de papier.)

36. — 1361, 19 septembre. — Fondation par Guillaume Roger III de Beaufort, vicomte de Turenne, d'une vicairie au château de Turenne. (Vidimus dans un acte du 15 octobre 1417, par lequel le vicomte de Turenne Jean Le Maingre, dit Boucicaut, fait assigner par Aimery Bermond et Pierre Lepingre, ses procureurs, cette fondation sur les dîmes et rentes de Saint-Hilaire de Lineyrac, etc.)

37. — 1365, 7 janvier (Villeneuve-lès-Avignon). — Acte d'hommage et de reconnaissance fait à Guillaume Roger III de Beaufort, vicomte de Turenne, par Aymar d'Aigrefeuille, seigneur de Gramat, de Fonce (*sic*) et de Tudeils, de la baronnie de Gramat, de Lentour, de Lubersac et de son ressort, ainsi que des droits sur les lieux de Lavernhe, de Miers, de Carennac, etc.

38. — 1366, 13 janvier (Villeneuve-lès-Avignon). — Acte d'hommage et de reconnaissance fait à Guillaume Roger III de Beaufort, vicomte de Turenne, par Jean d'Aigrefeuille, seigneur de Gramat, fils d'Aymar d'Aigrefeuille, de la baronnie de Gramat, de Lentour, de Lubersac et de son ressort et des droits sur Lavernhe, Miers, Carennac, etc.

39. — 1366, 21 juillet. — Lettres d'émancipation données par Guillaume Roger III, comte de Beaufort et d'Alais, vicomte de la Mote, à Marquis de Beaufort, son fils, suivies d'une donation par le même à sondit fils des châteaux de la Mote, d'Aubusson, de Langeac, de Chanteuge, de Pont du Château, de Monton et dépendances, etc. (Vidimus des 6 et 8 mai 1391 dans un autre vidimus du 24 avril 1469.)

40. — 1370, 14 novembre. — Contrat de mariage d'Édouard, seigneur de Beaujeu, et d'Éléonor de Beaufort, fille de Guillaume Roger III de Beaufort, vicomte de Turenne. (Vidimus du 3 septembre 1400.)

41. — [1370, 14 novembre.] — Copie partielle du contrat de mariage d'Édouard, seigneur de Beaujeu, et d'Aliénor ou Éléonor de Beaufort, fille de Guillaume III de Beaufort, vicomte de Turenne. (Copie contemporaine.)

42. — 1374, 22 août, mardi avant la Saint-Barthélemy. — Lettres par lesquelles Agne II de la Tour, seigneur d'Olliergues, reconnaît devant Durand de Chazans, notaire, et en présence de

son curateur, Guillaume Brun, chevalier, que Guillaume de Montrevel, seigneur de la Faye, a juridiction et droit de basse justice, jusques et y compris 60 sous, dans le fief de la Faye, mouvant d'Olliergues, et lui donne mainlevée de ladite terre. Précédées d'une lettre d'Agne de la Tour ordonnant une enquête sur les droits de Guillaume de la Faye, 11 août 1374. (Copie du temps en un cahier de papier.)

42 *bis.* — 1374 (1375), 21 février. — Lettres d'Édouard de Beaujeu par lesquelles il reconnaît avoir reçu de sa femme, Aliénor de Beaufort, fille de Guillaume Roger III de Beaufort, vicomte de Turenne, en augmentation de dot, de la vaisselle d'or et d'argent pour une valeur de 3,000 livres, qu'il a employées à racheter du seigneur d'Andelot son château de Collonges.

43. — 1375 (1376), vendredi 22 février. — Donation faite, sous le scel de la prévôté de Paris, par Aymar d'Aigrefeuille, procureur de Guillaume III de Beaufort, vicomte de Turenne, à Raymond de Beaufort, son fils, en faveur de son mariage avec Marie, fille de Jean, comte de Boulogne, de la vicomté de Turenne, de la terre de Charlus et autres terres en Guyenne. (Parch. scellé.)

44. — 1376, 3 septembre. — Bulle du pape Grégoire XI par laquelle il dispense de la résidence vingt-cinq clercs bénéficiers étant au service de Nicolas de Beaufort, seigneur de Limeuil.

45. — 1376, 3 septembre. — Lettre du pape Grégoire XI à l'archevêque de Narbonne, à l'évêque de Périgueux et à l'official d'Avignon, par laquelle il leur commande d'exécuter les lettres qu'il a accordées à vingt-cinq clercs ou prêtres familiers de Nicolas de Beaufort, chevalier, seigneur de Limeuil.

46 et *bis.* — 1376, 1er octobre. — Procuration de Raymond de Beaufort, fils émancipé de Guillaume III de Beaufort, vicomte de Turenne, à Guillaume de la Roche, Raoul La Reynie, Pierre Lasquols, Guillaume de Roques, chevaliers, Pierre Girard, clerc de la Chambre apostolique, et Jacques Chamebros, licenciés, pour prendre possession en son nom du pays de Combrailles, qui lui avait été promis par Jean, comte de Boulogne et d'Auvergne, en faveur de son mariage avec Marie de Boulogne, fille dudit Jean.

A cette pièce est annexé un certificat en faveur du notaire qui a rédigé la procuration. 27 mai 1377, à Villeneuve-lès-Avignon.

47. — 1379, 27 août. — Testament de Guillaume Roger III, comte de Beaufort et d'Alais, vicomte de la Mote. (Vidimus du 18 novembre 1416.)

48. — 1380, 16 février. — Codicille de Guillaume Roger III de Beaufort. (Orig. sur papier.)

49. — 1381, août. — Lettres de Louis, duc de Bourbonnais et de Forez, par lesquelles il donne à Agnès Challoe, dame de Rochefort, la terre de Servant. Présentées et vidimées en la Chambre des comptes de Bourbonnais, le 9 septembre 1387. (Scellées.)

50. — 1383, 24 juillet. — Inventaire des meubles trouvés au château de Verfeuil, fait à la requête de Catherine de la Garde[1], comtesse de Beaufort, femme de Guillaume Roger II, comte de Beaufort.

51. — 1383 (1384), 22 mars, et 1384, 14 avril. — Procès-verbal de comparution, à Clermont, de Raymond de Turenne avec son procureur, d'une part, et des procureurs du comte de Boulogne et de Jean de Boulogne, son fils, devant Pierre de Murat et autres commissaires nommés en vertu d'un accord et d'un arrêt du Parlement pour évaluer la terre de Combrailles et, à son défaut, les châteaux de Pontgibaud, de Montrond et de Granges.

L'acte constate que les procureurs du comte de Boulogne ont déclaré ne pas être en nombre et ne pas avoir les pouvoirs suffisants pour l'évaluation.

52. — 1384, mai. — Lettres de Jean, fils du roi, duc de Berry et d'Auvergne, par lesquelles il donne mainlevée à Raymond de Turenne de la saisie qui avait été faite sur ledit seigneur de sa châtellenie de Montredon.

53. — 1385, 16 août. — Arrêt du Parlement qui condamne le comte de Boulogne et Jean, son fils, en remplacement de la terre de Combrailles, qu'ils avaient promise à Raymond de Turenne, époux de Marie de Boulogne, à faire faire l'assiette des terres équivalentes sur les châteaux de Pontgibaud, de Montrond, etc. (Vidimus de la prévôté de Paris du 6 novembre 1385.)

53 *bis*. — 1388, 14 juillet. — Accord entre Philippe de Bruyères (*de Brueriis*), seigneur de Rivel, et Ratherius de Landoire (*Landorra*), vicomte de Cadras (*Cadarcio*), au diocèse de Rodez, et contrat de

1. Catherine Adhemar de Monteil, fille d'Adhemar de Monteil, baron de la Garde, troisième femme de Guillaume Roger II de Beaufort, et mère de Raymond de Beaufort, vicomte de Valerne et seigneur de Verfeuil (Anselme, *Hist. généal.*, VI, 317).

mariage de Rathier de Landoire et Eustachie de Bruyères, fille dudit Philippe. (Vidimus du 31 octobre 1417 et copie faite au Parlement dans un appel interjeté par Charles et Louis de Ventadour et Catherine de Beaufort, femme dudit Louis. 14 février 1460 (1461).)

54. — 1388, 4 août. — Instrument d'appel et de récusation dressé par Me Pierre Julien, juge mage de la sénéchaussée de Beaucaire, pour dame Catherine de la Garde, comtesse de Beaufort, et Raymond, son fils, contre le vicomte de Turenne et Marquis de Beaufort, seigneur de Canilhac, frères[1].

55. — 1389 (1390), 11 février. — Lettres par lesquelles Guillaume III, comte de Beaufort et vicomte de Turenne, et Marguerite de Beaufort, sa fille, veuve d'Armand de Polignac, reconnaissent avoir reçu d'Armand, vicomte de Polignac, frère d'autre Armand de Polignac, décédé, la somme de 1,640 écus et 5 francs d'or, représentant la dot de ladite Marguerite; suivies de la procuration de Guillaume de Beaufort et de sa fille.

56. — 1390, 31 juillet. — Sommation faite par le lieutenant du vicomte de Turenne au capitaine de Casilhac de lui remettre entre les mains ledit château. (Olim, K 1147.)

57. — 1390, 23 mai, et 1391, 14 août. — Lettres d'Édouard de Beaujeu fixant la dot d'Aliénor de Beaufort, dame de Beaujeu, sa femme, à la somme de 13,000 florins et à 3,000 florins de bijoux. (Vidimus du 9 septembre 1400.)

58. — 1394, 13 juin. — Donation d'Agne II de la Tour, seigneur d'Olliergues, à Béatrix de Chalencon, sa femme. (Copie sur papier.)

59. — 1394 (1395). — Inventaire des biens de feu Guillaume Roger III[2], comte de Beaufort, reçus par Aymar Robert, chevalier, son exécuteur testamentaire, à la place de l'évêque de Langres. (Sur papier.)

60. — 1394 (1395), vendredi 26 mars. — Testament de Guil-

1. Nous avons vu ci-dessus (n° 50) que Catherine de la Garde était la troisième femme de Guillaume II de Beaufort. Guillaume Roger III, vicomte de Turenne, était fils de la première femme, Marie de Chambon, et Marquis l'était de la seconde, Guérine de Canillac.

2. Guillaume Roger III mourut à Paris le 28 mars 1395 (Anselme, *Hist. généal.*, VI, 318) et non le 22, comme porte l'*Art de vérifier les dates*, in-fol., III, 403.

laume Roger III, comte de Beaufort, vicomte de Turenne, seigneur de Pertuis, fait devant deux notaires au Châtelet de Paris. (Vidimus du 6 mai 1395.)

61. — Vers 1395. — « Mémoire, en six feuilles de papier en rouleau, de plusieurs pièces envoyées par un certain Aymar Robert au seigneur Raymond de Beaufort, vicomte de Turenne, dans lequel il est fait mention de plusieurs sommes prêtées aux rois de France par MM. de Beaufort et, entre autres, de quatre millions prêtés par les papes Clément [VI] et Grégoire [XI] et ceux de Beaufort à la couronne de France. »

62. — 1396 (1397), 13 janvier. — Procès-verbal par les notaires soussignés, Jean Pascal et Barthélemy Chabot, du débat qui eut lieu entre Pierre de Gravant, commissaire du roi, et les procureurs de Raymond de Turenne et d'Aliénor de Comminges, sa mère, au sujet de la prise de possession du château de Fay (Fayn), au diocèse de Viviers, sur lequel ledit de Gravant voulait faire placer les armes du roi.

63. — 1400, 19 et 20 juin. — Protestation de Beraud de Roffiac et Pierre Malros, procureurs de Raymond de Turenne, et du sieur de Bassinhac, procureur d'Aliénor de Comminges, au sujet de la reddition qu'ils sont obligés de faire à Pons de Langeac, sénéchal d'Auvergne, du château de Bouzols.

64. — 1400, 4 décembre. — Accord entre Louis, duc de Bourbonnais, et Éléonore de Beaufort, veuve d'Édouard, sire de Beaujeu, par lequel Éléonore renonce à la restitution de sa dot et aux legs faits par son mari, moyennant la concession qui lui est accordée, sa vie durant, des châteaux de Pouilly et de Montmelas. (Vidimus du 30 janvier 1401.)

R², carton 41.

65. — 1403, 7 juin. — Testament d'Hélis (ou Alix) de Beaufort l'aînée (*major*), comtesse de Valentinois et de Diois. (Vidimus du 11 octobre 1422.)

66. — 1406, 31 juillet. — Arrêt du Parlement de Paris qui condamne Raymond, vicomte de Turenne, à payer à Marguerite de Beaufort, fille de Guillaume III de Beaufort, comte de Beau-

fort et vicomte de Turenne, femme de Jean Le Vayer, seigneur de la Clarté et de Coesmes, la somme de 10,000 livres[1].

67. — 1406, 3 août. — Reconnaissance à Raymond, comte de Montfort et d'Alais, vicomte de Turenne, par Guillaume Blanc, du mas de Chambos (paroisse de Vignonet, diocèse de Clermont), moyennant une redevance annuelle de 18 sous et de neuf quartes de seigle, etc.

68. — 1407, 26 juin. — Appel formé par Raymond, comte de Beaufort et vicomte de Turenne, contre un arrêt du Parlement, en date du 31 juillet 1406, qui le condamnait à payer 10,000 florins au seigneur de la Clarté et de Coesmes et à Marguerite de Beaufort, sa femme.

69. — 1411, 22 septembre. — Lettres du roi Charles VI au sujet de la démolition du château de Cazillac demandée par Raymond de Turenne, comte de Beaufort et d'Alais. (Vidimus du lundi après la Saint-Luc 1411.)

70. — 1412 (1413), 14 janvier. — Contrat de mariage entre Michel-Jean de Luguet et Marguerite, fille naturelle de Hugues, bâtard de Polignac, chevalier. (Vidimus fait à la requête d'Agne de la Tour, comte de Beaufort, vicomte de Turenne, et d'Anne, son épouse, le 19 novembre 1460.)

71. — 1414, 1er octobre. — Inventaire des biens de feue Marguerite de Turenne[2], femme de Jean Le Vayer, seigneur de la Clarté, qui ont été apportés de la Guierche au château de Beaufort.

72. — 1415, 29 avril. — Testament de Nicolas de Beaufort, seigneur de Limeuil, de Caumont et de Miramont[3].

73 et *bis*. — Après 1416. — Mémoire sur le testament d'Antoinette de Beaufort contenant donation au maréchal Boucicaut, son mari[4]; avec une consultation d'avocats. (Deux pièces.)

1. Le P. Anselme, *Hist. généal.*, VI, 318, a daté à tort cet acte de 1407.

2. Autrement dite de Beaufort. Voy. n° 66.

3. Nicolas Roger de Beaufort, quatrième fils de Guillaume Roger II et de Marie de Chambon, fut aussi seigneur d'Herment.

4. Fille unique de Raymond VIII, vicomte de Turenne, Antoinette de Beaufort avait épousé le maréchal Boucicaut et mourut sans enfants.

74. — 1417, 2 septembre. — Inventaire des biens de Guillaume d'Ortolan, évêque de Rodez.

75. — 1418, 27 février. — Partage des biens de Jeanne de Merquos (ou Merqueux), veuve de Pierre Dompnho de Turenne, et de Pierre Palmeitho, héritiers universels de Jeanne Dompnohne, dans lequel il est fait mention d'une rente léguée aux prieur et prêtres de Turenne, etc.

76. — 1420, 16 août. — Testament d'Aliénor de Beaufort. (Expédition du 20 avril 1434.)

77. — 1420, 16 août. — Autre exemplaire du même acte, grossoyé par Étienne Fillot, notaire, le 15 juin 1452. (Copie par un notaire du temps.)

78. — 1420, 20 novembre. — Reconnaissance par laquelle Louis de Vergesac et Gibaudon Curier reconnaissent devoir, au nom des trois États du Velay, à Bertrand d'Armagnac et à Alméric de Seveyrat, 1,405 livres tournois, etc. (Vidimus à la requête d'Agne de la Tour et d'Anne, son épouse, le 19 novembre 1460.)

79. — 1427 (1428), 21 janvier. — Accord entre Mathe de Beaufort, veuve de Guy de la Tour, et Pierre de Beaufort, par lequel elle lui abandonne le château de Montredon.

80. — 1427 (1428), 21 janvier. — Même acte. (Minute sur papier.)

81 et *bis*. — 1432, 8 juillet. — Contrat de mariage de Pierre, comte de Beaufort et d'Alais, vicomte de Turenne, et de Blanche de Gimel. (Vidimus du 24 avril 1455 à la requête d'Amaury de Montal, baron de Malemort, et de Blanche de Gimel, sa femme, en deuxièmes noces. Copie sur papier dudit contrat de mariage.)

82. — 1433, 2 mai. — Dispense pour le mariage de Pierre de Beaufort, vicomte de Turenne, et de Blanche de Gimel, accordée par Jourdain, cardinal de Sainte-Sabine, grand pénitencier.

83. — 1433, 5 mai. — Autre exemplaire du même acte adressé à l'évêque de Limoges par Jourdain, cardinal de Sainte-Sabine, grand pénitencier. (Vidimus du 31 décembre 1433.)

84. — 1436. — Procédures dans l'instance entre Pierre de Beaufort, comte de Beaufort, vicomte de Turenne, et Bertrand de la Tour, seigneur de la Tour, héritier de Mathe de Beaufort, sa grand'mère.

85. — 1437, 22 mai. — Arrêt du Parlement rendu en faveur de Bertrand de la Tour, seigneur d'Olliergues, qui lui attribue la moitié des biens de Nicolas de Beaufort et de Mathe de Mussidan, sa femme, père et mère de Marguerite de Beaufort, mère dudit mineur. Signification dudit arrêt à Pierre de Beaufort, frère de Marguerite de Beaufort, en son château de Granges, le 22 juillet 1437.

86. — 1438, 3 novembre. — Attestation, par l'official de Tulle, de la signature d'un notaire, à la demande de Pierre de Beaufort, comte de Beaufort et vicomte de Turenne. (Sceau en cire rouge très effacé.)

87. — 1438-1444. — Cahier incomplet de quittances données aux seigneurs d'Anduze, savoir : quittances données à Louis d'Anduze et à ses héritiers de 1438-1443; quittance de Guillaume Gente de Chalmeyra à Antoinette d'Anduze, de 326 livres 10 gros, 2 deniers tournois, en 1440; autre d'Aliénor, veuve du seigneur de Canilhac, 20 mai 1443; autres quittances des années 1443 et 1444. (Cahier sur papier.)

88. — 1438 (1439), 16 mars. — Arrêt du Parlement dans le procès entre Bertrand de la Tour, comte de Boulogne, et Pierre de Beaufort, vicomte de Turenne, qui ordonne, à la demande dudit vicomte, à Jean de la Cueille de transmettre à la cour les procédure, citations, libelle, etc.

89. — 1439, 7 mai. — Transaction entre Louis de Beaufort, comte d'Alais, marquis de Canilhac, et Pierre de Beaufort, vicomte de Turenne, pour les biens qui ont appartenu à Roger, comte de Beaufort, et à Guillaume Roger, ses frères. A la suite : procuration de Jacques de Beaufort, comte d'Alais, pour réclamer en Parlement la validité de la transaction ci-dessus. 10 juin 1514.

90. — 1439 (1440), 8 janvier. — Donation faite par Pierre de Beaufort, vicomte de Turenne, à Hector de Turenne, son frère consanguin, de la terre de Soursac. (Vidimus du 14 décembre 1496.)

90 *bis*. — Vers 1440. — Factum pour Hector de Turenne, seigneur de Montclus, contre Mre Louis de Beaufort, seigneur de Canilhac, au sujet de la terre de Montclus et de 200 livres de rente sur le comté d'Alais.

91. — 1442, 16 juin. — Testament de Pierre de Beaufort,

comte de Beaufort, vicomte de Turenne, par lequel il institue pour héritière universelle sa fille Anne de Beaufort.

92. — 1442, 19 juin. — Arrêt du Parlement qui ordonne la restitution à Pierre de Beaufort, vicomte de Turenne, des lettres et pièces saisies à la demande du comte de Boulogne, seigneur de la Tour, dans le procès qu'ils ont eu devant ladite cour.

93. — 1443, 18 juin. — Donation par laquelle Pierre de Beaufort, comte de Beaufort et vicomte de Turenne, donne à Blanche de Gimel, son épouse, au lieu des terres de Granges, Charlus et Champagnat, la terre de Servières, au diocèse de Tulle, les châtellenies de Saint-Exupère, de Rosière, etc. (Vidimus du 3 janvier 1463 (1464).)

94. — 1443 (1444), 24 mars. — Accord fait entre Guillaume de la Tour, évêque de Rodez, au nom d'Annet de la Tour, fils de Bertrand de la Tour, seigneur d'Olliergues, son frère, et Pierre de Beaufort, vicomte de Turenne et comte de Beaufort, et Blanche de Gimel, sa femme, à cause de la succession d'Antoinette de Beaufort, vicomtesse de Turenne, cousine dudit Annet, et pour la succession de Nicolas de Beaufort, seigneur de Limeuil, père dudit Pierre. Ledit accord porte qu'Anne, dite Annette, de Beaufort, sera mariée avec Annet de la Tour. Homologué au Parlement le 13 août 1445.

95. — 1444, 9 juillet. — Deuxième testament de Pierre de Beaufort, vicomte de Turenne, seigneur de Limeuil, par lequel il institue pour héritière universelle Anne de Beaufort, sa fille aînée[1].

96 et *bis*. — 1444, 26 juillet. — Sommation faite par Louis et Guillaume de Gimel, frères, et Blanche de Gimel, leur sœur, veuve de Pierre de Beaufort, vicomte de Turenne, à Agne (Annet) de la Tour d'accomplir le mariage convenu entre lui et Agnès ou Anne de Beaufort, fille de ladite Blanche de Gimel, leur sœur, et de Pierre de Beaufort. (Une pièce parch.)

A cette pièce est attachée une obligation, passée devant notaire, de 100 écus d'or prêtés à Gabriel de Gimel par Agne IV de la Tour, vicomte de Turenne. 23 décembre 1471. (Une pièce papier.)

97. — 1444-1445. — Un cahier renfermant accord entre Pierre, comte de Beaufort et vicomte de Turenne, d'une part, et Agne

1. Voy. n° 91.

(Annet) de la Tour, fils de Bertrand de la Tour et de Marguerite de Beaufort, son neveu, et G. de la Tour, évêque de Rodez, oncle dudit Agne, aux termes duquel le vicomte de Turenne accorde pour femme à Agne de la Tour sa fille Anne, dite Annette, de Beaufort, et règle les conditions du mariage. 1443 (1444), 24 mars. — Testament de Pierre, comte de Beaufort et vicomte de Turenne. 1444, 9 juillet. — Contrat de mariage de Catherine de Beaufort, fille de Blanche de Gimel, veuve de Pierre de Beaufort, vicomte de Turenne, avec Louis de Ventadour, fils de Charles, comte de Ventadour.

R², carton 42.

98. — 1445, 26 mai. — Fulmination par Guy, évêque de Mende, de la bulle du pape Eugène IV, du 9 mars 1445, portant dispense de parenté pour le mariage d'Annet ou Agne IV de la Tour et d'Anne de Beaufort, vicomtesse de Turenne.

99 et *bis* et *ter*. — 1445, 23 septembre. — Contrat de mariage de Louis de Ventadour, fils de Charles de Ventadour, et de Catherine de Beaufort, fille de Blanche de Gimel et de feu Pierre, comte de Beaufort et vicomte de Turenne, avec une copie du même acte et une copie incomplète, toutes les deux sur papier et du XVIIIe siècle. (Trois pièces.)

100. — 1445, 29 septembre. — Ratification de certains articles du contrat de mariage d'Agne IV de la Tour avec Anne de Beaufort, vicomtesse de Turenne.

101. — 1445, 21 octobre. — Contrat de mariage entre Agne IV, fils de Bertrand de la Tour, et Anne de Beaufort, avec tutelle dudit Agne et curatelle de ladite de Beaufort.

102. — 1445, 21 octobre. — Acte de curatelle d'Agne IV de la Tour, fils de Bertrand de la Tour, et de Marguerite de Beaufort, dans lequel est inséré le contrat de mariage dudit Agne de la Tour avec Anne de Beaufort. (Expédition faite le 28 septembre 1477 par Pierre Lemocga, notaire.)

103. — Vers 1445. — Procédure et mémoire contre Blanche de Gimel, vicomtesse de Turenne, veuve de Pierre, comte de Beaufort.

104. — [1445.] — Mémoire de P[ierre] « de Orlhaco, » avocat (?), au sujet du mariage de Louis de Ventadour avec Catherine

de Beaufort, fille du vicomte de Turenne Pierre, comte de Beaufort.

105. — Après 1445. — Requête à la cour de Parlement, pour Agne IV de la Tour et dame Anne de Beaufort, au sujet de la terre de Montredon.

106. — Après 1445. — Requête au Parlement et écriture pour M[re] Agne IV de la Tour, vicomte de Turenne, et dame Anne de Beaufort, son épouse, contre M[re] Charles de la Fayette.

107. — 1446, 2 décembre. — Copie d'une sentence rendue par le sénéchal de Guyenne, Guillaume Bonneville, contre Jean d'Apzac et David de Faubornet au sujet du pâturage dans la seigneurie de Badefol, près Bergerac.

108. — 1446. — Mémoire pour Blanche de Gimel, veuve de Pierre de Beaufort, vicomte de Turenne, faisant mention d'Anne, sa fille, mariée au seigneur d'Olliergues, vicomte de Turenne, et de Catherine de Beaufort, sa seconde fille, mariée à Louis, comte de Ventadour.

109. — 1447, 16 décembre. — Lettres du roi Charles VII portant mandement au Parlement de permettre à Agne IV de la Tour, vicomte de Turenne, de comparaître par procureur contre Jean de Belleville, qui l'accusait d'occuper le château de Miremont et d'y retenir prisonnière Marguerite de Montault, veuve de Jean de Beaufort, seigneur de Limeuil.

110. — 1447 (1448), 10 février. — Enquête faite par le lieutenant du sénéchal de Limoges, à la requête d'Agne IV de la Tour, vicomte de Turenne, sur le séjour de Marguerite de Montault, *alias* de Mussidan[1], au château de Turenne.

111. — 1448, 26 juillet. — Acte passé entre Marguerite de Montault, *alias* de Mussidan, veuve de Jean de Beaufort, seigneur de Limeuil, d'une part, et Pierre de Beaufort, frère dudit Jean, Agne IV de la Tour, comte de Beaufort, vicomte de Turenne, et Anne de Beaufort, fille dudit Pierre de Beaufort, au sujet de la somme de 16,000 livres d'or qui avait été donnée en dot à Marguerite de Montault.

112. — 1448, 14 décembre. — Lettres royaux pour Agne IV de

1. Elle était fille de Raymond de Montault, vicomte de Mussidan (Anselme, *Hist. généal.*, VI, 321).

la Tour, fils et seul héritier de Bertrand de la Tour, seigneur d'Olliergues, et de Marguerite de Beaufort, pour assigner à la cour du Parlement de Toulouse Jean et Guillaume de Voisins frères, qui s'étaient emparés des terres de Bruguières, la Grave, la vicomté de Lautrec, etc. (Copie.)

113. — 1449, 18 mai. — Lettres de dispense données par Jacques, évêque de Saint-Flour, à Blanche de Gimel, femme (en deuxièmes noces) d'Amaury de Montal, baron de Malemort, pour le mariage d'Agne IV de la Tour avec Anne de Beaufort, fille de ladite de Gimel et de Pierre de Beaufort.

114 et *bis*. — 1449 (1450), 27 février et 6 mars. — Ajournement fait à Déodat Pons, soi-disant sergent royal, au nom d'Agne IV de la Tour et d'Anne de Beaufort, vicomte et vicomtesse de Turenne, d'avoir à comparaître au Parlement de Paris, le 25 juillet suivant, et signification de ladite pièce à Jean, fils de Bertrand de Casillac. (Deux pièces.)

115. — 1450, 19 décembre. — Lettres du roi Charles VII aux sénéchaux de Guyenne, de Périgord, de Quercy, etc., portant abolition pour Pierre de Chaumont, seigneur de Badefol, et réintégration dans ladite seigneurie, suivies de lettres au sénéchal de Périgueux et d'un exploit d'un sergent royal à la cour dudit sénéchal. 23 janvier et 6 février 1451. (Copie.)

116. — Vers 1450. — Mémoire de griefs contre Guillaume, évêque de Rodez, adressé au roi et à son Conseil environ dix-huit ans après que Guillaume entra en possession de son évêché. (Guillaume II, évêque de Rodez de 1419 à 1457, n'entra en possession de son évêché qu'en 1432.)

117. — 1451, 19 avril. — Procuration générale donnée par Agne IV de la Tour, comte de Beaufort, vicomte de Turenne, à Georges Saxel et à dix-neuf autres personnes.

118. — 1451. — Testament d'Anne de Beaufort, vicomtesse de Turenne, femme d'Agne IV de la Tour, seigneur d'Olliergues. (Copie sur papier, dans une lettre adressée au seigneur de Chalmazel.)

119. — 1452, 31 mars. — Consentement donné par Agne IV à Anne de Beaufort, sa femme, pour qu'elle puisse faire son testament.

120. — 1453, 9 juillet. — Lettres d'Hervé du Mesnil, bailli de

Montferrand, par lesquelles il reconnaît avoir reçu des lettres royales données en faveur d'Agne IV de la Tour, faisant ajourner Jacques de Bourbon et Antoinette de la Tour, sa femme, pour répondre à l'appel interjeté par ledit Agne de la Tour.

121 et *bis*. — 1453, 19 octobre. — Appel notifié par Antoine Arnaud, notaire, procureur d'Agne IV de la Tour et d'Anne de Beaufort, vicomte et vicomtesse de Turenne, et adressé à la cour du Parlement de Paris, contre les saisies exercées par le lieutenant de Pierre de Brézé, sénéchal de Normandie, seigneur de la Varenne, sur les lieux et paroisses de Meyrac, etc., appartenant auxdits vicomte et vicomtesse. Avec une copie de la même pièce faite au XVIIIe siècle.

122. — 1453 (1454), 11 mars. — Commandement fait à Louis de Beaufort, seigneur de la Mote, au nom et à la requête d'Agne IV de la Tour et d'Anne de Beaufort, mariés, de leur rendre le comté d'Alais et de comparaître au Parlement le 10 juin suivant.

123. — 1453 (1454), 12 mars. — Bail à nouveau fief fait par Agne IV de la Tour et Anne de Beaufort, sa femme, comte et comtesse de Beaufort, vicomte et vicomtesse de Turenne, à Jean Boschia, du mas Sarget, de la paroisse de Saint-Santin de Malemort, d'une terre sise dans ladite paroisse, au territoire de Chatonières, moyennant une rente de 10 deniers et une émine de seigle.

124 et *bis*. — 1453 (1454), 28 mars, avant Pâques. — Appointement pour faire ajourner au Parlement les auteurs des excès et attentats commis, malgré les défenses faites au sieur Étienne de la Farge, contre le comte de Boulogne et d'Auvergne. A cette pièce est attaché l'ajournement signifié à Pierre Granghon, agissant pour Étienne de la Farge. 30 avril 1454.

125. — 1454, 8 juin. — Appel interjeté au Parlement par Antoine Arnaud, procureur d'Agne IV de la Tour, comte de Beaufort, vicomte de Turenne, du défaut prononcé contre lui par Jean Disnematin, sénéchal de Limousin, à la requête d'Amaury de Montal, comte de Malemort et seigneur de la Roquebrou, et de Blanche de Gimel, sa femme, au sujet du droit d'occuper le château d'Argentat en tant que seigneur de Servières.

126. — 1454, 27 juin et juillet et août même année. — Signification d'enquête, à la demande d'Amaury de Montal et de Blanche de Gimel, sa femme, veuve en premières noces de Pierre

de Beaufort, contre Agne IV de la Tour et sa femme, au sujet des terres de Servières, Saint-Exupéry, etc., avec les exploits d'ajournement. (L'enquête elle-même manque.)

127. — Vers 1454. — Mémoire pour Agne IV de la Tour, vicomte de Turenne, et Anne de Beaufort, sa femme, défendeurs, contre Louis de Ventadour, seigneur des Granges, et Catherine de Beaufort, sa femme, demandeurs, au sujet d'une enquête à joindre audit procès.

R², carton 43.

128-169. — 1453-1508. — Pièces d'un procès entre Jacques de Bourbon et Antoinette de la Tour, sa femme, contre Agne IV de la Tour, vicomte de Turenne, et Anne de Beaufort, sa femme, au sujet de la terre d'Olliergues, etc. (Procédures, mémoires, arrêts, exploits, etc. 42 pièces.)

170. — 1457. — Information, à la requête d'Agne IV, seigneur d'Olliergues, vicomte de Turenne, comte de Beaufort, contre Blain Lox, seigneur de Beauvoir, et sa femme, qui avaient fait enlever de force les dimes de Viallon, de Serouilh, du Bois et de la Brugière, sis en la justice du seigneur d'Olliergues, au mandement de Savène.

171. — 1460, 19 novembre. — Acte de procédure renfermant les actes suivants, datés du 24 décembre 1410 au mois de janvier 1422 (1423) : quinze quittances données par J. Chambon, notaire, gouverneur de la maison du comte de Beaufort. (Pièces signifiées par Jean Félix, lieutenant du bailli de Velay, à la requête d'Agne IV de la Tour, comte de Beaufort, et d'Anne, sa femme, contre Jacques d'Armagnac, comte de la Marche, et Jean, son frère.)

172. — 1460, 19 novembre. — Lettres de Charles, dauphin, régent du royaume, du 4 février 1418 (1419), portant provision de receveur des aides du Velay, Gévaudan, Vivarais, etc., en faveur de Gibaudon Curier, suivies de lettres d'Armand, vicomte de Polignac, lieutenant général du pays de Velay, en date du 12 février 1418 (1419). (Signifiées comme ci-dessus.)

173. — 1460, 19 novembre. — Compte, du 31 juillet 1425, de Gibaudon Curier, receveur du Velay, Gévaudan et Valentinois, précédé des lettres de lieutenance d'Armand de Polignac et du

pouvoir de Gibaudon comme receveur. 4 et 12 février 1418 (1419). (Le tout signifié comme ci-dessus.)

174. — 1460, 19 novembre. — Vidimus d'un mandement, de 1420, d'Armand, vicomte de Polignac, qui ordonnait à Gibaudon Curier de payer, sur le rôle des montres du Velay, à Bernard d'Armagnac la somme de 1,661 livres. — Au mandement était attachée une quittance de Bernard d'Armagnac reconnaissant avoir reçu la somme de 1,450 livres le 28 mars 1451. (Vidimus donné par J. Félix, à la requête d'Agne IV de la Tour et d'Anne, sa femme.)

175-179. — 1462, 21 octobre et 4 novembre. — Signification, à la requête d'Agne IV de la Tour et d'Anne de Beaufort, sa femme, par Jean de Courcelles, commissaire en cette partie, des cinq pièces suivantes :

175. — 1392, 11 août. — Donation par Raymond, vicomte de Turenne, à Tassin de Basilhes ou Baseilhes, capitaine du château de Pontgibaud, du mas de Bozerac et de la garenne de Chaperon, paroisse de Bromont.

176. — 1382. — Lettres d'Étienne Constant, châtelain du château de Pontgibaud, investissant Étienne Morisson d'un moulin sis au lieu de Las Bruchas.

177. — 1384. — Lettres du même investissant Jean Basset de deux pièces de pré à Vittelongue.

178. — 1389 (le dimanche après l'Ascension), 30 mai. — Jugement rendu aux assises de Pontgibaud entre Jean Doelle et Jeanne, sa femme, d'une part, et Guillaume Colloz, de l'autre.

179. — 1386 (le lundi après l'Exaltation de la sainte Croix), 17 septembre. — Tassin de Baseilhes, damoiseau, châtelain de Pontgibaud, investit Guillaume Cohade d'un moulin sis aux appartenances du mas de Péchadoires.

180-186. — 1462-1467 (1468). — Procédures dans la cause entre le vicomte de Turenne et Jean de Belleville.

180. — 1462, 17 août. — Arrêt portant que le vicomte de Turenne aura quinze jours pour bailler ses écritures, après quoi le demandeur fera son enquête.

181. — 1462, 4 septembre. — Appointement portant que les écritures produites par Jean, seigneur de Belleville, donataire de Marguerite de Montault, ne seront pas changées à cause de la mort de ladite Marguerite.

182. — 1466, 27 juin. — Appointement portant que la requête d'Agne de la Tour et de sa femme sera entérinée, dépens réservés.

183. — 1466, 28 juin. — Appointement en faveur de Jean, seigneur de Belleville.

184. — 1466, 6 août. — Arrêt, sur requête d'Agne IV de la Tour, pour articuler dedans quinzaine.

185. — 1467 (1468), 29 janvier. — Appointement portant reprise d'instance le lundi suivant, 31 janvier, dans la cause d'appel pour Louis, seigneur de Belleville et de Montagu, fils de Jean de Belleville, comme héritier de son père.

186. — 1467 (1468), 6 février. — Appointement portant qu'Agne IV de la Tour et sa femme fourniront appointement dans huitaine.

187. — 1465 (1466), 15 février. — Procuration donnée à Martel, devant notaire, par Guy-Robert de Lignerac et autres, à Antoine Fabri, Guillaume Besanso et six autres personnes pour suivre un appel interjeté par noble Annet Jauffred, damoiseau, contre Martin de Bellefaye, conseiller du roi, pour lui et ses adhérents.

188-190. — 1466 (1467), 11 mars. — Lettres d'ajournement du bailli de Montferrand, de Girault Fournier et autres, à la requête d'Agne IV de la Tour, comte de Beaufort, vicomte de Turenne, et en vertu de lettres d'appel accordées par le roi Louis XI. 15 février 1466 (1467).

Assignation au bailli de Montferrand. 13 mars 1466 (1467).

Assignation à Girault Fournier. 14 mars 1466 (1467).

190 *bis*. — 1467, octobre. — Accord et transaction entre Louis de Ventadour, seigneur de Granges, et Catherine de Beaufort, sa femme, d'une part, et Agne IV de la Tour et Anne de Beaufort, sa femme, d'autre part, sur la condamnation prononcée au Parlement, le 15 juillet 1467, contre Agne IV de la Tour, vicomte de Turenne, à cause de 6,000 écus dus au seigneur de Granges. Louis de Ventadour et sa femme consentent à revendre à Agne de la Tour les terres qui avaient été saisies par eux pour non-payement des 6,000 écus.

191-192. — 1468, 7 juin. — Lettres d'appel au Parlement accordées par Louis XI à Agne IV de la Tour, comte de Beaufort, vicomte de Turenne, et ajournement signifié à Louis de la

Rougieyre, sergent royal (8 août 1468), au grand prieur d'Auvergne d'Oloy (Olloix) et au commandeur de Cheynat.

193-195. — 1469, 15 juin. — Contrat de mariage d'Anne de la Tour, fille d'Agne IV et d'Anne de Beaufort, avec Jacques de Lomagne[1]. Ensemble, une procuration pour ledit mariage donnée par Agne de la Tour et Anne de Beaufort (4 mai 1469). Pactes et convenances faits pour le mariage dudit seigneur de Lomagne (même année, 1469).

196-197. — 1470. — Deux exemplaires d'un factum pour l'abbé de Déols contre frère Guillaume Le Borgne, religieux de ladite abbaye. (Original et copie.)

198. — Environ 1470. — Factum et mémoire pour Anne de Beaufort, veuve de Godefroy de la Tour, seigneur de Montgascon, en son nom et au nom de ses enfants mineurs, contre Agne de Beaufort, seigneur de Valery.

199-204. — 1470-1499. — Acte d'entrée en religion au monastère de Prouille, ordre de Saint-Dominique, et quatre quittances données par Isabeau et Louise, filles d'Agne IV de la Tour, religieuses à Prouille, tant à Agne, leur père, qu'à Antoine de la Tour, leur frère.

205-206. — 1471, 20 août. — Arrêt du Parlement en faveur d'Agne IV de la Tour, vicomte de Turenne, et d'Anne de Beaufort, sa femme, autorisant la criée et subhastation de la terre de Pontgibaud, contre Charles de la Fayette, débiteur d'une somme de 10,359 livres. Ensemble, un exploit d'ajournement, du 7 mars 1470 (1471), contre Agne de la Tour, à la requête de Charles de la Fayette.

207-208. — 1471, 12 septembre. — Lettres de Louis XI adressées aux gens des requêtes du Parlement pour faire ajourner, à la demande de Jacques de Bourbon, seigneur d'Aubigny, et d'Antoinette de la Tour, sa femme, les tenants bien de Guillaume de la Tour, patriarche d'Antioche; à la suite, mandement (du 12 septembre 1471) des Requêtes du Parlement portant assignation aux héritiers de Guillaume de la Tour; enfin autre assignation du 7 février 1471 (1472), au nom de Jacques de Bourbon, signifiée au

1. Jacques de Lomagne, vicomte de Conserans, fils d'Odet II, seigneur de Fimarcon, et de Mathe de Comminges (Anselme, *Hist. généal.*, IV, 536).

vicomte de Turenne, comme héritier du patriarche d'Antioche, pour la restitution de ses biens. (Deux pièces.)

209. — 1471, 30 septembre. — Lettres du roi Louis XI ordonnant de faire rentrer Charles de Bourbon, seigneur de Combles, en possession de la moitié des biens de Guillaume de Rodez, patriarche d'Antioche. Ensemble (1472, 13 juillet), ajournement adressé, à la requête de Charles de Bourbon et en vertu des lettres patentes ci-dessus rapportées, à Agne de la Tour, pour qu'il ait à restituer la moitié par indivis des biens provenant du patriarche d'Antioche et nommément la moitié par indivis des châteaux d'Olliergues, Murat-le-Quaire, etc. (Un cahier de papier.)

210-212. — 1471, 12 novembre. — Saisie faite, à la requête d'Agne IV de la Tour, vicomte de Turenne, et d'Anne de Beaufort, sa femme, sur Charles de la Fayette, de la terre de Pontgibaud et dépendances, faute de payement de la somme de 10,359 livres à laquelle il avait été condamné, avec exploit d'ajournement et signification de la saisie (16 novembre 1471)[1]; à la suite, certificat des publications des criées et subhastation de Pontgibaud (16 novembre 1471).

213-215. — 1472, 3 août. — Arrêt rendu aux Requêtes du Parlement qui maintient l'appel formé par Agne IV de la Tour contre Charles de Bourbon, seigneur de Combles, prétendant à la terre d'Olliergues, comme comprise dans la succession du patriarche d'Antioche (Guillaume de la Tour, seigneur d'Olliergues). — Exploit du bailli de Montferrand pour la publication dudit arrêt. 8 août 1472. — Enquête par G. Sapel, notaire de la cour du bailliage de Montferrand, en vertu de l'arrêt ci-dessus du 3 août. (12 août 1472.)

216-217. — 1472, 8 août. — Lettre du lieutenant du bailli de Montferrand renfermant permission de citer des témoins dans l'instance pendante entre Agne IV de la Tour, comte de Beaufort, vicomte de Turenne, et Charles de Bourbon, seigneur de Combles; à la suite, exploit d'ajournement audit Charles de Bourbon. (10 août 1472.)

218-224. — Vers 1472. — Criées et subhastation de la terre de Pontgibaud et défenses présentées à la requête d'Agne IV de la Tour, vicomte de Turenne, et Anne de Beaufort, son épouse, à

1. Cf. n°s 205-206.

l'encontre de Philibert de la Roche, d'Alix et de François de la Roche, tant en son nom que comme ayant le gouvernement de Jacques, Gabrielle, Catherine, Louise et Bertrand de la Roche, enfants mineurs d'Antoine de la Roche. — Opposition à la vente par Philibert de la Roche et consorts. — Défenses aux oppositions par le vicomte de Turenne.

225. — 1474, 2 mai. — Appointement au Parlement de Bordeaux pour Agne IV de la Tour, vicomte de Turenne, contre Marguerite de Salignac, veuve de feu Patrice Foulcart.

226. — 1474, 4 novembre. — Procès entre Jean, dit Jehannot de Saint-Amans (ou Saint-Chamand), demandeur, et Geraldus del Sudor, qui lui devait une baste de vin, etc.

227. — 1474, 30 novembre. — Lettres de procuration d'Agne IV de la Tour, vicomte de Turenne, seigneur d'Olliergues, etc., à Pantaléon de la Tour, seigneur de Limeuil, son fils.

R², carton 44.

228-230. — 1476, décembre, et 1476 (1477), janvier. — Lettres de commission et exploit d'ajournement, à la requête d'Agne IV de la Tour, seigneur d'Olliergues, contre Pierre Audigier, etc.

231. — 1478, 30 juin. — Signification d'appointement faite à Agne IV de la Tour, vicomte de Turenne, et à Anne de Beaufort, sa femme, à la requête de Charles, seigneur de la Fayette et de Pontgibaud.

232-233. — 1478, jeudi 24 septembre. — Contrat de mariage entre Jean de Talleyrand (Taleyrant), seigneur de Grignaux, prince de Chalais, et Marguerite de la Tour, fille d'Agne IV de la Tour et d'Anne de Beaufort, vicomte et vicomtesse de Turenne. (Grossoyé en septembre 1482.)

Au contrat est attaché un écrit produit au Parlement de Bordeaux par Antoine de la Tour à l'encontre de Marguerite de la Tour, qui demandait à prendre part à la succession de ses père et mère, à laquelle elle avait formellement renoncé en se mariant.

234. — Vers 1478. — Inventaire de production pour Agne IV de la Tour, vicomte de Turenne, et Anne de Beaufort, son épouse, contre Louis de Ventadour et Catherine de Beaufort, son épouse, demandeurs dans le procès pendant entre les parties au sujet des terres de Servières, Saint-Exupéry, Margeride et Rosiers.

235. — 1479, 20 et 28 novembre. — Procuration donnée par Guillaume Certe, *alias* Dalfaure, et Antoine de *Brolio*, de Turenne, à Antoine Fabre et autres dans un procès contre les habitants de Sarazac.

236-237. — 1479 (1480), 4 mars. — Testament nuncupatif d'Agne IV de la Tour et d'Anne de Beaufort, sa femme, vicomte et vicomtesse de Turenne. (Première expédition par Jean de Fabri, en double exemplaire.)

238. — 1479 (1480), 4 mars. — Testament nuncupatif d'Agne de la Tour et d'Anne de Beaufort, sa femme, vicomte et vicomtesse de Turenne. (Deuxième expédition par un second notaire, Leger de Pompignac, après la mort du premier.)

239. — 1480, 18 mai. — Lettres d'ajournement, en vertu de lettres royales du 16 mai, contre Jacques de Bourbon, chevalier, seigneur d'Aubigny, et Antoinette de la Tour, sa femme, pour voir procéder à une enquête, à la demande d'Agne IV de la Tour, vicomte de Turenne.

240-241. — 1480, 2 septembre. — Lettres du roi Louis XI en faveur d'Agne IV de la Tour, vicomte de Turenne, pour faire ajourner Charles de Bourbon, auxquelles est attaché un appointement en droit.

242. — 1480, 25 octobre et jours suivants. — Procès-verbal fait par Beraud Lizet, lieutenant du bailliage des Montagnes-d'Auvergne, pour Louis de Ventadour et Catherine de Beaufort, sa femme, contre Agne IV de la Tour et sa femme.

243. — 1480, 31 octobre. — Acte d'appel fait pour Agne IV de la Tour, vicomte de Turenne, par son procureur, Antoine de Montrigaud, notaire royal, au sujet de l'élargissement de Guy de Veyrac et autres prisonniers trouvés en flagrant délit de crime dans la vicomté de Turenne.

244. — 1480, novembre. — Exploits signifiés, à la requête d'Agne IV de la Tour, appelant, contre Guy de Veyrac et autres prisonniers et aussi contre Bertrand d'Orgnac de Saint-Chamans.

245-249. — 1482-1494. — Quittances données à Agne IV de la Tour, vicomte de Turenne, par Jean de Lomagne, vicomte de Conserans et seigneur de Fimarcon, pour plusieurs payements faits à raison du douaire et dot d'Anne de la Tour, fille du vicomte de Turenne, que ledit de Lomagne avait épousée, en date des

18 août 1482, 9 avril 1483, 29 octobre 1488 (deux) et 18 novembre 1494.

250-251. — 1482 (1483), 27 janvier. — Exploit d'ajournement, au nom d'Agne IV de la Tour, vicomte de Turenne, et de la veuve d'Agnet Masclat, contre Bertrand de Saint-Chamans, pour voir annuler un appel, en vertu d'un arrêt du Parlement du 11 janvier 1482 (1483), joint à l'exploit.

252. — 1483, 12 novembre. — Procuration devant notaire donnée par Agne IV de la Tour, vicomte de Turenne, à Antoine de Rotis, licencié ès lois, pour recevoir certaines sommes d'argent de Bertrand d'Orgnac, co-seigneur de Saint-Chamans.

253-262. — 1483 (1484), janvier-juin. — Dix pièces de procédure, arrêts et autres actes, dans le procès entre Agne IV de la Tour, vicomte de Turenne, et Bertrand de Saint-Chamans. 26 janvier, 10 février, 2 avril, 19, 21, 28 mai et 18 juin 1484.

263. — 1483 (1484), 5 février. — Foi et hommage des terres d'Auvergne (Olliergues, Murat-le-Quaire, etc.) par Agne IV de la Tour, vicomte de Turenne, reçus à Montvallent-en-Quercy, où le vicomte était malade, par le sénéchal de Quercy, en vertu de lettres de commission du 1er janvier 1483 (1484).

264. — 1484, avril. — Information faite, à la requête d'Agne IV de la Tour, seigneur d'Olliergues, vicomte de Turenne, contre certains chasseurs au sanglier dans l'étendue de la terre d'Olliergues.

265-266. — 1484, 20 novembre, et 6 juin 1485. — Lettres de tonsure d'Antoine de la Tour, dit vulgairement de Turenne, données par l'évêque de Tulle et confirmées par l'évêque de Limoges[1].

267. — 1485, 21 juillet. — Renonciation faite par Gabrielle de la Tour, fille d'Agne IV de la Tour et d'Anne de Beaufort, religieuse au couvent de Fieux (*de Feudis*), avec l'assistance de son curateur, à tous les biens auxquels elle pourrait prétendre tant des successions de ses père et mère que d'autres.

268. — 1486, 8 juillet. — Arrêt en faveur d'Anne de Beaufort, veuve de Godefroy de la Tour, ordonnant que Jacques de

1. Antoine de la Tour, cinquième enfant d'Agne IV de la Tour, fut destiné d'abord à l'église (Anselme, *Hist. généal.*, IV, 536).

Beaufort aura quinze jours pour produire son information dans le procès en cours, sinon que la cour passera outre.

269-270. — 1486, 9 septembre. — Lettres « d'anticipation » du roi Charles VIII en faveur d'Anne de Beaufort, veuve de Godefroy de la Tour, seigneur de Montgascon, contre Jacques de Beaufort, vicomte de la Mote, et exploit d'ajournement, en date du 6 novembre 1486, adressé au seigneur de la Mote.

271. — 1488 (1489), 14 janvier. — Lettres d'émancipation pour François de la Tour à la requête d'Agne IV de la Tour, vicomte de Turenne, son père, qui lui donne en même temps les terres de Coteugheol, de Jaunat, de Murat-le-Quaire, les seigneuries de Bouzols, de Faÿ et de Servissac.

272. — Idem. — Deuxième original du même acte.

273. — 1488 (1489), 14 janvier. — Lettres d'émancipation de François de la Tour par Agne de la Tour, son père. (Copie authentique.)

274. — 1488 (1489), 14 janvier. — Même acte. (Copie du 29 août 1510.)

275-276. — 1489, 16 juin, 1491 (1492), 9 janvier. — Quittance de la somme de 1,200 livres reçue par Antoine et Jean de Pompadour de François de la Tour, en vue du mariage dudit Antoine avec Catherine de la Tour, sœur de François. Quittance de la somme de 200 livres reçue par Antoine de Pompadour, seigneur de Lorière, pour partie de la dot de sa femme Catherine de la Tour. (Voir au 9 juillet 1489 le contrat de mariage.)

277-283. — 1489, 9 juillet. — Contrat de mariage de Catherine, fille d'Agne IV, avec Antoine de Pompadour, seigneur de Lorière, fils de Jean de Pompadour, seigneur de Pompadour, de Saint-Céré, etc., et de Marguerite de Chavanon, suivant les articles accordés le 12 mai précédent (double exemplaire), auquel sont attachées les quittances de la dot de ladite demoiselle Catherine, savoir : une du 9 juillet 1489 de 4,000 livres, une du 23 février 1490 (1491), une du 10 octobre 1483 (pour 1493), une du 21 décembre 1493 et une du 3 janvier 1494 (1495), les quatre dernières de 200 livres chacune.

284. — 1489, 9 juillet. — Quittance de 4,000 livres tournois donnée par Antoine de Lorière, fils de Jean de Pompadour, pour

partie de la dot de sa femme Catherine de la Tour, fille d'Agne IV de la Tour, vicomte de Turenne, et d'Anne de Beaufort.

285. — 1489, 25 septembre. — Foi et hommage faits au roi Charles VIII par François de la Tour, vicomte de Turenne, à cause des terres et baronnies de Limeuil, Miremont, etc., relevant de la couronne et du duché de Guyenne.

286. — 1489 (1490), 10 février. — Exploit d'ajournement, en cas de relief d'appel, au nom de François de la Tour, vicomte de Turenne, agissant pour ses frères et sœurs, contre Guillaume de Bosredon, seigneur d'Herment.

R², carton 45.

287-296. — 1478-1490. — Procédures, à la requête d'Hélène de Beaufort, abbesse du monastère de l'Erm (*de Eremo*), ordre de Cîteaux, diocèse de Cahors, contre Jeanne Barras, religieuse dudit ordre, qui fut condamnée à lui payer une somme de 300 livres tournois. Publication par Arthur de Vaudetar, doyen de Saint-Marcel, vice-conservateur des privilèges de l'ordre, de l'arrêt du Parlement de Paris qui condamne ladite Jeanne Barras. 1490, 3 septembre.

297. — Vers 1490. — Fragment de procédure pour frère François de la Tour, religieux et chambrier de l'abbaye Saint-Ambroix de Bourges, ordre de Saint-Augustin, prisonnier à la conciergerie du Palais, à Paris, etc.

298. — 1491, 31 mai. — Arrêt du Parlement de Bordeaux, rendu entre Louis, comte de Ventadour, et François, vicomte de Turenne, avec les copies collationnées des lettres dont ils demandaient l'entérinement, datées de 1336.

299. — 1492 (1493), 16 février. — Mandement du roi Charles VIII, qui ordonne à Torlonias, sergent royal, de faire sortir de la conciergerie du Palais et de rendre à François de la Tour, vicomte de Turenne, Jacques de Chauffrin et Alix, sa femme, qui y étaient indûment retenus prisonniers.

300-302. — 1492 (1493), 28 février et 1er mars. — Testament de François de la Tour, vicomte de Turenne, fils d'Agne IV et d'Anne de Beaufort, avec une copie et un extrait sur papier.

303. — 1493, 17 avril. — Procuration donnée par Gilles de la Tour tant pour lui que pour Agne, Antoine aîné et Antoine

cadet, ses frères, et Françoise et Marie de la Tour, ses sœurs, à Raymond de Bordes, Étienne Duban, etc.

304-308. — 1494, 16 juin. — Contrat de mariage d'Antoine Ier, fils d'Agne IV et d'Anne de Beaufort, avec Antoinette de Pons. Ensemble : articles du traité de mariage (sur papier), 17 avril 1494; copie du contrat de mariage, faite en 1565 et signée Dutillet. Autre copie du traité (sur papier), avec une donation faite par Antoine de la Tour à Antoinette de Pons de la châtellenie de Servières en Limousin, 8 juillet 1498. (Parch.)

309. — 1404, 16 juin. — Contrat de mariage d'Antoine, fils d'Agne IV, vicomte de Turenne, et d'Anne de Beaufort, d'une part, et d'Antoinette de Pons, fille de Guy, seigneur de Pons, de l'autre. (Double.)

310. — 1494, 5 juillet. — Transaction entre Antoine de la Tour, vicomte de Turenne, et Agne de la Tour, seigneur de Servières, son frère, par laquelle le premier laisse au second les terres de Servières, Saint-Exupéry, Chavanon, Savenne, etc.

311. — 1494, 5 juillet. — Accord entre Gilles de la Tour, protonotaire du pape, et Antoine Ier, vicomte de Turenne, frères, par lequel il a été convenu que ledit Gilles pourra réclamer tout ce qui doit lui revenir des successions de ses père et mère, comme à l'aîné, et que, ce qui lui reviendra, il le laissera à son frère Antoine.

312-313. — 1495, 29 avril et 7 juillet. — Deux appointements dans le procès intenté par Guillaume de Bosredon, chevalier, seigneur d'Herment, à Antoine de la Tour, vicomte de Turenne, reprenant l'instance au lieu de François de la Tour. Le premier appointement accorde un délai de deux mois pour reprendre le procès.

314. — 1497, 6 juillet. — Protestation faite devant le garde du scel de Montferrand par Loys de Sales, procureur d'Antoine de la Tour, vicomte de Turenne, contre le lieutenant du bailli de Montferrand, qui avait usurpé le droit de faire une enquête dans le procès entre Antoine de la Tour et Antoine de Bartheloys, demandeur.

315. — 1498, 22 juin. — Mandement du roi Louis XII, qui ordonne une enquête dans la cause entre Antoine de la Tour, vicomte de Turenne, baron d'Olliergues, et le duc de Bourbonnais et d'Auvergne.

316. — 1499 (1500), 1er février. — Contrat de mariage de Françoise de la Tour, fille d'Agne IV, et d'Anne de Beaufort, et Jacques de Castelnau, seigneur de Jalognes[1].

317. — 1500, 28 mars. — Transaction entre Antoine, dit Raymond de la Tour, et Antoine de la Tour, vicomte de Turenne, enfants d'Agne IV de la Tour et d'Anne de Beaufort, au sujet de la succession de leurs parents.

318. — 1500, 28 mars. — Transaction entre Antoine Ier et Gilles de la Tour, protonotaire apostolique, abbé de Vigeois, tous deux fils d'Agne IV de la Tour, par laquelle Antoine donne audit Gilles la terre et seigneurie de Milhière, au pays de Quercy, et la terre de Clarens, en Périgord.

319. — 1500, 1er avril. — Transaction passée entre Antoine de la Tour, vicomte de Turenne, et Françoise de la Tour, sa sœur, femme de Jacques de Castelnau, seigneur de Jalognes, pour raison des prétentions qu'elle avait en la maison de Turenne. Elle obtint Gagnac et Bétaille.

R², carton 46.

320a. — Vers 1502. — Cédule pour Antoine de la Tour, vicomte de Turenne, demandeur, contre Jeanne de Bourbon, veuve de Jean, comte de Boulogne, défenderesse, aux noms de Anne et Madeleine, ses filles.

320b. — Articles présentés au lieutenant du sénéchal de Quercy.

320 *bis*. — 1504, 15 décembre et 23 novembre. — Transaction par laquelle Antoine de la Tour, vicomte de Turenne, cède à sa sœur Marie de la Tour, dame de Hautefort, le château de Miremont en Périgord.

321-322. — 1504, 22 novembre. — Transaction passée entre Antoine de la Tour, vicomte de Turenne, et Antoine, dit Raymond de la Tour, écuyer, seigneur de Murat-le-Quaire, son frère, à Argentat. (Copie contemporaine et transcription du XVIIIe siècle).

323. — 1505, 7 décembre. — Donation par Antoine de la Tour, vicomte de Turenne, à Anne de la Tour, sa fille, religieuse au monastère de Fieux (*de Feodis*).

1. Jacques de Castelnau-Bretenoux, seigneur de Jaloignes, fils de Jean, seigneur de Castelnau de Caumont, et de Marie de Culant (Anselme, *Hist. généal.*, IV, 536).

324. — 1505 environ. — Avertissement, de la part d'Antoine de la Tour, vicomte de Turenne, contre Charles de Rohan, chevalier.

325-326. — 1505-1506. — Reprise d'instance entre Antoine de la Tour, vicomte de Turenne, seigneur de Montredon, et Jeanne de Bourbon, douairière de Boulogne, pour raison de la terre de Montredon, avec un appointement de plaidoirie pour Mme de Boulogne du 4 août 1506.

327-329. — 1505 (1506), 23 janvier. — Arrêt du Parlement de Bordeaux homologuant une transaction passée entre Antoine de la Tour, vicomte de Turenne, et Antoine, dit Raymond de la Tour, écuyer, seigneur de Murat-le-Quaire, son frère, à Argentat, le 22 novembre 1504[1]. Ensemble les lettres d'exécution dudit arrêt.

330. — 1506, 7 septembre. — Lettres de commission du roi Louis XII à des conseillers du Parlement de Paris pour juger les contestations pendantes entre Antoine de la Tour et Jeanne de Bourbon, veuve de Jean, comte de Boulogne.

331. — 1506 (1507), 5 janvier. — Lettres de commission accordées à Antoine de la Tour, vicomte de Turenne, pour faire ajourner Jeanne de Bourbon, veuve de Jean de la Tour, comte de Boulogne, comme ayant le bail de ses filles Anne et Madeleine de la Tour.

332. — 1506 (1507), 19 janvier. — Exploit d'assignation pour Antoine de la Tour, vicomte de Turenne, baron d'Olliergues, etc., contre Jeanne de Bourbon, veuve de Jean de la Tour, comte de Boulogne et d'Auvergne, ayant le bail de ses filles Anne et Madeleine de la Tour.

333. — 1508, 12 juillet. — Renonciation faite par Louise de la Tour, fille d'Agne IV de la Tour et d'Anne de Beaufort, religieuse au monastère de Prouille (diocèse de Saint-Papoul) en faveur d'Antoine Ier de la Tour, son frère, à tous les droits qu'elle avait ou pouvait avoir dans les successions de ses père et mère et autres, moyennant 200 livres tournois et 30 livres de rente viagère.

334. — 1510, 27 mars. — Émancipation de François de la Tour

1. Voy. ci-dessus, nos 321-322.

par son père Antoine de la Tour, vicomte de Turenne. (Minute rédigée par deux notaires de Turenne.)

335. — 1510, 27 mars. — Double du même acte dans lequel est insérée une donation de tous les biens d'Antoine de la Tour à son fils François. Expédition faite le 10 septembre 1527.

336. — 1510, 27 mars. — Triple du même acte, suivi de l'acte de création de la curatelle du même François de la Tour. (Copie sur papier du 15 mai 1549.)

337. — 1510, 27 mars. — Instrument de la curatelle de François de la Tour, seigneur de Limeuil, fils d'Antoine de la Tour, vicomte de Turenne, confiée aux sieurs de Cosnac et de Vassinhac. Expédition faite suivant jugement du 31 mai 1551.

338. — 1510, 14 juin. — Acte par lequel Jeanne de Jambes, dame de Randan, d'Onzain [d'Anzat] et du Luguet[1], reconnaît qu'Antoine de la Tour lui a remboursé la somme de 5,000 écus que ladite dame lui avait prêtée, à la charge de lui assigner 500 livres de rente, au moyen de quoi il n'y a lieu à ladite assiette.

339. — 1511 (1512), 18 février. — Acte par lequel le capitaine du château de Montgascon de Turgon-Chatard et sa femme acquièrent une maison située paroisse de Culhat (?).

340. — 1514, 21 mai. — Contrat de mariage de Pierre de Clermont, baron dudit lieu, et de Marguerite de Turenne, fille d'Antoine de la Tour, vicomte de Turenne[2].

341. — 1514, 21 mai. — Double de l'acte précédent.

342. — 1514, 8 novembre. — Acte de François II, vicomte de Turenne, seigneur de Limeuil, par lequel il reconnaît devoir 697 livres 17 sous 11 deniers tournois à Pierre Clavel, à Jean Chevau et aux héritiers de Gonnin de Bourg, marchands de Lyon, pour des draps à lui fournis.

343. — XVI[e] siècle, après 1514. — Inventaire de production

1. Le sceau de Jeanne de Jambes, dame du Luguet, se trouve dans la collection des Archives nationales sous le n° 2476 de l'inventaire de Doüet d'Arcq.

2. Marguerite de Turenne épousa le 26 mai 1514 Pierre de Clermont, seigneur de Clermont-Lodève (Anselme, *Hist. généal.*, IV, 537).

pour Antoine de la Tour, vicomte de Turenne, contre Louis de Lévis, baron de la Voûte[1].

344. — 1514 (1515), mardi 27 février. — Acte par lequel François de la Tour, seigneur de Limeuil, et Jean de Cardaillac, seigneur de la Capelle, s'obligent solidairement à payer à Pierre Clavel, à Jean Chevau et aux héritiers de Gonnin de Bourg, marchands suivant la cour, 505 livres 16 sous tournois pour draps fournis audit de Turenne.

345. — 1515, 26 août. — Articles originaux du traité de mariage entre François de la Tour, écuyer, seigneur de Limeuil, et Catherine d'Amboise, fille de Guy d'Amboise, chevalier, seigneur de Ravel.

345 *bis.* — 1515, 21 octobre. — Obligation de 8 écus soleil contractée par François de Turenne, seigneur de Limeuil, envers M. de Saint-Victor.

346. — 1516, 7 avril. — Acte par lequel François de la Tour, chevalier, vicomte de Turenne, seigneur de Limeuil, s'oblige à payer à Pierre de Bresche, marchand pelletier, suivant la cour, 600 livres 10 sous tournois pour fournitures de pelleteries. (Acte passé devant un notaire de Lyon.)

347-348. — 1516, 19 avril. — Contrat de mariage de François, deuxième fils d'Antoine Ier, vicomte de Turenne, avec Catherine d'Amboise, fille de Guy d'Amboise, seigneur de Ravel. (Original, avec un double sur papier. — Voir au 26 août 1515[2] et au 3 août 1517.)

349. — 1516, 19 avril. — Même acte. (Expédition authentique, signée des notaires.)

350. — 1516, 19 avril. — Triple du même acte. (Expédition collationnée le 4 septembre 1561.)

351. — 1516, 9 juin. — Rachat fait par Antoine de la Tour, vicomte de Turenne, de l'accensement par lui fait pour trois ans au sieur de Calvymont des terres et châtellenies de Montfort, Carlus et Aillac, pour une somme de 900 livres.

1. Louis de Lévis, comte de Ventadour, baron de la Voûte (sur Rhône) (Anselme, *Hist. généal.*, IV, 30).

2. Les conventions du mariage avaient été arrêtées et signées dès l'année précédente. Voy. n° 345.

352. — 1516, 28 juin. — Quittance donnée par Antoine de Pompadour, chevalier, vicomte de Comborn, comme mari de Catherine de la Tour, à François de la Tour, vicomte de Turenne, agissant au nom de son père, Antoine de la Tour, de la somme de 1,657 livres tournois pour la dot de ladite Catherine.

R², carton 47.

353. — 1517, 3 août. — Transaction entre François de la Tour, vicomte de Turenne, et Mme Antoine d'Amboise, veuve de Mre Guy d'Amboise, au sujet du mariage dudit François et de Catherine d'Amboise, sa sœur germaine.

354. — 1517 (1518), 6 février. — Articles du contrat de mariage d'entre François II de la Tour, vicomte de Turenne, seigneur d'Olliergues, et Anne de Boulogne, dame de Montgascon, veuve de Jean de Montmorency, seigneur d'Écouen[1].

355. — 1517 (1518), 10 mars. — Enquête sur le degré de parenté de François II de la Tour, vicomte de Turenne, veuf de Catherine d'Amboise, et d'Anne de la Tour, dite de Boulogne, par Jean Chatard, avocat, commis par l'official général du diocèse de Clermont.

356. — 1518, 24 mai. — Lettres d'Antoinette de Polignac, veuve de Godefroy de Boulogne, seigneur de Montgascon, autorisant Anne de Boulogne, sa fille, veuve de Jean de Montmorency, à contracter mariage avec François de la Tour, vicomte de Turenne.

357-360. — 1518, 21 juin. — Contrat de mariage et articles (incomplets) du traité de mariage de François II et d'Anne de la Tour. Ensemble : enquête faite sur ce mariage, 10 mars 1517 (1518); dispense du pape Léon X, 12 mars 1517 (1518) (4 p.).

361. — 1519, 25 mars. — Testament de Françoise de Turenne, douairière de Castelnau[2].

362. — 1519, 4 juillet. — Acte par lequel Blanche de Tournon,

1. François de la Tour était veuf de Catherine d'Amboise. De son côté, Anne de Boulogne, veuve en secondes noces de Jean de Montmorency, avait épousé en premières noces Charles de Bourbon, comte de Roussillon (Anselme, *Hist. généal.*, IV, 538. Voy. ci-après, nos 357-360).

2. Elle était veuve de Jacques de Castelnau-Bretenoux, qu'elle avait épousé le 1er février 1499. Voy. n° 316.

veuve de Jacques de Coligny, déclare accorder à François II de la Tour, vicomte de Turenne, baron d'Olliergues et de Montgascon, la permission de racheter la châtellenie de Fay, sise tant en Velay qu'en Vivarais, moyennant 16,000 livres tournois pour laquelle elle lui a été vendue par Antoinette de Polignac, belle-mère dudit François de la Tour.

363. — 1519, 23 août. — Acte par lequel François de la Tour s'oblige envers Nicolas Hennequin, marchand à Paris, pour 50 écus d'or soleil de rente. — Et au dos : 1528, 23 juillet. Quittance donnée par ledit Hennequin à François de la Tour de 1,200 écus pour extinction de la susdite rente.

364. — 1520, juillet. — Charte d'association de prières accordée par frère François « Lichets, de Brescia, » général des Frères Mineurs, à Antoinette de Polignac, à François II de la Tour, à Anne de Boulogne, sa femme, et à leurs enfants.

365. — 1520, 17 novembre. — Autorisation donnée par François II de la Tour à Anne de Boulogne, sa femme, pour vendre la terre et seigneurie de Servan.

366. — 1520 (1521), 26 février. — Attestation notariée de l'achat et estimation faits par Thibault Haulteneur, marchand-orfèvre, et par François Perdrier, affineur d'or et d'argent, de deux chaînes d'or à eux présentées par François Geuffroys et François Amys, serviteurs du vicomte de Turenne.

367. — 1521 (1522), 22 mars. — Testament d'Antoine de la Tour, vicomte de Turenne et baron de Limeuil.

368. — 1523, 26 août. — Procuration donnée, à Corbie, par François II de la Tour, vicomte de Turenne, baron d'Olliergues, Montgascon, seigneur de Bouzols, Fay et Servissac, à Mlle et M. de Luzillac pour la vente des seigneuries de Coutegoul (Couteughol) et Jonacq (Jaunat).

369. — 1523, octobre-novembre. — Bordereau de la recette faite par Robert Marteau pour Me Claude Dezassis, conseiller au Parlement, ayant pouvoir de François II de la Tour, vicomte de Turenne, de recevoir la somme due par M. de Guise.

370-371. — 1523-1524, 16 février. — Copie d'exploit pour Antoine de la Tour, vicomte de Turenne, et Gilles de la Tour, protonotaire du Saint-Siège, son frère, pour se voir adjuger le profit d'un défaut contre Thomas de Bosredon, héritier de feu

Guillaume de Bosredon, son père, demandeur. A cet acte est attaché un extrait des Requêtes du Palais, du 27 janvier 1489 (1490), relatif à Guillaume de Bosredon et à François de la Tour et à ses frères et sœurs.

372. — 1524, 5 avril. — Sentence d'appointement donnée par le sénéchal d'Auvergne entre François II de la Tour, vicomte de Turenne, seigneur et baron de Montgascon et d'Olliergues (fils d'Antoine de la Tour), et Antoine [Raymond] de la Tour, baron de Murat-le-Quaire, son oncle, au sujet de la possession de Couteugheol et de Jaunat.

373. — 1524, 20 mai. — Acte passé sous le scel de la sénéchaussée de Riom, par lequel François II de la Tour, vicomte de Turenne, rachète les terres de Couteugheol et Jaunat d'Antoine de la Tour, dit Raymond, seigneur de Murat-le-Quaire, son oncle, pour la somme de 4,000 livres prévue dans une convention précédente du 22 novembre 1504.

374¹-374². — 1524. — Liste de logis et renseignements sur la marche de l'armée en Italie, François II de la Tour étant lieutenant général de l'armée envoyée sous le duc d'Albany.

375. — 1525, 6 octobre. — Transaction entre François II de la Tour, vicomte de Turenne, et Anne de Boulogne, sa femme, et Claude de Chalencon, seigneur de Rochebaron, mari de Suzanne de Boulogne, sœur de ladite Anne, d'une part, et Jacques de Montboissier de Beaufort, comte d'Alais et marquis de Canillac, d'autre part, au sujet de la succession du comte d'Alais.

376. — 1525, 15 décembre. — Transaction entre François II de la Tour pour son père et pour le seigneur de Murat, son oncle, d'une part, et Jean de Bosredon, seigneur et baron d'Herment, d'autre part, sur la contestation qui existait entre les parties pour raison du fief prétendu par ce dernier sur les terres de Murat-le-Quaire, Bains, Corne, Chavanon, Savennes et Saint-Exupéry (*Saint-Supéry*).

377. — 1525, 30 juin. — 1528, 21 septembre. — Comptes du revenu de Mme de Canillac[1].

378. — 1526, 27 novembre. — Quittance donnée par Pierre de

1. Sans doute Charlotte de Vienne, mariée le 17 novembre 1526 à Jacques de Montboissier, marquis de Canillac.

Clermont, seigneur de Nebouzan, et Marguerite de Turenne, sa femme, à François de la Tour, vicomte de Turenne, frère de ladite Marguerite, de la somme de 2,500 livres tournois, en déduction du douaire constitué à ladite dame par son contrat de mariage.

379. — [Avant 1527.] — Lettres d'Antoine de la Tour, seigneur d'Olliergues, portant nomination de Pierre de Buysson comme châtelain d'Olliergues. (Non signées. Sans date.)

380. — 1527, 18 avril[1]. — Donation faite par Antoine de la Tour, vicomte de Turenne et baron de Limeuil, à Gilles de la Tour, son fils, de la baronnie de Limeuil.

381-382. — 1527, 18 avril. — Double original notarié de la précédente donation, suivi d'une copie contemporaine non authentique.

383. — 1528, 28 avril. — Lettre de François Ier, roi de France, seigneur de Gênes, instituant François II de la Tour, vicomte de Turenne, comme lieutenant général et gouverneur de la ville de Gênes et autres villes placées sous la juridiction de cette dernière. (Copie collationnée.)

384. — 1528 (1529), vendredi 12 mars. — Acte par lequel Pierre de Bidoulx, seigneur de Lartigue, prisonnier à la Conciergerie du Palais, reconnaît devoir à François II de la Tour, vicomte de Turenne, une somme de 200 livres tournois que celui-ci a payée en son acquit à un marchand drapier.

385. — 1530, 7 novembre et 3 décembre. — Acte de remboursement par François II de la Tour, vicomte de Turenne, d'une rente de 60 livres tournois, ensemble des arrérages de ladite rente, constituée par lui au profit de Thomas Pascal, à la charge par ledit François d'effectuer les remboursements en trois payements déterminés.

386. — 1530 (1531), 8 mars. — Testament d'Anne de la Tour, dite de Boulogne, femme de François II de la Tour, vicomte de Turenne. (Expédition authentique par deux notaires au Châtelet de Paris, 17 août 1562.)

387. — 1530 (1531), 12 mars. — Permission donnée par les

1. Et non pas le 18 août, comme on lit dans le P. Anselme, *Hist. général.*, IV, 536.

Frères Mineurs de Paris d'enterrer en leur couvent Anne de Boulogne, femme de François II de la Tour, vicomte de Turenne.

388-389. — 1531, 28 octobre. — Ordonnance du roi François Ier sur le commerce des blés pour remédier aux fraudes qui se produisaient dans la vente desdits blés[1].

389. — 1531, 31 octobre. — Lettre d'envoi de ladite ordonnance au vicomte de Turenne, lieutenant général et gouverneur de l'Ile-de-France. (Copies.)

390. — 1531, 5 novembre. — Procuration de François II de la Tour, vicomte de Turenne, pour une transaction entre le pape, curateur de Catherine de Médicis, duchesse d'Urbin, et le duc d'Albany, sous réserve expresse de ses droits et de ceux de sa femme, Anne de Boulogne, et de leurs enfants sur la baronnie de la Tour et autres biens.

391-406. — Seize comptes de recettes et de dépenses du vicomte de Turenne, d'octobre 1531 à juillet-août 1532.

R², carton 48.

407-408. — 1531-1550 environ. — Pièces d'un procès entre François II de la Tour et Gilles de la Tour frères, fils d'Antoine de la Tour, et leurs successeurs, au sujet de la donation de la terre de Limeuil audit Gilles de la Tour. (Transaction et procédure.)

409-410. — 1532, 28 juin. — Mémoire de la vente de la vaisselle d'argent du vicomte de Turenne, faite à Nantes, par le sieur Thomas de Launay, son valet de chambre, à Jacques Thue, orfèvre.

411-412. — Testament (et codicille) de François II de la Tour, vicomte de Turenne, reçu à Villocher par Annet Rigoton, notaire, et présenté au scel de Montferrand. (Avec copie sur papier du même testament.)

413-419. — 1532. — Comptes de la dépense des obsèques du vicomte de Turenne, décédé à Villocher le 12 juillet 1532.

420-422. — 1532-1534. — Compte des dépenses de l'enterrement de François II de Turenne, décédé le 12 juillet 1532, suivi

1. Cf. *Catalogue des actes de François Ier*, n° 4269.

d'un compte de recettes de 1534 et d'un mémoire sur l'enterrement des vicomtes de Turenne, à Brives, de 1400 à 1532.

423. — 1532 (1533), 14 janvier. — Défaut obtenu au Parlement de Bordeaux par Gilles de la Tour, seigneur de Limeuil, contre les tuteurs des enfants de feu François II de la Tour, vicomte de Turenne, pour reprendre le procès au lieu dudit feu seigneur.

424-425. — 1534, 8 octobre, 1534 (1535), 19 février. — Deux appointements prononcés par Raimond de Cosnac, lieutenant du sénéchal de Limousin, dans un procès entre Louis de Noailles et Denis et Clément de Cosnac, vassaux du vicomte de Turenne, au sujet d'un échange de rentes dans les paroisses de Jugals et de Sainte-Ferréole.

426-451. — 1534-1565. — Procès soutenu par François III de la Tour, vicomte de Turenne, et Antoinette de Polignac, sa grand'mère, qui le représente, contre le seigneur de Pons (et Marguerite de la Tour, dame de Clermont-Lodève, descendant d'Antoinette de Pons), au sujet de la tierce partie des biens de la maison de Pons. — Antoinette de Pons était femme d'Antoine de la Tour. (26 pièces.)

452. — 1535, 23 mai et 6 juillet. — Articles du traité de mariage accordé entre Just de Tournon, baron dudit lieu, et Claude de la Tour, fille de feu François II de la Tour, vicomte de Turenne.

453. — 1535, 15 juillet-5 octobre. — Livre de dépenses du vicomte de Turenne. (Registre papier.)

454-455. — 1535, 31 août. — Compte de la réception et vêture de sœur Renée de Turenne ou de la Tour au monastère de Poissy, près Paris.

456. — 1535, 30 octobre. — Contrat de mariage de Claude de la Tour, fille de François II et d'Anne de la Tour, mariée à Just, baron de Tournon. (Voir nº 452.)

457. — 1535, 30 octobre. — Copie sur papier du précédent contrat.

458. — 1535, 11 novembre. — Attestation d'un notaire de Maringues en faveur d'Antoinette de Polignac, douairière, contre Jean Doulhon, grènetier à Lyon, par laquelle il est prouvé qu'elle administrait les personne et biens de François III de la Tour,

fils de feu François II de la Tour, vicomte de Turenne, seigneur de Montgascon, etc.

459. — 1535 (1536), 20 janvier. — Copie du bail à ferme fait au nom de François III de la Tour, vicomte de Turenne, par le sieur de la Borde, son gouverneur, des lods et ventes dus en la châtellenie de Saint-Céré et du droit dû à cause du mariage de Claude de la Tour, sa sœur, etc.

460. — 1536 (1537), 1er février. — Contrat de tutelle pour François III de la Tour, vicomte de Turenne, par lequel sont nommés ses tuteurs le seigneur de la Barge, le seigneur de Luzillac et Jean de Prouhet, élu de Brive.

461. — 1538, 10 juin. — Lettres d'absolution obtenues par Marguerite de Turenne et levant l'excommunication portée contre feu Pierre de Clermont, son mari, à la requête de marchands de Lyon, auxquels il devait 500 écus.

462. — 1540 (1541), 7 février. — Lettres de relief d'ajournement accordées par François Ier à Jean Le Jay, bourgeois de Paris, héritier de son fils, contre François des Cars (*sic*), tuteur et curateur des enfants du vicomte de Turenne et de sa femme, en qualité d'héritière d'Antoinette de Polignac, pour l'exécution d'une sentence.

463. — 1540 (1541), 26 février. — Mandement du vicomte de Turenne au seigneur de la Barge pour faire délivrer à sœur Louise de Montgascon, religieuse de Lavène, la somme de 10 livres.

464-469. — 1541-1543. — Compte de dépenses du seigneur Antoine de la Barge pour le vicomte François de Turenne; lettres et pièces justificatives.

470. — 1541 (1542), 16 février. — Lettres de François Ier accordées à François des Cars, seigneur de la Vauguyon, tuteur de François III de la Tour, vicomte de Turenne, pour faire exécuter un arrêt du Parlement condamnant Antoinette d'Amboise, dame de Barbezieux, à certains dépens envers lui.

471. — 1542, 20 mai. — Certificat des commissaires des guerres pour François III de la Tour, vicomte de Turenne, comme étant du nombre des cent lances fournies sous le commandement de Mgr de Montmorency, connétable.

472-473. — 1543, 11 septembre. — Sentence d'Antoine Du Prat, garde de la prévôté de Paris, suivant défaut obtenu au Châ-

telet de Paris, condamnant François III de la Tour, vicomte de Turenne, représenté par le seigneur des Cars, son tuteur, à payer au sieur Jean Le Jay, messager juré de l'Université à Paris, la somme de 53 livres 10 sous tournois et 37 livres 11 sous parisis. — A la sentence est attaché un commandement au premier sergent du Châtelet pour la saisie des biens du vicomte de Turenne. 29 ..... 1543.

474. — 1544, 31 décembre. — Transaction entre Jean Bonnet, comme mari d'Anna Jayot, d'une part, et François III de la Tour, vicomte de Turenne, d'autre part, au sujet du reste de 1,500 livres que Godefroy de la Tour, en son vivant aïeul dudit François, devait à feu Jean Jayot, duquel Anna Jayot est héritière.

475-476. — 1544-1545. — Procès-verbal et rôle de la taille levée sur les habitants du mandement de Faÿ pour la chevalerie du vicomte de Turenne François III de la Tour.

477. — 1544 (1545), dimanche 8 février. — Transaction, à la suite d'un procès au Grand Conseil, entre Gilles de la Tour, seigneur de Limeuil, et François III de la Tour, vicomte de Turenne, son neveu, au sujet de la succession d'Antoine de la Tour et d'Antoinette de Pons.

478-479. — 1545, 14 novembre. — Délégation faite par François III de la Tour, vicomte de Turenne, de différentes sommes à lui dues par ses fermiers d'Auvergne, à Catherine Pichonnat, veuve de Jean Dola, marchand de draps de soie à Paris, pour acquit d'une somme de 4,450 livres tournois. Avec copie notariée de l'exploit et sommation faite à Jean de Peschier Traslat de payer 325 livres tournois restant d'un terme échu, et, sur son refus, procès-verbal de saisie et d'emprisonnement. 22 juin, 25 juin et 7 juillet 1548.

480. — 1545, 30 décembre, 1545 (1546), 6 janvier. — Quittance donnée par Antoinette de Saint-Père, femme de Louis Le Roy, seigneur de Chavigny, et par Antoinette de la Tour, femme de François Le Roy, seigneur de Clinchamp, à François III de la Tour, vicomte de Turenne, de la somme de 10,000 livres tournois pour différentes aliénations en la vicomté de Turenne. — Au dos de l'acte est la confirmation de la quittance par Louis Le Roy, seigneur de Chavigny. 6 janvier 1545 (1546).

481. — 1546, 7 décembre. — Procuration donnée par Fran-

çois III de la Tour, vicomte de Turenne, pour ouïr les comptes de ses receveurs du Limousin.

482-483. — 1547, avril-mai. — Rôle des gages de M. de Turenne comme lieutenant de la compagnie du connétable. mai 1547. — Compte de fournitures pour le vicomte de Turenne, avec acquit au dos. 20 avril 1547.

484. — 1547, 10 mai. — Vente par Marcelin de Champetières, maître d'hôtel du vicomte de Turenne, à Me Jean Veyssier, notaire de Turenne, des récoltes qui se trouvaient dans le château de Turenne, moyennant 800 livres tournois, dont 500 livres payées comptant et 300 livres à la Saint-Jean prochaine.

485. — 1547, 20 juillet. — Copie de l'accense ou bail de la terre et seigneurie de Turenne à Pierre Basson, dit le Basque.

486-488. — 1548, 7 novembre. — Vente par Claude de Rochebaron, seigneur par moitié de la terre de Ferrières en Bourbonnais, à François III de la Tour et à Éléonor de Montmorency, son épouse, de la moitié de la terre de Ferrières et dépendances, moyennant 8,702 livres 10 sous 1 denier. Ensemble :

1548 (1549), 22 mars. — Ratification par M. de Rochebaron de ladite vente, acceptée par le fondé de procuration du vicomte de Turenne.

1548 (1549), 31 janvier. — Prise de possession de ladite terre.

489. — 1548. — État de la recette et dépense du receveur de Montmorency pour le vicomte de Turenne.

490. — 1549, 13 avril. — Imposition de la taille de nouvel acquêt de la seigneurie de Ferrières pour le vicomte de Turenne.

491-494. — 1549, 18 décembre, et 1551. — Sentence des Requêtes du Palais donnant mainlevée à François de la Tour de la moitié de la terre et seigneurie de Ferrières. Ensemble deux lettres et une consultation relatives à ladite seigneurie de Ferrières en 1551.

495. — 1550, 14 avril. — Quittance notariée donnée par François III de la Tour, vicomte de Turenne, de la somme de 50,000 livres tournois reçue d'Anne de Montmorency, connétable de France, pour la dot de sa femme, fille dudit seigneur de Montmorency.

496. — 1550, 17 juillet. — Lettre de commission accordée par

le roi Henri II à François III de la Tour, vicomte de Turenne, pour l'exécution d'un arrêt du Parlement.

R², carton 49.

497-501. — 1550, 17 juillet. — Arrêt du Parlement rendu entre François III de la Tour et Nicole Berte, avocat au Parlement, par lequel l'appel interjeté par ledit de la Tour est mis au néant, et, quant au retrait lignager, il est ordonné que Nicole Berte devra délaisser à François de la Tour la moitié de la terre de Ferrières, moyennant remboursement du prix qu'il avait payé. Ensemble quatre pièces relatives à ladite terre, savoir :

498. — 1551 (1552), 15 février. — Assignation à Nicole Berte.

499. — 1551 (1552), 1er février. — Procédure contre Nicole Berte.

500. — 1550, 19 décembre. — Arrêt de compensation contre le même.

501. — 1552, 29 mars. — Exécution de l'arrêt de juillet 1550.

502-503. — 1551, 16 août. — Lettres du roi Henri II au général des finances de Guyenne pour lui enjoindre de ne plus cotiser le vicomte de Turenne ni le comprendre dans l'imposition des tailles, en vertu des privilèges à lui accordés. (Copie.) Ensemble une lettre du même roi confirmant les privilèges du vicomte de Turenne pour la justice. (Copie.)

504. — 1551 (1552), 7 mars. — Lettre de procuration de François III de la Tour, vicomte de Turenne, à son maître d'hôtel Cicard Decublaize.

505. — 1552, 21 août. — Montre et revue de la compagnie du connétable de Montmorency à Corny-lès-Metz, en Lorraine[1].

506. — 1553, 21 mai. — Bail ou afferme de la châtellenie de Servière et port d'Argentat, fait par Cicard Decublaize au nom de Léonor de Montmorency, femme de François III de la Tour, vicomte de Turenne, à Jean Laurent, bourgeois d'Argentat.

507. — 1554 (1555), 1er mars. — Exécutoire du Parlement de Bordeaux condamnant François III de la Tour, vicomte de Turenne, à payer à Jean Laval 41 livres 15 sous 11 deniers de dépens.

1. Corny, canton de Gorze, anc. dép. de la Moselle.

508-509. — 1555. — Arrêté de compte et mandement pour le vicomte de Turenne. — Mai 1556. Parties pour M. le vicomte de Turenne. (Comptes du sellier.)

510. — 155., 28 mars (avant 1557). — Lettre de M. de Turenne à sa femme (François de la Tour, IIIe du nom, † 1557). Il y parle de son frère (c'est-à-dire son beau-frère) de Chavigny.

511. — Avant 1557. — État des veneurs de [François III], vicomte de Turenne. (Signé : F. de la Tour.)

512. — 1557, 23 avril. — Bail des fermes de François III de la Tour, vicomte de Turenne, comte de Montfort, etc., à Ymbert et Mathieu de la Blanchisse père et fils.

513. — 1557, 23 avril. — Copie de l'enquête pour faire recevoir chevalier de l'ordre de Saint-Jean, à Malte, Antoine de Limeuil, fils de Gilles de la Tour, seigneur de Limeuil, et de Marguerite de la Cropte.

514. — 1557, 13 août (au camp devant Saint-Quentin). — Copie du testament de François de la Tour, vicomte de Turenne.

515. — 1557-1561. — Procès-verbal de création des tuteurs, réception de serment et vérification, pour les enfants de François III de la Tour, vicomte de Turenne, savoir : Henry et Madeleine de la Tour. (Copie du 18 juin 1563.)

516. — 1558, 10 juin. — Inventaire des meubles, livres et effets trouvés au château de Joze, et baillés à M. de Champetières, comme provenant de François III, vicomte de Turenne, seigneur d'Olliergues, et de Léonor de Montmorency, sa femme. (Copie en date du 4 septembre 1561.)

517. — 1558, 22 novembre. — Arrêt du Conseil qui permet à Claude de la Tour, femme de Just de Tournon, de faire assigner au Parlement de Paris les héritiers de François de la Tour, son frère, ou leurs tuteurs ou curateurs.

518. — 1559-1560. — Arrêt de la cour de Parlement qui permet à Claude de la Tour, femme de Just de Tournon, de se pourvoir contre les héritiers de François III de la Tour, son frère, avec permis d'assigner et signification de l'arrêt.

519. — 1560, 10 octobre. — Procuration donnée par Pierre Geoffre, syndic général des habitants de la vicomté de Turenne, à plusieurs procureurs en la Cour des aides à Montferrand pour

prendre part à un procès relatif aux tailles et faire valoir les privilèges et exemptions de ladite vicomté.

520-521. — 1560. — « Remonstrances des procès et affaires de Mgr le vicomte de Turenne en sa vicomté ès terres du Limousin, » suivies d'un mémoire pour François III de la Tour, vicomte de Turenne, contre le seigneur de Limeuil, concernant ses biens paternels.

522. — Vers 1560. — Mémoire pour Henri de la Tour, vicomte de Turenne, seigneur d'Olliergues, contre Claude de la Tour, femme de Just de Tournon, et Antoinette, mariée au seigneur de Chavigny, ses tantes, sur leurs prétentions de partage dans la succession des père et mère desdites dames.

523. — 1563, 28 mai. — Arrêt du Parlement portant homologation de la transaction faite sur les différends entre Mmes de Tournon et de Chavigny, d'une part, et les tuteurs et curateurs de Henri de la Tour, fils mineur de François III de la Tour, vicomte de Turenne, et d'Éléonor de Montmorency, d'autre part, pour raison des droits successifs échus auxdites dames, qui donnent quittance au seigneur de la Tour moyennant 60,000 livres. (L'arrêt contient la transaction, la procuration et la ratification.)

524. — 1566, 25 août. — Acquisition par M. de Chavigny, comme tuteur du vicomte de Turenne, consentie à son profit par le seigneur de Champetières, d'une rente acquise par ce dernier d'Anne Brunet et de Vincent Savoye, son gendre, pour la somme de 70 livres, avec ratification par les gendre et fils de ladite Brunet.

525. — 1584, 24 décembre. — Lettres de provision de la charge de premier gentilhomme de la chambre du roi de Navarre, souverain de Béarn, en faveur de Henry de la Tour, vicomte de Turenne, avec prestation de serment le 26 décembre de la même année.

526. — 1588, 8 février. — Copie du testament de Galiot de la Tour, seigneur de Limeuil et vicomte de Lanquais, fils de Gilles de Limeuil.

527. — 1593, 21 avril. — Lettres de Henri IV portant attribution de juridiction au Grand Conseil pour les appels de la justice du sénéchal de Turenne.

528-533. — Fin du XVIe siècle. — Inventaires des pièces qui

ont été trouvées en l'étude de Me Jean Poussemothe, procureur à Paris, pour le vicomte de Turenne. (Trois inventaires, avec un double de chacun d'eux.)

534. — 1613, 19 août. — Sentence de Just de Tournon, sénéchal de Riom (ou d'Auvergne), en faveur de Guillaume de Turenne, seigneur de Bardetier, condamnant par défaut Thomas [de la Tour], seigneur d'Alagnat, à payer 2,000 livres, sinon, à être appréhendé au corps.

535. — 1624, 12 octobre. — Relief d'appel pour Anne de Turenne, femme de René de la Tour, seigneur dudit lieu.

QUELQUES LETTRES

DE B. GUÉRARD A J. DESNOYERS

SUR LES

PREMIÈRES ANNÉES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

(1834-1845).

Les noms de Guérard et de Desnoyers sont inséparables lorsqu'il s'agit des débuts et des premières années de la Société de l'Histoire de France. Benjamin Guérard avait été, en juin 1833, l'un des vingt fondateurs de la Société et, dès l'origine, pendant de longues années, il n'avait cessé de présider le Comité de publication[1]; Jules Desnoyers fut choisi à la première assemblée générale de 1834 comme secrétaire de la Société, et il ne cessa d'être réélu pendant plus de cinquante ans[2].

Au lendemain de son entrée en fonctions, Desnoyers se préoccupa de la préparation et de la publication du *Bulletin,* qui devait alors former annuellement deux volumes[3] et pour la rédaction duquel avait été nommé un comité spécial de cinq membres : Arthur Beugnot, Dureau de la Malle, Lenormant, Magnin et Paulin Paris. La lettre qu'il écrivit à ce sujet à Guérard n'a pas été conservée[4], mais on a la réponse de Guérard, du 22 février 1834 :

Les membres composant le Comité du *Bulletin* seront réunis à la Bibliothèque du roi, lundi prochain, à 3 heures, soit dans

1. Voir *Notice sur M. Daunou, par M. B. Guérard, suivie d'une notice sur M. Guérard, par M. N. de Wailly* (Paris, 1855, in-8°), p. 216.
2. Voir l'*Annuaire-Bulletin* de 1888, p. 88-93. Cf. *Collections de M. Jules Desnoyers. Catalogue...*, par L. Delisle et M. de Fréville (Paris, 1888, in-8°).
3. Voir le *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, 1re partie, t. I, 1834, p. 22-23.
4. B. Guérard avait ordonné par son testament de détruire tous ses papiers (voir *Notice*, etc., p. 219).

la salle du Conservatoire, soit dans une des salles des Manuscrits. Le plan que vous proposez me paraît excellent, mais d'une exécution laborieuse, à moins que Messieurs vos confrères ne soient aussi zélés que vous.

Pour alléger un peu le fardeau dont vous vous êtes chargé avec tant de dévouement, on pourrait diviser le travail. M. *Lenormand,* par exemple, devrait revendiquer tout ce qui appartient aux arts. M. *Teulet* a beaucoup d'activité et de bonne volonté et ne demande qu'à se rendre utile. M. *Dureau de la Malle* est loin d'avoir la même ardeur; il aura souvent besoin d'être excité. M. *Beugnot* sera un collaborateur d'un grand prix, surtout dans ce qui concerne la bibliographie étrangère. M. *Paris* serait bien bon aussi; malheureusement pour notre Société, il est déjà fort occupé et n'a pas beaucoup de temps à lui consacrer. De mon côté, je ne manque pas non plus d'occupations; cependant, je vous seconderai de mon mieux, quoiqu'indirectement, attendu que je ne suis pas du Comité du *Bulletin.*

Vous avez bien raison de ne rien négliger pour rendre notre premier numéro intéressant; c'est de notre début que dépendra en grande partie notre succès. L'Académie ne peut, Monsieur, que vous savoir gré du soin que vous prendrez de faire connaître et apprécier ses travaux[1]; n'ayez donc aucun souci à ce sujet, son amour propre est en sûreté; nous sommes ses disciples et non ses rivaux.

Il sera bien difficile d'indiquer dans le premier numéro du *Bulletin* les ouvrages que la Société se propose de publier les premiers; il faudrait, pour résoudre cette question, que le Comité de publication se fût assemblé, tandis qu'il ne pourra guère se réunir qu'après la séance du Conseil, fixée au premier lundi de mars[2].

Un mois après, le 29 mars 1834, nouvelle lettre de Guérard à Desnoyers pour lui exposer ses vues, pleines de sagesse et de prudence, toujours au sujet du *Bulletin :*

1. Allusion à un compte rendu projeté du tome XIX du *Recueil des historiens*, paru en 1833.

2. Bibliothèque nationale, ms. nouv. acq. franç. 20507, fol. 262.

Je n'ai pas assez de temps à moi pour faire l'article que vous me demandez. Cet article aurait d'ailleurs bien peu d'intérêt, s'il se bornait à présenter un sommaire des ouvrages ou pièces que contient le dernier tome du *Recueil des historiens de la France*. Si, au lieu de donner un sommaire, on donnait un article critique, on serait moins utile et moins intéressant encore, attendu qu'on ne ferait qu'imiter les journaux et les autres publications périodiques, qu'on ne lit plus et qui ne sont bons à rien[1].

Ne perdons jamais de vue le but que nous nous proposons et ne parlons qu'autant que nous aurons quelque chose d'excellent à dire. Si la matière ou les rédacteurs manquent, attendons et gardons-nous surtout de faire du remplissage. Il y aurait aussi beaucoup d'inconvénient à quêter des articles partout, car il pourrait arriver qu'en ne les publiant pas, on mécontentât les auteurs et qu'en les publiant, on mécontentât les lecteurs. Que si les membres actuels du *Bulletin* ne suffisent pas à le rédiger, il n'y a pas à hésiter, il faut leur en adjoindre d'autres et les prendre hors du Conseil et même hors de la Société, s'il en est besoin. Ce qu'il y a de sûr, c'est que nous devons assurer la publication régulière de notre *Bulletin,* et, de plus, que cette publication doit se recommander par son utilité.

Ne pourrait-on pas adresser à tous les sociétaires une circulaire, dans laquelle on inviterait ceux qui désirent coopérer à cette publication à envoyer leurs noms au secrétariat? Le Conseil choisirait ensuite, sur la liste qui lui serait soumise, les personnes qu'il jugerait les plus capables de faire le travail et pourrait même rédiger des instructions à leur usage et leur présenter les conditions auxquelles elles devraient satisfaire. Si ces moyens ne suffisaient pas, on serait bien obligé d'en venir à l'emploi de rédacteurs appointés. Mais il me semble que nous devons éviter et rejeter toujours, et surtout en débutant, tout ce qui est médiocre, et que mieux vaut ne pas paraître du tout que de paraître avec un air gauche et un teint décoloré[2].

1. Le volume fut simplement annoncé par J. Desnoyers, qui donna la liste des textes qu'il contenait aux pages 88-89 du premier *Bulletin*.

2. Bibliothèque nationale, ms. nouv. acq. franç. 20507, fol. 264-265.

Deux années du *Bulletin* pour 1834 et 1835 avaient été publiées, chacune formant deux volumes, en 1835 et 1836. Cette même année 1836 paraissait le premier *Annuaire historique* pour 1837. C'est à cette nouvelle publication que se rapporte la lettre suivante, du 11 novembre 1836, dans laquelle Guérard riposte avec vivacité à une critique de Desnoyers relative à la liste des *Provinces et pays de la France,* qu'il avait donnée dans l'*Annuaire*[1] :

Les complimens, comme vous savez, ne sont guère de mon goût et ne servent à rien; j'aime bien mieux la critique. Mais, pour qu'elle soit utile, faut-il encore qu'elle ait quelque fondement. Je ne vous en veux pas de votre disposition à rayer plusieurs noms de ma liste, au contraire; effacer, c'est le plus souvent améliorer. Mais je vous en veux de votre précipitation à retrancher mon pays d'Amont de la carte de la Franche-Comté, sans avoir auparavant examiné ses titres, sans même vous douter que j'avais eu quelque motif ou quelque prétexte de l'inscrire au tableau, puisqu'il s'y trouvait effectivement inscrit; et, par conséquent, sans vous mettre en peine de mes raisons, bonnes ou mauvaises. C'est en cela, mon cher Confrère, que vous avez eu tort et très grand tort. Pour vous punir et pour toute justification de ma conduite, je vous condamne à jeter les yeux sur la première carte du comté de Bourgogne, exposée sur les quais, ou sur le premier dictionnaire géographique du pont Saint-Michel; car je n'ai pas besoin d'en appeler au tribunal des érudits. Faites, je vous prie, l'épreuve que je sollicite de votre justice et vous m'en direz des nouvelles. Que m'importe d'ailleurs le pays d'amont de Normandie? Je ne suis pas assez novice pour ignorer que l'*amont* est le relatif d'*aval* et pour transformer des dénominations de relation en noms géographiques.

... Je m'aperçois que je n'ai pas répondu à tous vos griefs, et particulièrement au reproche que vous m'adressez au sujet des rectifications ou modifications que je n'aurais pas faites à votre article. Pour le coup, je suis coupable, si je m'étais engagé à quelque chose de cette nature; mais, pour me rappeler ce que c'était, j'ai beau y rêver, ma mémoire me trahit. Quoi qu'il en

1. Pages 58-148.

soit, en fait de corrections, vous êtes, s'il vous plaît, mon débiteur, et débiteur fort arriéré, ce qui ne m'empêche pas de vous tenir mon crédit ouvert. Adieu[1].

Quelques années après, le 12 octobre 1840, c'est encore l'*Annuaire*, que dirigeait Guérard, qui fait l'objet de la lettre suivante à Desnoyers :

Parbleu, mon cher Confrère, vos conseils nous seront toujours fort utiles et fort agréables. J'avais déjà recommandé à M. Duchesne de vous adresser les épreuves de la liste des *Sociétés littéraires*[2]; maintenant que vous témoignez le désir de la revoir, je n'ai que des remerciements à vous faire, en vous priant, en même temps, d'user de sévérité et de promptitude. Mais vous aviez eu, quoique vous en disiez, une parfaite connaissance du projet d'insérer une pareille liste dans l'*Annuaire* de 1841, et vous-même, ne vous en déplaise, m'en avez témoigné votre approbation. Il est vrai que vous n'avez pas été convoqué en commission, ni vous, ni personne, et que je serais coupable de ce côté-là si jamais convocation et commission avaient jusqu'à ce jour été de la moindre utilité. L'*Annuaire* se fait sans cérémonie, mais ne se fait pas tout seul, je vous l'assure. Prenez, il ne tient qu'à vous, la plus grande part au travail qui le concerne et soyez prêt de bonne heure, nous vous en aurons, et moi surtout, la plus grande obligation. En attendant, vous recevrez, demain ou après, tout ce qui est composé de l'*Annuaire*. Veuillez y faire toutes les corrections et améliorations que vous jugerez convenables, en ayant soin seulement d'éviter les remaniemens et les changemens qui seraient un peu trop dispendieux pour la Société[3].

La dernière lettre de Guérard à Desnoyers est relative à une nouvelle liste de publications projetées par la Société de l'Histoire de France. Un premier projet de publications avait été dressé dans la séance du 6 mars 1834 du Comité et adopté dans la séance

1. Bibliothèque nationale, ms. nouv. acq. franç. 20507, fol. 268-269.

2. *Annuaire* pour 1841, p. 93-184. — Il semble bien, d'après cette lettre, que cette liste, attribuée à J. Desnoyers et Auger, soit l'œuvre de B. Guérard.

3. Bibliothèque nationale, ms. nouv. acq. franç. 20507, fol. 272.

du Conseil du 7 avril suivant[1]. En 1845, Le Prevost[2] et Guérard[3] avaient proposé d'élargir le cadre primitif; la lettre suivante de Guérard, du 29 octobre 1845, a trait à une proposition de lui, qui fut comprise dans le plan général de publications exposé par J. Desnoyers[4] à l'Assemblée générale du 4 mai 1846 :

Si j'ai regret de ne pouvoir assister à vos séances, c'est surtout quand on doit s'y occuper des publications à entreprendre pour le compte de la Société... Ce n'est pas toutefois que j'aie rien de nouveau à proposer au Conseil; les temps de notre histoire auxquels je me suis plus particulièrement attaché n'offrant guère, je pense, de sujets d'ouvrages qui répondent aux besoins actuels, si non aux vœux de la Société, seront à peu près écartés de l'examen et de la discussion qui se préparent. Aussi, lorsque je regrette de n'être pas au milieu de vous, c'est non pas à cause des avis que je pourrais donner, mais à cause de ceux que je pourrais recevoir, surtout si le Conseil, avant de prendre aucune délibération définitive, jugeait nécessaire de consulter le Comité de publication.

Que si le Conseil, étendant très loin sa prévoyance, trouvait bon d'indiquer dès aujourd'hui, pour mémoire, des ouvrages qui ne devraient être publiés qu'après un grand laps de temps, j'aurais, dans ce cas, pour répondre à l'invitation que vous m'adressez, à lui rappeler ceux qui, d'après l'ordre chronologique, avaient été placés à la tête de notre ancienne liste de publication. Ainsi, sans que j'aie besoin de vous les nommer, j'indiquerais les principaux écrivains de notre histoire jusqu'au règne de saint Louis, puis un recueil de chroniques et d'annales, dans lequel les documents originaux seraient seuls admis, les répétitions, et à plus forte raison les copies, en étant impitoyablement écartées, ce qui réduirait considérablement la place accordée par les Bénédictins à ce genre de textes.

Enfin, ce qui me paraît avoir le plus d'importance et d'utilité, on comprendrait dans la série des documents anciens un

1. Voir le *Bulletin* de 1834, 1re partie, p. 24-30.
2. Voir le *Bulletin* de 1845, p. 40.
3. *Ibid.*, p. 69-70.
4. *Ibid.*, p. 278.

recueil d'extraits des *Acta sanctorum* et même un recueil d'extraits des Conciles. Les parties que les Bénédictins ont insérées dans leur collection sont à peu près insignifiantes pour l'histoire des mœurs, des institutions, des usages et donnent à peine une idée de l'intérêt historique de cette espèce de monuments. Pour ma part, j'ai trouvé tant de renseignements et de secours dans les vies des saints, que j'avais entrepris, pour mon usage particulier, un recueil pareil à celui que je propose et que je n'ai pas encore renoncé à l'espoir de le continuer jusqu'au bout[1].

Ce ne sont pas les seuls renseignements sur les premières années de la Société de l'histoire de France que l'on doive à la correspondance de B. Guérard; on en pourra trouver d'autres encore, qui seront prochainement publiés, dans une série de lettres par lui adressées à l'un des fondateurs de la Société, le marquis Le Ver, et qui, après avoir été recueillies par H. Bordier, ont été récemment données par M. L. Delisle à la Bibliothèque nationale.

H. Omont.

1. Bibliothèque nationale, ms. nouv. acq. franç. 20507, fol. 274-275.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA SECONDE PARTIE

DE L'ANNUAIRE-BULLETIN

DE L'ANNÉE 1904.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

LISTE DES OUVRAGES

PUBLIÉS PAR

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

DEPUIS SA FONDATION EN 1834,

A PARIS, CHEZ RENOUARD, LIBRAIRE, RUE DE TOURNON, N° 6
H. LAURENS, SUCCESSEUR.

Font partie de la Société toutes les personnes qui sont agréées par le Conseil sur la présentation de deux membres. Les demandes d'admission peuvent être adressées au secrétaire de la Société, 60, rue des Francs-Bourgeois, aux Archives nationales. Le chiffre de la cotisation annuelle est fixé à 30 francs; elle est rachetable moyennant le versement d'une somme unique de 300 francs, qui donne le titre de sociétaire à vie. Les sociétaires reçoivent, chaque année, quatre volumes de chroniques, de mémoires ou de correspondances, et un volume d'Annuaire-Bulletin. Ils peuvent acquérir les publications antérieures à leur inscription, au prix de 7 francs le volume; le prix est de 9 francs pour les personnes qui ne font pas partie de la Société.

Tous les ouvrages publiés par la Société sont pourvus de tables analytiques.

Annuaires de la Société de l'Histoire de France, de 1837 à 1863; in-18. Prix : 2 fr. *Les années* 1845-1848, 1853, 1858, 1859, 1861 *et* 1862 *sont épuisées.*

Entre autres notices et nomenclatures que contient cette collection, nous citerons les listes des évêchés et archevêchés (années 1838, 1844-1849), des monastères de France (1838), des grands feudataires (1855, 1856), des saints (1857, 1860), des ambassadeurs de France et en France (1848 et 1850), la topographie ecclésiastique de la France (1859, 1861-1863).

Bulletin de la Société de l'Histoire de France, années 1834 et 1835; 4 vol. in-8°; prix : 20 francs. *Les années* 1836-1856 *et* 1859-1862 *sont épuisées.* Années 1857 et 1858, 1 vol.; prix : 5 francs.

Recueil destiné à faire connaître les travaux de la Société, comprenant, en outre, un grand nombre d'articles bibliographiques, de notices historiques et de documents originaux.

Table générale du Bulletin, 1834-1856; in-8°. Prix : 2 francs.

Au Bulletin de 1861-1862 est jointe une table des matières contenues dans les volumes des années 1857-1862.

Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France, années 1863-1904 ; in-8°; prix : 5 francs.

Nombreux articles, documents et nomenclatures, tels que la liste des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit (1863), l'inventaire de la collection Godefroy (1865 et 1866), la notice sur le Cartulaire du comté de Rethel (1867), etc.

Il s'y publie chaque année une bibliographie des ouvrages et brochures relatifs à l'histoire de France jusqu'à 1789.

Table générale de l'Annuaire-Bulletin (1863-1884); in-8°. Prix : 2 fr.

L'Ystoire de li Normant et la Chronique de Robert Viscart, par Aimé, moine du Mont-Cassin, publiées pour la première fois, d'après un manuscrit français inédit du xiii° siècle, appartenant à la Bibliothèque royale, par M. Champollion-Figeac, 1835, 1 vol. (*épuisé*).

L'*Histoire* conduit le récit des expéditions normandes jusqu'à la mort de Richard, prince de Capoue, en 1078. La *Chronique* descend jusqu'à Pierre d'Aragon, couronné roi de Sicile en 1282.

Histoire ecclésiastique des Francs, par Grégoire de Tours, publiée par MM. Guadet et Taranne, 1836-1837, 4 vol. (*épuisé*).

Le texte latin a été revu sur de nouveaux manuscrits appartenant à la bibliothèque de Cambrai et à la Bibliothèque nationale; il est suivi d'une traduction française.

Lettres du cardinal Mazarin a la Reine, a la princesse Palatine, etc., écrites pendant sa retraite hors de France en 1651 et 1652, publiées par M. Ravenel, 1836, 1 vol. (*épuisé. Il reste quelques exemplaires sur grand papier; prix :* 20 *francs*).

Quatre-vingt-quinze lettres trouvées dans les papiers de Baluze, et propres à éclairer les rapports intimes de Mazarin avec Anne d'Autriche.

Mémoires de Pierre de Fenin, comprenant le récit des événements qui se sont passés en France et en Bourgogne sous les règnes de Charles VI et Charles VII (1407-1427), publiés par M[lle] Dupont, 1837, 1 vol. (*épuisé*).

Chronique française, en partie inédite, publiée d'après un nouveau manuscrit appartenant à la Bibliothèque nationale, accompagnée de notes historiques et de trente et une pièces justificatives.

De la conqueste de Constantinoble, par Joffroi de Villehardouin, édition faite par M. Paulin Paris, 1838, 1 vol. (*épuisé*).

Texte revu sur de nouveaux manuscrits appartenant à la Bibliothèque nationale, accompagné de notes et de commentaires.

Orderici Vitalis, angligenæ, cœnobii Uticensis monachi, Historiæ ecclesiasticæ libri tredecim, publiés par M. Aug. le Prévost, 1838-1855, 5 vol. (*les tomes I et II ne peuvent être vendus séparément*).

Ouvrage plein de renseignements précieux, notamment sur l'histoire de Normandie et d'Angleterre jusqu'en 1141. Notice de M. L. Delisle sur l'abbaye de Saint-Évroul, sur Orderic et sur son œuvre.

Correspondance de l'empereur Maximilien Ier et de Marguerite, sa fille, gouvernante des Pays-Bas, de 1507 a 1519, publiée par M. le Glay, 1839, 2 vol.

Plus de six cents lettres inédites, tirées des archives de l'ancienne chambre des comptes de Lille, pleines de renseignements intéressants sur la fin du règne de Louis XII et le commencement du règne de François Ier.

Histoire des ducs de Normandie et des rois d'Angleterre, publiée, d'après deux manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par M. Francisque Michel, 1840, 1 vol. (*épuisé*).

Première édition complète d'une chronique française qui s'étend depuis l'invasion des Normands en France jusqu'à l'année 1220. A la suite, relation en vers du tournoi de Ham, par Sarrazin, trouvère du XIIIe siècle.

Œuvres complètes d'Éginhard, publiées par M. A. Teulet, 1840-1843, 2 vol. (*tome II épuisé*).

Vita Karoli imperatoris; Annales Francorum; Epistolæ; Historia translationis beatorum Christi martyrum Marcellini et Petri. Nouvelle édition, accompagnée de variantes, d'une traduction française et de notes.

Mémoires de Philippe de Commynes, publiés par Mlle Dupont, 1840-1847, 3 vol. (*tomes I et II épuisés*).

Nouvelle édition, revue sur les manuscrits de la Bibliothèque nationale, accompagnée d'une notice biographique et de nombreuses pièces justificatives, pour la plupart inédites. Cet ouvrage a obtenu une première médaille au concours des Antiquités de la France.

Lettres de Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier, reine de Navarre, publiées, d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par M. Génin, 1841, 1 vol. (*épuisé*).

Cent soixante et onze lettres inédites, accompagnées de notes, de pièces justificatives et d'une notice biographique.

Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc, publiés par M. Jules Quicherat, 1841-1849, 5 vol. (*tomes I, III et IV épuisés*).

M. Quicherat a groupé, à la suite du texte inédit des deux procès, tous les témoignages des chroniqueurs français, bourguignons, étrangers, et des poètes du XVe siècle. Il y a joint un recueil de documents sur la fausse Jeanne d'Arc. Les textes des deux procès sont l'objet d'une étude critique développée.

Mémoires et Lettres de Marguerite de Valois, publiés par M. Guessard, 1842, 1 vol. (*épuisé*).

Nouvelle édition des *Mémoires* (1559-1582). On y a joint une note justificative rédigée par la fille de Henri II, en 1574, pour son mari, Henri de Navarre, et de nombreuses lettres inédites (1579-1609), tirées des collections des frères Dupuy, de Béthune et de Brienne.

Les Coutumes de Beauvoisis, par Philippe de Beaumanoir, publiées par M. le comte Beugnot, 1842, 2 vol. (*épuisés*).

Nouvelle édition, revue d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale, précédée d'une notice sur Beaumanoir.

Nouvelles lettres de la reine de Navarre adressées au roi François Ier, son frère, publiées, d'après un manuscrit de la Bibliothèque royale, par M. Génin, 1842, 1 vol. (*épuisé*).

Cent cinquante et une lettres inédites, avec un *Supplément à la notice sur Marguerite d'Angoulême.*

Richer, Histoire de son temps, publiée par M. J. Guadet, 1845, 2 vol.

Le texte latin de la chronique de Richer (888-995) a été reproduit d'après l'édition Pertz, traduit en français, annoté et accompagné d'une notice critique.

Mémoires du comte de Coligny-Saligny et Mémoires du marquis de Villette, publiés par M. Monmerqué, 1841-1844, 1 vol. (*épuisé*).

Petits et grands mémoires de Coligny-Saligny (1617-1686), ces derniers inédits. Correspondance également inédite de Coligny et de son fils avec Bussy-Rabutin. — Mémoires inédits contenant le récit des campagnes de mer du marquis de Villette (1672-1704). Mémoires sur la marine de France composés par M. de Valincour (1725) et par le comte de Toulouse (1724). Correspondances inédites du maréchal d'Estrées et d'Abraham Du Quesne avec le marquis de Seignelay.

Chronique latine de Guillaume de Nangis de 1113 a 1300, avec les continuations de cette Chronique de 1300 a 1368, publiée par M. H. Géraud, 1843, 2 vol. (*épuisé*).

Nouvelle édition, postérieure à l'édition partielle du *Recueil des historiens des Gaules,* revue d'après les manuscrits, annotée et précédée d'une introduction sur Guillaume de Nangis, Jean de Venette, etc.

Registres de l'Hôtel de ville de Paris pendant la Fronde, publiés par MM. Le Roux de Lincy et Douët d'Arcq, 1847-1848, 3 vol. (*le tome I est épuisé*).

Copie inédite des délibérations de la Ville dont Louis XIV avait ordonné la suppression (17 août 1648-13 octobre 1652). Suit une relation de ce qui s'est passé dans la ville et l'abbaye de Saint-Denis à la même époque.

Vie de saint Louis, par Le Nain de Tillemont, publiée pour la première fois par M. J. de Gaulle, 1847-1851, 6 vol. (*aucun tome ne peut être vendu séparément*).

Restitution intégrale d'un des plus précieux ouvrages, et d'un des plus complets, qu'ait produits l'érudition française au xviie siècle. La destruction des copies de documents faites par Le Nain de Tillemont rend encore plus nécessaire de recourir à sa *Vie de saint Louis.*

Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV, par Barbier, publié par M. A. de la Villegille, 1847-1856, 4 vol. (*tomes I, II et III épuisés*).

Première édition de ce célèbre journal, accompagnée de notes et précédée d'une notice sur l'auteur.

Bibliographie des Mazarinades, publiée par M. C. Moreau, 1850-1851, 3 vol. (*tome II épuisé, sauf deux exemplaires sur grand papier*).

Plus de quatre mille deux cents Mazarinades sont rangées par ordre alphabétique, plusieurs analysées ou publiées par fragments. Suivent des tables chronologique et analytique. Cet ouvrage a obtenu une mention très honorable au concours des Antiquités de la France.

Comptes de l'Argenterie des rois de France au xive siècle, publiés par M. Douët d'Arcq, 1851, 1 vol. (*épuisé*).

Comptes de Geoffroy de Fleuri (1316) et d'Étienne de la Fontaine (1352). Journal de la dépense du roi Jean en Angleterre. Dépenses du mariage de Blanche de Bourbon, reine de Castille (1352). Inventaire du garde-meuble de l'Argenterie (1353). Vaisselle du roi Jean (1363). Ces pièces inédites sont accompagnées d'un glossaire des termes techniques et d'une dissertation sur les comptes de l'Argenterie.

Mémoires de Daniel de Cosnac, archevêque d'Aix, publiés par le comte J. de Cosnac, 1852, 2 vol. (*épuisés*).

Mémoires et documents inédits d'un haut intérêt pour l'histoire de la cour et du clergé sous Louis XIV.

Choix de Mazarinades, publié par M. C. Moreau, 1853, 2 vol. (*le tome I ne peut être vendu séparément*).

Recueil de pamphlets qui joignent à un certain mérite littéraire l'avantage de faire connaître les opinions et les intérêts des partis, les caractères et la situation des personnages de la Fronde.

Journal d'un Bourgeois de Paris sous le règne de François Ier, publié par M. L. Lalanne, 1854, 1 vol. (*épuisé*).

Chronique parisienne inédite embrassant les années 1515 à 1536.

Mémoires de Mathieu Molé, publiés par M. A. Champollion-Figeac, 1855-1857, 4 vol. (*le tome II ne peut être vendu séparément*).

Notes, pièces et journal inédits (1861-1869), précédés d'une introduction par le comte Molé, accompagnés de notes et suivis de nombreux appendices.

Histoire de Charles VII et de Louis XI, par Thomas Basin, évêque de Lisieux, publiée par M. Jules Quicherat, 1855-1859, 4 vol. (*tomes I et III épuisés*).

Chronique latine, presque entièrement inédite, restituée à son véritable auteur et publiée avec accompagnement de sommaires et de pièces justificatives. L'éditeur, qui a joint aux deux *Histoires* une *Apologie* de Thomas Basin, un *Breviloquium* ou abrégé de sa vie, ainsi que des extraits de ses autres ouvrages, a condensé dans une étude préliminaire les principaux traits de sa biographie.

Chroniques des comtes d'Anjou, publiées par MM. P. Marchegay et A. Salmon (t. Ier des Chroniques d'Anjou), 1856, 1 vol. (*épuisé*).

Nouvelle édition des *Gesta consulum Andegavorum*, de l'*Historia Gaufredi, comitis Andegavorum*, du *Liber de compositione castri Ambaziæ* et des *Gesta dominorum ipsius castri*, du *Fragmentum*

historiæ Andegavensis a Fulcone comite scriptum, du *Commentarius Hugonis de Cleeriis de majoratu et senescalcia Franciæ Andegavorum olim comitibus collatis.* Textes particulièrement utiles pour l'histoire de l'Anjou jusqu'au XIII[e] siècle.

La Chronique d'Enguerran de Monstrelet, publiée par M. Douët d'Arcq, 1857-1862, 6 vol. (*tomes I et III épuisés*).

Le texte de Monstrelet (1400-1444) a été revu sur les manuscrits de la Bibliothèque nationale : il est suivi d'une partie de la chronique bourguignonne anonyme dite *des Cordeliers* (1400-1422).

Les Livres des Miracles et autres opuscules de Grégoire de Tours, publiés par M. H. Bordier, 1857-1865, 4 vol. (*les tomes I et II sont épuisés, sauf quelques exemplaires sur grand papier*).

De Gloria martyrum, De miraculis S. Juliani, De virtutibus S. Martini, De gloria confessorum, Vitæ patrum, De Cursu stellarum, etc. Textes latins revus sur de nouveaux manuscrits, accompagnés d'une traduction française et suivis d'une bibliographie des ouvrages de Grégoire de Tours.

Les Miracles de saint Benoît, écrits par Adrewald, Aimoin, André, Raoul Tortaire et Hugues de Sainte-Marie, moines de Fleury, publiés par M. E. de Certain, 1858, 1 vol.

Textes latins, en partie inédits, fournissant des détails précieux sur l'abbaye de Fleury-sur-Loire, sur l'histoire ecclésiastique et sur l'histoire générale depuis l'invasion des Lombards en Italie jusqu'à l'année 1108.

Anchiennes Chronicques d'Engleterre par Jehan de Wavrin, publiées par M[lle] Dupont, 1858-1863, 3 vol. (*tome II épuisé*).

Ont été extraits de l'œuvre de Wavrin les chapitres inédits qui offraient le plus d'intérêt pour l'histoire de France de 1325 à 1471. Ils sont suivis d'une *Histoire inédite de Charles le Téméraire,* tirée d'un manuscrit du Musée britannique.

Journal et Mémoires du marquis d'Argenson, publiés par M. Rathery, 1859-1867, 9 vol. (*tomes I et II épuisés*).

Mémoires publiés pour la première fois dans leur intégrité, d'après les manuscrits autographes, aujourd'hui détruits, de la Bibliothèque du Louvre (années 1697-1757).

Mémoires du marquis de Beauvais-Nangis et Journal du procès de La Boulaye, publiés par MM. Monmerqué et Taillandier, 1862, 1 vol.

Les mémoires inédits de Nicolas de Brichanteau, marquis de Beauvais-Nangis, embrassent les années 1562 à 1641. Le procès de la Boulaye fait connaître un incident de l'époque de la Fronde.

Chronique des quatre premiers Valois (1327-1393), publiée par M. S. Luce, 1862, 1 vol.

Chronique inédite, rédigée en français dans les dernières années du XIV[e] siècle, probablement par un clerc de Rouen, révélant plusieurs faits complètement ignorés et apportant des détails précieux presque sur chaque événement de quelque importance.

CHOIX DE PIÈCES INÉDITES RELATIVES AU RÈGNE DE CHARLES VI, publiées par M. Douët d'Arcq, 1863-1864, 2 vol.

Le premier volume contient des pièces d'un intérêt général : instructions diplomatiques, traités, règlements, acquisitions du domaine royal, etc. Le second, plus important pour l'histoire de la vie privée, est rempli de fragments de comptes, d'inventaires, de lettres de grâce ou de rémission, etc., tirés des Archives nationales.

CHRONIQUE DE MATHIEU D'ESCOUCHY, publiée par M. du Fresne de Beaucourt, 1863-1864, 3 vol. (*les tomes I et III ne peuvent être vendus séparément*).

Chronique française (1444-1461), en partie inédite, précédée d'une biographie de Mathieu d'Escouchy et suivie d'un grand nombre de pièces justificatives. Cet ouvrage a obtenu une première mention au concours des Antiquités de la France.

COMMENTAIRES ET LETTRES DE BLAISE DE MONLUC, maréchal de France, publiés par M. A. de Ruble, 1864-1872, 5 vol. (*tomes I, II et III épuisés*).

Restitution du texte authentique des *Commentaires* (1521-1576), qui avait été altéré et mutilé dans les précédentes éditions. Les deux derniers volumes, qui se composent de deux cent soixante-dix lettres inédites, forment en quelque sorte un ouvrage distinct, complémentaire du premier.

ŒUVRES COMPLÈTES DE PIERRE DE BOURDEILLE, SEIGNEUR DE BRANTÔME, publiées par M. Lalanne, 1864-1882, 11 vol. (*tomes I, II, IV et V épuisés*).

Édition revue sur les manuscrits, pourvue de variantes et de notes. Poésies inédites publiées par M. le Dr E. Galy. Lexique couronné par l'Académie française, au concours Archon-Despérouses.

COMPTES DE L'HÔTEL DES ROIS DE FRANCE AUX XIVe ET XVe SIÈCLES, publiés par M. Douët d'Arcq, 1865, 1 vol.

Reproduction intégrale ou partielle de onze comptes de l'hôtel du roi Charles VI, d'un compte de l'hôtel de la reine Isabeau de Bavière (1401), de deux comptes de l'hôtel du roi Charles VII (1450), de deux comptes de l'hôtel de Jean, duc de Berry (1397 et 1398), et de trois comptes de la chambre du roi Louis XI. Ces pièces fournissent d'utiles renseignements sur le personnel de la maison des princes, sur leurs relations politiques, sur leurs itinéraires, sur les beaux-arts, etc.

ROULEAUX DES MORTS, DU IXe AU XVe SIÈCLE, publiés par M. L. Delisle, 1866, 1 vol.

Reproduction intégrale ou partielle de près de cent circulaires, pour la plupart inédites, destinées à notifier la mort de quelque membre ou bienfaiteur de couvent (souvent il s'agit d'un personnage célèbre dans l'histoire ou la littérature); elles contiennent, en prose ou en vers latins, la biographie du défunt, ainsi que le *titre*, plus ou moins long, qu'il était d'usage d'inscrire pour accuser réception du rouleau mortuaire.

ŒUVRES COMPLÈTES DE SUGER, publiées par M. A. Lecoy de la Marche, 1867, 1 vol.

Pour la première fois réunies en un corps et collationnées sur les manuscrits, les œuvres latines du célèbre abbé de Saint-Denis comprennent la *Vie de Louis le Gros*, le *Mémoire de Suger sur son administration abbatiale*, le récit *De la consécration de l'église de Saint-Denis*, en 1143, vingt-six lettres et treize chartes; on y a joint la *Vie de Suger*, écrite par un religieux du nom de Guillaume, et divers témoignages contemporains relatifs au même abbé.

Histoire de saint Louis, par Jean, sire de Joinville, suivie du *Credo* et de la *Lettre à Louis X*, publiée par M. N. de Wailly, 1868, 1 vol. (*épuisé*).

Texte ramené, pour la première fois, à l'orthographe des chartes du sire de Joinville. Édition enrichie d'un vocabulaire et de plusieurs éclaircissements.

Mémoires de Madame de Mornay, publiés par Mme de Witt, 1868-1869, 2 vol.

Nouvelle édition, revue sur les manuscrits, des mémoires calvinistes de la femme de Philippe du Plessis-Mornay; renseignements nombreux sur les règnes de Charles IX, de Henri III et de Henri IV. Soixante-dix-neuf lettres inédites. Notice par M. Guizot.

Chroniques des églises d'Anjou, publiées par MM. P. Marchegay et Ém. Mabille (t. II des Chroniques d'Anjou), 1869, 1 vol.

Chroniques latines de Saint-Maurice (320-1106), de Saint-Aubin (768-1357), de Saint-Serge d'Angers (768-1215), de Saint-Sauveur-de-l'Évière (678-1251), de Saint-Florent de Saumur (700-1236), de Maillezais (768-1140), etc.

Chroniques de J. Froissart, publiées par M. Siméon Luce, puis par M. Gaston Raynaud, 1869-1899, 11 tomes en 13 vol. parus (*les tomes I, II, III, V et X ne peuvent être vendus séparément*).

Les volumes déjà parus embrassent les années 1307 à 1385. Texte accompagné de variantes, de sommaires et de commentaires historiques. Introductions dans lesquelles sont classés les différentes rédactions et les divers manuscrits des deux premiers livres. Cet ouvrage a obtenu le grand prix Gobert de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Journal de ma vie, Mémoires du maréchal de Bassompierre, publiés par M. le marquis de Chantérac, 1870-1877, 4 vol. (*le tome Ier est épuisé*).

Première édition du *Journal* (1579-1640) conforme au manuscrit original (français nos 17478-17479 de la Bibl. nat.). Notice historique et bibliographique. Notes et appendices.

Les Annales de Saint-Bertin et de Saint-Vaast, publiées par M. l'abbé C. Dehaisnes, 1871, 1 vol.

Annales latines présentant le récit contemporain le plus exact des événements accomplis entre les années 830 et 899. Nouvelle édition, enrichie de notes et de variantes, suivie d'une chronique inédite allant jusqu'à l'année 874.

Chronique d'Ernoul et de Bernard le Trésorier, publiée par M. L. de Mas Latrie, 1871, 1 vol.

Cette chronique française, qui embrasse l'histoire des croisades depuis 1099 jusqu'à 1231, est publiée pour la première fois d'après les manuscrits de Bruxelles, de Paris et de Berne. On l'a fait suivre d'un *Essai de classification des continuateurs de Guillaume de Tyr.*

Introduction aux Chroniques des Comtes d'Anjou, par M. Mabille, 1872, 1 vol.

Étude critique sur les textes qui composent le tome Ier des *Chroniques d'Anjou*, suivie de dissertations sur l'histoire des premiers comtes d'Anjou et de pièces justificatives.

Histoire de Béarn et de Navarre, par Nicolas de Bordenave (1517 à 1572), historiographe de la maison de Navarre, publiée par M. P. Raymond, 1873, 1 vol.

Ouvrage inédit, composé par le ministre protestant Bordenave, sur l'ordre de Jeanne d'Albret.

Chroniques de Saint-Martial de Limoges, publiées par M. H. Duplès-Agier, 1874, 1 vol.

Huit chroniques latines, fournissant de nombreux renseignements sur l'histoire du monastère de Saint-Martial et sur celle de l'Aquitaine (804-1658). Œuvres diverses de Bernard Itier. Pièces relatives aux abbés, aux moines et à la bibliothèque de Saint-Martial.

Nouveau recueil de comptes de l'Argenterie des rois de France, publié par M. Douët d'Arcq, 1874, 1 vol.

Comptes de draps d'or et de soie rendus par l'argentier de Philippe le Long, en 1317, et par le mercier de Philippe de Valois, en 1342. Inventaire, après décès, des biens de la reine Clémence de Hongrie (1328). Compte d'un argentier de Charles VI, en 1387. Textes inédits, précédés d'une étude sur les argentiers et sur leurs comptes.

La Chanson de la croisade contre les Albigeois, publiée par M. P. Meyer, 1875-1879, 2 vol. (*le tome I ne peut être vendu séparément*).

Poème historique, en langue méridionale, commencé par Guillaume de Tudèle, continué par un auteur anonyme. Cette édition, qui a obtenu le grand prix Gobert de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, comprend une introduction critique et philologique, un vocabulaire (t. Ier), une traduction et un commentaire historique (t. II).

Récits d'un ménestrel de Reims au XIIIe siècle, publiés par M. N. de Wailly, 1876, 1 vol.

Précédemment édité sous le titre de *Chronique de Rains*, ce texte français, qui se réfère aux règnes de Louis VII, de Philippe-Auguste, de Louis VIII et de saint Louis, avait subi de nombreuses altérations. Il est accompagné d'un vocabulaire et d'un commentaire critique, d'autant plus utile que les récits dont il se compose semblent avoir un caractère moins historique que satirique et littéraire.

La Chronique du bon duc Loys de Bourbon, publiée par M. A. Chazaud, 1876, 1 vol.

Vie de Louis II de Bourbon (1337-1410), composée en français, vers 1429, par Jean Cabaret d'Orville et par Jean de Châteaumorand, sur l'ordre du comte de Clermont. Édition revue sur les manuscrits de Saint-Pétersbourg, de Bruxelles et de Paris.

Chronique de Jean le Fèvre, seigneur de Saint-Remy, publiée par M. F. Morand, 1876-1881, 2 vol.

Composée par le roi d'armes de l'ordre de la Toison d'or, cette chronique française embrasse les années 1408 à 1435. Texte établi sur un manuscrit appartenant à la bibliothèque de Boulogne-sur-Mer. Notice biographique sur Jean le Fèvre.

Anecdotes historiques, légendes et apologues tirés du recueil inédit d'Étienne de Bourbon, dominicain du xiii° siècle, publiés par M. Lecoy de la Marche, 1877, 1 vol.

L'éditeur a extrait du *Tractatus de diversis materiis prædicabilibus* d'Étienne de Bourbon, recueil d'exemples à l'usage des prédicateurs, les passages les plus propres à éclairer l'histoire des lettres et des mœurs.

Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jehanne d'Albret, publiées par M. le marquis de Rochambeau, 1877, 1 vol.

Plus de deux cents lettres inédites, comprises entre les années 1538 et 1572, tirées des archives ou bibliothèques de France, d'Angleterre et de Russie, les unes intimes, nous initiant aux mœurs privées du xvi° siècle, les autres politiques, relatives aux guerres avec Charles-Quint ou aux guerres de religion.

Mémoires inédits de Michel de la Huguerye, publiés par M. le baron de Ruble, 1877-1880, 3 vol.

L'auteur, successivement secrétaire ou agent secret de Coligny, de Ludovic de Nassau et du prince de Condé, donne sur l'histoire des guerres de religion de 1570 à 1588, et sur la vie des chefs de la Réforme, des détails nouveaux et confidentiels.

Histoire du gentil seigneur de Bayart, composée par le Loyal Serviteur, publiée par M. J. Roman, 1878, 1 vol.

Nouvelle édition, enrichie d'un glossaire, de pièces justificatives et de lettres de Bayart inédites.

Extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules, texte et traduction nouvelle, publiés par M. E. Cougny, 1878-1892, 6 vol. (le t. VI publié par M. Lebègue).

Ce recueil comprend : 1° les géographes ; 2° les historiens ; 3° les philosophes, les orateurs, les poètes et les écrivains de genres divers qui fournissent quelques renseignements sur l'histoire ou la géographie des Gaules.

Mémoires de Nicolas Goulas, gentilhomme ordinaire du duc d'Orléans, publiés par M. Ch. Constant, 1879-1882, 3 vol.

Mémoires inédits se rapportant aux années 1627-1651, particulièrement utiles pour l'histoire de Gaston d'Orléans et de son entourage.

Gestes des évêques de Cambrai de 1092 a 1138, publiés par le P. Ch. de Smedt, 1880, 1 vol.

Textes latins inédits, les uns en prose, les plus nombreux en vers, venant compléter la série des chroniques de Cambrai.

Les Établissements de saint Louis, par M. P. Viollet, 1881-1886, 4 vol.

Introduction comprenant une étude sur les sources, sur la jurisprudence, sur l'influence et sur les manuscrits de la compilation connue sous le titre d'*Établissements de saint Louis.* — Texte des *Établissements* publié avec les variantes. — Textes primitifs qui ont servi au compilateur (ordonnance sur la procédure au Châtelet, ordonnance de saint Louis contre les duels, *Usage d'Orlenois,* coutume de Touraine-Anjou). — Textes dérivés ou parallèles. — Notes des précédentes éditions et notes nouvelles. — Table-glossaire. — Cet ouvrage a obtenu le grand prix Gobert de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Relation de la cour de France en 1690, par Ézéchiel Spanheim, envoyé extraordinaire de Brandebourg, publiée par M. Ch. Schefer, 1882, 1 vol.

Ce texte, qui n'avait été publié qu'en Allemagne et dans les conditions les plus défavorables, contient de curieux portraits de Louis XIV et des principaux personnages de son entourage, et décrit le mécanisme de l'administration civile, ecclésiastique et militaire. Il est suivi de deux opuscules attribués aussi à Spanheim, les *Remarques sur l'État de France* et les *Qualités bonnes et mauvaises des principaux personnages de la cour.*

Chronique normande du xive siècle, publiée par MM. Aug. et Ém. Molinier, 1882, 1 vol.

Première édition d'une chronique française anonyme rédigée en Normandie, probablement par un noble, et embrassant les années 1294 à 1372. Sommaire et commentaire historique développé. Cet ouvrage a obtenu une médaille au concours des Antiquités de la France.

Œuvres de Rigord et de Guillaume le Breton, publiées par M. H.-Fr. Delaborde, 1882-1886, 2 vol.

Nouvelle édition, établie d'après les manuscrits de Paris, de Rome, de Bruxelles et de Londres. Le premier volume comprend les *Gesta Philippi Augusti* de Rigord (1165-1208) et les *Gesta Philippi Augusti* de Guillaume le Breton (1165-1220), avec une introduction développée sur la vie et les ouvrages des historiens de Philippe-Auguste. Le second volume contient la *Philippide,* poème latin de Guillaume le Breton, avec une table analytique très détaillée. Cet ouvrage a obtenu une médaille au concours des Antiquités de la France.

Lettres de Louis XI, roi de France, publiées par MM. J. Vaesen et Ét. Charavay, 1883-1903, 8 vol. parus (*les tomes IV et V ne peuvent être vendus séparément*).

Le tome Ier contient cent vingt-six lettres de Louis Dauphin (1439-1461) publiées sur les originaux conservés en France et à l'étranger, cent

pièces justificatives et douze notices biographiques. Les tomes II à VIII contiennent quinze cent soixante-neuf pièces des vingt premières années du règne de Louis XI et de nouvelles pièces justificatives.

Mémoires d'Olivier de la Marche, maître d'hôtel et capitaine des gardes de Charles le Téméraire, publiés par MM. H. Beaune et J. d'Arbaumont, 1883-1888, 4 vol.

Texte ramené à sa forme originale d'après le plus ancien manuscrit (Bibl. nat., fr. 2868 et 2869), éclairci ou rectifié à l'aide de documents d'archives. Le t. IV contient une notice biographique et un certain nombre de pièces inédites. Cet ouvrage a obtenu une mention au concours des Antiquités de la France.

Mémoires du maréchal de Villars, publiés par M. le marquis de Vogüé, 1884-1904, 6 vol. (*le tome IV ne peut être vendu séparément*).

Première édition complète faite d'après le manuscrit original. A partir de la p. 301 du tome Ier, l'on donne, pour la première fois, le texte authentique de Villars, qui avait été entièrement remanié par les précédents éditeurs. En appendice, correspondances et documents inédits.

Notices et documents publiés pour la Société de l'Histoire de France, à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa fondation, 1884, 1 vol.

Avec un historique de la Société, dû à M. Ch. Jourdain, ce volume comprend trente articles ou publications rangés par ordre chronologique depuis le VIIe jusqu'au XVIIIe siècle; les auteurs sont : MM. le duc d'Aumale, Baguenault de Puchesse, E. de Barthélemy, A. Baschet, le marquis de Beaucourt, A. de Boislisle, A. de la Borderie, le duc de Broglie, le comte de Cosnac, Fr. Delaborde, L. Delisle, E. Dupont, J. Havet, L. Lalanne, A. Longnon, S. Luce, le comte de Luçay, le comte de Mas Latrie, A. Molinier, H. Omont, Léopold Pannier, G. Picot, le comte Riant, J. Roman, le baron de Ruble, Tamizey de Larroque, P. Viollet et le marquis de Vogüé.

Journal de Nicolas de Baye, greffier du Parlement de Paris (1400-1417), publié par M. A. Tuetey, 1885-1888, 2 vol.

Recueil de notes inscrites par le greffier sur les registres du Conseil, des Plaidoiries, des Grands Jours de Troyes, etc., et fournissant de nombreux renseignements sur les événements de l'époque ou sur le mécanisme de l'administration. On trouve dans le t. II un Mémorial latin également dû à Nicolas de Baye, une notice sur sa vie et un inventaire de ses biens meubles.

La Règle du Temple, publiée par M. H. de Curzon, 1886, 1 vol.

Texte français du XIIIe siècle, établi d'après les trois manuscrits de Paris, Rome et Dijon, et contenant : 1° la traduction de la Règle latine de 1128; 2° les statuts hiérarchiques; 3° le règlement de l'existence journalière des frères et celui de la tenue des chapitres; 4° le code pénal. L'Introduction décrit les manuscrits employés et donne un résumé général de l'organisation de l'Ordre.

Histoire universelle, par Agrippa d'Aubigné, édition publiée par M. le baron A. de Ruble, 1886-1897, 9 vol. parus (*le tome IV ne peut être vendu séparément*).

Nouvelle édition, annotée, d'un ouvrage dont la valeur littéraire égale l'importance historique. Le commentaire a pour objet d'expliquer et de rectifier, au besoin, les affirmations de cet historien passionné de la vie et du règne de Henri IV (1553-1610). Le neuvième volume s'arrête à l'année 1602.

Le Jouvencel, par Jean de Bueil, suivi du *Commentaire* de Guillaume Tringant; introduction biographique et littéraire par M. Camille Favre; texte établi et annoté par M. Léon Lecestre, 1887-1889, 2 vol.

Le *Jouvencel* est une sorte de roman historique composé au xv[e] siècle, ou plutôt un traité d'éducation militaire appuyé d'exemples et d'allusions historiques, dans lequel l'auteur, Jean de Bueil, raconte les principaux événements de sa vie. L'introduction de M. Favre, très développée, retrace l'existence complète de Jean de Bueil (1406-1477). Le *Commentaire* de Tringant donne la clef des pseudonymes. Cet ouvrage a obtenu une médaille au concours des Antiquités de la France.

Chroniques de Louis XII, par Jean d'Auton, édition publiée par M. R. de Maulde la Clavière, 1889-1895, 4 vol. (*le tome I ne peut être vendu séparément*).

Nouvelle édition, revisée quant au texte et amplement annotée, de la chronique la plus intéressante et la plus exacte que l'on possède sur les débuts du règne de Louis XII et sur les expéditions d'Italie.

Chronique d'Arthur de Richemont, par Guillaume Gruel, édition publiée par M. A. Le Vavasseur, 1890, 1 vol.

Cette biographie du connétable de Richemont, écrite par un de ses serviteurs, est une des principales sources de l'histoire militaire du règne de Charles VII. Bien qu'on puisse accuser parfois l'auteur d'une certaine partialité à l'égard de son maître, sa chronique n'est cependant pas un panégyrique. Le commentaire de M. Le Vavasseur complète et rectifie, au besoin, les récits de Gruel.

Chronographia regum Francorum, édition publiée par M. H. Moranvillé, 1891-1897, 3 vol.

Première édition d'une chronique dont on ne connaissait jusqu'ici que des extraits, et dont la valeur historique et surtout historiographique est considérable pour la période comprise entre 1285 et 1400. L'intelligence du texte, établi d'après le ms. unique conservé à la Bibliothèque de Berne, est facilitée par la riche annotation de M. Moranvillé.

L'Histoire de Guillaume le Maréchal, comte de Striguil et de Pembroke, régent d'Angleterre de 1216 a 1219, poème français publié par M. Paul Meyer, 1891-1901, 3 vol. (*le tome I ne peut être vendu séparément*).

Le poème, jusqu'ici inconnu, que M. P. Meyer a découvert dans la bibliothèque de Cheltenham contient un récit véridique de la vie d'un

des hommes les plus considérables de son temps, et n'intéresse pas moins la France que l'Angleterre. Écrit en fort bon français, il se compose de 19214 vers octosyllabiques. C'est à la fois un des monuments les plus précieux de notre poésie narrative et l'une des sources les plus importantes du règne de Philippe-Auguste. Le tome II contient un vocabulaire, le tome III une Introduction, une traduction ou commentaire, un itinéraire de Guillaume le Maréchal et une Table des matières.

Mémoires de du Plessis-Besançon, accompagnés de correspondances et de documents inédits, publiés par M. le comte Horric de Beaucaire, 1892, 1 vol.

Mémoires autobiographiques et autres documents inédits émanés d'un personnage dont le rôle, comme ingénieur, homme de guerre, agent secret et diplomate, fut considérable sous les deux ministères de Richelieu et de Mazarin (1627-1658). Publication intéressante particulièrement au point de vue des relations avec l'Espagne et l'Italie.

Éphéméride de l'expédition des Allemands en France (août-décembre 1587) par Michel de la Huguerye, publiée avec la collaboration de M. Léon Marlet et offerte à la Société par M. le comte Léonel de Laubespin, 1892, 1 vol.

Complément des *Mémoires* du même auteur publiés par M. le baron de Ruble.

Histoire de Gaston IV, comte de Foix, par Guillaume Leseur, chronique française inédite du XV[e] siècle, publiée par M. Henri Courteault, 1893-1896, 2 vol.

Première édition d'une chronique jusqu'ici fort peu connue, et qui offre un grand intérêt pour l'histoire militaire de trente années (1442-1472), et pour l'histoire des relations de la France et de l'Espagne; la chronique de Guillaume Leseur est l'œuvre d'un panégyriste du comte de Foix Gaston IV; mais on ne saurait mettre en doute la haute valeur de son témoignage, l'auteur ayant vu tout ce qu'il raconte. Cet ouvrage a obtenu une médaille au concours des Antiquités de la France.

Mémoires de Gourville, publiés par M. Léon Lecestre, 1894-1895, 2 vol. (*le tome I ne peut être vendu séparément*).

Édition critique, revue sur les manuscrits, de ces Mémoires bien connus, qui s'étendent de 1643 à 1698. De nombreux documents, provenant pour la plupart des archives des Condé à Chantilly, ont permis de compléter, parfois de rectifier les récits de l'auteur, dont le rôle a été fort curieux à diverses époques, notamment pendant la Fronde et au temps de Foucquet. Cette édition a été couronnée par l'Académie française.

Journal de Jean de Roye, connu sous le nom de Chronique scandaleuse (1460-1483), publié par M. Bernard de Mandrot, 1894-1896, 2 vol.

Première édition critique, avec notes, variantes et interpolations, d'une chronique dont M. de Mandrot a démontré la valeur originale et reconnu l'auteur en la personne du notaire au Châtelet Jean de Roye (le légendaire Jean de Troyes), concierge de l'hôtel de Bourbon à Paris.

Chronique de Richard Lescot, religieux de Saint-Denis (1328-1344), suivie de la continuation de cette chronique (1344-1364), publiée par M. Jean Lemoine, 1896, 1 vol.

Texte presque entièrement inédit et qui vient heureusement combler une lacune dans la série des chroniques rédigées à l'abbaye de Saint-Denis. Cet ouvrage a obtenu une médaille au concours des Antiquités de la France.

Brantôme, sa vie et ses écrits, publié par M. Ludovic Lalanne, 1896, 1 vol.

Importante étude biographique et littéraire qui complète l'édition en 11 volumes des *Œuvres complètes* de Brantôme donnée par M. Lalanne pour la Société.

Journal de Jean Barrillon, secrétaire du chancelier Duprat (1515-1521), publié par M. Pierre de Vaissière, 1897-1899, 2 vol. parus.

L'auteur de ce journal inédit, bien placé pour connaître les événements de la cour de François Ier, a intercalé dans son récit un grand nombre de documents officiels émanant de la Chancellerie, correspondances, instructions diplomatiques, remontrances, discours, etc.

Lettres de Charles VIII, roi de France, publiées d'après les originaux par M. P. Pélicier, 1898-1903, 4 vol. parus.

Les quatre premiers volumes contiennent neuf cent cinquante-neuf lettres des années 1483 à 1495, suivies de pièces justificatives.

Mémoires du chevalier de Quincy (1698-1713), publiés par M. Léon Lecestre, 1898-1901, 3 vol.

Mémoires inédits publiés d'après le manuscrit original. L'auteur, capitaine au régiment de Bourgogne, raconte les campagnes de la guerre de succession d'Espagne auxquelles il prit part, d'abord en Italie, puis en Provence, en Flandre et sur le Rhin.

Chronique d'Antonio Morosini; extraits relatifs à l'histoire de France. Introduction et commentaire par M. Germain Lefèvre-Pontalis; texte établi et traduit par M. Léon Dorez, 1898-1902, 4 vol.

Édition partielle d'une chronique vénitienne inédite, conservée à la Bibliothèque impériale de Vienne, qui abonde en renseignements sur l'histoire de France pendant les années 1396 à 1433, particulièrement sur la mission de Jeanne d'Arc. Cet ouvrage a obtenu le prix Bordin à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Documents pour servir a l'histoire de l'Inquisition dans le Languedoc, publiés par Mgr Douais, 1900, 2 vol.

Sentences rendues et dépositions reçues par les inquisiteurs Bernard de Caux et Jean de Saint-Pierre (1244-1248); registre du notaire de l'inquisition de Carcassonne (1250-1267); commission pontificale exécutée par les cardinaux Taillefer de la Chapelle et Bérenger Frédol (1306). Dans l'Introduction, tableau d'ensemble des actes des papes, des évêques, des inquisiteurs, des comtes et des rois, étude sur les manuels inquisitoriaux et les récits relatifs à l'histoire de l'Inquisition.

Mémoires du vicomte de Turenne, depuis duc de Bouillon (1565-1586), suivis de trente-trois lettres du roi de Navarre (Henri IV) et d'autres documents inédits, publiés par le comte Baguenault de Puchesse, 1901, 1 vol.

Nouvelle édition de mémoires précieux pour l'histoire des guerres civiles du xvi[e] siècle, particulièrement dans le Midi gascon. Pièces justificatives inédites comprenant notamment, outre trente-trois lettres du roi de Navarre, d'autres lettres de Charles IX, de Henri III, de Catherine de Médicis et du vicomte de Turenne lui-même.

Chroniques de Perceval de Cagny, publiées pour la première fois par H. Moranvillé, 1902, 1 vol.

Texte d'un intérêt capital pour l'histoire de Jeanne d'Arc et de Charles VII. Il comprend : 1° une suite de notices généalogiques sur les comtes, puis ducs d'Alençon (1228-1436); 2° une chronique véritable dont la partie originale va de 1393 à 1438.

Journal de Jean Vallier, maître d'hôtel du roi (1648-1657), publié pour la première fois par Henri Courteault et Pierre de Vaissière, 1902, 1 vol. paru.

Relation très complète des événements survenus en France, et plus particulièrement à Paris. L'auteur est un témoin oculaire de la plupart des faits qu'il raconte.

Mémoires de Saint-Hilaire, publiés par Léon Lecestre, 1903, 1 vol. paru.

Première édition intégrale et conforme au texte original de mémoires qui se rapportent principalement aux événements militaires du règne de Louis XIV. Le tome I[er] embrasse les années 1661-1678.

Journal de Clément de Fauquembergue, greffier du Parlement de Paris (1417-1435), texte complet publié par Alexandre Tuetey, avec la collaboration de Henri Lacaille, 1903, 1 vol. paru.

Suite du Journal de Nicolas de Baye précédemment édité pour la Société. Le tome I[er] comprend les années 1417 à 1420.

Chronique de Jean Le Bel, publiée par Jules Viard et Eugène Déprez, 1904, 1 vol. paru.

Nouvelle édition d'une chronique des plus importantes pour l'histoire des règnes de Philippe de Valois et de Jean le Bon. Au point de vue narratif, Jean Le Bel n'est pas inférieur à Froissart, qui souvent l'a copié, et il lui est supérieur par la véracité. Le tome I[er] comprend les années 1326 à 1342.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

